TRAICTE.

DE L'EGLISE,

AVQVEL SONT DISPVTEES LES PRINCIPALLES questions, qui ont esté meuës sus ce point en nostre temps.

Par Philippes de Mornay Seigneur du Plessis Marlyn, gentilhomme François.

Apocaly. ch. 18. v. 4. & 5. Sortez de Babylone, mon peuple, afin que ne soiez participans des ces pechés, & que ne receuiez de ses playes. Car les pechés se sont entresuiuis iusques au ciel & Dieu à eu souuenance des iniquités d'icelle.

Imprimé à Londres par Thomas Vautrollier.

1579.

SOMMAIRES DES Chapitres du preſent Traicté.

I. QVe c'eſt, que l'Egliſe viſible & de ces diuerſes Periodes.

II. Que de l'Egliſe Catholique viſible, aucunes parties ſont pures, aucunes impures, & quelles ſont les marques infallibles des Egliſes pures.

III. Que les autres marques que nos aduerſaires alleguent ſont communes aux pures & impures Egliſes, & quelles faillent le plus ſouuent.

IIII. Que l'Eſcripture Saincte eſt la touche infallible pour eſprouuer la pureté de la doctrine, qui eſt la marque des pures Egliſes.

V. Qu'il ny peut auoir autre iuge des controuerſes de ce temps que l'Eſcripture Saincte, & comment vn chacun les peut iuger par icelle.

VI. Que l'Egliſe viſible peut errer meſmes es choſes de la Foy, & qui concluent le ſalut, ce qui eſt prouué ſelon toutes ſes Periodes.

VII. Que le Pape, ou Eueſque de Rome n'eſt point chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle de droict diuin.

VIII. Que le Pape ou Eueſque de Rome n'eſt point chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle de droict humain, & comment il a vſurpé ceſte puiſſance.

IX. Que la Pape ſoy diſant chef, & ne l'eſtant point, eſt l'Antechriſt en l'Egliſe, & que l'Antechriſt n'y pouuoit eſtre receu auec autre doctrine que la Papiſtique.

X. Qu'un chacun eſt tenu de ſe ſeparer de la Communion de l'Antechriſt & que les Romaniſtes ſont Schiſmatiques, & non ceux qui s'en ſeparent.

XI. Que les Miniſtres des Egliſes reformées ont legitimé vocation pour redreſſer & reformer l'Egliſe.

XII. Recapitulation des principales concluſions de ce Traicté.

AV SERENISS.
HENRY ROY DE NAVARRE,

Prince & Seigneur souerain de Bearn. &c.
Pair & premier Prince du sang de France.

CE petit liure que i'ose presenter à V. M. Sire, vous appartient de double droict. A cause de la matiere, car il traicte de l'Eglise, de laquelle Dieu vous à suscité defenseur en nostre France. Et à cause aussi de l'Autheur. Car puis qu'il s'est voüé & dedié à vostre Maiesté, de tout ce que par la grace de Dieu il peut produire, la proprieté en est vostre. S'il vous plaist le vous faire lire, vous y verrez, à peu pres, quel doibt estre le droict estat de l'Eglise de Dieu, quel il est à present soubz la tyrannie du Pape en l'Eglise Romaine, & consequemment, quel honneur Dieu vous faict en nostre temps, vous eslisant entre tant de grandz Princes, pour la deliurer de

telle seruitude. Le monde ne fera cas de ces honneurs: et auſsy n'eſt il pas du monde. Mais au Prince Chreſtien, qui conſiderera que Dieu tient ſon Egliſe ſi chere, que d'auoir exposè ſon cher filz à la mort & au meſpris du monde pour elle, ceſt honneur ſera plus precieux que tout le Monde. Ceſt vn Oeuure grand, & auquel ſans doute il y à de la peine. Car la Parole de Dieu eſt certaine, Que les peuples & les Rois de la terre ſe banderont pour laplusſpart enſemble pour appuier le Roiaume de L'Antechriſt. Mais outre ce quen toutes choſes grandes, il y en à: au bout de ceſte peine, il y à vne victoire tout aſsurèe. Car ceſte mesme Parole nous dit, Qu'il fault que ce Roiaume là trebuſche, que Chriſt ſoit reconnu par tout, Roy des Rois & Seigneur des Seigneurs, voire, que ceux meſmes qui auront defendu L'Antechriſt le mettẽt en pieces. De la peine, le pis & le plus fort en eſt paſsè, Dieu pour ſoulager les ſiens l'ayant departie entre pluſieurs grandz perſonnages, qui y ont trauaille de noſtre temps, & repoſent maintenant de leurs trauaux en la felicite bienheureuſe. Pour ce qui en peut reſter, il fault prendre courage, car, Dieu qui

vous

vous à couroné, ſemble vouloir couronner ceſt Oeuure par vous, & tous ces effortz qu'ilz ſemblent faire maintenant, ne ſont que les conuulſions de L'Antechriſt, & ces conuulſions, ſignes euidens & infallibles de la mort qui luy eſt prochaine. Dieu vous à faict cõnoiſtre ſa verité des voſtre enfance, Sire, Il vous à employè des voſtre premiere ieuneſſe en ſon Oeuure. Il vous à ornè de grandz dons à ceſte fin, de vigueur de corps, de viuacité deſprit, de grandeur de courage. Les employant à ſon ſeruice, il les vous couronnera d'heur, d'honneur, de richeſſes, de grãdeurs. Car ce ne ſont qu'acceſſoires, q̃ celuy qui vous à dõné le principal, vous peut dõner: & c'eſt par luy ſeul auſſy que les Rois regnent, & que les Princes Iugent la terre. C'eſt ce qu'il requirt de vous, Sire, C'eſt ce que la Chreſtientè en attend. C'eſt ce que tous les gens de bien ſe promettent. C'eſt donq, le Seul & vnique but, ou V. M. doit viſer. Comme le plus humble de voz ſeruiteurs, ie vous fay ceſte treshumble Requeſte, Sire, Que Iour & nuict, vous vous repreſentiez viuement la dignité & grandeur de ceſte charge, alaquelle Dieu vous appelle. Que

vous employes ces rares dons qu'il à mis en vous pour reſtablir ſon Roiaume. Que lors vous penſiez ſeurement regner, quand il regnera par ſa Parole au milieu de vous. C'eſt le plus ſeur, & le plus court chemin, que voz vrais ſeruiteurs vous puiſſent adreſſer pour eſtablir voſtre grandeur. Ie le prie, donq SIRE, qu'il luy plaiſe vous aſſiſter par ſon S. Eſprit en ſon oeuure, regir voſtre cœur, & voz actions, & vous comble de ſes benedictions temporelles & ſpirituelles, à ſa gloire & au bien de ſon Egliſe.

VOſtre treshumble, tresobeiſſant & tresfidele ſeruiteurs. DV PLESSIS.

Aux

Aux Lecteurs.

IE prie le Lecteur de lire ce Traicté, non poinct, comme ayant jà trouuè la Verité mais comme la cherchant. pareillement, de le lire tout entier auant que rien juger. S'il y conſent comme á doctrine de verité, je L'adjure au nom de Dieu & par ſon propre Salut, de la declarer ouuertement. Car il ne faut plus attendre à parler, veu meſmes qu'en conniuant au regne de l'AnteChriſt noſtre Roiaume ſe ruine, en laruine duquel la noſtre de tous eſt enuelopèe. S'il y troue encor quelque doubte, la mettant par eſcrit, nous taſcherons par la grace de Dieu de l'eſclarcir. Que ſi aucuns y en à, qui l'jmprouuent du tout, je les prie d'y vouloir reſpondre de poinct en poinct, & de raiſon en raiſon, auec vn eſprit de ſincerité & douceur, cerchans pour prix de Victoire le Salut du peuple, & non la gloire du monde. Car je proteſte deuant Dieu, qu'en ce Traicté, je n'ay viſe qu'a leur Salut.

SONNET.

Au Roy de Nauare.

PRINCE, ne doutéz point : ceſte eſcumeuſe rage,
Ce grincement des dentz, ce regard furieux
Ce iarret roidiſſant, ces bras iniurieux
De l'Antechriſt mourãt, vous donnẽt vn preſage.

Deſia de tous ſes ſens il a perdu luſage,
Il ſe tort, il ſe bat: mais entre les deux yeux
Chriſt, que vous adoréz, d'un dard victorieux
Luy a fiche la mort, dont bleſmit ſon viſage.

Ainſi quant le peſcheur en voſtre mer gaſconne
De ſon fer aiguizé la balene herponne
Elle eſcume, elle bruit, & choque maint bateau.

Prince, ne doutèz point, rendéz luy le cordage
Vn peu de patience, elle ſe vuide, en l'eau
Bientoſt vous la verréz, eſchouë au riuage.

A qui craint Dieu
Mourir eſt naiſtre.

QVE C'EST QVE L'EGLISE VISIBLE ET DE ses diuerses periodes.

Chap. I.

Dieu Createur du genre humain par sa puissance, daignant estre aussy Pere d'iceluy par sa bonne volonté, a voulu, que de tous ceux desquelz, il daigne estre Pere en Iesus Christ son Filz nostre Seigneur, l'Eglise fut honorée & reconüe pour Mere. Pourtãt puisque no⁹ ne sommes sauuez, qu'entãt que Dieu nous auoüe pour ses enfans, & qu'il n'auoüe pour tels, que ceux qui sont renaiz & nourriz en son Eglise: si nous desirons nostre salut, il nous faut connoistre celle au giron de laquelle nous l'auons: & si nous voullons estre heritiers du Pere, il nous faut estre vniz en la famille de la Mere, en laquelle il luy plaist de r'engẽdrer ceux qu'il a designez pour heritiers de son Roiaume & coheretiers de son cher Filz Iesus Christ nostre Seigneur.

Tous ceux qui sont vniz & incorporez en ceste Eglise, en vraie Foy & charité sont participans de ceste heritage, parce qu'ils sont membres du corps de Christ: & hors icelle, comme

il n'y a ne Foy ne vraie Charité, n'y Christ, aussy ne faut il chercher aucun salut. Et pourtant qui en voudroit subtilement parler, nous appellerions l'Eglise, la compagnie de ceux seulement, que Dieu à esleuz à la vie eternelle en tous temps & en tous lieux, laquelle est inuisible à l'homme qui ne peut penetrer ny la volonté de Dieu, ny le cœur de l'homme mesmes, mais visible à Dieu seul qui cognoist ceux qui sont siens, comme dit l'Apostre, & les
2. Tim. 2. 19. à seelléz de son cachet. Toutesfois, par ce que la Charité nous commande de presumer en particulier de tous ceux qui sont appellez à l'Eglise de Christ, qu'ilz sont du nombre de ses eleuz, & que comme ils y sont corporellement assemblez, aussi y sont ilz spirituellement incorporés, encor que d'autrepart la Foy nous enseigne en general, que les mauuais iusques à la consommation du monde y sont meslés auec les bons, les boucz auec le brebis, la paille auec le grain, & l'yuroie auec le bled: nous remettrons à Dieu, scrutateur de cœurs, la connoissance de l'Eglise inuisible & nous contenterons de cercher en sa Parole la visible, en laquelle ceux se doiuent retirer en ce siecle, qui veulent estre recueilliz auec l'inuisible au siecle à venir.

Nous noterons toutesfois en passant, les differences qui sont entre les deux. L'Eglise inuisible

uiſible ne comprend que les bons. La viſible comprend les bons & les mauuais, aſcauoir, celle-là les eleuz ſeulement, celle-cy tous ceux indifferemment qui ſont introduitz en elle par la predication de verité. Et pour tant de celle-là, S. Auguſtin dit qu'elle à pris commencement par Abel, & non par Cain, qui eſtoit l'aiſné: & de celle-cy au contraire il dit, que celle meſme qui à engendré Abel & Enoch, Simon Pierre, & tous les Chreſtiẽs &c. comme vn peuple, auoit auſſi engẽdré Cain, & Cham, & Iſmaël & Eſau, & Simon le magicien & ſes complices. L'Egliſe inuiſible ſe conſidere partie au Ciel & partie en terre, comprenant, tant ceux qui triomphent deſià auec leur chef Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, que ceux qui combattent encor icy bas pour ſon nom contre le monde & contr'eux meſmes & y combattront aprés nous. L'Egliſe viſible ſe conſidere proprement en ceux qui combattent en terre, non pour le nom de Chriſt ſeulement, mais bien ſouuent ſoubz ſon nõ à faulſes marques & enſeignes. Et pour tant celle-là ſe conſidere depuis le premier fidele iuſques au dernier, mettant toutes periodes & tous ſiecles en vn: celle-cy, ſelon quelques lieux & temps, d'autant qu'elle n'eſt viſible vniuerſellement ny tout en vn coup, mais ſelon les ſiecles, & en ſes parties. En l'inuiſible il y a beaucoup de brebis, qui

Aug. ſur le Pſe. 64.

Auguſt. liu. 1. du bapteſ. contre les Donat. c. 16.

n'ont point eſté recueillies en la viſible. En la viſible au contraire, beaucoup de loups qui ne ſeront point recueilliz en l'inuiſible. Et pour tant dit S. Auguſtin, qu'il y a beaucoup de brebis de hors & de loups dedans, & S. Paul, que tous ceux qui ſont d'Iſraël, ne ſont pas toutesfois Iſraël. Car eſtre en l'Egliſe, ou pour mieux dire, de l'Egliſe, c'eſt eſtre vny à Chriſt, & incorporé en la compagnie des fideles par vraie foy, enuers Dieu, & charité enuers ſon prochain. Et n'y a point de doubte, que pluſieurs par-cy par-là ſoubz le Paganiſme meſmes, n'ayent ce deſir, encor que corporellement ilz ne le puiſſent accõplir, ce que toutesfois ilz ſont tenuz de faire de tout leur pouuoir : comme au cõtraire, eſtre ſeparé de l'Egliſe, n'eſt pas ſeulemẽt eſtre hors de l'aſſẽblée, mais n'auoir point de participation à Chriſt, n'y d'union de Foy & charité auec ſes fideles. De l'inuiſible il eſt dit, que les portes d'enfer ne pourront rien contre elle. De la viſible, qu'elle pourra eſtre ſeduicte tellement, qu'on ne trouuera plus de foy en terre, que la Charité ſera comme eſteincte. Voire que les eleuz meſmes, en ſerõt esbrãlés, s'il eſtoit poſſible. Et pourtant ce n'eſt pas ſans cauſe, que nous diſons en noſtre Symbole, que nous croions l'Egliſe. Car ſi nous ne deuions tenir pour certain que ce que nous voions de ces yeux charnelz, il n'y a point de doubte, qu'en

Auguſt. homil. in Ioh. 45. & c. 20. lib. 5. de bapt. &c.

Romains 9.

Matth. 16.

Matth. 24. 11.

Luc. 18. 8.

qu'en toutes les periodes de l'Egliſe, il ne ſe ſoit trouué pluſieurs fois vne telle confuſion que le bon grain eſtoit tout caché ſoubz la paille ſans apparence d'Egliſe, & toutesfois ceſtoit alors, que Dieu diſoit à Elie, qu'il s'en eſtoit reſerué ſept mille, dont le chariot d'Iſraël, le voiant du ſeigneur, celuy di-je, à qui les gens de bien deuoient eſtre principalement connuz, n'en penſoit connoiſtre pas vng, & lors, encor, que l'eſtat de l'Egliſe eſtoit tel, que Dieu ne pouuoit eſtre ſeruy viſiblement qu'en Iudée.

Nonobſtant toutes ces differences, nous ne croiõs point deux Egliſes, ny deux Eſpouſes de Chriſt, mais vne ſeulement, conſiderée diuerſement. L'une en gerbe, & l'autre en grain, l'une en l'aire, & l'autre au grenier, l'une en la mine, & l'autre jà affinée, l'une enucloppée encores du meſlinge de ce monde, l'autre deuant ſon Eſpoux, ſans ride & ſans macule. Tout ainſi, que par vne famille nous entendons proprement les enfans ſeulement, encor qu'aucunesfois parlant plus generalement, nous y comprenons les eſclaues meſmes, & par vne cité, nous entendons l'union des citoyens, encor que bienſouuent vne partie ne ſert qu'a deſunion, & conſiderée à part ſoy, ne merite, que d'en eſtre exterminée.

Retournant donq à noſtre poinct, nous appellerons Egliſe viſible la compagnie de ceux,

qui font profeſſion de ſeruir au vrai Dieu en Chriſt de laquelle nous auons preſentement a traicter. Ceſte Egliſe a eü trois periodes principales. L'vne, ſans loy, lors (dient quelques anciens) que l'homme quelque corrumpu qu'il fuſt par le peché du premier, eſtoit toutesfois encores aucunemẽt loy à ſoyméſme, & ſe ſentoit conuaincu naturellement de ſon peché, ceſt à dire, ſentoit ſon mal, pour en cercher le remede : encor qu'a la verité ceſte periode ne ſe trouue pas moins corrumpuë que les autres. La ſeconde ſoubz la loy, quand il commencea à s'accouſtumer tellement au mal, qu'il en fit nature ; & lors pour luy monſtrer ſon peché, la loy fut donnée, comme vn miroir, auquel il peut conſiderer ſa ſouillure, & combien il eſtoit loing de ce qu'il preſumoit, afin de recourir au lauement. La troiſieme, ſoubz la grace, en Ieſus Chriſt promis à noz premiers parens toſt aprés leur cheute, & à l'accompliſſement des temps enuoié du Pere, lequel à apporté le remede à tous ceux qui ont ſenti & ſentent leur mal, & qui en cerchent le remede en ſon merite. Soubz la premiere, l'Egliſe fut viſible entre les hommes, mais ſi vous compares ceux qui ſeruirent Dieu en pureté, auec les autres, nous trouuerõs qu'ilz eſtoient enueloppés d'un'eſtrange confuſion. Soubz la ſeconde elle fut viſible en vn peuple, yſſue des

reins

reims d'Abraham, àſcauoir le peuple d'Iſraël, mais non trop eminente, ſi nous regardons ce qu'eſtoit tant le pays, que le peuple méſme, au regard de tout le reſte du monde, & des grands Empires, qui floriſſoyent de ce temps là. Soubz la troiſiéſme elle comprend tous peuples & nations, ſans exception ny acception quelconque, eſtant ores viſible en vn pays & & ores en l'autre, ores en peu & ores en plusieurs, & pourtant nous l'appellons Catholique, ou Vniuerſelle, aſcauoir, qui n'eſt plus attachée à la famille de Iacob, ny à Hieruſalē, comme ſoubz la ſeconde periode, (car de toutes pars il falloit ſe renger là) qui adopte pour enfans d'Iſraël & d'Abraham en tous lieux, ceux qui ont la foy d'Abraham, & pour citoyens de Hieruſalem, tous les citoyens du monde qui ſeruent à Dieu en eſprit & verité. C'eſt ce que Ieſus Chriſt nous enſeigne, quand il enuoie ſes Apoſtres par toute la terre, & S. Paul, quand il dit, que la paroy eſt rompuë, qu'il ny a plus ne Iuif ne Grec, mais que tous ſont vn en Ieſus Chriſt, & ce qui nous eſt denoté en l'Apocalypſe, par la cité aiant douze portes, trois de chaque quanton du monde. En quoy auſſi aprés les Prophetes & Apoſtres conſentent tous les Docteurs de l'Egliſe ancienne. Qu'e par la vocation de gentilz, il n'y a plus de natiō ny de ville plus priuilegiée, l'une

Matth. 28. Gal. 3. 28. Eph. 2. 14. Apocal. 21. 13.

Cypr. de Simplicit. prælatorū. August. passim contra Donatistas.

que l'autre, mais que tout le monde eſt l'Aire, le Champ, & l'heritage du Seigneur, Tous peuples Iuda, & Iſraël, toutes villes Hieruſalem, toutes maiſons, la maiſon de Dieu, pourueu qu'il y ſoit adoré & ſeruy, ſans, qu'auiourd'huy vn lieu quelquil ſoit ſe puiſſe attribuer quelque prerogatiue ſpirituelle plus que l'autre.

Ceſte Egliſe vniuerſelle, comprend ſoubz elle toutes les Egliſes particulieres, recueillies en diuerſes partz du monde, leſquelles pareillement nous appellons Egliſes Chreſtiennes, ceſt adire, aſſemblées qui inuoquent vn ſeul Dieu par Ieſus Chriſt, comme l'Egliſe Orientale & l'Egliſe Occidentale, l'Egliſe Grecque, l'Egliſe Latine, l'Egliſe de Corinthe, de Galatie, d'Epheſe, de Rome, de Carthage : non toutesfois, à proprement parler, Catholiques, ou vniuerſelles, mais parties de la Catholique ou vniuerſelle. Ne plus ne moins, que quand nous parlons de quelques parties de la mer Oceane, nous les appellons toutes mer, comme la mer du Sud, la mer du Nort, la mer Atlãtique, Cantabrique, Brittannique &c. & diſons de toutes que c'eſt l'Oceane. Et toutesfois nous ſcauons, qu'il n'y a qu'un Oceã, & non pluſieurs, duquel par ces noms nous faiſions pluſieurs diſtinctions, parceque ce n'eſt qu'un corps vn & vniforme, duquel l'union ne ſe peut partir, mais

seulemẽt distinguer, comme nous deuons aussi reconnoistre en l'Eglise. Et pourtant celuy qui dit que l'Eglise Romaine & la Catholique est tout vn, ne parle pas moins improprement que qui diroit q̃ la mer de Bretagne fust tout Ocean, ou la mer Tyrrhene mesmes, qui n'est encor partie que de la Mediterranée.

Or l'Eglise visible est au monde, & le monde, comme nous pouuons sentir en nous mesmes, est immonde, & pourtant, soubz vn air si infect, il est impossible qu'elle ne se rouille, & ne tire à soy beaucoup de corruption. Elle est aussi composée d'hommes, & gouuernée exterieurement par des hommes, & tous hommes sont chair & sang, & par conseq̃nt corruptibles & imparfaictz, subiectz à ignorance & à malice. Il est donq possible quelle se corrompe quelquesfois, & impossible qu'en ce monde elle se voie en quelque perfection. Toutesfois, parceque l'Escripture en parle quelquesfois, ayant esgard à ce qu'elle est reputée en consideration de Christ son Espoux deuant Dieu, & quelquesfois aussi nõ selon qu'elle est, mais selon qu'elle doit estre, non tant pour la louer, que pour l'inciter à se rendre digne de telle louange, elle donne des tiltres à l'Eglise, ausquelz elle n'est pas touſiours conforme, soit que nous la cõsiderions es hommes, dont elle est composée, ou en la doctrine mesmes. Elle l'appelle Royaume des Cieux ou Royaume de

Matth.13. 47. Christ : mais Iesus Christ qui en est le Roy mesme le nous compare au filé ietté en la mer qui tire le bon & le mauuais poisson à soy. C'est dõq à dire qu'en ce Royaume des cieux le Diable à des subiectz qui appartiennent à
1.Tim.3.15. sa tyrannie. S. Paul aussi la nous appelle, maison de Dieu, & nous exhorte à regarder com-
1.Tim.2.20. ment nous y conuerserons: mais luy mesme ne nous cele pas, qu'en ceste mesme maison il n'y a point des vaisseaux d'or & d'argẽt seulemẽt, mais aussi de bois & de terre, les vns dije à hõneur, & les autres à deshonneur, dont S. Augu-
August. lib. 7. ca. 51. de baptis. & li. de vnitate Eccleſiam. ca. 4. stin à pris sa distinctiõ, de ceux qui sont en la maison & ne sont pas toutesfois de la maison. Et ce q̃ nous cõfessõs en nostre Symbole mesmes, que l'Eglise est la cõmunion des Sainctz n'est pas que tous ceux qui sont assemblés, soient sanctifiés par l'Esprit de Dieu en Christ, mais bien qu'il n'y a, ny vraye communion, ny vraye saincteté qu'en l'Eglise: appellans cõme nous auõs accoustumé le tout, par sa meilleure partie. Voila quãt à la corruptiõ des personnes.

4.& 6.Cantiq. Isaie.1.21. 1.Tim.3. Quant à la doctrine, elle est appellée l'Espouse toute belle & sans macule, la cité fidele, la cité de iustice, le Temple de Dieu, & la colomne de verité. Par ces beaux tiltres elle deuroit estre incitée à plaire a celuy, qui la daigne appeller de ce nom, & a luy estre obeissante. Cependant il est souuent auenu, qu'une Eglise conduite par mauuais pasteurs,

se per-

se presumant estre telle que ces tiltres la designent, & ne pouuoir iamais estre autre, à ose dire, ie suis Roine & ne puis estre veufue, & à irrité la bõté de Dieu, par laquelle seule, elle est ornée de tous ces tiltres. Elle à negligé la voix de l'Espoux, elle s'est faict des loix à son plaisir. Ses conducteurs l'ont voulu gouuerner à leur guise, se pensans assés sages d'eux mesmes, dont les Prophetes sont cõtraincts de changer de langage, selon qu'elle change de gouuernement. C'est pourquoy ilz l'appellẽt la desbauchée & l'adultere, qu'ilz luy reprochent qu'elle à paillardé soubz tout arbre fueillu, qu'ilz appellent ses Princes, Princes de Sodome, & son peuple, peuple de Gomorrhe. Bref, qu'ilz la menacẽt que Dieu transferera son tabernacle ailleurs, & S. Paul, qu'ilz seront seduictz iusques là pour auoir negligé la verité de Dieu, qu'ilz adoreront l'Antechrist en l'Eglise. La raison en est toute claire, c'est q̃ l'Eglise, comme la lune, est vn corps opaque & sombre, qui n'a clarté q̃ de Christ son soleil. A mesure qu'elle regarde vers luy elle est claire, tãt plus elle s'en destourne & tant moins elle a de clarté, & telle fois elle s'en destourne tant, & vne si grand masse de terre se met entre deux, qu'elle semble du tout eclypsee.

Isaie. 1. 10. Ierem. 3. 2 Ezech. 18. 23. Ezech. 23. 2. Thes. 2.

Dela est, que de ceste Eglise vniuerselle mesmes esparse par tout le monde, & recueillie en Eglises particuliers de toutes les nations

d'iceluy nous en voions quelques vnes totalement exterminées par le iuſte iugement de Dieu, comme Philippes Coloſſes & pluſieurs autres en Orient qui auoient eſté dreſſées par les Apoſtres meſmes : d'autres ſe redreſſer ailleurs, par la bonté eternelle de Dieu enuers le genre humain. Aucunes, par la corruption des hommes ſe corrõpre en meurs & en doctrine, comme celles de Grece, d'Ægypte, d'Afrique &c. autres par la preſomption des conducteurs n'auoir preſque plus rien d'entier, comme la Romaine auiourd'huy. Bref quelques vnes paſſees d'hereſie à infidelité, cõme és pays où Mahumet commencea ſa ſecte, qui ſont tous fruictz du premier peché de l'homme, qui ſe deſtourna de Dieu à ſoymeſmes, & fut aueuglé de ſon amour, penſant eſtre, ſans la parolle de Dieu aſſez ſage pour ſe conduire. Voila, en peu de motz, quant aux parties de ceſte Egliſe viſible, maintenant vniuerſelle. Mais ſuffit pour ceſtheure que nous reſoluions que ceſte Egliſe eſt l'aſſemblée ou vniuerſité de tous ceux qui font profeſſion de Chriſt, par tout le monde. Que ſoubz elle ſont compriſes toutes les Egliſes particulieres, auſquelles les promeſſes de Chriſt, faites à ceſte vniuerſelle, appartiennent egalement. Que d'icelles les vnes ſont pures les autres impures, ſelon qu'elles ſe ſont deſtournées de Dieu à elles meſmes, bref, que les plus pures, deuant Dieu ſont

impures,

impurés, veu qu'il ne trouue pas pureté en ſes Anges, mais que par ſa miſericorde, il les ſupporte en Ieſus Chriſt ſon Filz noſtre Seigneur.

QVE DE L'EGLISE CATHOLIQVE VISIBLE AVCVnes parties ſont pures aucunes impures, & qu'elles ſont les maques infallibles des Egliſes pures.

CHAP. II.

L'EGLISE vniuerſelle ou Catholique viſible, eſt l'aſſemblée de tous ceux qui font profeſſion de l'Euãgile de Ieſus Chriſt par tout le mõde, diſtinguée, comme no⁹ auõs dict, en pluſieurs Egliſes particulieres, leſquelles toutes ne font qu'un corps. De ces particulieres, cõme de mẽbres & parties d'un meſme corps, les vnes ſont pures, les autres impures, les vnes plus, les autres moins ſaines, & telle malade à la mort auiourd'huy, qui paraũat auroit eſté la plus ſaine, ſelonq̃ toutes ſont compoſées d'hommes, & partant ſubiectes à participer au defaut d'iceux. Celles qui ſont pures & ſaines nous les appellons Egliſes Orthodoxes, droictes, conſentantes à la vray do-

ctrine, qui eſt le nom que la pluſpart des Anciens leur attribuent. Les autres, nous les appellons Egliſes errantes, Heretiques, ou Schiſmatiques, ſelon qu'elles errent en la foy, ou en la charité, à l'endroict de Chriſt, ou à l'endroict de ſon Egliſe, ou meſmes en l'un & en l'autre, chacune toutesfois en ſon degré. Les vnes & les autes toutesfois, vrayement Egliſes, c'eſt à dire, aſſemblees qui font profeſſion de Chriſt, mais non pures Egliſes, ceſt à dire, ſeruans à Dieu en vn ſeul Chriſt, en pureté & verité, ainſi qu'un menteur eſt vrayement homme encor qu'il ne ſoit pas homme veritable, & qu'un homme ne laiſſe pas d'eſtre homme, encor qu'il ſoit tout desfiguré au dehors & pourry au dedans de lepre, & tellement eſtropié de ſes membres, ou meſmes troublé de ſon ſens, qu'il eſt priué des principales actiõs de l'homme, & de celles meſmes, en apparence qui ſont la difference de l'homme à la beſte, la parole, & la raiſon.

Ie ſcay bien que les Anciens, principalement les Latins, appellent ordinairemẽt la pure Egliſe, Catholique, par excellẽce, pour la diſtinguer des aſſemblees des Heretiques: mais à en parler proprement, nulle Egliſe particuliere pour pure quelle ſoit, ne ſe peut appeller vniuerſelle: & ſi nous leur donnons ce nom, parce qu'elles ſont parties de l'vniuerſelle, pour la meſme raiſon il conuient egalement

aux

aux plus impures meſmes. Et de faict, le mot de Catholique n'a point eſté mis en noſtre Symbole pour diſtinguer vne Egliſe pure d'auec vne impure, mais pour diſtinguer la Iudaique, jadis attachee à Hieruſalem, d'auec l'Egliſe Chreſtienne, que Ieſus Chriſt par ſa venuë auoit eſpanduë par tout le monde, ceſt à dire pour authoriſer la vocation des Gentilz, contre les pretenduës prerogatiues des Iuifs, contre leſquelz S.Paul eſcript, en trois chapitres entiers de l'Epiſtre aux Romains, & pour monſtrer que, ſelon qu'il auoit eſté predit par tous les Prophetes, tous peuples eſtoyent vn, en Ieſus Chriſt, qui eſtoit le principal differẽd, qui trauailloit l'Egliſe primitiue. Et qui y regardera encor de plus prés, on trouuera, que ceſte façon de parler des Anciens appellans l'Egliſe Orthodoxe, Catholique, eſt venuë de la diſpute qu'ilz auoyent contre les Schiſmatiques, comme Nouatiens, Donatiſtes, & autres, leſquelz transferoyent toute l'Egliſe à eux, & l'excluoyent de tout le reſte du monde, comme les Donatiſtes nommément qui l'attachoyent à vn petit coing d'Afrique, ſoubz ombre qu'ilz ſe preſumoyent plus ſaincts que les autres, auſquelz pour les rembarrer, on oppoſe l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, eſpanduë, ſelon l'eſcripture, par tout le monde.

Rom.9.10. 11.chap.

Aug.paſtin. contra Donatiſtas.

S'enſuit maintenant que nous recerchiõs les vrayes marques de ceſte Egliſe q̃ no⁹ appellõs

Orthodoxe & pure, ou si nous aymons mieux Catholique, pour la distinguer des impures & erronées. Nous auons dit, que Dieu daignant estre Pere d'une partie des hommes par sa bonté, a aussi voulu que l'Eglise en fust la mere, & nous scauons qu'il n'appartient pas seulement à vne mere, de mettre des enfans au monde, mais que celle est vraye mere, qui les nourrit & entretient aprés les auoir enfantéz. Or par le Bapteſme nous sommes auouez enfans de Dieu, d'enfans d'ire que nous estiõs, par sa parole, nous sommes allaictés & nourriz en sa foy, icelle nous estant premierement laict & puis aprés viande ferme & solide, par la communion du corps de Christ en la Cene, nous sommes de plus en plus vniz à luy, & par mesme moyen inuestiz de l'heritage celeste. S'ensuit donq, que celle est la pure Eglise, & la vraye mere, qui nous enfante par le Bapteſme, nous regenere & nourrit par la parole, nous vnit à Christ & entre nous par la Cene, c'est à dire, celle en laquelle la parole est purement preschée, & les Sacramens douëment, & selon icelle parole administréz. En l'Eglise de Iuda & Israël la circoncision tenoit le lieu du Bapteſme, & la Pasque, de la Cene, la parole comme la nourriture ordinaire des enfans de Dieu tenant touſiours son lieu: & pourtant nous voions, qu'a l'entrée de la terre de Canaan, Iosué, estant admoneſté par le Seigneur

de

de reparer les defaux commis au deſert, faict circoncir le peuple, & l'obliger par ferment de garder la parole de Dieu, s'il vouloit eſtre ſon peuple, ceſt adire, ſon Egliſe. Semblablemẽt, quand Ioſias aprés tant de confuſions & de meſlinges veut reformer l'Egliſe, en laquelle n'eſtoit demeurée marque viſible, que celle que la circonciſion imprimoit en la chair, nous voions qu'il commence par là, de deterrer la loy, qui auoit eſté comme enſepuelie, & la publier, & faire iurer ſolemnellement au peuple. Et conſequemment, il faict crier la Paſque, en ce motz. Celebréz la Paſque, du Seigneur voſtre Dieu, comme il eſt eſcript au liure de ceſte Alliance. 1. Selon l'inſtitution du Seigneur. Eſdras, aprés le retour de Babylone pour reedifier le Temple, & reſtaurer l'Egliſe, commence par ces fondemens. Il expoſe la loy au peuple & la luy faict iurer en forme d'Alliance, puis pour les nourrir & fortifier en l'eſperance du ſalut à venir, releue le vray vſage de la Paſque, ſelon les choſes, dit il, qui eſtoient eſcriptes au liure de Moyſe. Bref, tous les vrays ſeruiteurs de Dieu qui aprés vne grãde diſſipation auenuë en l'Egliſe l'ont voulu redreſſer, ont touſiours releué ces marques auant toutes choſes, ne plus ne moins que le bon Capitaine, pour rallier ſes hommes aprés vne grand routte & confuſion, plante ſes enſeignes, en quelque lieu eminent, afin qu'ilz ſi

Ioſ. 1. 18. & 19. c.

2. Rois. 23. 2. Chron 34 2. Chron. 35

Nehem. 8. & 9. 3. Eſdr. c. 7. 6.

rendent de toutes parts. Ieſus Chriſt qui eſt le vray Eſpoux ne nous a point donné d'autres marques pour connoiſtre ſon eſpouſe. En ce qu'il l'appelle eſpouſe, il luy enſeigne ſon deuoir, qui eſt d'obeir à ſa parole, de n'eſcouter point celle de l'eſtranger, de ne perdre, ny ſouiller iamais les arres & bagues de ſon mariage, mais voicy qu'il en dit en termes expres. Qui eſt de la verité oit ma voix, & ailleurs, mes brebis oyẽt ma voix, & ie les cõnoy, & elles me ſuiuẽt, & en vn autre endroit, vous autres ne l'oyez point à cauſe que vous n'eſtes point de Dieu. La pure eſpouſe donq & l'Egliſe de verité eſt celle ſeule qui oit la voix de Chriſt. Non vne voix en l'air, ny imaginatiue, mais ceſte voix qui retentit en ſes eſcriptures, & retentira iuſques a la fin, à ſcauoir celle qu'il a prononcee par la bouche de ſes Prophetes & Apoſtres, ſur laquelle S. Paul nous enſeigne q̃ l'Egliſe eſt fondee, eſtant Chriſt la maiſtreſſe pierre du coing. C'eſt pourquoy, enuoyant ſes Apoſtres dreſſer les Egliſes Chreſtiennes, il leur dit, Allez, & endoctrinez toutes gens, les baptiſans au nom du Pere &c. & les enſeignãs de garder tout que ie vous ay cõmandé. Et és Actes, nous liſons que les fideles perſeueroyẽt en la doctrine des Apoſtres, en la communion & fraction du pain, & en oraiſons, qui n'eſt autre choſe qu'une briefue deſcriptiõ de la vraye Egliſe de Chriſt, enſeignee en vraye foy par ſa parole,

Iean. 18. 37.
Iean. 8. 47.
Epheſ. 2. 20.
Matt. 28. 19.
Marc. 16. 15.
Actes. 2. 42.

parole, & vnie en vraye charité par la cõmunion qui eſt en luy. Ce que S. Ambroiſe nous enſeigne diſant, que l'Egliſe Catholique eſt celle, ou Dieu parle auec ſes ſeruiteurs, & S. Auguſtin auſſi, quand il met le miniſtere des Eueſques & Paſteurs, en la parole de Dieu & ſacremens. Adiouſtons encor vne tierce marque, encor qu'elle ne ſoit ſubſtantielle, mais exterieure, à ſcauoir, la legitime vocation des Paſteurs & Miniſtres de l'Egliſe, qui ont l'adminiſtration des precedẽtes. Car puis qu'il eſt queſtiõ de preſcher, ſoit par la parole, ſoit par les ſacremens qui nous ſont cõme vne parole palpable, & que pour preſcher il faut eſtre enuoyé, il eſt tres neceſſaire q̃ l'Egliſe de Dieu, ait vn ordre pour enuoyer les paſteurs. Mais ce poinct ſera vuidé en vn autre endroict.

Ambro. lib. de ſalabr. cap. 7.
Auguſt. cõtra. Creſcõ. Grãm. lib. 2. cap. 11. &c.
Rom. 10. 15.

Nous appellerõs dõq Egliſes Orthrodoxes & pures, toutes celles eſquelles nous uerrons la parole & les ſacremẽs puremẽt & legitimemẽt adminiſtrez, ceſt à dire, cõme dit Cyprian, ſelon l'iſtitution du Seigneur. Et ne douterons point de communiquer à icelles, & q̃ Dieu n'y preſide, encor qu'en quelques poincts de doctrine il y euſt de l'erreur, & en la police exterieure des abuz, & es meurs de la corruptiõ & impureté. Car il nous en faut touſiours reuenir là, quand les poincts fondamentaux de noſtre ſalut y ſont bien enſeignez, que nous ſommes hõmes, & les Egliſes cõpoſees d'hõmes cõme

les oraisons des syllabes & de lettres, des qualités desquelz, tant qu'elle est en ce monde l'Eglise participe tousiours. Quant aux Eglises non Orthodoxes, & impures, elles ne sont pas du tout si aysées à definir. La verité, la sonté, la droicture, ne sont que d'une sorte, & les mensonges, les maladies, les obliquitéz, sans nombre. Aussi y a il plusieurs especes & degréz, d'Eglises impures. Toutesfois nous pouuons dire en vn mot, que toutes celles esquelles la Parole du Seigneur, & ses Sacramẽs sont impurement administréz. I. contre l'honneur de Dieu, & le salut du prochain, sont impures, & parce que tout l'Euangile n'est que foy & charité, & tout Christchef & corps, nous en faisons deux principales especes, appellans Heretiques celles qui errent en la foy & doctrine de Christ, Schismatiques celles qui s'esloignent de la charité, & de la cõmunion de son corps qui est l'Eglise, encores mesmes qu'en la verité de la doctrine elles cõsentissent en tous poincts.

Or comme il y a plusieurs poincts en la doctrine Chrestienne, aussi y a il plusieurs especes d'heresies, les vnes en vn poinct, les autres en vn autre, & les vnes en vn mesme poinct plus grieues que les autres, & derechef, les vnes en vn seulemẽt & les autres en plusieurs. Ne plus ne moins qu'en vn corps, autre est la maladie d'une partie vitale, & autre d'une instrumentale,

instrumẽtale, autre vne simple chaleur de foye autre vn Scirrhe tout formé, bref, autre est l'intemperie d'une partie, & autre, vne distemperature ou Cacochymie de tout le corps humain. Telle Eglise donq, par auoir adulteré auec les faux Dieux, & creu le mauuais conseil des hommes, peut estre tellemẽt malade d'heresie, que depuis la teste iusques aux pieds, on n'y voit point de santé. Toutesfois elles ne laissent point d'estre Eglises de Christ; tant qu'elles sont heretiques, non plus qu'un homme pour malade qu'il soit ne laisse point d'estre homme: ains en ce qu'elles sont heretiques en la doctrine de Christ, cela nous mõstre qu'elles sont encor Eglises, quoy que nous distinguions bien la maladie d'auec le corps, tout ainsi qu'en ce qu'un homme est malade, nous connoissons qu'il est homme, & non encor charongne d'homme. Mais lors ne le sont elles plus quand elles viennent d'heresie à infidelité, quand Christ qui est l'ame de l'Eglise n'est plus reconnu pour Sauueur & Mediateur, quand ceste mediation qui ioinct Christ à l'Eglise, comme le gosier le chef auec le corps, est couppée, comme quand les Chrestiens d'Asie en plusieurs lieux, de Nestoriens se firent Mahumedistes. 1. d'heretiques infideles, (quelque louange que l'Alcoran donne à Iesus Christ) parce qu'alors l'ame est hors du corps & le sifflet couppé, & le libelle

de repude publié entre Christ & elles, puis qu'elles se marient ouuertement à vn autre, & cerchent leur bien & leur salut, hors de luy.

C'est pour reuenir à ce que i'ay parauant dict, que les marques de la vraye Eglise, cõme d'une pure & droicte espouse de Christ, & mere des heritiers du Pere sont celles-cy, qu'elle engendre des enfans à Dieu, qu'elle les luy nourrit, qu'elle les vnit à Christ. Car vne seule de ces marques ne la rend point digne de ce tiltre, mais toutes ensemble. Celle n'est point vraye mere, qui engẽdre des enfans & puis les laisse à l'abandon, & toutesfois elle est vrayement mere. Or telle a esté l'Eglise de Samarie ou d'Israel, en laquelle la Circoncision estoit demeuree, & la Loy aussi, mais en tiltre seulement. Elle estoit adultere, dit le Seigneur, & paillardoit à tous venans. Et il n'y auoit idolatrie quelconque, qui n'y fust là bien venuë, & toutesfois, il dit puis apres qu'elle luy engendroit des enfans. Elle les engendroit di-je à Dieu, qui les tenoit pour siẽs par la Circõsion, (encore q̃ par ses adulteres elle meritast d'estre repudiee,) par ce que le diuorce n'estoit pas faict auec elle, & qu'ilz estoient encor en l'alliance. Mais les ayant enfantez à Dieu, elle les esleuoit à Moloch, les faisoit passer par le feu, les instruisoit en toute l'idolatrie, c'est a dire, les dõnoit au diable, & les faisoit heritiers de l'enfer, entant qu'en elle estoit. Or il est dit

Ezech. 16. 20.
Ezech. 23. 37.

es

es meſmes paſſages q̃ Hieruſalem ſa ſeur Oholiba, en laquelle Dieu auoit auſſi ſon Tabernacle, auoit beaucoup faict pis, tellemẽt qu'elle y eſt miſe au deſſoubz de Sodome. C'eſt donq' ce que dit Ieſus Chriſt aux Phariſiens. Vous tournoyez la mer & la terre afin de faire vn Proſelyte. 1. afin de faire circõcir vn Payen, & l'introduire en l'Egliſe, & quand celà eſt faict, vous le rẽdez filz de la gehenne au double. 2. vous l'enſeignez ſi mal, que ſa circõciſion luy eſt pire que le Prepuce, par ce q̃ la cõnoiſſance qu'il a du vray Dieu luy tourne en condemnation. Que le ſemblable ſoit auenu en l'Egliſe Chreſtienne, il n'en faut aucunement douter. Dés le commencement il y a eu des hereſies es principaux articles de noſtre Foy. 1. des maladies es parties vitales du corps, cõme nommément en la doctrine de la Diuinité, & Eternité de Ieſus Chriſt. Le peche de l'hõme meritoit la mort: Il falloit dõq, que le mediateur fuſt vray Dieu & vray hõme, hõme pour mourir, & Dieu pour vaincre la mort. Et pourtant qui nioit la Diuinité de Chriſt, nioit la principale qualité du Mediateur, par la quelle nous auons ſalut. Or la Diuinité ſe nie quãd on nie l'Eternité, car là ou nous trouuõs cõmencemẽt, nous ne pouuons douter naturellemẽt d'une fin. Ceſte hereſie, & pluſieurs ſemblables, ont eſté eſpãduës par pluſieurs notables Egliſes. Toutesfois, en ce q̃ l'Egliſe ancienne à iugé leur bapteſme ne

Matth. 23. 15.

deuoit point estre reietté, elle à mõstré par cõsequent qu'elle les tenoit pour Eglises, quoy q̃ mortellemẽt malades, d'autant que Christ duquel est le vray bapteſme & l'efficace d'iceluy ne baptize qu'en l'Egliſe, monſtrant par là, qu'il y peut auoir des Egliſes Chreſtiennes, qui enfantent comme meres, & nourriſſent & inſtruiſent leurs enfans pis que maraſtres. Et pourtant ilz adiouſtent, que ce bapteſme qui leur euſt profité en enfance, vient à leur nuire en aage de plus de ſens, quand ilz viennent à gouſter les hereſies, dont ilz n'auoient ſentiment.

L'Egliſe Latine, comme vne Hieruſalem à Samarie, s'oppoſa lors courageuſement à tels erreurs, & en guarit beaucoup, dont elle acquit grande authorité entre toutes. Mais vn pire mal luy eſt auenu depuis. C'eſt qu'ayant par la bonté de Dieu (qui reſerue touſiours ſa verité en quelque lieu) eſté exẽptee de l'hereſie & maladie ſuſdicte, elle s'eſt faict accroire que cela venoit de ſa ſuffiſance, & qu'elle ne pouuoit plus faillir, comme celuy, qui pour auoir eſté ſain, quelque année, s'abandonne à tout deſordre penſant que rien ne luy puiſſe malfaire, dont nous diſons qu'elle eſt tombée en vne intemperie vniuerſelle, & s'eſt chargée de tant d'hereſies, qu'elle n'eſt pas ſeulement malade par tout, mais, comme s'elle eſtoit la maladie meſmes, elle ne ſent aucunement ſon

mal.

mal. Nous disons donq d'elle, ce que le Pro-
prophete Ezechiel disoit de Hierusalem, qui Ezechi. 15.
estoit le siege vnique du Seigneur. Samarie n'a 48.
point offensé selon la moitié de tes pechez.
Sodome ta sœur n'a point faict, elle ne ses fil-
les, comme tu as faict toy & tes filles. Tu as
iustifié tes sœurs en toutes les abominations
que tu as faictes, & pourtant ie feray retourner
ta captiuité, & tu porteras ta vilonie. La paro-
le de Dieu est la seule viande que Dieu a don-
nee pour nourriture ordinaire de ses enfans.
L'eglise Latine pour les nourrir de Siliques, la
leur a cachee & enfouye en terre, ou si de hon-
te elle leur en a baillé quelquesfois, ce a esté
couuerte de poison. Au lieu que ceste Parole
nous adressoit à Dieu pour nostre salut, elle
nous a adressé aux hommes qui ne sont que
perdition, voire au filz de perdition mesmes.
Au lieu qu'elle nous asseuroit au merite infiny
d'un Christ Dieu infiny, la papauté nous a de-
stourné à nos merites, qui ne meritet que l'en-
fer & la mort. Toute la Loy n'estoit donnee
que pour nous faire sentir nostre peché, & cer-
cher le remede en la grace de Christ. L'eglise
Latine au contraire, nous a faict Iudaiser par
dessus les Iuifs, nous promettant le salut de par
nous mesmes, au lieu que pour le nous faire
cercher plus ardemmẽt, il nous y falloit mon-
strer l'enfer. En la maison du Seigneur elle a
receu le Diable, en son pain de vie elle a meslé

la mort, & en ſon calice le poiſon. Bref, ſi par le bapteſme, qu'elle à toutesfois profané en beaucoup de ſortes, elle enroole des enfans à Dieu comme mere, il eſt certain d'autrepart, que par les faux ſeruices elle les nourrit au Diable. Et quãt au ſalut en Ieſus Chriſt qui eſt le goſier, qui ioinct le chef auec le corps, Ieſus Chriſt à l'Egliſe, il y eſt ſi miné par les merites de l'homme, par les merites des Saincts, par les pardons du Pape, & telles autres impietés, que la vie de ceſte Egliſe ne tiẽt plus qu'à vn bien petit filet, lequel fuſt maintenant couppé tout net, tant l'Antechriſt y auoit bien beſongné, ſi Dieu par ſa miſericorde, n'euſt enuoyé ſes ſeruiteurs à temps pour le reprimer. Tant que ce filet y demeure, nous ne luy deſnions point le nom d'Egliſe, non plus qu'à vn homme tant qu'il vit, quelque malade qu'il ſoit, le nom d'homme. Meſmes, nous ſommes contens de l'appeller Eſpouſe, pourueu qu'ils nous permettẽt tout enſemble de l'appeller Adultere. Mais nous diſons que c'eſt vne Egliſe Heretique, par deſſus toutes celles qui ont jamais eſté, vne épouſe qui prouoque Dieu à diuorce, vne mere qui nourrit ſes enfans au Diable, & ſupplions Dieu, qui la daigna prendre en ſon enfance ſouillee en ſon ſang, qu'il la laue en ſa vieilleſſe au ſang de ſon Fils, qu'il ſe ſouuienne comme il promet à Hieruſalem & à Samarie, de l'alliance faicte

Exech. 16.

auec

auec elle des son adoleſcence, & que comme il a deſia faict en vne bõne partie de ſes membres, il luy plaiſe la remettre en ſa premiere pureté & integrité. Voilà pour les Egliſes Heretiques & impures en doctrine, dont nous maintenons la Romaine & Latine eſtre au premier degré.

Quant aux Egliſes Schiſmatiques, ou elles ſont ſimplement Schiſmatiques, ou, quand il ſuruient hereſie apres le Schiſme, comme vne fieure apres la plaie, Heretiques & Schiſmatiques tout enſemble. Des Heretiques, nous en diſons cõme deſſus. Des Schiſmatiques, no⁹ y faiſons deux diſtinctiõs. La cauſe, dit le Canõ, & non la ſeparation faict le Schiſmatique. Et pourtãt nous diſons q̃ ceux qui ont dõné legitime occaſion aux autres de ſe ſeparer de leurs corruptiõs, ſont les Schiſmatiqu's, & nõ ceux qui l'ont priſe. Pourtãt les Apoſtres n'eſtoyent pas Schiſmatiques, encor qu'ils ſe ſeparaſſent des Scribes & Phariſiẽs, & fiſſent leurs aſſemblees a part. Mais biẽ les Sacrificateurs & Scribes, qui les mettoyẽt à mort: quãd ils ſe ſoubmettoyent de verifier la venuë du Chriſt au milieu de l'Egliſe. Et prouuerons en ſon lieu, que le meſme eſt auenu en noſtre temps à l'ẽdroict de ceux qui ont voulu verifier l'Antechriſt en plain Concile. Pour la ſeconde, nous diſons, qu'il faut diſtinguer entre l'Autheur d'vn Schiſme, & ceux qui le ſuyuent. Que les

autheurs, d'autant qu'ils ſe departent de la charité, & par conſequent du corps de Chriſt, ſe peuuẽt comparer à Dathan Coré & Abirõ, ſe retranchans, entãt qu'en eux eſtoit, du Liure de vie. Quãt aux autres, qu'ils ſont le troupeau de Chriſt mal mené par les Paſteurs, & principalemẽt ceux qui ſont nez ſoubs le Schiſme, encor que ne les vns nes les autres ne ſe peuuẽt aucunement excuſer. Et pourtant Dathan & ſes coadiuteurs ſont engloutys, & la cõgregation, qui luy auoit adheré eſt eſpargnee: mais en ce qu'elle voit l'horrible punition de ceux qu'elle a ſuiuiz, elle eſt aduertie de s'en departir de peur d'une ſemblable. Pareillemẽt Hieroboam & ſes ſucceſſeurs qui auoyent faict Schiſme en l'Egliſe par ambition ſont maudictz, & Samarie n'a laiſſé deſtre encor en l'Alliance de Dieu, pour le moins, à cauſe de ſes faux ſeruices, moyenne entre les Iuifs & les Payens. En ſomme l'ambition, & le de faut de charité, dont elle procede, ſont les Schiſmatiques, & pourtant le pauure peuple, qui ne tient point de celà, mais eſt empeſché de la faction des plus puiſſans, comme d'une vague, encor qu'il ſoit en la ſeparation, n'eſt pas propremẽt du Schiſme. Et comme és factions qui ſe font en vn Royaume contre le bien publiq, le bon Prince punit les chefz, & eſpargne le peuple par ſa clemence qui s'y eſt laiſſé aller ou par ignorance, ou par reſpect de leur grandeur,

Nomb. 16.

deur, &c. Ainſi eſt il a preſumer que le Pere de miſericorde faict enuers ſes pauures enfans qui gemiſſent, pour la pluſpart ſoubz l'ambition des Prelatz, & n'ont point de part à leurs deſſeings: Cecy ſoit dit des Egliſes ſimplement Schiſmatiques. 1. qui n'ont point d'hereſie notable conioincte, auec les Schiſmes. Es Egliſes Heritiques il ſe trouue bien quelque choſe de ſemblable. Car bien ſouuẽt les cõducteurs de l'Egliſe ſont Heretiques par leurs ſubtilitez, en certaines choſes que le peuple toutefois qui ne les comprend pas, ne l'eſt pas, ſe contentant de la ſimplicité de la parole, qui eſt touſiours la plus vraye. Mais nous en parlerons plus amplement en vn autre endroict.

Aug. cõtra. Fauſtum. li. 19. cap. 11.

Nous conclurrons donq, que les marques de la pure Egliſe, ſont Foy & charité, la Parole & les ſacremẽs purement & legitimement adminiſtrez. Les marques des Egliſes impures, quand elles y defaillent en partie, ou quand elles y ſont impures, ce qui toutesfois aduient ordinairement enſemble. Bref, comme ainſi ſoit, qu'il n'y a nulle religion, qui n'ait ſa doctrine, & ſes ſignes viſibles, pour ſe diſtinguer des autres. Nous diſons, que les Egliſes Chreſtiennes ont leur doctrine compriſe au vieux & nouueau Teſtament, & leurs ſacremens, qui ſont le Bapteſme, & la Cene. Que celles, qui adminiſtrent l'vn & l'autre puremẽt ſont Egliſes pures, celles qui impuremẽt, impures, & la

Romaine tresimpure, qui a souillé l'un & l'autre si vilainemẽt, qu'il ny reste tantost plus apparence aucune de l'institution de Christ.

QVE LES AVTRES MARQVES QVE NOZ aduersaires alleguent sont communes aux Egliſes pures & impures, & faillent le plus souuent.

CHAP. LII.

CEux qui se sentẽt conuaincuz de n'auoir point les marques essentielles de la pure Egliſe Orthodoxe, par deuers eux, nous veulent faire accroire qu'elle ne se connoiſt point par la pure administration de la Parole & des sacremẽs, mais par marques exterieures, a sçauoir, l'ancienneté, la multitude, la succeſſion des lieux & des personnes, les miracles & les reuelations, ne plus ne moins que les faux monnoyeurs, qui ne veulent point qu'on connoiſſe leur monnoye, à la pureté de l'or, & au fin, mais au poix, au son, au coing & à la couleur, qu'ils peuuent aysément falsifier.

Ancienneté. Ils nous alleguẽt donq, l'ancienneté, suiuãt ce que dit à Iob vn de ses amis interrogue la generation ancienne, & te diſpose d'enqueſter des Peres. Item. Les iours parleront, & la multitude

Iob. 8. 9.
Iob. 32. 7.

titude des ans enſeignera la ſapience. A quoy ie pourroye reſpõdre par Iob meſmes au verſet ſuiuant. Les maiſtres ne ſont pas touſiours ſages, & les anciens n'entendent pas touſiours le jugement. Item, ceſt l'eſprit de Dieu & non les ans, qui doiuent parler en l'homme. Mais puis qu'ils ſont tant d'inſtance là deſſus, il leur faut plus ample reſpõce. Il eſt icy queſtion de la pureté de l'Egliſe. Or l'Egliſe eſt comparee à vne barque, & plus elle eſt ſur la mer, plus elle faict d'eau, à vne maiſon, & de vieilleſſe elle fond & ruine, à vne Cité, & la police ſi corrompt, ſi de fois à autre on ne la ramene à ſon commencemẽt, à vn corps humain, & les ans y apportẽt vn eſgout de tous maux, bref, au plus ſain & tẽperé corps du monde la vieilleſſe eſt vne maladie meſmes. Ie dis dõq q̃ l'ancienneté ſeule nous doit faire preſumer, qu'en l'Egliſe il y a de la maladie & de l'ordure, & que ſur cela ſeul ſans plus lõgue cõfutatiõ, il no' y faudroit apporter le balé & appeller le Medecin, tant s'en faut q̃ par là on doiue argumenter qu'elle eſt pure & Orthodoxe, comme on faict. En apres, ie demãde ce qu'ils reſpõdrõt aux Payẽs, voire à S. Auguſtin meſmes, qui dit q̃ Hieruſalem a cõmẽcé par Abel, & Babylone par Cain, Itẽ, la promeſſe par Iſaac, & la baſtardiſe par Iſmael qui eſtoyẽt les aiſnez. Conſequẽment, ce qu'ils euſſent reſpõdu aux Iuifs du temps de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ſi l'ancienneté eſt

Auguſt. ſur pſeau. 64.

marque de verité en l'Egliſe. Ils diſoyent qu'ils eſtoyent enfans d'Abraham. Or il eſt appellé Pere des croyãs. Ils auoyẽt leur genealogie des la creation du premier homme. Ilz alleguoiẽt les Contractz entre Dieu & eux de bien veille date. Cependãt le Chriſt leur eſtãt enuoyé ſuiuant les promeſſes, ſoubz ombre de ceſte ancienneté, ils l'ont appellé filz de Charpentier, Samaritain, Demoniaque preſcheur de nouueauté, & y a grande apparence que ſi noz maiſtres euſſent eſté de ce temps là, veu qu'ils ſe ſeruent des meſmes argumens, ilz euſſent aydé à le crucifier. Or nous diſons pareillemẽt que l'Antechriſt qui nous eſtoit predit eſt entré en ceſte ruineuſe maiſon, pendant que la pluſpart dormoient en ce profond ſommeil d'antiquité, au lieu qu'il leur eſtoit dit, veillez & priez, & que les plus fins luy ont preſté la main, qu'il y a tout remuerſé, & qu'encor on ne le veut point connoiſtre. Ie demande derechef, ce qu'ils reſpondrõt aux Egliſes Grecques, Armeniẽnes, Æthiopiennes &c. fondees par les Apoſtres, & de pareil aage que la Romaine, voire ſes aiſnees, par ce que l'Egliſe de Chriſt à eu ſon progrez comme nous ſçauons d'Orient en Occident. Si l'ancienneté eſt marque de pureté, elles ſont pures, & ſi elles ſont pures, l'Egliſe Latine en cõparaiſon & à leur iugement eſt treſimpure. Que ſi elles ſont Heretiques & impures, comme l'Egliſe Latine

les

les tient, ſenſuit donq que l'ancienneté n'eſt pas la marque pour prouuer la pureté ou verité en l'Egliſe. Quoy donq ? Reiettons nous l'ancienneté ? Ainçois nous l'embraſſerons de tout noſtre cœur, & trop mieux que noz aduerſaires. Mais en telle ſorte que l'Ancien des temps ſoit interrogué & oüy deuant tous noz Peres, & touſiours ſelon ceſte maxime treſcertaine, que, *Primum quodq; veriſſimum*, que les premieres choſes ſont les plus vrayes, C'eſt à dire, q̃ qnand il ſera queſtion de la pure Egliſe, nous regarderons en la parole de Dieu qu'elle eſtoit l'ancienne, & tacherons de tirer la noſtre des maux, que la vieilleſſe luy a apportez, & de la ramener à la vigueur & integrité de ſa premiere ieuneſſe. Voila comme nous deuons honorer l'antiquité, pour nous reformer ſelon icelle, & non pour nous laiſſer pourrir & perir ſoubz ombre d'icelle. C'eſt la regle que noſtre maiſtre nous donne. Il eſtoit queſtion du diuorce, que Moyſe auoit accordé au peuple pour la dureté de ſon cœur. Il y auoit vne preſcription bien longue, ſi preſcription contre l'inſtitution de Dieu pouuoit auoir lieu. Cependant, il reſpond en vn mot. (Du commencement il n'eſtoit pas ainſi). l'Ordonnance de Dieu n'eſtoit pas telle. Tertullian dit, (Rien ne preſcript contre la verité, ny le temps, ny l'authorité des perſonnes, ny les priuileges des regiõs. Car il ny a ſorte cou-

Dan. 8.

Marc. 10. 4. Tertull. de virginibus velandis.

ſtume, qui par là ne s'authoriſaſt contre la verité. Or Chriſt s'appelle verité, & non couſtume. Et ſi Chriſt eſt de touſiours, & plus ancien que tous, auſſi eſt donq la verité plus ancienne que toutes couſtumes. Les hereſies ſont conuaincuës par la verité, & nõ par la nouueauté. Tout ce qui eſt contre ceſte verité, eſt Hereſie, encor que ce ſoit vieille couſtume.] Cyprian. [Il ne nous faut point regarder, ce que quelqu'vn a faict deuant nous, mais bien ce qu'à faict Chriſt, qui eſt deuant tous. Car il ne nous faut pas ſuyure la couſtume des hõmes, mais la verité de Dieu.] Item [Couſtume ſans verité, eſt vieilleſſe d'erreur, & le Seigneur a dit, Ie ſuis verité, & non, Ie ſuis Couſtume.] Ignace. [Toute mõ ancienneté c'eſt Ieſus Chriſt, lequel n'ouïr point, eſt manifeſte perdition.] Voylà comme les plus Anciens nous r'enuoyent touſiours apprendre la verité de ce plus Ancien là, car la regle de droict à touſiours lieu. Que les choſes qui ne valoyent rien du commencement ne s'amendẽt point par traict de temps, & ſi on ne preſcript point contre les Rois, & contre l'Egliſe en ſes poſſeſſions, beaucoup moins contre Dieu, & contre verité qui eſt l'vnique threſor de l'Egliſe.

Cypr. liu. 2. epiſt. 3. De meſme à Pompeian. 9. epiſt. Et en l'epiſt. à Quirin. & aux Senten. des Eueſq. & en S. Auguſt. du bapteſ. liu. 5. chap. 23. Ignat. a Philadel. Can. Conſuetu. di. 11.

L. Quæ ab initio. D. de regulis iuris.

Multitude.

Venons à la multitude. Il eſt dit expreſſément, Tu n'enſuyuras point la multitude pour malfaire. Item, c'eſt la porte large qui mene à perdition, au contraire, ne crain point, petit troup-

Exod. 23. Matth. 7. 13. Luc. 12. 32.

trouppeau, car il a pleu à Dieu de te donner le Royaume. En aprés, nous voyõs tout le mõde reduit à vn ſeul Noé, & depuis à Abraham. Puis Dieu choiſit vn peuple d'Iſrael, le plus petit, cõme il eſt diſt, de tous les peuples, & finalement de tous les peuples la moindre partie; à ſçauoir la Chreſtienté, que pour celà il appelle petit trouppeau. Iuſques là que S. Auguſtin, dit, que l'Egliſe à eſté autresfois en vn Abel, & en vn Enoch. Le nombre donq ſeroit pluſtoſt vne preſomption du faux que du vray, de l'impureté que de la pureté, veu auſſi que l'homme en toutes choſes court au mal de nature, & ne tend iamais au biẽ, s'il ny eſt tiré cõme par force. Si nous le prenons au nombre les Payens no⁹ oppoſerõt en toutes natiõs preſques, pluſieurs cõtre vn, & puis toutes natiõs cõtre vne ſeule, & en celle là meſmes, toutes les familles vn tẽps fut, cõtre vne ou deux, cõme nommément au temps de Noé, ceux qui ſont là appellez enfans de Dieu, ſe mocquẽt de luy & de ſa religiõ. Pareillemẽt en ce peuple eſleu de dieu, les Samaritains l'emporterõt cõtre Iuda, car ce ſont dix lignees cõtre deux, & en Iuda & Iſrael les Idolatres le gagnerõt cõtre les gens de biẽ, car Elie ſe plaint d'eſtre demeuré ſeul, & cõtre le bon prophete Michée, il s'en leue 400. faux, & les Prophetes cryent que tout le peuple y eſt deceu, juſques aux Rois, aux Sacrificateurs & aux Prophetes. En l'Egliſe Chreſtiẽne le nõbre

Deut. 4. 28. & 7. 17. & 9. 1. & 11. 23.

Auguſt. ſur le Pſe. 128.

Gen 6.

1. Rois 19. 10.

1. Rois 22. 8

Ierem. 4. 9.

Iere. 18. 18.

Iſaie 53.

y aura tout auſſi peu de lieu. De ſon commencement, il eſt dit, Qui a creu noſtre parole, & à qui le bras du Seigneur a il eſté reuelé, & nous liſons qu'elle eſtoit reduite à peu de perſonnes, & les Scholaſtiques meſmes, tiennent qu'apres la mort du Seigneur vn inſtant fut, qu'elle conſiſtoit en la ſeule vierge Marie. De ſa plus grand fleur, nous liſons qu'apres la mort de Cõſtantin, ſon fils du meſme nom fauoriſant les Arriens, il y auoit ſi peu d'Orthoxes entre les Chreſtiens que l'Empereur leur reprochoit, q̃ quatre ou cinq perſonnes auec leur Athanaſe vouloiẽt troubler la paix de tout le monde, à quoy Liberius Eueſque de Rome reſpondoit, que ſa ſolitude ne diminuoit en rien la parole de Foy. De ſa declinaiſon, nous ſommes auertiz que quand le filz de l'homme viendra, auant lequel il faut que le filz de perdition ſeduiſe le monde, il ne trouuera point de foy ny de charité en terre, que ce ſeront les jours de Noé & de Loth. &c. L'eclypſe donq de ceſte Lune ſera comme vniuerſelle, toute la terre s'interpoſant entre l'Egliſe & ſon Soleil, & pourtant ſi nous n'auons en ces tenebres autre adreſſe q̃ la mutitude, nous n'aurons point de part à ce petit nombre. Dauantage, les Chreſtiens qui reiettent le Pape en Aſie, & en Afrique ſont en trop plus grand nombre que les autres. Si le Pape les tient pour pures Egliſes, la Romaine eſt donq Heretique, car ilz la

Theodoret. liu. 2. chap. 16.

Matth. 24.

mes

condamnent & excommunient pour diuers poinctz de doctrine. Sinon, le nombre donq, qui eſt argument commun aux impures meſmes, ne peut eſtre allegué pour marque de pureté. Nous ne laiſſons pas toutesfois de louer Dieu, de la benediction qu'il donne à ſa parole, la faiſant fructifier à centaines & à milliers, ains nous le prions, comme il a deja retiré partie de la Chreſtienté de deſſoubz l'Antechriſt, qu'il luy plaiſe continuer de plus en plus. Mais nous diſons, ſi en quelques lieux il ſemble que Dieu en retire peu, comme le Paſteur qui ſauue de la gueule du Lyon vne oreille de ſa brebis, dit le Prophete Amos, ou ſelon Ieremie, prenant vn d'une ville, & deux d'une lignee pour les faire rentrer en la reſtauration de ſon Egliſe, que pour celà, il ne nous en faut point appeller la verité à partie, d'autant que ceſte meſme verité, le nous à predict, & que le grãd nombre n'eſt marque de pureté & verité, ny le petit de menſonge. Amos. 3. 12. Ierem. 3. 6.

S'enſuit la ſucceſſion du lieu & des perſonnes, qu'ilz alleguent contre la ſucceſſion de vraye doctrine, que nous requerons en l'Egliſe. Quand au lieu il ny a point de doute q̃ c'eſt Iudaizer, d'enclorre *Orbem in Vrbe*. 1. Le mõde en vne ſeule ville. Car l'Egliſe n'eſt plus attachee à Hieruſalem ains nous voyons tous les iours que Dieu appelle ſon peuple celuy qui ne paroiſſoit point eſtre ſon peuple, comme au La Succeſſion du lieu.

contraire il a permis par ſa iuſte volonté, que pluſieurs Egliſes Chreſtiennes ayent eſté conuerties en Moſquees de Turcz, comme celle d'Epheſe dreſſee par S. Paul & S. Iean, & celle de Bône en Barbarie ou preſchoit S. Auguſtin &c. Et puis il eſt dit par la expres, que l'Egliſe de Dieu par vn long temps pour la perſecutiõ de l'Antechriſt ſe retirera aux Deſertz, comme la gloſe cõmune meſmes l'explique. Dauantage, l'Egliſe eſt vne Cité. 1. vne vnion de Citoyens ſoubz le iuſte gouuernemẽt de Chriſt. Or entre vne Cité & vne Ville il y a ceſte differẽce, q̃ l'vne cõſiſte és murailles, & l'autre en l'vniõ du peuple ſoubz meſmes Loix. Et pourtãt la Cité de Rome eſtoit à Vejes auec Camille bãny, encor q̃ la ville de Rome fuſt és mains de l'ennemy. Et Themiſtocles diſoit qu'Athenes eſtoit ſur les Nauires, ce que les Romains apprirent trop bien aux pauures Carthaginois, quand il leur firent trãſporter leur Cité hors de leur ville: bref, les Papes meſmes ont maintenu, quatre vingts ans durant, que l'Egliſe Romaine auoit ſon ſiege en Auignõ, encor qu'ils euſſent quitté Rome. En apres, ceſt Argument eſt cõmun aux Egliſes, Grecques, Syriaq. Armeniennes, Æthiopiennes, &c. Leſquelles le Pape cõdamne en pluſieurs poincts de doctrine. En fin, ſi iamais Egliſe, peut alleguer la ſucceſſion de lieu, c'eſtoit Hieruſalem, car il eſtoit dit, [Le Seigneur habitera à iamais en

Apoc. 12. 6. &c. Gloſſa communis in eũ verſicu.

Plutarch. in Themiſt. Dion li. 41. Appian. in libic. Florus. ca. 49.

ce Temple.] Item. [I'ay eſleu & ſanctifié ceſte maiſon, afin que mon nom y fuſt eternellement,] & pourtant à tous les Prophetes qui les reprenoyẽt, les Sacrificateurs n'auoyent autre reſponce, ſinon, le Temple, le Temple, le Temple du Seigneur. Mais voicy, que le Seigneur meſmes leur reſpond. [Allez voir Siloh, dit il. Ie l'auoye du commencement eſleuë pour ma maiſon. Or voyez ce que ie luy ay faict pour la malice de mon peuple. I'en feray autant au lieu que je vous auoy donné à vous & à voz Peres. Mais, ſi vous voulez que j'y demeure, faites voz voyes droictes & voz actes bons &c.] Or s'il a laiſſé ſon Temple meſmes, à cauſe de l'iniquité des Sacrificateurs, lors qu'il n'en auoit qu'un dreſſé au monde, nous deuons nous attacher au Temple de Rome, ou en aucun autre lieu, maintenant que tous les Climatz du monde ſont egalement ſon Temple?

2. Chro. 33. Pſalm. 33. 2. Chro. 7.

Ierem. 7. & 26.

Quant à la ſucceſſion des perſonnes, elle n'eſt pas moins friuole. En tous eſtatz, & republiques, il y a vne perpetuelle ſuite de magiſtratz, ou par ſucceſſion, ou par election. Cependãt, s'il eſt queſtion de reformer l'eſtat ſelon les loix, nul n'eſt ſi mal aduiſé que d'vſer de ces argumens. Ie ſuis magiſtrat cõme mon predeceſſeur, ou de pere en fils. Ergo, la repub. n'a que faire de reformation. Nul n'a jamais douté, que Neron ne fuſt vn Tyran, encor qu'il

La ſucceſſiõ des perſonnes.

fuſt deſcendu d'Auguſte, ny debatu que Commode fuſt bõ prince, encor que Marc-Aurele fuſt ſon pere. Pareillement chacun accordera que Manaſſé à pollué l'Egliſe & violé toute iuſtice encor qu'il fuſt fils du bon Ezechias, & Iozias a redreſſé l'Egliſe, & les Loix, qui eſtoit fils du meſme Manaſſé. Et les meſmes Iuriſconſultes qui font deux eſpeces de Tyrans, les vns, ſans tiltre, & les autres, d'exercice, 1. les vns iniuſtes vſurpateurs, les autres iniuſtes gouuerneurs, nous font auſſi deux eſpeces de Papes Tyranniſans l'Egliſe, les vns qu'ils appellẽt Intruſos, qui ſy ſont fourrez illegitimement, les autres, abutentes, abuſans de leur authorité, monſtrant par là, que ce qui auient en la ſucceſſion des magiſtratz en la Republ. peut auenir en la ſucceſſion de Prelatz en l'Egliſe. En apres, ſi aucune peut jamais alleguer la ſucceſſion de ſes Paſteurs, c'eſtoit la Iudaique. Car elle eſtoit en la maiſon d'Aaron de pere en fils, & hors eux, nul ne pouuoit ſacrifier. Dauantage, il leur eſtoit promis, qu'ils cõtinueroyent ainſi à jamais. Et de faict, quand les Prophetes les exhortoyent à la reformation, ils n'auoyent autre choſe à la bouche. La Loy ne perira point du ſacrificateur, ny le conſeil du ſage, ny la parole du Prophete. Mais l'eſprit de Dieu leur reſpod. Ne dites point nous ſommes les ſages, & la loy du Seigneur eſt auec nous. C'eſt en vain, que la plume eſt taillee

Zachar. au Traict. du regi. du princ. Bald. de Schiſm.

Iere. 8. 8.

lee & qu'il y à ſcribe. Les ſages ſont confus. Et puis qu'ils ont reietté la parole du Seigneur, que leur ſera plus leur ſageſſe? Quand auſſi ils ſe vantent à Ieſus Chriſt, qu'ils ſont ſemence d'Abraham. Ie le ſçay bien, dit-il, mais voſtre Pere eſt le diable. Et de faict ceſte ſageſſe ſucceſſiue & hereditaire crucifia le Chriſt, & rejetta ſon ſalut, comme auſſi icelle meſme, mais pretenduë ſeulement, adore l'Antechriſt, & heberge ſa perdition. En aprés je demande que ces allegueurs de ſucceſſion euſſent reſpõdu aux Samoſateniens, Neſtoriens, Arriẽs &c. qui auoyẽt leur origine des premiers Eueſques continué iuſques a eux, & nommément à Neſtorius, & Samoſatenus qui eſtoyent tous deux legitimemẽt appellez à Egliſes Patriarchales, l'vn de Conſtantinople, l'autre d'Antioche. Itẽ ce qu'ils reſpondroyent, à la ſucceſſiõ alleguée par toutes les Egliſes Grecques & Orientales? Bref, aux Egliſes reformees d'Angleterre, Dãnemarck, Suede, partie d'Allemagne &c. pardeuers leſquels ceſte ſucceſſion eſt auiourd'huy, d'Eueſque a Eueſque, & de Paſteur a Paſteur. S'ils alleguẽt la Primauté du Pape, on la leur nie, & ceſt vne autre diſpute. Si la ſucceſſiõ ſimple, ils ont perdu leur cauſe. Si la doctrine, nous gagnons donq ce poinct, que la ſimple ſucceſſion des perſonnes ſans la ſucceſſion de doctrine, ne faict rien. Iean. 8. 44.

Ils alleguẽt, que les Anciẽs docteurs ont vſé

de ceſt argument : nous ne le nions pas. Mais s'ils y prennent garde, ou ce a eſté contre les Heretiques, qui nioyent les ſainctes Eſcriptures, ou ce a eſté adiouſtant touſiours la ſucceſſion de la doctrine. S. Auguſtin s'en ſert contre les Manichęens : mais ils rejettoyẽt la pluſpart des eſcriptures, & le liure des Actes des Apoſtres exprés, afin de nier la deſcente du S. Eſprit, & eſtablir Manicheus en ſa place. Il leur allegue auſſi les miracles, l'antiquité, &c. Mais il adiouſte incontinent aprés. [De voſtre part vous n'alleguez rien de ſemblable, ains ſeulement retentit entre vous vne promeſſe de verité. Toutesfois ſi vous la prouuez euidemment, j'entens qu'elle ſoit preferee à la ſucceſſiõ, à l'antiquité, aux Miracles & à toutes choſes.] C'eſt comme nous diſputons contre ceux qui nient les Eſcriptures, par raiſons probables, & par authoritez de liures profanes, encor que nous ne les tenions pas pour reigles de verité. Contre les Donatiſtes, Arriens, Pelagiens, & autres, qui acceptoyent les Eſcriptures, il diſpute par les Eſcriptures. En quelque lieu, il allegue aprés autres choſes, la ſucceſſion de 39. Eueſques de Rome, mais ceſt auec ceſte queuë. [En toute ceſte bande là il ny a point eu de Donatiſte.] 1. il n'y a point eu de doctrine telle que la voſtre. Irenee, dit, que ceux qui ſemblent vrais Preſtres ne le ſont pas toutesfois : mais ceux qui gardent la doctrine

Auguſt. cõtra epi. fundam. cap. 4. Item, cõtra Petil. c. 16.

Auguſt. epi. 156.

Iren. lib. 4. c. 44.

des

des Apoſtres. Tertullian preſſe les Heretiques de ſon temps, qui pour la pluſpart nioyent les Eſcriptures, de monſtrer leur predeceſſeurs Apoſtres, ou diſciples des Apoſtres: mais il requiert incontinent aprés, [*conſanguinitatem doctrinæ,*] vne conſanguinité de doctrine, & la prefere à toute ſucceſſion, ceſt à dire, qu'ils ne ſoyent pas ſeulement fils des Apoſtres, mais auſſi leurs doctrines filles de la doctrine Apoſtolique. Chryſoſt. dit, [que la chaire ne faict point le Preſtre, mais le Preſtre, la chaire:] Bref, il ne s'en trouuera aucun qui en ait parlé en autre ſens. Et de faict puis que nul ne peut trãsferer à ſon ſucceſſeur, que le droict qu'il a, & que S. Paul nous defend d'ouïr les Apoſtres, & les Anges meſmes, preſchans autre Euangile que le ſien, s'enſuit-il pas, que les ſucceſſeurs des Apoſtres ſont à rejetter, s'ils preſchent autrement? S'enſuit donq, que ſucceſſion ny de lieu, ny de perſonnes n'eſt riẽ, mais ſeulement ſucceſſiion de doctrine, que nous auons dit parauant eſtre la vraye & infallible marque de la pure Egliſe. Tertull. de preſcript. aduerſ. hæretic.

Quant aux miracles, ſi on parle de ceux qui ont eſté faicts, ou en la publication de la Loy par Moyſe, ou en la confirmation de l'Euangile, par Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres, il eſt certain, qu'ils ſont autant en gros, pour les Samaritains, que pour les Iuifs, pour les Heretiques, que pour les Orthodoxes, pour les Egli- Miracles.

ſes impures que pour les pures, d'autant qu'il eſt queſtion ſeulement, aux vns de monſtrer le vray Dieu donnant la Loy, aux autres le vray Chriſt promis en la Loy, que les vns & les autres font profeſſion d'adorer & receuoir. Et pourtant c'eſt vn argumẽt cõmun à tous deux. Quant aux autres qu'ils alleguent, meſmes en l'eſtat ou nous diſons que l'Antechriſt domine, ie dis, que s'ils ſont faux en effect, qu'ils rẽdent teſmoignage à menſonge: mais s'il y en a eu de vrays, que pourtant ils ne ſont pas ſeurs teſmoings de verité. Les Payens ont eu leurs miracles Diaboliques es temples de leurs faux Dieux, & aucuns vrays en effect, comme il appert par toutes leurs Hiſtoires. Simon Magus, qui ſe ſouloit faire recõnoiſtre pour Chriſt, en a faict. Apollonius Tyaneus & Apulcius de Madaure pareillement. Ce pouuoyent eſtre pour la pluſpart illuſiõs, deſquelles le Diable ſe ſeruoit pour abuſer les fols; n'ayant rien, cõme dit S. Auguſtin, plus cõuenable pour cela, que les ſens exterieurs. Mais Dieu en a faict de treſgrands entre les Samaritains au plus fort de l'Idolatrie, comme quand il fit manger les Aſſyriens aux lyons pour vẽger ſon meſpris enuers ſes ennemis, & non pour authoriſer les fautes & abus de ſon peuple. Il en à faict entre les hereſies prochaines de la venuë de Chriſt, pour monſtrer la force de ſon nom à toutes gens. Il ne ſe deura meſmes trouuer eſtrange, quand il

Tite Liue en pluſieurs lieux.

Auguſt. lib. de vtilit. creden. c. 16

2. Rois 18. 34.

en

en fera és terres nouuellemẽt trouuees pour cõuaincre les Diables, qui y regnoyent. Tout cela donq eſt auſſi peu pour marque de pure Egliſe, comme les Egliſes Samaritaines, & les Heretiques, de ces premiers temps eſtoyent Egliſes pures. C'eſt ce que reſpond S. Auguſtin aux Donatiſtes, qui vouloyent prouuer leur doctrine par les miracles. [Vous alleguez, dit-il, les miracles, eſquels l'homme n'eſt pas exaucé pour le regard du lieu, mais pour le regard de ſon deſir. Nous ne voulõs point prouuer noſtre Egliſe, ne par ſucceſſion d'Eueſques, ne par authorité de Conciles, ne par nombre de miracles, ne par viſions, ne par ſonges. Toutes telles choſes ſont aprouuees, entant qu'elles ſe font en l'Egliſe Catholique, mais elles ne prouuent pas qu'elle ſoit Catholique, car cela depend des Eſcritures.] Noſtre Seigneur ne nous cele pas, qu'il en enuoyra au feu eternel, qui auront faict miracles en ſon nom. Ce n'eſt donq pas, comme dient nos aduerſaires, vn don ſanctifiant ceux qui les font. Il nous dit auſſi que les faux Chriſts viendront auec miracles pour ſeduire les eſleuz, s'il eſtoit poſſible, & S. Paul, Que l'Antechriſt viendra ſelon l'efficace de Satan, en toute puiſſance, & ſignes, & miracles de menſonge. C'eſt doncq auſſi peu, vn don de l'eſprit ſanctifiant & purifiant l'Egliſe. Il y a plus, car aucuns de ces miracles ne ſeront pas faux en effect, mais on leur

Auguſt. lib. de vnit. Eccleſiæ. c. 46.

Matth. 7.

Matth. 24.

2. Theſſ. 2.

Hiero. ſur le ſept. de S. Matth.

Chryſo. ſur l'Epiſt. 2. Theſſ.

fin seulement. 1. parce qu'ils tendront à fausseté, à confermer le siege de l'Antechrist, comme nous enseigne S. Augustin sur ce passage, & S. Iean Chrysostome, quand il dit, [que ce sont miracles, non d'illusion seulement, mais vrays & effectuels, tendans à induire a mensonge.] Or si les miracles approuuent la pureté de l'Eglise & la verité de la doctrine, l'Antechrist a gagné sa cause. Sinon, tant s'en faut, que les miracles faicts soubs le siege Papal, doiuent estre alleguez pour confirmation de pureté, qu'au contraire, veu qu'autres miracles ne nous sont promis auant l'auenement de Christ, que les siens, ils nous doiuẽt faire entrer en souspeçon, que le siege Romain est ce prodigieux siege de l'Antechrist, qui nous estoit predict. Suiuons donq, au milieu de ces difficultez, l'instruction que Iesus Christ donne a tous Chrestiens en la personne de ses disciples. Il auoit faict des miracles auant sa naissance. Or nul ne preside à sa naissance propre, & partant il n'y pouuoit auoir d'abuz. Il en auoit faict infiniz pendant sa vie, desquels ils auoyent esté spectateurs. Il auoit esté attaché à la Croix, mort & ensepuely, & depuis ils l'auoyent veu boire & manger auec eux. Or de tous ces fameux Magiciens, les enchantemens meurent auec eux, car jamais vn seul ne resuscita. C'estoit assez pour leur dire au partir. Vous auez veu les miracles singuliers, que jay faicts. Vous

Augustin. liu. 20. c. 19. de la Cité de

Augustin. sur le Psau. 9.

Luc chapitre dernier.

ne

ne deuez donq plus douter, que ie ne soy' ce Christ, qui vous estoit promis. Au contraire, il les renuoye aux Prophetes, à Moyse, aux Pseaumes, brief, aux escriptures saincte, afin qu'ils y remarquent, que ce qu'ils auoyẽt veu, y estoit predit par l'esprit de Dieu, & que, comme il auoit esté predit aussi estoit il accomply.

Touchãt les reuelations, & visions, qui sont especes de miracles, nous auons texte expres qui decide ce faict. [s'il se leue, dit le Seigneur, au milieu de toy vn Prophete ou songeur de songe, & que le signe ou miracle qu'il t'a dict auienne, & que là dessus, il te vueille destourner aux Dieux estranges &c. tu ne l'escouteras point, &c.] Il y a donq des Prophetes & visions, vrayes en effect, & fausses en leur fin, & leur examen, comme il se voit en ce passage, c'est la doctrine. Pareillement, quand S. Iean pour nous garder des faux prophetes, nous exhorte à esprouer les esprits, il adiouste incõtinent. [Connoissez per cecy l'esprit de Dieu. Tout esprit qui confesse que Iesus Christ est venu en chair, est de Dieu &c.] ceste à dire, esprouuez les esprits par la doctrine qu'ils annoncent. Pourtant Saül & Caiphe ont prophetizé, mais, dit S. Augustin, comme l'asnesse de Balaam a parlé vne fois, & nonobstãt, ils peuuẽt auoir dit verité, car le Diable mesme pour coulourer son mensonge la dit quelquefois.

Reuelation. Deuter. 13. 1. Ioan. 4. August. li. 2. ad Simplic. quæ. 1.

Concluons donq, que toutes les marques

ſuſdictes ne ſont point les marques infallibles de l'Egliſe Orthodoxe, premierement par ce qu'elles ne ſont point ſubſtantielles, mais exterieures. Secondement, par ce qu'elles ſont communes autant à la verité qu'au menſonge. Or pour eſtre marques, il faut qu'elles mettẽt difference. Tiercement, qu'elles ont beſoing elles meſmes d'eſtre eſprouuees & approuuees par vne autre marque, à ſçauoir la Doctrine: bref, puis qu'il eſt dit, que l'Antechrit viendra en la fin des temps, qu'il ſeduira la plus grand' partie du peuple, qu'il ſerra au Temple de Dieu, ceſt à dire, en l'Egliſe meſmes, & en vne des plus remarquables parties, & qu'il fera ſignes & miracles eſtrãges. Concluons au contraire, que l'ancienneté, la multitude, la ſucceſſion, les miracles ſont pluſtoſt auiourd'huy marques du ſiege de l'Antechriſt, & de la paillarde, que non pas de Chriſt & de ſa chaſte Eſpouſe, de laquelle Chriſt, ne nous a donné qu'vne marque. [Qui eſt de la verité, oit ma voix. Qui eſt mon diſciple demeure en ma parole.]

QVE L'ESCRITVRE SAINCTE EST LA TOVCHE INFALLIble pour eſprouuer la pureté de la doctrine, qui eſt la marque des pures Egliſes.

CHAP.

CHAP. IIII.

NOs aduersaires nous obiectent là dessus, que la doctrine est vn argumẽt commun, & que chacũ dit qu'il à la pure de son costé, & pourtant qu'elle ne se peut alleguer pour marque des pures Eglises. Ie respon, que c'est bien vne vanterie cõmune de tous les Heretiques, mais nõ toutesfois vne marque commune, ains peculiere & propre à la pure Eglise. Car Orthodoxes & Heretiques peuuẽt auoir l'ancienneté, la multitude, la succession, les miracles, cõme nous auons prouué cy dessus, mais il ny à que l'Orthodoxe, qui puisse auoir la verité, & la vraye doctrine, qui consiste en Foy & Charité, d'autant qu'elle est vne, & si les autres s'en vantent, ils n'en ont que le son, lequel est incontinent dementy, quand il est mis à la Touche. Ainsi voyons nous ordinairement que ceux qui plaident ensemble, pretendent chacun auoir droict de son costé. Cependant, qui diroit, puis qu'ils dient tous deux l'auoir, qu'il n'est point question de disputer du droict, mais seulement, que qui est en possession y demeure, se monstreroit ridicule, & authoriseroit souuent l'injuste possesseur contre le droict proprietaire. Car par dessus les opinions des parties, il y à des Aduocats qui debattent le droict, & vne Loy qui en iuge.

Or pour vuider le procés dont eſt queſtion, nous auons, graces à Dieu, vn bon iuge.

Il eſt queſtion entre nous, du pur ſeruice de Dieu. Or n'eſt ce point à l'hõme à iuger, comment Dieu doit eſtre ſeruy, beaucoup moins qu'a vn pauure payſan de faire liures, de bien ſeruir les Princes, car de l'homme à l'homme, il y a touſiours proportion, mais de l'homme à Dieu il ny en peut auoir, ceſt donq Dieu ſeul, qui doit eſtre ouy en ce faict icy, & non les hõmes, leſquels ordonnans des ſeruices à Dieu à leur poſte, ne ſeruent qu'a leurs propres fantaſies. C'eſt pourquoy Dieu meſmes à voulu eſtre l'Vnique legiſlateur de ſon peuple, luy donnant vne loy, qui contient ce qu'il requiert des hommes tant en general qu'en particulier. Et pour retranchen toutes inuentions humaines, luy defend par exprés d'y adiouſter ou diminuer par ce, dit il, qu'il veut eſtre ſerui ſelon ſon plaiſir, & non ſelon ce qui ſemble bon aux yeux des hommes, ce qu'il nous a compris en vn mot. [Ie veux obeiſſance & non ſacrifice.] Les ſacrificateurs eſtoyent hommes, & bien ſouuẽt ne ſe pouuoyent cõtenter de celà, mais l'exemple des fils d'Aaron doit eſtre en horreur à vn chacun, quand pour auoir offert au Seigneur vn feu eſtrange, & non commandé, ils ſont conſumez du feu enuoye du Ciel. Cependant, comme les hommes aiment leurs inuentions ils ont chargé le peuple de tradi-

Iere. 33. 22.
Iaques 4. 12
Deut. 12. 8. & 32.
Iere. 7. 31.
Sam. 15. 22.
Prouer. 30.

tion

tions, de ceremonies, de gloſes, & au lieu que la loy luy eſtoit donnee pour le conuaincre, afin qu'il cerchaſt miſericorde en Chriſt, ils luy ont inuenté d'autres expediens pour ſon ſalut. Mais Dieu par ſes Prophetes, qu'il a enuoyez de fois à autre entre la publication de Loy & de l'Euangile, les ramaine touſiours à la Loy. [A la Loy, & au Teſmoignage, dit Iſaie, cachette ma Loy entre mes diſciples.] Que s'ils ne parlent ſelon ceſte parole, la lumiere du matin ne leur ſera point donnee. Pour ne l'auoir obſeruee la ſacrificature leur eſt cõuertie en malediction, & Dieu eſt preſt de faire diuorce auec ſon peuple. Et pour coupper broche à toutes leurs reſueries, Malachie recommande à l'Egliſe l'obſeruation de la Loy & des ordonnances baillees à Moyſe, iuſques à la venuë d'Elie, c'eſt à dire, de Iean precurſeur de Ieſus Chriſt. Voila donq, iuſques à l'Euangile de grace, vne Loy en l'Egliſe, dont les Prophetes ont eſté expoſiteurs, par laquelle on diſtinguoit le faux d'auec le vray ſeruice, ſans auoir recours à la lõgue poſſeſſion, qui euſt peu authoriſer Iſmaël meſmes contre Iſraël. Bref, celuy de qui ſeul il eſt dit [Eſcoutez le,] pour nous enſeigner par ſon exemple, à tant deferé au iugement de ceſte Loy, qu'il veut que le peuple, juge par elle s'il eſt le Chriſt ou non. [Enquerez vous diligemment des Eſcritures, dit-il, car vous

Ierem. 7. 22.

Iſaie. 8. 20.

Malach. 3. & 4. Oſee 2.

Matth. 17.

eſtimez auoir par icelles vie eternelle, & ce ſont elles qui portent teſmoignage de moy.] Le iuge du monde defere tant à la Loy, que par ceſte loy meſme, il veut que le monde iuge, s'il eſt faux ou vray Meſſie, abuſeur de peuple ou Sauueur du monde. Et pourquoy? Par ce que ce n'eſt point auſſi la parole de Moyſe, ny d'Iſaye, ny d'hommes quelconques, mais celle de celuy meſme, qui la enuoyé.

Ioan 5.39. Luc. 16.16. Luc. 24.

Heb. 1.2.

Or par la venuë de Chriſt, les eſcritures Saincte n'ont rien perdu, ains beaucoup acquis d'authorité. [Dieu, qui auoit parlé à noz Peres, dit l'Apoſtre, par pluſieurs fois & en pluſieurs manieres, à parlé es derniers temps à nous par ſon Fils.] Ce Fils c'eſt Dieu meſmes, ceſt la Parole eſſentielle, ceſt celuy par la venuë duquel l'Egliſe attendoit la reuelation de toutes choſes. La Parole donq qui eſt procedee de luy doit auoir vne infinie & abſoluë authorité, & y doit on moins adiouſter que iamais. Il eſt la ſageſſe infinie d'vn Pere infiny. Il nous a donq peu dire tout ce qui eſt neceſſaire à ſalut. Il nous a tant aymez qu'il eſt venu exprés au mõde pour mourir pour nous. Il ne nous a donq pas voulu celer la parole de vie. Il eſt venu en ſomme pour nous eſclairer és tenebres, & à promis de ne nous laiſſer jamais. Il nous a donq laiſſé quelque lumiere pour nous conduire, & puis qu'il eſt la Lumiere

Iean. 4.25.

miere mesmes, cest vne lumiere telle que la suiuant nous ne pouuons faillir. Or celle là, cest ceste parole escrite, qui est la vraye image de la parole essentielle, en laquelle il a imprimé tout ce qui est requis de nous pour la gloire de Dieu, & tout ce qui nous est expedient pour nostre salut. Les Apostres l'ont receuë par sa bouche pour la publier par tout, & en ont esté vrays & fideles Ambassadeurs. En aprés ce mesme esprit par lequel ils ont presché, la leur a dictee, pour la laisser à la posterité, tellement que nous lauons enregistree par quatre Notaires iurez du sainct Esprit, & expliquee en plusieurs Epistres des Apostres. Finalement, ces registres du Royaume celeste, ont esté collationnez par le commũ soing des Eglises qui en estoyent gardiennes, lesquelles ont tesmoigné que ceste Parole estoit procedee d'eux, & y ont apposé leur seing: Et afin que nulles escritures ne s'y peussent esgaler, & pour oster aussi le fondement des heretiques qui alleguoyẽt par tout, & a tous propos les traditions des Apostres, les Eglises les redigerẽt en vn liure, qu'ils ont appellé Canó 1. regle, & ces escritures, Canoniques. Voila donq, qu'en l'Eglise Chrestienne nous auons, comme soubz la Loy, vne regle, pour iuger le droict d'auec le tortu, vne esquierre pour dresser nostre bastimẽt, vn compas pour conduire

noſtre barque, vne Loy pour iuger nos differens, vn Dieu en ſa parole pour terminer les procés qui naiſſent entre les Egliſes. Tout ce qui eſt conforme à ceſte parole de Dieu, eſt de Dieu, car c'eſt ſa parole meſmes. Tout ce qui n'y eſt point conforme eſt de l'homme, & nul homme n'a voix pour ordonner loix du ſeruice de Dieu en l'Egliſe. Le ſeul fils de l'homme, Dieu & homme à ceſte puiſſance, duquel ſeul il eſt dit, [Eſcoutez le.] Tout ce qui eſt donq pat deſſus ne doit auoir lieu en l'Egliſe. Matt. 17.

Par ceſte parole limitee és liures du Canon, l'Egliſe Primitiue à raclé infinies traditions que les Heretiques faiſoyent couler ſoubz le nom des Apoſtres, n'approuuant rien que ce qu'ils trouuerent contenu eſdicts liures. Par icelle meſme, elle à clos la bouche aux Hereſies, qui ſont nees des mauuaiſes interpretations d'icelle. Bref, ils ne ſe plaignent jamais, quand ils ont affaire auec les Heretiques, qui ſont d'accord de ce iuge, ains tiennent leur proces pour gaigné, mais bien quand ils ont a conuaincre ceux qui le recuſent, d'autant qu'il eſt impoſſible de trouuer iuge, à qui refuſe Dieu pour iuge.

Noz aduerſaires nous crient touſiours les Peres, les Peres, les Peres, mais voicy par qui les Peres ont voulu eſtre iugés, & deuant qui ils ont voulu plaider. [Ceſte controuerſie, dit S. Auguſtin, requiert vn iuge. Que Chriſt donq en

en iuge, & nous die luy meſmes à quoy à profité ſa mort. Que l'Apoſtre auſſi en iuge auec luy, car en l'Apoſtre auſſi parle Chriſt meſmes. Il eſt dit qu'il n'a point eſpargné ſon propre fils &c. Mais la mis à la mort pour nous.] Voila le iuge pardeuant qui il appelle les Pelagiens, deſques nos aduerſaires ont emprunté la doctrine. Cõtre les Donatiſtes, ſes mots ordinaires ſont. [Nous auons trouué Chriſt és Eſcriptures, il nous y faut auſſi trouuer l'Egliſe.] Item. [Qu'on n'oye plus entre nous, ie dis cecy, je dis cela, mais bien, voicy ce que dit le Seigneur, car nous auons des liures du Seigneur, dit il, auſquels tous deux conſentons croyons & ſeruons.] Item. [L'eſcripture Canonique eſt la regle de tous. Les epiſtres des Eueſques cedent les vnes aux autres, & les Conciles ſont amendéz & corrigéz les vns par les autres, mais celle là corrige tout.] Item. [Ou paiſtrons nous les ouailles du Seigneur? Sur les montagnes d'Iſraël, Ces montagnes d'Iſraël, ſont les autheurs des Diuines Eſcriptures. A ce qu'on vous preſchera de là, prenéz y gouſt. Tout ce qui n'en eſt point reiettéz le, de peur de vous eſgarer par le brouillaz.] Que ſi les Donatiſtes luy alleguẽt S. Cyprian, duquel toutesfois il faict vn cas merueilleux en toutes ſes œuures, & par lequel meſmes il les peut conuaincre en beaucoup de choſes. [Ie ne tiens point, dit il, les eſcrits de S. Cy-

Auguſt. epi. 166. & liu. de l'vnité de l'Egliſe. chā. 3. & 16. & par tout contre les Donatiſt.

Auguſt. liu. des Paſteurs chap. 4.

priã pour Canoniques, & si je ne luy fais point de tort en cela. Car pour neant n'a pas esté faict ce Canon tãt salutaire, auquel sont compris les liures que nous n'osons iuger, & par lesquels toutesfois nous iugeons de tous les liures, tant des infideles que des fideles. Ce que j'y trouue conforme auec l'Escriture, ie l'accepte auec sa louange, ce que non conforme, je le rejette auec sa licence. Et ne faut point douter, dit-il, en vn autre endroict, que maintenãt qu'il voit tout plus clair & serain, que lors qu'il cõuersoit en ces tenebres, qu'il ne soit biẽ ioyeux de cõnoistre combiẽ il nous est salutaire, qu'es escrits des orateurs & prescheurs Chrestiens & doctes, on trouue des choses à reprẽdre, & qu'ez escrits des pescheurs, c'est à dire, des Apostres, il ne s'en trouue point. Allegue moy donq, dit-il, non ces escrits là, mais la Loy, les Prophetes, les Psalmes, l'Euangile, l'Apostre. C'est de là, que j'apprens que l'Eglise est espanduë par tout, & non attachee en vn certain lieu &c.] Et la regle qu'il nous baille des liures de Cyprian, il là nous baille des siens, & de tous les autres ailleurs, & les passages en sont repetéz par Gratian au Decret. Ie sçay bien que le mesme Gratian luy a voulu faire accroire, qu'il donnoit pareille authorité aux epistres Decretales des Papes, qu'aux liures Canoniques, corrompant impudemmẽt vn passage de ses liures de la doctrine Chrestien-

Auguſt. cõt. Creſc. li. 2. c. 31. 32. 38. lib. 5. c. 17. de baptiſ. cont. Dona.

Auguſt. 13. a Hierony. Au prolog. li. 3. de Trinitate. diſt. des liu. Canoniq.

Liu. de la doct. Chriſt. 2. c. 8.

ſtienne, ou il dit tout le contraire. Mais celà ne vaut pas le refuter. Et Alfonſe de Caſtro meſmes, qui eſt vn des piliers de la Papauté, recõnoiſt la faute, & l'en reprend bien viuement. Les Arriẽs en la plus haute matiere qui ſoit en la Foy Creſtienne, ſe vouloyent eſchaper par les Conciles. Mais il les ramene touſiours là. [N'alleguons point, dit il, (en la diſpute contre Maximin leur Eueſque) ny toy le Concile de Rimini, ny moy le Concile de Nicee, ie ne ſuis point tenu a l'authorité de celui-cy, ny toy auſſi de ceſtuy-là. Mais diſputons par authorité des Eſcritures, qui ſont cõmuns teſmoings à tous deux, cauſe contre cauſe, raiſon contre raiſon, &c.] Tous ſes liures ſont pleins de tels paſſages, meſmes contre les Manicheens, qui nioyent vne partie des eſcritures, ſuiuant l'exẽple de Chriſt, qui cõuainquoit les Sadduceens au faict de la reſurrection, par les liures de Moyſe meſmes, par ce qu'ils reiettoyent tous les autres. Et toutesfois c'eſt celuy qui eſtõnoit tellement tous les Heretiques de ſon temps, qu'il leur faiſoit perdre la parole. Mais afin, qu'ils ne le condamnent pour Heretique, auec ce qu'ils l'ont desja fort ſuſpect, il faut voir ce qu'en tiennent les autres. Baſile le Grand veut que nous conferions toutes doctrines à ces eſcritures qui nous ſont donnees par l'Eſprit, reiettant tout ce qui n'y eſt conforme, comme vn ennemy de noſtre ſalut, & contre tous He-

Angu. contre Maxim. Arria. liu. 3. chap. 14.

Augu contre Fauſt. Manich. liu. 11. chap 5.

Baſil. cõtre Eunom. Apol. Eueſ. li. 2. Idem. ep. 80.

retiques demande l'Escriture pour seule arbitre. Chrysostome l'appelle [la balance tres exacte, l'esquierre, la regle, & le iuge de toute doctrine,] & en quelque lieu le mesmes dit, quelle est [l'accomplissement du S. Esprit, cõme Christ l'accomplissemẽt de la Loy, & que hors icelle, il ne faut point alleguer l'Esprit.] Irenee l'appelle [le fondement & la colomne de nostre foy.] Tertullian. [Ostez, dit il, aux Heretiques les liures des Ethniques, & gaignez tant sur eux qu'ils s'arrestent aux escritures, & ils ne peuuent subsister] Item. [Que la boutique d'Hermogenés monstre qu'il soit escrit, sinon, quelle redoute ce malheur qui est destiné à ceux qui adioustẽt ou diminuent.] Ils en reuiennent en somme tous à ce poinct, que pour examiner toute doctrine, maintenir la vraye, conuaincre la fausse, il ne nous faut autre touche, autre bouclier, autre glaiue que celuy là. C'est pourquoy au Concile de Carthage troisiesme, il est defendu de rien lire en l'Eglise que ces escritures Canoniques. Et la Loy Imperiale distingue les Catholiques d'auec les Heretiques par la doctrine Apostolique & Euangelique: & Cõstantin le Grand premier Empereur Chrestien, assemblant ce celebre Concile de Nicee, auquel assisterent, 318. Peres pour disputer l'Heresie d'Arrius leur prescrit ceste regle. [Nous auons, dit il, les liures des Euangelistes, Apostres, & Prophetes, qui

Chrysost. sur la seconde aux Corinth. hom. 13. sur la fin. Idem au serm. de Sancto. & Ador. spiri.

Irenæus li. 3. ca 1.

Concil. de Carthag. 3. L. Cunctos populos. C. de summa. Trinita. & fide Catho.

qui nous enſeignent en la Loy Sacree. C'eſt donq par ces liures là qu'il nous faut ſoudre toutes queſtions: Et ceſte regle auſſi y fut ſi exactement obſeruee, qu'un ſeul prebſtre Paphnutius alleguãt l'eſcriture, fit changer d'opinion à tous les autres, qui ſans fondement de l'eſcriture, ſoubz quelques conſiderations humaines, eſtoyẽt preſts d'abolir le mariage des Prebſtres. Bref, Gerſon & Panorme au plus fort des foudres & excommunicatiõs du Pape, ont bien oſé dire & eſcrire, qu'vn ſimple lay, alleguant texte du vieux ou nouueau Teſtamẽt, doit eſtre preferé au Pape, & à vn Cõcile general meſmes, ſe deſuoyans par ignorance, ou par malice du texte de la parole de Dieu, qui ne doit eſtre non plus trouué eſtrange, que s'ils euſſent dit, que la parole de Dieu ſeul a plus de poix, que celle de tous les docteurs du monde enſemble, qui ne ſont auec toute leur ſcience, qu'ignorance & vanité. I'ay eſté long en ce poinct, par ce qu'ils ne nous parlent jamais que des Peres, & je prie les lecteurs de prendre la peine de lire les paſſages meſmes, par ce qu'ils les trouueront encor plus exprés & plus amples, que le deſir de briefueté ne m'a permis de les eſcrire. Auec Iſaye donq nous appellons noz aduerſaires à la Loy, auec Abram à Moyſe & aux Prophetes, auec Chriſt aux eſcriptures, auec tous les Peres & docteurs Chreſtiens au vieux & nouueau Teſtament.

Socr. lib. 1. c 8. Hiſt. Tripar. li. 2. c. 5. Hiſt. Tripar. li. 1. c. 14.

L'Abbas Panorm au chap ſignifi. extrau. de elect. Gerſon. part. 1. de l'exam. des doctr.

Iſaye. 8. 20. Luc. 16. Iean. 5. 39.

Si ce juge, qui par cy deuant à tant vuidé de differens, & qui à eſté ſi reuerémment accepté de la pluſpart meſmes des Heretiques, ne leur peut plaire, ou il faut qu'ils alleguent de grandes cauſes de recuſation cõtre luy, ou que tout le monde tienne leur doctrine plus ſuſpecte, que de tous les Heretiques qui furent oncques.

L'eſcriture eſt parfaicte à ſalut. Iean. 20. 30. Et S. Augu. ſur ce lieu.

Leur premiere cauſe de recuſation eſt, que l'Eſcriture Saincte eſt imparfaicte. Ie leur demande s'ils y requierent autre perfection que la doctrine ſuffiſante à ſalut. S'is ſe contentent d'eſtre ſauuez. S. Iean nous dit, que ce qu'il a eſcrit, ſuffit pour croire en Chriſt, & auoir vie en ſon nom: & quant aux choſes qu'il a omiſes, S. Auguſtin prononce, que celuy eſt temeraire qui preſume deuiner q̃ c'eſt. S. Paul auſſi, 2. Tim. 3. Marſil. de Padou. au lib intitul. defenſor Pacis. par. 1. c. 9. Que les eſcritures ſuffiſent à rendre l'homme de Dieu accomply & ſage à ſalut. Quelles cõprennent ſuffiſamment la regle de foy, & ce qui appartient au ſeruice de Dieu. Voilà donq ſuffiſammẽt, de quoy les ſauuer. S'ils ne ſe contentent du ſalut, & l'appellent imparfaicte, en ce qu'ils ny trouuent pas la deciſion de certaines queſtions curieuſes qu'ils debattent en leurs eſcholes, encor ont ils tort en ce faict, car ils y trouueront leur condemnation. En aprés, je leur demande, d'ou peut venir ceſte imperfection? Seroit-ce de Chriſt? Or c'eſt la perfection meſmes. Et puis il eſt venu accõplir noſtre

ſtre ſalut, & c'eſtoit celuy de qui l'Egliſe attendoit la Reuelation de toutes choſes. Il a donq peu comme parfaictement ſage, & voulu comme parfaictement bon, enſeigner à l'Egliſe tout ce qui pouuoit appartenir à ſon ſalut. Seroit ce donq des Apoſtres? Or ils auoyēt receu la parole de vie de ſa bouche, & puis il leur a enuoyé ſon ſainct Eſprit pour la leur recorder, tellement qu'ils on preſché le ſalut à toutes gens, & comme dit Irenee, ce qu'ils auoyent preſché de bouche, ils le nous ont laiſſé par eſcrit, pour eſtre colomne & fondement de noſtre Foy. La faute par ainſi, ne vient point encor de ce coſté là. Reſte donq, que l'imperfection ſoit és hōmes, leſquels ne trouuās point leurs imperfections en l'eſcriture, l'eſtiment imparfaicte, comme ſi ceux qui ſont abreuués des eaux de nege es montagnes, appelloyent imparfaicts & eſtropiés ceux qui n'ont pas le gouëtre, cōme eux, par ce qu'ils n'ont pas leur ſuperfluë imperfectiō. Nous trouuōs en l'eſcriture, l'inuocation d'vn ſeul Dieu par vn ſeul Ieſus Chriſt, Ils y voudroyent trouuer l'inuocation des Saincts. Nous y trouuons le Purgatoire au ſeul ſang de Chriſt. Ils y voudroyent trouuer celuy qu'ils nous ont ramené de Virgile & de Platon. Nous y trouuons vn ſeul Mediateur. Ils en voudroyent trouuer autant qu'il y a de ſaincts au Calendrier. Ils appellent ces choſes là imperfections en l'eſcritu-

Iean. 16. 13. Iren. lib. 3. cap. 2.

re, qui sont autant d'infections en leur Eglise.

Ie demãde derechef, au cas qu'on pense que quelque chose y defaille, qui sera sy hardy, apres vn tel ouurier, q̃ dy mettre la main pour la parfaire: si on dit, les docteurs. Au contraire, Ils la trouuẽt seule parfaicte, & en elle comme en vn miroir reconnoissent les imperfections des autres, & d'eux mesmes. Si l'Eglise par ses traditions, c'est elle qui nous à appris à retrancher par les liures de ce Canon, tout ce que nous n'y trouuons point, & puis il luy est defendu de seruir Dieu selon ses traditions, & commandé d'estre escholiere de ceste parole, & nous sçauons que ce n'est pas à l'escholier à entreprendre sur le maistre. Si le Pape, il n'est plus escholier de Christ, mais en ce poinct se declare Antechrist, s'esleuant par dessus tout ce qui est de Dieu, & c'est par vne telle porte que l'Alcoran de Mahometh est entré au monde. Le plus seur est donq d'ensuiure ceste parole, & de croire que le parfaict Legislateur, nous a donné vne Loy parfaicte par la bouche de son Filz, à laquelle nous deuõs beaucoup moins presumer d'adiouster du nostre, qu'a celle qui fut baillee à Moyse. Et s'il ne se trouua jamais peintre qui osast acheuer la statuë d'Appellés, ny Poëte l'Æneide de Virgile, qui estoyent ouurages d'hommes vains, qui sera l'hõme si outrecuidé, si ce n'est le fils de perdition, qui ose mettre la main à l'ouurage de celuy qui à faict l'homme,

Matt. 15. 9. Iean. 8.

me, & tout ce que l'homme admire & contemple en ce monde?

Leur seconde recusation est, que l'Escriture saincte est obscure, & là dessus ils l'appellent douteuse, ambiguë, lettre morte, lettre qui occit, matiere de procés & nõ voix de iuge, Ænigmes, & d'autres noms semblables dont leurs liures sont pleins. Mesmes vn des plus grands maistres de ce temps, ne s'est peu tenir de dire, que S. Paul ce fust biẽ passé de tant embrouiller les matieres. Or le S. Esprit appelle l'Escriture Testament & Alliance. Et nous sçauons que le bon Prince traictant auec ses subiects ne les veut point circonuenir en paroles, comme aussi le bon Pere faisant son testament, tend à mettre ses enfans d'accord, & non à semer des procés & des querelles entr'eux. La presumption donq doit estre au contraire, à sçauoir, Que celuy qui a daigné si misericordieusement sauuer son peuple, & qui seul se peut appeller vray Pere, luy aura baillé son cõtract, és plus clairs termes & expresses clauses, qu'il se peut. Et de faict en toutes nos escritures les Payens n'ont blasmé que trop grande simplicité, qui est bien loing, de ce que ceux-cy veulent faire croire, que ce ne sont qu'Ænigmes. En aprés, je demande si l'obscurité de la doctrine Chrestienne est en la matiere mesmes, ou en la façon de la traicter? En la matiere, ils ne l'oseroyent dire, car il n'y a

L'Escriture est claire à salut.

Xainctes en son liure de Atheismes.

Origen. cõtra celſ. par tout.

rien plus clair, ne plus ſimple que la doctrine de ſalut, & c'eſt la reſponſe d'Origene à Celſus, qui en blaſmoit la ſimplicité, qu'il falloit qu'elle fuſt telle, par-ce que ce n'eſtoit point vne Philoſophie apportee à quelque petit nombre d'hommes, comme celle de Pythagoras, de Platon, ou d'Ariſtote, mais vn ſalut enſeigné à tout le monde, que tout le monde, grands & petis, doctes & ignorans, peut comprendre. Si en la façon de traicter telle obſcurité en vn autheur, vient ou d'ignorance, ou de malice. D'Ignorance, parce que ce qu'on n'entend qu'obſcurement, on ne le peut pas enſeigner clairement. De malice, quand nous voulons oſtenter noſtre ſcience, & non l'enſeigner, comme Ariſtote dit qu'il a faict exprés en ſes liures de Phyſique, que toutesfois tout le monde ſe vante d'entendre, & comme ont auſſi faict de propos deliberé, quelques autheurs de ſciences ſecretes en noſtre temps. Or d'ignorance, il n'y en a point en la ſageſſe qui a parlé aux Apoſtres, ny en l'Eſprit qui les a inſpirés. D'Enuieuſe malice auſſi peu, en celuy qui eſt mort pour accomplir noſtre ſalut, & en ceux qui l'ont publié iuſques au ſupplice aprés luy. Reſte donq pour euiter ces blaſphemes, qu'en nos aduerſaires ſoit ou l'ignorance, ou pluſtoſt la malice, & non en celuy qui eſt la Sageſſe & la bonté meſme.

Ie

Ie demande derechef, qui eſt le plus obſcur à leur iugement, ou l'Euangile, ou les Prophetes? Ils ne diront pas que ce ſoit l'Euangile, car les petis enfans ſe mocqueroyẽt d'eux. Et puis les Prophetes, dit S. Pierre, ont eſté comme chãdelles luyſantes en lieu obſcur, au lieu que Chriſt eſt le vray Soleil, & ceſte Lumiere qui illumine tout homme venant au monde. D'auantage en l'vn & en l'autre nous trouuons Chriſt, en l'vn promis, en l'autre donné, en l'vn à venir, en l'autre venu, en l'vn predict, en l'autre parlant luy meſmes de ſoy-meſmes. Il eſt donq certain que la doctrine du ſalut en Ieſus Chriſt, eſt moins obſcurement en l'Euangile qu'és Prophetes, au nouueau Teſtament qu'au vieux, qui eſt expoſé & declaré par le nouueau. Or Dauid dit que ceſte Parole là luy eſt vne lampe à ſes pieds, & non la lampe ſeulement, mais qui ſert pour l'adreſſer au chemin, mais le chemin meſmes, qui ne peut eſgarer. Que par icelle il eſt plus ſage que les plus vieux: Et Iſaie d'autre-part prononce, que les guettes de la maiſon de Dieu, qui penſoyent eſtre bien clairuoyans ſont aueugles, faute de l'auoir regardee. D'auantage, Chriſt ne r'enuoye point ſes auditeurs aux gloſes des Rabbins, aux Traditions, à la Cabale, à la loy non eſcrite, dont les Phariſiens eſtoyent enflez, mais aux Eſcritures, à la Loy eſcrite, & iamais n'allegue teſ-

2. Epiſt. de S. Pier. 1. 19. Iean 1. 9.

Pſal. 119.

Iſaie 56.

Iean 5. 39.

Luc 24.

Actes 17. moignage d'ailleurs. S. Luc auſſi loüe ceux de Berroé qui les eſpluchoyent, & ceux qui les eſplucherent y trouuerent leur ſalut, au lieu que ceux qui s'amuſerent aux ſpeculations humaines le crucifierent. S'enſuit donq, qu'à plus forte raiſon deuons nous trouuer aujourd'huy le ſalut és Eſcritures, ayans le vieux & nouueau Teſtauent enſemble, l'vmbre & le corps, les eſtoilles & le Soleil, les meſſages du ſalut & le ſalut meſmes. Que ſi encor on trouue de l'obſcurité en la doctrine de ſalut, je laiſſe à iuger à tous, lequel des deux eſt plus apparent, ou qu'elle ſoit en la Parole de celuy qui eſt Lumiere de Lumiere, ou en l'aueuglement de ceux dont naturellement les eſprits ne ſont que tenebres.

Iean 1. & 8. & 12.

Mais poſant le cas qu'il y ait vne ſi grande obſcurité, voyons vn peu par qui ils la veulent eſclaircir. Sera-ce par les docteurs? Au cõtraire, comme nous verrons cy aprés, ils ne s'egayent qu'à la clarté de ce Soleil. Sera-ce dõq par l'Egliſe? Mais l'Egliſe eſt la Lune, vn corps opaque & obſcur de ſoymeſmes, qui n'a clarté que celle qu'il luy donne. Serõt-ce donq, Thomas, l'Eſcot, Bricot & vn monde de ſemblables? Ie me rapporte à tout homme de jugement, s'ils obſcurciſſent, ou eſclairent la parole de Dieu. Reſte donq qu'en ceſte lumiere, nous cherchions la lumiere de nos entendemens, & que nous concluions que ſi nous ne

voyons

voyons goutte, la faute en eſt en nos yeux & non en la lumiere.

Ils alleguent qu'elle eſt ambiguë par ce que Satan l'a alleguee à Ieſus Chriſt, il n'y a loy qu'on ne rejettaſt par ceſt argument, car toutes loix ſont ſubjettes à eſtre alleguees par bõs & par mauuais. Mais qu'ils regardent auſſi, que par icelle meſme Ieſus Chriſt luy à fermé la bouche. Item, Que noſtre Seigneur a parlé en paraboles & ſimilitudes. Nous ſçauons que les ſimilitudes ſont pour declarer, & non pour obſcurcir. Or je fay leurs conſciences iuges, ſi les Paroboles de Chriſt ainſi expliquees comme nous les auons és Eſcritures, tendent à autre fin. Il nous veut enſeigner qui eſt le prochain, il le faict par la ſimilitude de l'homme deſcendant de Hiericho. Quel eſt le Royaume des cieux, par la ſimilitude du ſemeur: qu'elle eſt la vocation des Gẽtils: par la ſimilitude de l'enfant prodigue, & ainſi des autres. Ie demande ſi pour ces paraboles nous la deuons juger plus claire, ou plus obſcure, & ſi toutes les gloſes & les longs commentaires des Phariſiens euſſent peu ſi clairement expoſer ceſte matiere. Mais vous ne pouuez nier, diſent-ils, qu'il ny ait des paſſages difficiles, car S. Pierre meſmes dit qu'il y en a es Epiſtres de S. Paul. Non: mais bien nous diſons, que puis qu'il y en a aucuns ſeulement, il s'enſuit au contraire que l'Eſcriture n'eſt pas obſcure, car ceſt mal

Luc. 10.
Luc 8.
Matth. 13.
Luc. 15.

2. Pier. cha. dernier.

argumenté de quelques vns au tout, & qui dit que sur vn habillement il y a des taches noires, il dit par consequent que l'habillemẽt n'est pas noir. Et quant à ceux-là, nous disons que la lumiere de l'Escriture suffit pour y apporter telle clarté, qu'ils ne demeureront plus obscurs, qu'a ceux, [esquels le Dieu de ce siecle, à aueuglé les entendemens, comme dit
2. Cor. 4. S. Paul, à fin qu'ils perissent, & que l'illumination de l'Euangile ne reluise point en eux,] ou comme dit S. Pierre au mesme endroict [aux ignorans & mal-asseurez, qui tordent les Escritures à leur propre destruction.] C'est la sentence de tous les Peres anciens, par lesquels
August. li. 2. de la doctr. Chrest. c. 2. & li. 2. c. 9. nous conclurons ce poinct. [Il y a, dit S. Augustin, traitant ceste matiere, quelques lieux difficiles en l'Escriture, mais non toutesfois autre chose, que ce qui és autres lieux est expliqué en paroles tresexpresses, en quoy le S. Esprit à magnifiquemẽt modifié & temperé les Escritures saincts, à fin qu'és passages clairs il subuint salutairement à la faim des lecteurs, & qu'és obscurs il leur augmentast l'appetit, pour leur oster tout desdaing, mais en ce qui est dit clairement en l'Escripture se trouuerõt toutes les choses qui contiennent la Foy, & la maniere de bien viure, à sçauoir, Esperance & Charité.] Et qui en voudra auoir des exem-
Ambr. sur le Psc. 119. Serm. 8. ples és passages susdits, il en allegue plusieurs. S. Ambroise, Il y a beaucoup d'obscurité, dit-

il,

il, és escrits prophetiques, il parle nommémẽt des Prophetes, mais si de la main de ton entẽdement tu frappes à la porte des Escritures, tu recueilliras le sens des passages couuers, & la parole de Dieu mesmes sera celle qui te l'ouurira.] Le plus obscur doncq qui y soit peut estre esclaircy par elle mesme. S. Basile. [S'il nous est commandé de faire quelque chose, & que ne sçachions comment, prenons le Seigneur pour guide, qui nous dit, Enquerez les Escritures, & imitons les Apostres qui l'ont interrogué luy mesmes de l'interpretation des choses qu'il leur auoit dictes, & de celles qu'il nous à dict en vn lieu, aprenons à entendre celles qu'il nous aura dict en vn autre.] C'est ce que disputoit Marsilius de Padouë trois cẽs ans y à contre le Pape. [Que la loy Euangelique est suffisante, parfaicte, & claire d'elle mesmes, pour nous adresser immediatement au salut Eternel, & nous destourner du chemin de misere.] Mais à ceux qui ne trouuent que tenebres en la Lumiere, je crain qu'il ne serue pas beaucoup d'alleguer des passages clairs des anciens docteurs. Le mal est, que nous ne trouuons en l'Escripture, ny la Messe, ny le Purgatoire, ny la Papauté, ny la puissance d'vn seul homme sur toute l'Eglise, & telles autres inuentions du Prince des tenebres, en aucun endroict: & pourtant nous accusons la Parole de Dieu d'estre obscure, à fin

Basil. liu. 2. du baptes. quæst. 4.

Marsil. de Padoua au li. intitu. defens. pac. part. 1. ch. 3.

qu'il nous soit permis de tirer ces belles doctrines là par quelque froide Allegorie, au lieu que par tout ou ceste lumiere ne nous esclaire en l'Eglise, nous deurions reconnoistre, qu'il n'y a que tenebres.

Mais voicy vne plus grãde instance que les precedentes, car tant s'en faut, qu'ils l'acceptẽt pour iuge, qu'ils veulent eux mesmes iuger par dessus l'Escriture. Si l'Eglise, disent-ils, n'eust gardé les Escritures, & tesmoigné d'icelles, l'Escriture n'eust point eu d'authorité, non plus qu'aucune autre. Ergo, l'Eglise est juge de l'Escriture, & non l'Escriture de l'Eglise. Ie demande premierement, qu'elle est ceste Eglise qui a gardé les Escritures, si c'est l'Eglise Chrestienne seule, ou l'Eglise Iudaïque aussi? Or nous sçauons que le vieux Testamẽt no⁹ a esté baillé de main en main par les Iuifs, dõc les anciẽs Docteurs les appellẽt, les libraires de l'Eglise, car ils ont esté si curieux que d'en conter tous les poincts, les accens, & les lettres, & en faire registre. L'Eglise Iudaïque donq estoit juge du vieux Testament, quand Iesus Christ vint, & pourtãt mal a propos nostre Seigneur renuoyoit le peuple aux Escritures, qui plus seurement pouuoit estre renuoié aux Sacrificateurs & Pharisiens. Mais ces juges des Escritures, jugent Iesus Christ à mort, & les escholiers des Escritures, le reconnurent pour leur vie. Et auiourd'huy mesmes par ceste argu-

L'Eglise n'est point iuge de l'Escriture.

argument, les Iuifs auroyent cauſe gagnee. S'enſuit donq, ou qu'ils renoncent à ceſte ſophiſterie, ou s'ils la veulent maintenir, qu'ils renoncent au ſalut. Conſequemment, je demande, ſi l'Egliſe de Rome ſeule a gardé les Eſcritures, ou les autres Egliſes auſſi? Ils ne peuuent dire, que ce ſoit celle de Rome, ny la Latine ſeule, car l'hiſtoire Eccleſiaſtique nous teſmoigne que la primitiue Egliſe recueillit le Canon des regiſtres des Egliſes fondees par les Apoſtres, & auſquelles iceux Apoſtres auoyẽt eſcrit. Or il n'y a qu'vne Epiſtre aux Romains, & toutes les autres ſont adreſſees aux Egliſes Orientales. Pareillement l'Euangile de S. Iean a eſté gardé en Epheſe, & de S. Marc en Alexandrie &c. Si donq les Egliſes Orientales ont plus de part à la garde des Eſcritures que la Romaine, & par ceſt argument autant, ou plus d'authorité qu'elle, ſur l'Eſcriture: Ie demande és differents qui ſont entr'elles qui jugera ſinon les Eſcritures? & ſi elles jugent les Eſcritures, qui prononcera la ſentence pardeſſus? Si les Orientales, la Romaine à perdu ſa cauſe. Si la Romaine, ce ſera donq en autre qualité que de gardienne des Eſcritures. S'ils dient par la pretenduẽ prerogatiue du ſiege de S. Pierre, il faudra qu'ils la leur prouuent par les Eſcritures. Et partant voilà le ſiege de S. Pierre, qui entreprenoit de juger les Eſcritures, ſubmis à l'Eſcriture meſmes.

En aprés, ie prie vn chacũ d'examiner ceſte concluſion, l'Egliſe à gardé l'Eſcriture, l'Egliſe eſt teſmoing de l'Eſcriture: Ergo, elle eſt par deſſus l'Eſcriture. Es Bailliages les edicts d'vn Prince ſont enregiſtrez. Les loix ſont collationnees par les clercs. Les contracts ſoubſignez par des teſmoings. Qui diroit toutesfois qu'ils ſont par deſſus les Roys, les loix & les contracts, ſe monſtreroit ridicule. Que s'ils dient, que les Loix de Dieu n'ont point de lieu, ne plus ne moins que les edicts d'aucuns Princes, s'elles ne ſont omologuees. Ie leur reſpons que ce n'eſt pas l'Egliſe de Dieu qui à ce priuilege, car elle eſt l'Eſpouſe de Chriſt, & à appris à obeïr à ſon Eſpoux ſans examiner ſon commandement, & acquieſce ſoudain qu'elle oit ſa Parole. Car auſſi connoiſt elle la ſageſſe de ſon Eſpoux, de qui la volonté eſt la regle de doctrine, non comme celle des Princes, eſquelles il eſt beſoing d'examiner l'honeſte & l'vtile, le ciuil auſſi & l'inciuil. Mais s'ils s'opiniaſtrẽt tant pour auoir ce priuilege, qu'ils m'accordent doncq, que ceſt ceſte aſſemblee qui s'eſleue ſur tout ce qui eſt de Dieu, qui craint d'eſtre deſconfite par l'Eſprit de ſa bouche, & pourtant le veut emouſſer & reboucher en tout ce qu'elle peut.

Le paſſage de S. Auguſtin qu'ils alleguent ne faict rien au contraire de ce que deſſus. [Ie ne croiroy, dit-il, point à l'Euangile ſi l'authorité

Cõtrà epiſt. Fund. c. 5.

rité de l'Eglise n'aydoit à m'y esmouuoir,] *Nõme Ecclesiæ Catholicæ cõmoueret authoritas*, là ou il a esté tresbiẽ noté que seló le stile Africain: *cõmoueret* est pris *pro cõmouisset*, c'est à dire, Ie n'eusses point creu à l'Euãgile, si le cõsentemẽt de l'Eglise vniuerselle ne m'y eust esmeu: Il ne veut pas dire, que le S. Esprit n'ait vn stile qui se fait assez discerner d'auec les escrits des hommes, car luy mesme le nous enseigne en plusieurs lieux. Aussi peu veut il dire que l'Eglise soit par dessus l'Euangile, car c'est par l'Euãgile qu'il examine toutes les Eglises de son temps. Mais bien, que le consentemẽt vniuersel des Eglises lesquelles receuoyẽt tels & tels liures pour Euangiles de Christ, faict qu'il ne peut douter qu'ils ne le soyent, & que les Apostres desquels ils portẽt le nom n'en soyent autheurs. Ne plus ne moins que le consentement de plusieurs siecles reconnoissans tels & tels liures pour estre de Ciceron, d'Hippocrates & de Platon, nous font asseurer qu'ils sont d'eux. Ce sont ses propres mots contre les mesmes Manicheens, qui nioyent partie des Escritures saincte, en vn autre lieu. [Mal-heureux ennemis de vostre ame propre, dit-il, qu'elles Escritures auront jamais prix, si les Euangeliques & Apostoliques ne l'ont? De quel liure tiendra on l'autheur certain, si on doute que les lettres que l'Eglise tient estre des Apostres, soyẽt d'eux: les liures de Platõ, d'Hip-

Augustin. lib. 33. contr. Faust. Manich. & lib. 28, c. 2.

pocrates, d'Aristote, de Ciceró, qui sçait, qu'ils sont d'eux, sinon parce que depuis leur temps iusques au nostre on là tousiours creu de main en main &c ? Comme donq, ie croy que le liure de Manichéus est de luy, parce que de main en main on là creu ainsi. Croy aussi que ce Liure est de S. Matthieu, parce que iusques à nous l'Eglise la tenu ainsi.] La question n'est donq pas en ce passage, si les Escritures des Apostres ont voix de decisió en l'Eglise, car cóme nous auons cy deuant monstré, S. Augustin le nous enseigne en mille lieux, mais seulemẽt, si telles, ou telles Escritures sont des Apostres, ou non. Car les Heretiques ne nioyent pas que les liures des Apostres n'ussent vne authorité, à laquelle il falloit obeir, mais ils nioyent que ceux là en fussent, parce que s'ils les eussent approuuez, ils se sentoyent contraincts d'y acquiescer: & toutes fois ils ne pretendoyẽt pas estre moins l'Eglise, que faict la Romaine, car ils tenoyent que Manicheus chef de leur secte estoit le S. Esprit mesmes. Mais c'estoit vn blaspheme lors encor inconnu aux plus damnables heretiques : Que l'Escriture fust subjecte à l'Eglise, & que sans elle, cóme à dit vn des defendeurs du Pape en nostre temps, elle n'eust non plus d'authorité, que les fables d'Æsope. Les Iuifs ont appris aux Gentils que le vieux Testament estoit parole de Dieu, & plusieurs Gẽtils la croyẽt mieux que les Iuifs.

VVolffgãg. Herman.

Les

Les Gentils ont gardé aux Chreſtiẽs pluſieurs bons liures anciens, & leur ont apprins qu'ils eſtoyent de tels & tels autheurs, auſquels toutesfois ils n'adjouſtoyent pas de foy. Le libraire nous apprendra qu'vn tel liure eſt d'Hippocrate, & toutesfois ne ſera pas medecin comme Hippocrate. Car autre choſe eſt croire à la parole de quelqu'vn, qu'vn tel ſoit autheur d'vn liure, autre de croire ce que dit l'autheur. C'eſt ce qu'a dit long temps à vn docte perſonnage, [Que l'Egliſe eſt vraie, ou veritable cauſalemẽt, parce qu'elle croit la verité de l'Eſcriture, mais l'Eſcriture ſaincte vraye ſimplemẽt & de par ſoy, car elle eſt la verité meſmes.]

Marſil. de Padou. part. 2. c. 19.

S'enſuit vn autre argument, l'Egliſe eſt denãt l'Eſcriture: Ergo elle eſt par deſſus l'Eſcriture. Quand nous parlons de l'Eſcriture, nous entẽdons la parole de Dieu, laquelle premierement a eſté non eſcrite, & depuis eſcrite, tãt de ſon doigt propre, que de la plume de ſes ſeruiteurs inſpirez par ſon S. Eſprit, comme nous auons declaré cy deuant. Or je leur demande maintenant, d'ou ils prennent le commencement de l'Egliſe. Si des la creation de l'homme & auant le peché, à peine furent ils creez, que Dieu leur donna vn commandement de ne toucher point à l'arbre de ſcience de bien & de mal, & ne faut point diſputer s'ils auoyent authorité par deſſus ceſte Parole, car pour y auoir deſobey tout le monde juſ-

Si l'Egliſe eſt deuant l'Eſcriture.

ques aux animaux en souspire. Or ne voudroyent ils pas nier que le vieux & nouueau Testament n'ait pareille authorité que ce commandement là. S'ils la prennent depuis le peché, Dieu tance & couainct nos premiers parens de leur faute. C'est la Loy. Et puis il leur promet la semence qui briserá la teste du serpét. C'est l'Euangile. Les voilà donq morts en peché par la Loy, & comme renaiz par la promesse du Christ à venir, en laquelle esperans aprés ceste Parole, ils sont faicts commencement d'Eglise, & sans icelle estoyent perdus auec toute leur posterité. Soit donc q, que nous prenions l'Eglise auant le peché, elle n'a point de puissance sur la Parole de Dieu, ains est iugée par elle, & par tant la conclusion est fausse. Soit que nous la prenions depuis: la parole est auant la regeneration de l'Eglise, c'est à dire, auant l'Eglise, & l'antecedent mesmes sera faux. En aprés, c'est mal argumenté, il est premier de temps: ergo premier en authorité. Nous auons cent Villes en France plus anciennes que nos premiers Rois, & toutesfois elles obeissent à leurs loix sans contredict. Et la Parole de Dieu, de soy est donnee pour commander, au lieu que l'Eglise n'est mise au monde que pour obeir. Et puis encor que la Parole de Dieu soit eternelle en puissance, si est-il certain, qu'il falloit qu'elle fust posterieure en ceste action, d'autant que premier

que

que commander, il falloit qu'elle fust creé des hommes pour leur cõmander. C'est donq vne pure sophisterie, qui ne merite pas d'estre ouïe en l'Eglise. D'auantage, ie leur demãde quand ils font cest argument, s'ils entendent parler de toute l'Eglise, comprenant toutes les Periodes en vn, ou des Eglises particulieres, ou de la Romaine seule? Si de toute l'Eglise, cõme il semble à ce qu'ils alleguent, ils ne dient rien à propos pour la leur, car l'Eglise Romaine, & toute l'Eglise sont choses trop diuerses, & auant que Rome fust, ny la Louue qui l'allaicta, plus de 700. ans, la Loy de Moyse mesmes estoit publiee en l'Eglise. Si des particulieres, les Eglises Orientales demanderont la mesme prerogatiue, & par mesme argument se mettront au dessus de la Romaine: car elles sont premieres de temps, comme chacun sçait. Si la Romaine seule en vertu de l'institution de Christ, ils sont encor à en produire les tiltres, & n'en peuuent produire vn seul qui ait apparence. Bref, tout cela n'est qu'vne pure resuerie, car s'ils regardent au commencemẽt de l'Eglise, ils ny trouueront, ny Rome, ny Pape, ny siege de S. Pierre, ny par consequent aucune authorité par-dessus la parole de Dieu. Si au commencemẽt de Rome, ils y trouueront vne Parole, vne Loy, des Prophetes expositeurs d'icelle long temps auant, & partant vne authorité par dessus leur Eglise. Mais en cela se voit la pauure

defense de leur Eglise, quand pour l'establir il faut ruiner la parole de Dieu, qui est le fondement de la pure Eglise.

Or de toute ceste dispute, ils n'en trouuent pas vn seul mot dedans les anciens Docteurs, Car jamais aussi n'y eut heretique si monstrueux qui l'osast proposer, jusques au Cõcile de Constance, ou elle fut mise en auant par les Docteurs de l'Eglise Romaine. Il estoit question du Calice de nostre Seigneur osté au peuple, cõtre l'expresse institution du fils de Dieu. Il ne se trouuoit passage és escritures qui peust fauoriser directement ny indirectemẽt, clairement ny obscurémẽt vn si damnable sacrilege. Iean Hus les appelloit à l'Escriture saincte, & ils connoissoyent bien qu'elle leur estoit partie. Lors tout premierement ils s'aduiserent de ces belles maximes, qu'ils ont depuis maintenuës iusques auiourd'huy. [Que l'Eglise estoit par dessus l'Escriture saincte: Que l'Escriture n'auoit autre authorité que celle que l'Eglise luy departoit. Qu'elle estoit, *de bene esse*, de la bien seance, mais non de l'essence de l'Eglise. Que telle estoit son interpretation qu'il sembloit bon à l'Eglise: bref, Que plus loing estoit la parole de Dieu de la parole escrite, & plus digne estoit elle:] à quoy aucuns ont adiousté depuis [que l'Eglise se fust mieux portee, s'il n'y eust point eu d'Euangile par escrit.] Ce sont les blasphemes intolerables, qui nas-

Nicol. Cusan Cardin. epist. 2. de l'vsa. de la communiõ aux Bohem.

Osius Cardin. in Petrocoui. cõfessio.

Le Concil. de Trente. Sessio. 5. c. 2

qui-

quirent en ce Concile, lesquels furent authorisez d'vn autre beau Canon, qui à ruiné toute la Chrestienté. [Qu'il ne falloit point tenir la Foy aux Heretiques.] Iean Hus nonobstãt les pressoit encor de prés. Quãd ainsi seroit, dit-il, que l'Eglise fust par dessus la parole de Dieu, ce que ie ne vous accorderay iamais: Mõstrez moy donq que l'Eglise ancienne l'ait ainsi voulu, ordonné, interpreté. Nommez moy vn seul Docteur ancien qui n'y soit formellement cõtraire. Qu'ainsi soit, nos Canons mesmes excommunient tous ceux qui ne communiquẽt soubs les deux especes, & par ainsi, communiquer soubs vne, n'est pas participer à la communion, mais à l'excommunication. A cest argument ils trouuerent encor vne solution plus meschante que les precedentes. [Qu'encor, que d'vn mesme cõmandemẽt de l'Euangile, autre soit aujourd'huy l'interpretation, qu'elle n'estoit en l'Eglise ancienne, toutesfois que le sens qui à cours en l'Eglise, doit estre accepté comme voye de salut, d'autant que le S. Esprit l'a tel inspiré à l'Eglise.] C'est à dire, que le Pape & ses suppostz, selon son bon plaisir, descrie les interpretatiõs anciennes de l'Escriture, cõme les mõnoies, & les met au billon, pour faire courir les siennes. Item, [Que selon que le iugement de l'Eglise se change en l'Escriture, il faut aussi presumer que le iugement de Dieu est changé.] Et parce que le bon homme Iean

Cardin. Cusan. epist. 2. & 3. aux Bohem.

Huz ne pouuoit acquieſcer à ces horribles blaſphemes, le dernier argumẽt fut vne bourree & vn bourreau qui le jettà au feu. Faire l'Eſprit de Dieu muable, ſa Parole vn nez de cire, Dieu meſmes inconſtant en ſes volontez, & ſe changeant ſelon qu'il plaiſt à la vanité & à l'ambition des hommes: Se trouuera il és traditions des Phariſiens, aux ſpeculations de la Cabale & du Thalmud, en l'Alcoran de Mahumeth, des blaſphemes ſi execrables que ceux-là? Ie laiſſe à iuger à vn chacun, ſi l'Eſprit de Dieu, ou l'eſprit de Satan à preſidé en ces Conciles là.

QV'IL NE SE PEVT TROVVER AVTRE IVGE DES CONTROuerſes de ce temps que l'Eſcriture ſaincte, & comment vn chacun les peut juger par icelle.

CHAP. V.

MAIS puis qu'ils redoutent l'Eſcriture comme leur partie, ſupportons qu'ils la recuſent, & qu'ils en detractẽt le plus qu'ils peuuent, & voyons maintenant s'ils ſe pourront accorder de quelque autre

juge

juge que celuy là. Ie leur demande, ſi de tous les docteurs Anciens ils en veulent choiſir vn, qui ſoit exemps des recuſations qu'ils propoſent contre la parole de Dieu, ou bien s'ils les veulent tous? Quant à vn ſeul, ils ne peuuent, car en chacun d'eux ils pourront bien trouuer quelque erreur, mais ils ont tant d'erreurs à defendre, que pour les defendre tous, tous les erreurs de tous les ſiecles ne ſuffiroyẽt pas. Dauantage ils auroyent honte de nier que leur ſtile ſoit plus obſcur que le ſtile de l'eſcriture. Ils ſentent auſſi en leur conſcience qu'és principaux poincts ils ſont de noſtre party. Et puis il n'y a celuy d'eux qu'ils puiſſent accepter en tout & par tout, veu qu'ils condemnent en Irenee l'erreur des Chiliaſtes, & l'interpretation qu'il faict de l'Apocalypſe ſur l'Egliſe Romaine, en Cyprian l'Anabaptiſme, en Tertullian l'hereſie de Montanus, en ſainct Auguſtin la Predeſtination, & ainſi des autres. Les prendront-ils donq tous enſemble pour juges? Mais en la contrarieté de leurs doctrines & interpretations qui preſidera? Car chacun ſcait qu'elle s'y trouuera de lieu en autre. Si l'eſcriture. C'eſt ce que nous demandons. S'ils la recuſent comme partie. A plus forte raiſon donq, ne les acceptons nous pas pour iuges, eux qui ſont noz parties. Autant en ſera-il des Scholaſtiques, s'ils les prennent pour

iuges, encor qu'ils soyent les principaux autheurs des erreurs de l'Eglise Romaine. Car, entre Thomas & l'Escot, & leurs armees rengees en bataille l'vne contre l'autre, qui sera arbitre? Reste donq, qu'ils choisissent ou l'vn des Conciles, ou tous les Conciles ensemble. Si l'vn, nous sçauons qu'en chacun il ne s'est gueres traicté que d'vne chose, comme au Concile de Nicee: du faict d'Arrius. Au Concile d'Epheſe & de Chalcedoine, de Nestorius & Eutyches, & ainsi des autres. Or de ces poincts là nous ne sommes point en procés. Si tous, ie demande en leurs erreurs que les Anciens confessent, & és contrarietés qui s'y rencontrent, qui presidera? qui les redressera? Le second d'Epheſe approuue Eutychés, le Concile de Chalcedoine le condamne. Le second de Nicee adore les jmages. Celuy de Francfort assemblé au mesme temps par Charles-Maigne, les met par terre. Le premier de Nice, selon l'vsage de la primitiue Eglise, permet le mariage aux prebstres. Les Conciles de Neocesaree, Majence & le second de Carthage le leur defendent. Les Conciles de Constance & de Basle, mettent le Pape au dessoubz de l'Eglise, mesmes l'egalent aux autres Eueſques. Ceux de Florence & de Trente, l'ont mis, sur peine d'Anatheme, au dessus. Bref, le Concile de Carthage excommunie celuy qui se dit Eueſque vniuersel, ou Pontife Souue-

Augu. lib. 2. du bapteſ. contre les Donatiſt.

Souuerain, & le Concile de Trente excommunie tous ceux qui ne tiennent l'Eueſque de Rome pour tel. Ie demande donq en ces contrarietez & mille autres de pareille conſequence qui prononcera l'Arreſt? Sera-ce l'Egliſe? Or ceſt l'Egliſe qui à dict l'vn & l'autre, car ils tiennent qu'elle eſt repreſentee par conciles generaux, & ceux là pour la pluſpart ſont tels. Ce ſont donq Egliſes contrariantes, ou pluſtoſt vne contraire à ſoy-meſmes. Dauantage, ſi ceſt l'Egliſe, nous nions que ce ſoit la Romaine, car il n'appartient pas, diſent-ils, à la particuliere de juger l'vniuerſelle repreſentee par les Conciles vniuerſels. Reſte donq, qu'ils preuuent la Primauté de la Romaine ſur l'vniuerſelle. Or s'ils ne la prouuent par l'Eſcriture Saincte, nulle des autres ne la croira, car on ne croit point à Chriſt meſmes, au teſmoignage de ſoy meſmes, mais à Dieu qu'on cõnoiſt par les Eſcritures l'auoir enuoyé. Et puis les autres Egliſes ont leurs docteurs, leurs Conciles & leurs traditions, comme la Romaine. S'enſuit donq que la Romaine preuue ſa prerogatiue par les eſcritures. Et ſi les eſcritures doiuent eſtre juges de l'Egliſe Romaine, & de ſes prerogatiues, laquelle pretend juger toutes les autres, il n'y peut donq auoir vn plus competent juge que l'Eſcriture ſaincte, ſans laquelle la Romaine n'eſt rien plus que les autres, & de laquelle bon gré malgré qu'elle en ait elle eſt

contrainct de tirer ſa preeminence & authorité pretenduë.

S'ils obiectent qu'il n'eſt plus beſoing de iuger en nos differens, & qu'ils ont eſté autresfois jugez par les Conciles. S. Auguſtin nous enſeigne que les Conciles peuuẽt faillir, & que les premiers ſont amendés par les derniers, & pourtant il ne preſſe point les Arriens par les Cõciles. Secondemẽt, ſi ce poinct à lieu, qu'ils nous dient donq, pour quoy ils ont derogé au Concile de Nice premier, qui eſt le premier Oecumenique, au mariage des prebſtres, & en la Primauté du Pape, qui y eſt eſgalé aux autres Patriarches? & pourquoy aprés vne telle deciſion, ils en ont voulu encores replaider au Cõcile de Cathage? &c. Pourquoy, ils ont declaré vicaire de Dieu en terre, à Trente, celuy qui ſe dit ſouuerain Pontife, que le Concile de Carthage prononçoit excõmunié de l'Egliſe? Dauantage és Cõciles plus approuués, la pluspart des poincts q̃ nous diſputons, n'ont point eſté mis en auant, car les erreurs ne ſont creuz que petit à petit, & ont cõmencé à croiſtre depuis que la tyrannie du Pape a eſté en l'Egliſe, lequel à auſſi bien tyranniſé les Conciles. En aprés, nous faiſons grãde differẽce entre Conciles & Cõciles. Nous acceptons volontiers le Cõcile de Nice premier & ſes ſemblables, par ce que la parole de Dieu y a preſidé, laquelle Dieu accõpagne touſiours de ſon eſprit. Mais

Augu. c. 3. & 16. De unit. de Legl.

nous

nous ne receuons pas de meſme le Concile de Nice ſecõd, ou les Idoles ont preſidé, ou l'eſcriture a eſté alleguee cõme par moquerie, & qui ne peut par cõſequent auoir eſté accõpagnée q̃ de l'eſprit de Satan. Il eſt dit, diſent-ils, Dieu a creé l'hõme à ſon Image, il faut donq auoir ces Images. Item. Nul n'allume vne lampe pour la cacher ſoubs vn vaiſſeau. Il faut dõq mettre les images ſur les autelz. Itẽ. Dieu eſt nõmé merueilleux en ſes ſaincts. Il faut donq cõtempler ſa gloire aux images. Ie demãde, qui eſt celuy qui vouluſt acquieſcer à vne ſentẽce dõnee ſur ces preuues là, pour les images? Or il y en a infinis ſemblables ou on ne peut remarquer que le ſtile de l'eſprit de l'Antechriſt, alleguãt l'ſcriture encores pis q̃ Satan ne faiſoit à noſtre Seigneur. Bref, ſi on ne juge point en vne Court par arreſts precedẽs, y a-il aucune raiſon de refuſer le meſme ordre, és choſes de la cõſciẽce, & cõtre les ſentẽces meſmes q̃ chacun ſcait auoir eſté dõnees, parties nõ ouyes n'y appellés?

Au 3. Volume. des Cõcil.

Or accordé que l'Eſcriture Saincte ſoit la regle pour compaſſer les doctrines, ils me demanderont pour la fin, en vne ſi grande contrarieté qui eſt entre nous, qui ſera celuy qui l'appliquera? Quant à nous, nous leur ſommes parties, & quant à eux, ils ſont les noſtres. Qui ſera ce donc? Car, diſent-ils. Que ceſte eſcriture ſoit iuge tant qu'on voudra, elle ne parle point, pour prononcer la ſentence. A celà je

reſpons premierement, que quand on eſt aſſeuré de l'eſquierre en la meſure, ou du compas en la barque, il n'y a ſi petit maſſon qui ne connoiſſe en l'appliquant, ce qui eſt droict & ce qui eſt tortu, ſi petit marinier qui n'apperçoiue ſi le vaiſſeau tient ſon cours ou non. Et pourtant, Qu'ils nous accordent ſeulement de regler les preceptes de noſtre ſalut, ſelon la regle de ſalut contenuë au vieil & nouueau Teſtament, & nous nous en ſoubzmettõs non ſeulemẽt à vn Concile libre & legitime, mais meſmes aux doctes & ignorans, aux Clercz & aux Lays, à tous Chreſtiens, pour le ſalut deſquels elle eſt eſcrite, leſquels d'eux meſmes trouueront en icelle parole, le jugement de la Cõcile, & prononceront la ſentence pour elle.

En aprés, en chaque ſcience il y a certains fondemens, deſquels indubitablemẽt depend tout le reſte. La Geometrie à ſes Axiomes, la medecine ſes Aphoriſmes, le droict ciuil & Canon ont leurs regles generales, par leſquelles elles vuidẽt toutes les difficultez, qui naiſſent en leurs loix. Or je dis, que la Theologie à auſſi les ſiennes, que le droict diuin à ſes maximes certaines, capables de vuider tous les differens qui ſont entre nous, & icelles encor d'autant plus fermes & faciles, que nous ſommes aſſeurez qu'en iceluy il n'y a point d'Antinomies, ny de contrarietez, pour les faire vaciller.

Nou

Nous auons trois ſortes de differends auec l'Egliſe Romaine. Les vns conſiſtent en choſes expreſſément defenduës en la parole de Dieu. Les autres en choſes qui ne ſont point commandees, & les dernieres en l'interpretation des poincts qui nous ſont defenduz ou commandez, que tous deux nous receuons, mais diuerſement. Quant au premier genre, nous auons vne regle de droict diuin. [Qu'il faut pluſtoſt obeïr à Dieu qu'aux hommes.] Elle eſt ſi facile que les petis enfans la peuuent comprendre. Quand donq nous verrons que les hommes cõmanderont d'vn & Dieu d'autre, nous ne ſerons point en doute, à qui nous obeïrons. Par ceſte regle nous retrãchons les images, les reliques & toutes eſpeces d'idolatries qui ſe font en la Papauté, qui ſont expreſſément defenduës en cent endroicts en la parole de Dieu. Actes 4 19.

Quant au ſecond, nous auons vne autre regle. [Dieu eſt l'Vnique legiſlateur de ſon peuple. Tu n'adiouſteras ne diminueras à ma Loy, dit-il.] Chriſt dit, [Dieu ne veut eſtre ſeruy ſelon noz traditions, mais ſelon ſes commandemens.] S. Iean & S. Paul [l'Eſcriture ſaincte eſt ſuffiſante à ſalut.] Chryſoſtome. [La ou l'Eſcriture ſe taiſt, il faut que l'homme ſe taiſe.] S. Hieroſme, [Babil ſans preuue d'eſcriture ne peut faire foy, &c.] Ceſt vne regle donnee vniuerſellement à tout le peuple, & dont auſſi

Deut. 4. Iean. 20. 2. Tim. 3. Matt. 15. Iere. 16 12. Chryſoſt. in ſermo. de Sancto & ador. ſpir.

le peuple eſt capable. Que le peuple donq liſe ſon vieux & noueau Teſtament, Qu'il aduiſe s'il y trouuera vn ſeul mot qui parle prés ou loing du ſacrifice de la Meſſe, du Purgatoire de l'inuocation des ſaincts, & de tels autres poincts, dont nous ſommes en diſpute. Au contraire, s'il n'y trouuera pas de ligne à autre: Vn ſeul ſacrifice de Chriſt vne fois offert, vn ſeul lauement au ſang de Chriſt, vn ſeul Dieu inuoqué par Ieſus Chriſt. S'il y trouue les doctrines que nous condemnons, qu'il nous cõdemne & qu'il crie au feu contre nous. Sinon qu'il juge adonq par la regle que deſſus, qu'il a eſté abuſé, & qu'on luy à faict cercher ſon ſalut en choſes ou le docteur de ſalut ne la point enſeigné, & eſquelles par conſequent il ne peut trouuer que perdition. Ie diray plus, que ſi les doctes prennẽt la peine de lire, aprés l'Eſcriture ſaincte, les docteurs de la primitiue Egliſe, ou ils n'y en trouueront pas vn mot, ou s'ils y en trouuẽt quelqu'un en paſſant, ce ſera en telle ſorte, qu'ils en douteront plus que s'ils n'en auoyent dit mot. Dont ils cõclurront tous d'eux meſmes, puis que Chriſt & ſes Apoſtres n'en ont rien enſeigné, ny la primitiue Egliſe rien creu, ny ceux meſmes qui l'ont ſuiuie de bien loing rien eſcrit qu'en doute, que ce ſont choſes deſquelles non ſeulement nous deuons douter auec les docteurs, mais dont l'Egliſe ſe doit taire auec Ieſus Chriſt. Pour exemple,

quatre

quatre cens ans aprés la mort de Christ l'Eglise n'a point sceu que c'estoit d'inuoquer les saincts. Il ne s'en trouuera vn seul mot és Anciens, sinon pour la condemnation de ceux qui le faisoyent à l'imitation des Payens enuers leurs Dieux. Du purgatoire, les premiers docteurs n'en parlent poinct. Sainct Augustin qui est long temps aprés, tantost dict qu'il n'y en a point, tantost qu'il y en pourroit bien auoir vn, tantost qu'il n'y a pas grand interest qu'il y en ait, ou qu'il n'y en ait pas. Et sainct Gregoire qui est encores depuis, à commencé à le croire, par certaines visions qu'il eut. Cependant ceste cinq cens ans aprés la mort du Seigneur. De la Messe tout de mesme, car nous en pouuons remarquer les commencemens, progrés & accroissemens piece à piece, jusques à nous. Ce pendant ce sont les articles de Foy, sur lesquels on brusle les Chrestiens, & à mesme raison eust on peu brusler toute la Primitiue Eglise. Par ceste seule regle donq, compriſe en peu de mots, & facile à vn chacun, nous retranchons la Messe, le Purgatoire, les prieres pour les morts, l'inuocation des Saincts, le Pape, ses Pardons, ses indulgences & presques tout ce qui trouble la Chrestienté depuis long temps.

Aug. de cur. pro mort. ger.
Augustin in En Chirid. ad Lauren. c. 67. & 68.
Lib. de fid. & oper. si ad dulc. q. 1. & passim.

Pour aneantir ceste regle, ils voudront tirer des passages par les cheueux, afin de nous y

trouuer leurs inuentions, comme. [Il ne sera pardonné ny en ce monde, ny en l'autre.] Ergo, il y a vn Purgatoire, comme ainsi soit que sainct Marc l'explique par ces mots, [il ne sera point pardonné eternellement] selon la façon de parler Hebraique. Item. [Si Moyse & Samuel estoyent deuant moy pour me supplier, je ne pardonneroy' pas à ce peuple:] Ergo, il faut inuoquer les saincts. Au cõtraire, des propres mots du texte on tirera plustost que c'est chose vaine de les inuoquer, & le sens du Prophete est clair, Que si Moyse & Samuel viuoyent, & intercedoyent comme autrefois, pour les pechés du peuple, ils sont si enormes que Dieu dit, qu'il ne les pardonneroit pas. Bref, comme ainsi fust que Ieremie au chap. precedent eust faict vne grand' priere à Dieu pour le peuple, il luy respond, que quand mesmes Moyse qui luy auoit esté tant agreable, le prieroit au lieu d'eux, il ne l'exauceroit pas. Quelquefois aussi ils ont quelque allegorie, pour les prouuer. Mais nous leur demandons, si ce sont doctrines necessaires à salut ou non? Si elles sont necessaires. Nous auons vn'autre regle certaine. La parole de Dieu est claire à salut. La lumiere mesmes est venuë du Ciel pour le nous enseigner, elle ne l'aura donq pas faict obscurement ny par ambages. Le sainct Esprit est descendu sur Christ en forme de colombe, & sur ses Apostres en clarté, leur doctrine

Matt. 12. 31. Marc. 3. 28. Luc. 12. 10.

ctrine donq a esté simple & claire, & n'ont point esté docteurs de tenebres. Qu'ils alleguent donq vn seul passage clair & exprés, & non des passages tirés hors de leur sens, & du tout mal a propos, & nous sommes prests de nous rendre. C'est la regle que sainct Hierosme me donne, [que les allegories & lieux obscurs ne prouuent point.] Et sainct Augustin, [Que tout ce qui appartient au salut est clairement en l'escriture, & ce qui est obscurement en vn lieu, est esclarcy en vn autre.]

Hierom. sur le 4. chap. aux Galat.

Augu. lib. 2. de doctrin. Christ. c. 24. 9.

Quant au troisieme nous auons la regle que nous donnent tous les Anciens. [Que l'escriture est lumiere à elle mesmes.] Que ce qui est obscur en elle, est esclarcy par elle mesmes en autre endroict, & par tant que la decision des matieres se doit tirer de la conference des passages ou elles sont traictees. En aprés nous auons deux buts pour nous adresser, ausquels toute l'escriture tend: la gloire de Dieu, & la Charité enuers le prochain. Au surplus nous admettons hardiement tous les docteurs de l'ancienne Eglise, pour l'interpretation des matieres appartenantes à ce troisiéme genre, nommément és lieux & traictés ou ils les traictent expressément. Et là ou elles seront ou sembleront diuerses, nous nous en rapporterons volontiers, à tout homme, mesmes selon son sens commun, qui aura leu l'Escriture Saincte. Pour exemple, il y a di-

Augustin. au mes. lieu. Ambro. sur le psal. 118. serm. 8. Basil. li. 2. du Baptes quæst. 4.

spute entre nous, si en ces mots, [Cecy est mon corps,] il y a figure ou non. Ie confere premierement les passages des Euangelistes, & trouue en sainct Luc, [Ceste coupe est le nouueau Testamẽt en mon sang] qui ne peut estre interpreté sans figure, & je scay que le sang & la chair sont de pareille importance au sacrement. En aprés, je considere qu'il est question d'vn sacrement, & que c'est vne façon de parler coustumiere à tous les sacremens [La pierre estoit Christ, cecy est le passage. Le Baptesme est la regeneration &c.] finalement je trouue dedans Sainct Augustin, ces mots. [Es locutions figurees, dit-il, tu garderas reste regle. Si c'est vne façon de parler, qui selon la lettre commande de bien faire, ou defende de mal faire, tu jugeras qu'il n'y a point de figure. Car tu as trouué le but de l'Escriture, à sçauoir, la gloire de Dieu & charité. Que si prise au pied de la lettre, elle te semble commander de mal faire, ou defendre de bien faire. Lors jugeras tu, qu'elle est vrayement figuree. Pour exemple, dit-il, si vous ne mangés ma chair, & beuués mon sang, vous n'aurés point de vie en vous. Selon la lettre il semble que Christ nous commande vne meschanceté. C'est donq, dit-il, vne façon de parler figuree, par laquelle il nous est commandé de communiquer à la passion du Seigneur, & de ficher bien en nostre memoire,

Luc. 22.

Aug. lib. 3. de doctri. Christ. c. 3.

re, que ſa chair a eſté naurée & crucifiée pour nous.] Quand ie voy qu'elle eſt tellement figuree, que S. Auguſtin la nous allegue meſmes pour patron des locutions figurées, je me resiouz auec les autres textes conferés enſemble, que telles locutions en la matiere de la Cene ne peuuẽt eſtre que figurees. Or par ces regles donq ſe vuiderõt le poinct de la Cene, La juſtification de la Foy & des œuures: Le Franc arbitre, & autres qui giſent en interpretation des textes de l'Eſcriture, que l'vn & l'autre tirent chacun à ſon intention.

Ie demande à tout hõme Chreſtien ſi nous pouuons juſtement deferer dauantage au jugement des Anciens? Là où nous auons defenſe expreſſe de Dieu, chacun nous accordera que les hommes ne peuuent rien, & qu'il ne faut point d'interpretes. Là où nous n'auons point de commandement de ſa bouche, il en faut encores moins, car là où il n'y a point de texte, il ne faut point de gloſe. Reſtent les choſes eſquelles ſes cõmãdemẽs ſont receuz & interpretés diuerſemẽt, eſquelles nous admettõs tres-volontiers les interpretatiõs des docteurs de la primitiue Egliſe, & en chaque ſiecle des plus notables. Pour cõclurre ceſt article, nous diſons q̃ l'infallible marque de la pure Egliſe, eſt la pure doctrine deuẽment adminiſtree. Que la touche infallible de la pure doctrine, eſt la pure parole de Dieu, cõtenuë en l'Eſcri-

ture Saincte que Dieu à baillee pour regle à son Eglise. Qu'elle est parfaicte, & intelligible à ceux qui desirent leur salut, tant de soy-mesmes, que conferee auec soy-mesmes: toutesfois, Que pour la decision des controuerses fondees en icelle, nous admettons tres volontiers, les interpretations des plus Anciens. Bref, Que ne trouuans ceste pureté en l'Eglise Romaine, mais tout le contraire, ny la Loy de Dieu obeye, mais assubiettie à la volonté du Pape & de ses suppots, nous tenons l'Eglise Romaine pour tresimpure, & remarquons au Pape qui y preside, pour vne marque notable de l'Antechrist, s'esleuant par dessus Dieu, ce qu'il postpose la Loy diuine à ses propres cõmandemens & vaines inuentions.

QVE L'EGLISE VISIBLE PEVT ERRER, MESMES és choses de la Foy, & qui concernent le salut.

CHAP. VI.

PAR ce que noz aduersaires connoissent bien qu'ils ne peuuent defendre, ny par l'escriture Saincte, ny par l'exẽple de la primitiue Eglise, la fausse doctrine qui s'est coulee entre eux, és princ-

principaux poincts de la Religion Chreſtiẽne, ſi on l'examine par le menu, ils ſe ſont aduiſés d'vn moyen de les defendre tous en gros, à ſçauoir de maintenir que l'Egliſe ne peut errer, pour le moins en choſe qui importe au ſalut. Car, diſent-ils, puis que Chriſt eſt le Chef de l'Egliſe, il la cõduict par ſon Eſprit, & c'eſt eſprit eſt l'eſprit d'intelligence, qui luy inſpire en temps & lieu tout ce qui luy eſt neceſſaire pour ſa conduicte, tellement qu'elle ne peut donq errer. Or comme ils s'aſſeurent defendant ce bouleuart là, de couurir toute leur Babylone, auſſi eſt-il certain qu'eſtant vne fois gagné, elle ne peut aucunement ſubſiſter. Quand en ceſt matiere ils parlent de l'Egliſe, ils entendent proprement le Clergé repreſenté par vn Concile vniuerſel, & non le peuple, duquel ils ne font nul eſtat, ce que pluſieurs des leurs meſmes condamnent, comme repugnant à l'eſcriture, toutesfois je ſuis content d'en parler à leur façon en ceſte matiere, afin d'euiter toute tergiuerſation & ſubterfuge.

Petrus de Aliaco lib. de recommend. ſcriptur. Marſil. Patau. 2 p. c. 2.

IESVS CHRIST eſt le Chef de l'Egliſe comme d'vn corps. Non point de celle-cy, ny de celle-là, ou de l'vne plus que de l'autre, mais de toutes egalemẽt. Ce chef eſt à l'Egliſe, comme la raiſon à l'homme, à ſçauoir pour la conduire & adreſſer par ſon commandemẽt. Or tant que l'appetit obeit à la raiſon, & le

L'eſprit & la parole inſeparablement conioincts.

corps au chef, l'homme ſe porte bien: ſes ſens, ſes mouuemens & actions ſont en leur entier, & ny a rien en luy qui ne ſe ſente du bon regime de la raiſon. Au contraire, quand l'appetit l'emporte hors de l'obeiſſance de la raiſon, qu'il quitte ſon reglement, qu'il s'abandonne à yurongnerie, à luxure, à toutes ſortes d'excés, il entre en vne diſtemperature de tout ſon corps, les parties vitales en ſont offenſees, il perd vn membre, & vn ſens aprés l'autre, la veuë, l'ouye, & toutes ſes facultez s'en vont, bref, par vn juſte jugement de Dieu, la raiſon meſmes bien ſouuent luy eſt oſtee, par ce qu'il n'a tenu conte de luy obeïr. Ie dis, que le meſme peut auenir, & eſt ſouuent auenu en l'Egliſe. Tant que l'Egliſe obeït à Ieſus Chriſt ſon Chef, qu'elle eſcoute ſon cõmandement qui eſt la raiſon meſmes, qu'elle enſuit ſon regime preſcript és Eſcritures, elle ne peut faillir en la conduite du ſalut. Elle eſt ſaine, pure & entiere. Car auſſi il prend plaiſir à la conduire, & luy inſpire ſon ſainct Eſprit pour luy éſclairer au milieu meſmes des tenebres. Mais quand elle foulle ſon regime aux pieds, qu'elle ne tient conte de l'eſcouter, qu'elle ſe preſume aſſés ſage pour ſe gouuerner d'elle meſme. Lors ne faut-il point s'emerueiller ſi elle tombe comme par pieces, ſi elle perd vn ſentiment l'vn aprés l'autre, ſi ſes yeux la conduiſent en la foſſe, & ſi l'eſprit

ſprit de Dieu l'abandonne & la delaiſſe, parce qu'elle n'a tenu conte de la parole, auec laquelle il eſt inſeparablement conioinct. Car comme il eſt certain que Chriſt ne laiſſe point deſuoyer ſon trouppeau, auſſi eſt-il certain d'autrepart qu'il ne tient pour ſes brebis que celles qui oyent ſa voix, & celles oyent ſa voix, qui l'eſcoutent parlant en ſes Eſcritures, & faiſant clairement entendre ſa volonté. Dieu ayant enuoyé premieremẽt les Prophetes, nous à finalemẽt enuoyé du ciel ſa Parole meſmes, qui nous à dit, [Eſpluchez les Eſcritures,] & ceſt ceſte Parole auſſi qui à enuoyé le S. Eſprit aux Apoſtres. Si donq nous voulons ſentir l'Eſprit, il faut ouïr la Parole, car l'Eſprit eſt enuoyé de par la Parole. Or le clergé Romain n'a tenu conte de ceſte Parole, au lieu de l'eſcouter, il à voulu eſtre ouy au deſſus d'elle, au lieu d'y obeïr il à faict des commandemens de ſoy-meſmes, au regard deſquels, ceux de Dieu ont eſté negligez, meſmes il en a aboly & retranché quelques vns tout ouuertement. S'enſuit doncq, qu'il ne ſe peut vanter, ny de l'Eſprit, ny de ſa conduicte, veu que ceſt Eſprit procede de l'enuoy de la Parole eſſentielle, qui nous à laiſſé és Eſcritures ſa parole. Ainſi voyons nous qu'vn Roy communiquera ſon authorité à vn parlement pour faire obeïr ſes loix, & les diſpenſer à ſon peuple, mais s'il en abuſe, pour ſe faire obeïr par deſſus le Roy, &

les loix meſmes, il la luy oſte incontinent. Dieu & ſa Loy, au regard de l'Egliſe, ſont trop plus que celà. Car de l'infiny au finy, il ny a nulle proportion. Et pourtant ne faut-il point s'eſ-bahir, s'il a oſté aux Prelats de l'Egliſe Romaine les dons de ſon Eſprit, quand ils ont voulu authoriſer leurs vaines traditions, ſoubs ombre de ſon Eſprit, par deſſus ſa Loy meſmes.

Nous diſons que l'Eſprit & la Parole ſont inſeparablemẽt conioincts, & qu'ils ne ſe peuuent ſeparer ſans ſacrilege, parce que Ieſus Chriſt, qui eſt la Parole meſmes, le nous enſeigne ainſi. [Quand le Conſolateur ſera venu, l'Eſprit, di-je, de Verité, il nous conduira en toute verité, dit-il. Car auſſi il ne parlera point de par ſoy, mais dira tout ce qu'il aura ouy. Ceſtuy-là me glorifiera, car il prẽdra du mien & le vous annoncera, & vous reduira en memoire toutes les choſes que je vous ay dictes, &c.] Si c'eſt Eſprit oit la Parole, & ne parle point du ſien, à plus forte raiſon l'Egliſe, ſi elle eſt conduicte par ceſt Eſprit. Il dit auſſi à ſes Apoſtres. [Ie ſeray auec vous iuſques à la conſommation du monde.] Cela s'entend par la vertu de ſon Eſprit, mais il auoit dit au meſme verſet, [enſeignant de garder tout ce que je vous ay commandé,] c'eſt à dire, ma parole. Et pourtant S. Paul preſchant la parole, & de viue voix, & par eſcrit, appelle neantmoins

Iean 16. 13.
Iean 14. 26.
Matth. 28. 20.
2. Cor. 3. 3.

ſon

ſon miniſtere, [miniſtere de l'eſprit,] parce que c'eſt l'Eſprit qui donne efficace à ceſte parole. L'Eſcriture s'appelle Alliance vieille & nouuelle, & en toute alliance il y a des conditiõs de part & d'autre. Quant à la vieille, nous voyons que la Loy eſtoit gardee en l'Arche, ſur laquelle Dieu manifeſtoit ſa preſence à ſon peuple, quãd il le cõſultoit, & en tout ce temps q̃ le peuple abandõnoit la Loy de Dieu, pour ſeruir à Baal, nous voyõs auſſi q̃ Dieu ne leur reſpõdoit point à leurs demandes, ne daignãt aſſiſter par ſon eſprit, ceux qui ne tenoyent conte de ſa Parole. Quant à la Nouuelle, [Voicy, mõ alliance auec eux, dit le Seigneur, Iſai 59 c.21
Mon Eſprit qui eſt en toy, & mes paroles que i'ay miſes en ta bouche, ne bougeront point de ta bouche ny de la bouche de ta ſemence à jamais. &c.] Il conioinct l'Eſprit auec la Parole en mots exprés, comme ſi l'Alliance eſtoit conceuë en ces mots. Mon eſprit ſera en toy, mais regarde que les Paroles que i'ay miſes en ta bouche n'en bougent jamais. Et ne faut point dire, que ce ſoit rabaiſſer l'Eſprit de Dieu, que de le reduire à la Parole. C'eſt touſjours meſurer Dieu à ſoy-meſme, & c'eſt auſſi la ſeule meſure qu'il nous à donnee. Car ſi les eſprits ſont diſcernés par la doctrine, comme nous enſeigne S. Iean, & la doctrine, comme 1. Iean 4.
nous auons prouué, par la Parole contenuë és Eſcritures. S'enſuit que l'eſprit de Dieu, doit

eſtre conſideré és Eſcritures, leſquelles nous ont eſté laiſſees par les Apoſtres, & recueillies par l'Egliſe primitiue, à fin qu'en elle nous euſſions vn portraict naif de l'eſprit qui à enſeigné les Apoſtres ſuyuant la Parole, pour diſcerner les eſprits de Satan, qui ſans l'aduen de ceſte Parole, oſeroyent enſeigner fauſſes doctrines en l'Egliſe. L'Egliſe donq eſt conduicte par l'eſprit de Dieu en l'intelligence de ſa volonté, mais entant qu'elle la cerche en ſa parole, c'eſt à dire, qu'à qui cerche la volõté du Seigneur en ſa parole, l'Eſprit luy en eſt donné pour interprete. A qui ne tient conte du texte, il ne faut point d'interprete, & pourtant à qui neglige la parole pour ſuyure ſes propres inuentiõs, l'eſprit de Dieu n'eſt point dõné pour l'interpreter. Car l'eſprit de l'homme, & l'eſprit de Dieu ne ſe meſlent point, ſinon entant que l'homme laiſſe ſon eſprit propre, & ſes fantaſies, pour ſe laiſſer mener & conduire à l'eſprit de Dieu. A tous ceux donq qui alleguent la conduite de l'eſprit ſans la parole, nous reſpõdrõs auec S. Iean Chryſoſtome ce qui s'enſuit: [Pluſieurs, dit-il, ſe vantent de l'Eſprit, mais ceux qui apportent du leur, le pretendent fauſſement. Comme Chriſt teſtifioit qu'il ne parloit point de ſoy-meſme, d'autant que ſa doctrine eſtoit priſe de la Loy & des Prophetes: en telle maniere ſi on nous apporte ſoubs le tiltre de l'Eſprit, quelque doctrine non conte-

Chryſoſt. Serm. de ſanct. & ador. Spir.

nuë

nuë en l'Euãgile, ne la croyons pas. Car comme Christ à accomply la Loy & les Prophetes, Ainsi le S. Esprit a accomply l'Euangile. ¶ Il estoit question d'esleuer en ce Sermon le S. Esprit, car il enseignoit là qu'il se doit adorer comme vray Dieu. Et toutesfois Chrysostome ne le pense point r'abaisser, quand il le mesure selon l'Euangile, non plus que nostre Seigneur Iesus Christ, quand il est mesuré selon la Loy & les Prophetes.

Ils nous obiectent que Dieu est ferme en ses promesses, & que partant il garde l'Alliance qu'il a faicte auec son Eglise. Nous respondons que vrayement sa Parole dure eternellement, mais qu'en toutes les Alliances susdictes, il y a touſiours vne cõditiõ, [Si vous gardés ma Parole,] encor que par sa misericorde il sur-attende souuẽt nostre iniquité. Et pourtãt il ne faut pas conclure. Dieu est ferme: Ergò l'Eglise ne peut errer. Ains dire plustost, veu que l'Eglise erre si fort, & se laisse aller si souuent, il faut bien que Dieu soit ferme en ses promesses, & plein de misericorde. Car il est certain que bien souuent il tient son Alliance auec elle, comme malgré qu'elle en ait, & lors qu'elle le prouoque à diuorce, iusques a fouiller son Contract de mariage aux pieds, & qu'elle eslargit, comme dit le Prophete, sa couche à tous venans, comme il se peut mõstrer en toutes les Periodes de l'Eglise. Ier. 3. 2.

L'Eglise qui a eſté auant la Loy à erré.

Quād nos aduerſaires veulent prouuer que l'Egliſe eſt deuant l'Eſcriture, ils la commencent par Adam. C'eſt doncq de là qu'il nous faut commencer. Dieu ayant creé Adam, luy defend de manger du fruict de l'arbre de

Gen. 3. ſcience de bien & de mal, ceſt à dire, luy commãde de rẽger tous ces deſirs ſoubs ſa ſaincte volonté, & de cercher tout bon-heur, & tout ſon ſçauoir, en ce ſeul point, d'adherer à Dieu. Sinon, il luy ſignifie qu'il mourra de mort, ceſt à dire, qu'il ſera ſeparé d'auec Dieu, qui eſt l'ame de noſtre ame, comme noſtre ame l'eſt en nos corps. En ceſte Alliance nous voyons vne condition euidente. Adam tout plein de graces qu'il eſtoit lors, ayme mieux ſuyure ſa fantaſie, que la renger à la parole de Dieu, & eſcouter la voix de Satan, que de ſon Createur. La iuſte punition s'enſuit tout incontinent ſur luy & toute ſa poſterité, l'homme demeurant corrompu, non en ſon corps & en ſes ſens exterieurs ſeulement, mais meſmes en ſa raiſon, & en la partie intelligible, tellement que la raiſon ne ſert à la pluſpart, qu'a les rendre tant plus deſraiſonnables, & l'intelligence, qu'a rechercher des curioſités qui les deſtournent de leur ſalut. En noſtre folle incõſtãce toutesfois nous remarquons la conſtãte amitié du createur enuers ſes indignes creatures, quand il promet deſ-lors à nos premiers parens la ſemence, qui deuoit briſer la teſte du Serpent,

en

en laquelle seule ils pouuoyent obtenir misericorde. C'est donq vne Alliance conditionnelle rompuë de la part des hommes, par le peché du premier Adam, & reparee en la personne du Second, par la ferme bonté du Createur. Or si ceste Eglise à sa source à esté polluë. Si des son commencement, lors qu'elle estoit pleine de sciẽce & d'integrité, qu'elle iouïssoit de la presence de Dieu, à failly si lourdement, parce qu'elle s'est destournee de la parole de son Dieu a ses propres desirs, y peut-il auoir des hommes auiourd'huy, en l'obscurité, ignorance & vanité ou nous naissons tous, qui se puissent vanter de pouuoir cheminer droict hors ceste Parole?

Nos aduersaires pour eschapper ce passage, amoindrissent le peché d'Adam en tout ce qu'ils peuuent, aymans mieux accuser Dieu de cruauté, qui pour la dent fichee en vne pomme par simple desobeissance, ait puny tout le genre humain, & cuacuer la croix de son Fils bien-aymé, qu'il à liuré à la mort pour la reconciliation du monde, que de confesser que l'Eglise puisse faillir, en ce qui concerne son salut. Mais les docteurs de l'Eglise Chrestienne, & les plus saios de la Iudaïque mesmes nous apprennent bien autrement, à sçauoir, Que le peché d'Adam a esté en ce qu'il s'est destourné de Dieu, qu'il a plus creu aux promesses du Diable, qu'aux menaces de son Createur, qu'il

Iesuita Grethensis in assert. defensi. Rom. 5. 19.

à pretendu s'eſgaler à Dieu, qu'il a cerché ſon heur, & ſa ſcience hors de luy & de ſa parole: bréf, que ce a eſté vne hereſie ſi proche d'infidelité, & vn peché enueloppé de tant de pechés, qu'autre que le Fils Eternel de Dieu, par le ſacrifice de ſa mort, ne le pouuoit reparer.

Aug. liu. 14. De la Cité de Dieu. ch. 13. & 15.

[Il delaiſſa ſon Dieu, dit S. Auguſtin, pour eſtre en ſoy-meſmes, & telle condemnatiõ enſuyuit ſon orgueil, que celuy qui autremẽt euſt eu vne chair ſpirituelle, à maintenant vne ame charnelle. Ceſte peine eſt grande, dira quelqu'vn, mais celuy qui l'a penſe grande, ne peut meſurer qu'elle a eſté l'iniquité à pecher, veu qu'il eſtoit ſi facile de ne pecher point.] Car cõme l'obeiſſance d'Abraham eſt loüée, parce qu'il luy fut commandé d'immoler ſon fils, choſe difficile, à laquelle toutesfois il obeït. Grande auſſi & incomprehẽſible a eſté la deſobeiſſance au Paradis, où le commandement n'auoit aucune difficulté. Or l'obeiſſance d'Abraham, dit l'Eſcriture, procedoit de Foy, dont il eſt appellé Pere des croyans. La deſobeiſſance donq d'Adam procedoit d'infidelité, dont il eſt pere de toute l'infidelité, qui depuis a eſté & eſt en tout le gẽre humain. Voilà pour la premiere Periode de l'Egliſe, en laquelle on ne voit qu'vne continuation de pis en pis iuſques à la Seconde: comme il ſe peut voir en la corruption & confuſion qui eſtoit au temps de Noé & d'Abraham, & entre les Iſraëlites

Ezech. 20.

en

en Ægypte, ou Dieu leur reproche qu'ils ont eſté ſouillés de toute idolatrie.

Toute la Secõde Periode de l'Egliſe, à ſçauoir ſoubs la Loy, eſt pleine de tels exemples. Dieu faict Alliance auec le peuple d'Iſrael, pour eſtre ſon Dieu, & qu'il ſoit ſon peuple. Les promeſſes de ceſte Alliãce ſont magnifiques. [Ie cheminéray au milieu de vous. I'y auray mon tabernacle eternellemẽt. Mon nom ſera en Hieruſalem. Ie l'ay ſanctifiee, à fin qu'elle y ſoit à touſ-jours. Ie reſpõdray entre les deux Cherubins &c.] Mais la condition eſt touſjours appoſee au contract. [Si vous eſtes mon peuple. Si vous me ſerués, ſi vous cheminés en mes commandemens, ſi vous conſultés ma bouche &c.] Sinon, il dit premierement, [Ie vous admonneſteray par mes verges de retourner à moy, mais ſi vous n'en tenés conte, adjouſte-il aprés, [Ie rejetteray le peuple qui aura rejetté ma Loy. Ie rejetteray Iuda de deuant ma face, comme i'ay rejetté Iſrael, & reprouueray la cité de Hieruſalem que j'ay eſleuë, & la maiſon de laquelle i'ay dit, mon nom ſera là. Ainſi en ay-ie faict à Siloh, dit il, & ainſi vous en feray-ie à vous meſmes.] Ceſt ce que dit au temps d'Aſa l'eſprit de Dieu, par le Prophete Azarias. [Le Seigneur eſt auec vous, parce que vous eſtes auec luy. Si vous le cherchez vous le trouuerez. Si vous le delaiſſez, il vous delaiſſera,] & peu apres il adjouſte: [Pourtant

L'Egliſe ſoubs la Loy terré.
Exod. 19.4. Leui. 26.12. Deut. 28.& 29.12. Pſe. 68.
2. Chro. 33. 2. Chro. 7. 1. Sam. 2. 30. 1. Rois 2. 27 1. Rois 23. 27.
Ierem. 7.
2. Chro. 15.

aués vous esté si long temps, sans le vray Dieu, sans Sacrificateur, sans Docteur, & sans Loy &c,] Or quand le Seigneur dit en mille endroicts, [Si vous me delaissez,] il ne presuppose faux, ny impossible, ains chose non seulement contingente & possible, mais si facile, si coustumiere, ou plustost si naturelle à toute assemblée d'hommes, qu'en ceste Eglise là, qui pouuoit iouïr de la presence manifeste du Seigneur, & ouïr sa voix quand elle consultoit sa bouche, nous n'en voyons que trop d'exemples. Aaron estoit Prophete, & peu apres fut souuerain Sacrificateur: il auoit veu les merueilles de Dieu. Il les voyoit encor nuict & iour cheminer deuant & derriere luy. Cependant il fond luy mesmes vn Veau d'or, & dit au peuple, [Voicy, ô Israël, les dieux qui t'ont tiré hors d'Ægypte.] Si en ceste dispute ils veulent entendre par l'Eglise le peuple, le voilà idolatre, d'vne façon estrange. Si le clergé, le voilà non idolatre seulement, mais prostituant l'Eglise de Dieu aux idoles, c'est à dire, Voilà vne espouse adultere prouoquant son mary, entãt qu'en elle est, à faire diuorce auec elle. Soubs les Iuges autant qu'il y a de tyrans qui oppriment l'Eglise d'Israel, autant sont-ce de marques de ses adulteres. Gedeon mesmes aprés auoir senty la puissance de Dieu en sa main, faict vn Ephod, & le peuple idolatre aprés. Michas aussi en faict de mesme. Et l'esprit de Dieu

Exod. 32.

Deut. 32.

Iuges 8. & 17. 6.

Dieu nous en dit la cauſe. Parce qu'il n'y auoit point de conduicte en Iſrael, & que chacun faiſoit ce qui eſtoit droict deuant ſes yeux, & que la parole du Seigneur auoit eſté rare & chere en ce temps là. Ils auoyent toutesfois la Loy de Dieu, & l'arche de l'Alliance, mais le mal eſtoit qu'ils ne la liſoyẽt, ny conſultoyent pas. Or il n'eſt pas dit ſeulement, [Ayez la Lumiere,] mais, [Cheminés en elle, & la ſuyués.] Es iours de Saül il eſt dit, [qu'on ne requeroit point le Seigneur en l'Arche de l'alliance,] ceſt à dire, qu'on ne prenoit point cõſeil de Dieu en ſa parole, & en celà nous remarquons le iugemẽt de Dieu, quand l'Arche eſt priſe par les Philiſtins, à ſçauoir, pour le meſpris de Dieu & de ſa parole. Soubs Ioram Baal eſt adoré en Iuda, juſques au temps de Ioas, qui renouuella l'alliance auec le Seigneur. Soubs le roy Achas, il y a vn autel eſtãger dedãs le temple meſmes, ſur lequel il ſacrifie aux faux dieux, & Vrie le Sacrificateur eſt celuy qui le faict dreſſer. Soubs Manaſſés l'idolatrie eſt ſi monſtrueuſe, ſi publique, ſi vniuerſelle, qu'il ne s'y voit plus apparence de peuple ou Egliſe de Dieu, & la cauſe en eſt adiouſtee, comme deſſus, à ſçauoir, que la Loy de Dieu auoit eſté vn long temps cachee & enſeuelie, tellement qu'on ne ſçauoit plus que c'eſtoit. Que ſi on regarde qu'el eſtoit l'eſtat de l'Egliſe en Iſrael, ce n'eſt qu'vne idolatrie pu-

1. Sam. 3. 1.

Iean 12.

2. Chro. 13. 3

1. Sam. 4.

1. Rois 11.

2. Rois 16.

2. Rois 21. & 23.

blique & perpetuelle, depuis le commencement du ſchiſme iuſques à leur ruine totale. Ces impietés donq, en l'Egliſe viſible de ce temps là, n'ont point eſté comme vne folie, ou maladie qui paſſe, mais pluſtoſt, ce qui s'y eſt veu de pur, ſoubs le regne de trois ou quatre Rois, vrais ſeruiteurs de Dieu, a eſté, [*tanquam lucida quædam in furioſis interualla*, c'eſt à dire, quelques interualles de bon ſens, en vne folie ordinaire. C'eſt de ce temps là que les Prophetes criét.] Vous vous appellés du nom d'Iſrael, & iurez au nom du Seigneur, mais vous ne luy ſerués pas en verité ny en iuſtice. Vous aués dit au bois, tu es mon pere, & à la pierre tu m'as engẽdré. Vous vous eſtés proſtitués ſoubs tout arbre fueillu. Vous m'aués abandõné par tous tmoombrables. Vous aués eu des dieux ſelon le nombre de vos cités &c. [Bref, tous les Prophetes, qui ont eſté enuoyés, iuſques à la venuë de Chriſt, & en tous les Prophetes tous les chapitres, ſont autant de teſmoings des Idolatries & adulteres de l'Egliſe auec les dieux eſtranges, leſquels la menacent, & luy ſignifient le diuorce, ſi elle ne ſe conuertit au Seigneur. Qui regardera cependant qu'elle eſtoit de ce temps là ceſte bande que nos aduerſaires appellent l'Egliſe, i'entens le Clergé, les Sacrificateurs, Scribes & Prophetes ordinaires, on trouuera que les vrais Prophetes enuoyés de Dieu n'auoyent point plus grands ennemis

Iſaie 48. 1. & 18. & ch. 7. & paſſim.

Ierem. 2. 3. 13. 24. &c.

Ierem. 20.

que

que ceux là. Que c'eſtoyent ceux qui les empriſonnoyent & mettoyent à mort cõme perturbateurs de l'Egliſe, iuſques là, que noſtre Seigneur dit, qu'il n'eſtoit pas cõuenable qu'vn Prophete fuſt meurtry hors de Hieruſalẽ. Quãd on leur diſoit. Conuertiſſez vous à la Loy du Seigneur. Reformez l'Egliſe. Quittez vos idolatries. Ne chargez point le peuple de tant de traditions vaines. Ils auoyẽt les meſmes reſpõſes de nos aduerſaires. Nous ſommes le temple du Seigneur. Nous ſommes l'egliſe. Nous ſommes les guettes du peuple. La Loy ne perira point du Sacrificateur, ny le conſeil du ſage, ny la parole du Prophete. Noſtre Egliſe, quoy qu'ils dient, ne peut faillir. Frappõs les donq, & n'eſcoutons point leurs propos. Mais les Prophetes leur monſtrent bien comment les promeſſes de Dieu ſe doiuent entendre. [Ne dites point le temple du Seigneur, car i'ay abandõné Siloh, que i'auoy' eſleuẽ, & vous rejetteray auſſi ſi vous continuez. Ains pluſtoſt, repentez vo⁹ & faictes vos voyes bõnes. Ne dites point, la loy ne perira point du ſacrificateur &c. Ainçois pluſieurs jours ont eſté en Iſrael & en Iuda, ſans le vray Dieu, ſans ſacrificateur, ſans docteur & ſans loy, parce q̃ vous aués delaiſſé ſa parole. Cerchez dõq le Seigneur, & vous le trouuerez. Vos ſacrificateurs ont faict outrage a ma Loy, dit le Seigneur, & ſouillé mes lieux ſaincts. Ils n'ont point dit, ou eſt le Seigneur? Ils

Iere. 18. 22. &c.

Ieremi. 7. & 18. 18.

Ieremi. 7.

2. Chro. 15.

Ezech. 22.

Ieremi. 2.

Iere. 2. n'ont point entẽdu ma parole, & ne m'õt point cõnu. Vos Prophetes ont deuiné mẽsonge, di-
Ezech. 7. sans, le Seigneur dit ainsi, là ou il n'auoit point
Osee. 9. 8. parlé. Ils ont propherizé en Baal, & cheminé a-
Isaie 56. 10. prés choses de neant. Vos guetteurs sont aueu-gles, & prophetes de laqs d'oyseleur. Vous de-mãderés la visiõ au Prophete, mais la Loy pe-rira du Sacrificateur, & le cõseil de l'ancien, & la nuict vous sera pour vision, & tenebres pour
Mich. 3. 6. diuinatiõ. Le Soleil se couchera sur les Prophe-tes, & le jours'obscurcira sur eux. Ils boucherõt tous leurs leures, pourtant qu'il n'y aura nulle response du Seigneur. Cerchez donq le Sei-gneur en sa Loy, & vous le trouuerez.] Voilà comme les vrais Prophetes, qui en comparai-son des Prelats s'embloyent la fiẽte du mõde, rembarroyent toutes les vaines presomptions, qu'ils auoyent de ne pouuoir faillir. Bref, l'E-glise de ces temps là est mise au dessoubs de Samarie & de Sodome. Ses Prelats sont ap-
Isaie 1. Ezech 22. Ierem. 18. pellez princes de Gomorrhe, ses conciles & assemblees coniurations contre les prophetes de Dieu, ses Sacrifices adulteres: Et de tous ceux que le Seigneur enuoyoit pour les exhor-ter à reformation, a peine s'en trouue-il vn qui ait peu eschapper la cruauté de ceste assem-blee, qui tiroit tous les tiltres & prerogatiues de l'Eglise par deuers elle. Au milieu toutes-fois de ceste horrible confusion, Dieu connois-
Isaie 1. soit son Eglise, car si le Seigneur, dit Isaie, n'eust

n'euſt reſerué quelque peu de reſte, ils eſtoyẽt faicts comme Sodome, & ſemblables à Gomorrhe, & il dit en vn autre lieu, Me voicy, Iſai 8.
Seigneur, & les enfans, ceſt à dire, les diſciples que tu m'as donnez.

Finalement, les Iuifs ne voulans point eſcouter les ſalutaires admonitions des Prophetes, Dieu les voulut forcer par ſa miſericorde, & leur enuoià du Ciel le ſalut meſmes, à ſçauoir, Ieſus-Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur. Mais l'Egliſe ſe porta enuers luy de meſme ſorte. Il n'eut point plus grands ennemis que les Sacrificateurs, les Scribes, les docteurs, les Phariſiẽs, ceſt à dire, le clergé, comme parlent nos aduerſaires, & ceux qui auoyent la Loy en depoſt, & qui ſembloyent la lumiere de l'Egliſe Iudaïque. S'il parloit de la reſtauration de l'Egliſe, il vouloit, diſoyent-ils, ruiner le temple. Si de la grace de Dieu par le Meſſie, il blaſphemoit contre la Loy: ſi du Royaume des cieux, il bleſſoit la maieſté de Ceſar. S'il faiſoit miracles, c'eſtoit de par le Diable. S'il alleguoit les Eſcritures, on luy demandoit ſes lettres de docteur, luy reprochant qu'il eſtoit fils d'vn charpentier. Bref, tous leurs argumẽs contre Chriſt ſont reduicts à ceux de nos maiſtres contre nous. Nous ſommes enfans d'Abraham. Nous ſommes gardiens des Eſcritures. C'eſt à nous à les interpreter: & non à vous autres qui n'aués pas receu les ordres comme

nous. Et ce furent ceux toutesfois, auec leurs gloſes, traditions & Cabales, auec leurs ſucceſſions, interpretations & Conciles, qui le pourſuyuirent cruellemẽt, iuſques à l'arracher des mains du magiſtrat Payen, qui le iugeoit innocent, pour le crucifier. Ie demande à nos aduerſaires ce qu'ils peuuent requerir en l'eſtat exterieur de l'Egliſe, qui ne fuſt en celle là? Si l'antiquité, ils ſont d'Abraham. Si la vocation, ils ſont Sacrificateurs & Scribes. Si le lieu, ceſt la maiſon du Seigneur. Si vn Concile, il eſt tenu bien ſolennellement en Hieruſalem contre
Iean 11.47. Chriſt, lequel y eſt expreſſément condemné. Soit qu'ils conſiderent l'aſſemblee du peuple, ou l'aſſemblee des Prelats, ceſt l'Egliſe viſible. Et toutesfois ils ne peuuent nier, que ceſte Egliſe là n'ait erré treſ-lourdement au ſalut, crucifiant le ſalut meſmes, s'ils ne veulent nier que Chriſt ſoit noſtre ſalut. La raiſon eſt toute apparente, c'eſt qu'ils ne le cerchoyent pas en la Loy & és Prophetes, mais en leurs traditions & Cabales. Car les paſteurs des champs le connurent, & les Paſteurs du peuple luy hairent leurs chiens. C'eſt auſſi, qu'ils s'eſtoyent figurez vn Roy terrien, departant les Royaumes de la terre aux ſiens, dont n'y auoit celuy d'eux alors, qui ne ſe promiſt vne couronne, ou vn gouuernement de païs, au lieu qu'ils voyoyent le vray Chriſt pauure, deſnué, mal ſuiuy, ne promettant pas ſeulement

aux

aux ſiens vn lieu pour repoſer leur chef. Bref, tant s'en faut qu'ils le deuſſent cõnoiſtre pour le Chriſt, par ce qu'ils eſtoyẽt l'Egliſe viſible, comme ils pretendoyent, que s'ils en euſſent reconnu quelqu'un pour tel, ce deuoit eſtre vn argument infallible, à ceux qui euſſent leu les Eſcritures, qu'il n'euſt point eſté le Chriſt, d'autant qu'il eſtoit dit expreſſément par les Prophetes, qu'ils ne le connoiſtroyent point. Voilà ce qui eſt auenu aux Iſraelites, dit ſainct Paul, [auſquels eſt l'adoption, & la gloire, & les alliances, & l'ordonnance de la Loy, & le ſeruice diuin, & les promeſſes. Deſquels ſont auſſi les Peres, & deſquels ſelon la chair Chriſt eſt deſcendu, &c. A ſçauoir, que pour auoir reietté le Seigneur de gloire, leur pauureté a eſté la richeſſe des Gentils, & leur reiection la reconciliation du monde,] tellement que Dieu au lieu de ſe deſtourner du genre humain, pour l'aueuglement de ſon peuple peculier, à pris occaſion par là, d'adopter tous peuples pour ſon peuple. Ne diſons donq plus, l'Egliſe ne peut errer, par ce que Dieu eſt ferme en ſes promeſſes. Ains pluſtoſt, Dieu eſt vrayement ferme en ſes promeſſes, & conſtant en ſes miſericordes, veu qu'il ne faict point diuorce auec elle, encor qu'elle l'abãdonne, & ſe desborde eſtrangement, ains eſlargit ſes entrailles d'autant plus enuers le genre humain, & conuertit ſon

Iean.12.38. Iſaie.53.10. Iſaie.6.9. Rom.9.

Rom 6 11. 12.chap.

courroux en vne ineffable misericorde : comme de nostre temps nous voyons en ce grand nombre qu'il a retiré, & retire tous le jours du bourbier de la Papauté.

L'Eglise souz la grace a erré.

Reste que nous voyons si l'Eglise Chrestienne qui est souz la grace, a eu quelque grace plus speciale pour ne point faillir, en quoy nous auons touiours à nous ramenteuoir, que l'Eglise est auiourd'huy vniuerselle, c'est a dire, espanduë par tout le monde, & que les promesses de Dieu ne sont plus attachees en vn lieu, ou à vn peuple, mais estenduës sur tout peuple & lieu ou il est seruy & adoré. Or ceste Eglise vniuerselle à de belles & grandes promesses. [Ie feray auec eux alliance eternelle, dit le Seigneur. Ie mettray mon Sanctuaire au milieu d'eux eternellement. Ie seray leur Dieu, & ils seront mon Peuple.] Voila ce qu'a predit Ezechiel de l'Alliance faicte par la venuë de Christ auec l Eglise vniuerselle. Iesus Christ dit luy mesme. [Ie suis auec vous jusques à la consommation du monde.] Item. [je vous enuoyeray mõ esprit qui vous enseignera toutes choses, &c.] Mais afin que par là nous ne nous figurions, comme les Iuifs, vne Eglise visible qui soit touſiours d'vne mesme sorte, quoy qu'elle face, la condition y est par tout appose. [Si vous oyés ma voix. Si vous estes mon peuple. Si vous enseignés ce que ie vous ay commandé. Si vous m'aymés & demeurés

Actes 10.

Ezech. 37. 26. Matth. 28. Iean. 14. 23. Iean. 8.

en

en ma parole.] Car si vous ny demeurez, dit nostre Seigneur, vous n'estes point mes disciples, & ceux qui ne sont ses disciples, ne se peuuent vanter d'estre enseignés par son Esprit pour ne point faillir. La prerogatiue donq qui est en l'Eglise Chrestienne visible, n'est point qu'elle ne puisse errer en ses parties, mais bien qu'estant vniuerselle, quād vne partie se ruine, l'autre se redresse, & quand l'vne se deuoye, l'autre la peut r'adresser, & mesmes les membres particuliers font leur deuoir, quād les plus apparens conducteurs de l'Eglise la guident à perdition. Au contraire ce qu'elle est vniuerselle doit plustost rabattre à toute Eglise particuliere ceste presomption de ne pouuoir faillir, d'autant que quand vn temple est, ou ruiné, ou prophané, les sacrifices, comme jadis, ne cessent plus, ains de ses ruines & reliques s'en peuuent rebastir d'autres ailleurs, là où n'y en auoit poinct. S. Paul craignoit que le serpent qui seduit Eue par sa ruse ne fist destourner l'Eglise des Corinthiens de Christ & de sa simplicité, si elle se destournoit de son Euangile. Il entēdoit donq qu'elle pouuoit faillir. Il tance aussi les Galates, qui aprés auoir eu Christ portraict deuāt leurs yeux & crucifié entr'eux, s'estoyent soudainement transportés à vn autre Euangile. Ce n'est donq point chose seulement possible, mais des lors auenuë, je dis, du viuant des Apostres. Bref, il aduertit les Thes- 2. Cor. 11. 3. Galat. 1. 6. & 2. 1. 2. Thess. 2.

salonicités que l'Antechrist, le fils de perdition, sera assis au Temple de Dieu, c'est à dire en l'Eglise pour y confondre toutes choses, & dés son temps ce mystere d'iniquité commençoit. Elle ne peut donq pas faillir en choses legeres seulement, mais au salut mesmes, puis qu'au milieu de ses entrailles, elle reçoit & entretient sa perdition. Que si nous en reuenons à l'experience, nous trouuerons que par tout ou Iesus Christ a semé la verité & le bon grain par les mains de ses Apostres, le Diable, qui veille pendant que les hommes dorment, y a semé yuroye & le mẽsonge, & finalemẽt la si bien fumé & cultiué qu'il a estouffé la semẽce du Seigneur en plusieurs lieux, jusques à se faire reconnoistre pour maistre de la moisson. Le zele de ceux de la Circoncision, dés le temps des Apostres cõmença le meslinge en la religion Chrestienne, S. Pierre mesmes, y conniuant. S. Paul appelle celà euacuer la croix de Christ, & S. Augustin en quelques lieux l'appelle heresie. Or de là est auenu que les disciples de la Circoncision, qui allerent annoncer l'Euangile en plusieurs peuples du leuãt & du midy, y dresserent les Eglises en telle sorte que la doctrine de grace estoit meslee auec la Loy, les ombres auec le corps, dont plusieurs encor retiennent la circoncision auec le bapteſme. Ie ne parle point d'infinies heresies qui s'esleuerent souz diuers noms, faisans leur cas à part, mais de ce qui

qui auint des lors au corps des plus floriſſantes Egliſes, qui s'eſt grandemẽt accreu & multiplié depuis. D'autre part les peuples qui furent appellés du Paganiſme à Chriſt, lors principalement que l'Egliſe eut vn peu plus de repos, & par conſequẽt moins de zele, de ſoing & de pureté, ſortans d'vn tel abyſme d'idolatrie, ne pouuoyẽt pas du tout laiſſer leurs vieilles couſtumes. Ils auoyẽt edifié de beaux Temples à leurs idoles. Il leur ſembloit q̃ ce ſeroit vne belle choſe de les dedier aux ſaincts & aux martyrs. Au lieu de leurs chaſſes, ils honoroiẽt les reliques des Saincts. Au lieu des ſtatues de Mars, de Iuppiter, de Ianus, ils prenoyent plaiſir à auoir celles de S. Paul, de S. Pierre &c. Ce qu'ils auoyent accouſtumé de faire pour leurs parens qui mouroyent, prieres, ſacrifices, luminaires, ſuiuant l'opinion Platonique du Purgatoire, ils le cõtinuoyent volontiers pour ne faillir à l'humanité, & en chãgeoyent ſeulement la forme. Les paſteurs partie par ce qu'ils eſtoyent ſortiz du meſme Paganiſme le trouuoyent bon partie le ſupportoyent pour ne les rebuter du cõmencemẽt, eſperans auec le tẽps le leur oſter du tout, cõme S. Paul les ceremonies de la Loy à ceux de la circonſion, & conuertir leur zele & humanité en vn meilleur vſage. Tant que les ſucceſſeurs deferans imprudemment à leurs predeceſſeurs, & n'examinãs pas la raiſon qui les auoit meuz à en ſuppor-

ter, ont continué de meſmes, & tant baſty ſur ce fondement de vanité, que la ſuperſtition en eſt venuë juſques ou nous la voyons. La vanité des vns d'vne part, & la prudence humaine des autres, nous a amenés là, & qui conſiderera que c'eſt que l'homme, que peut en luy vne vieille couſtume qui a quelque petite apparence, & cõbien luy en couſte le changement, accordera ayſément que ceux qui ont à l'induire à vne totale mutation, penſent auoir beaucoup gaigné, quand ils luy peuuent faire changer le principal, en luy quittant ce leur ſemble, quelques acceſſoires: comme de noſtre temps meſmes nous l'auons eſprouué, ne regardant pas que le Diable les ſçait aprés ſi bien cultiuer, tandis que nous ſommes negligens à arrouſer les vrayes plãtes, qu'en fin elles viennent à les eſtouffer. Par ces moyens ſont entrés les erreurs és Egliſes Æthiopiennes, Syriennes, Armeniennes, Grecques, Ruſſiennes, Scychiques &c pour la pluſpart. Mais qui plus eſt, par là meſmes eſt entré Mahometh auec ſa doctrine, lequel ſur le declin de l'Empire Romain, trouuant les diſputes des Iuifs & des Chreſtiẽs, s'accoſta d'vn Moine de l'hereſie de Neſtorius nommé Sergius, lequel luy dreſſa ſon Alcoran en ſorte, que pluſieurs Chreſtiens Neſtoriens, partie voyans ſa force, & partie par ce qu'il ſembloit conſentir auec eux en l'eſſence de Chriſt, s'y laiſſerẽt aller, & les Iuifs pour

pour la Circonciſion & les ceremonies qu'il leur laiſſoit, & le ſalut qu'il leur promettoit par les armes, le receurent au commencement comme vn Meſſie. Voila donq, comme les hereſies ſont entrees en l'Egliſe Chreſtienne, & en telles tellement accreuës, comme le bien va touſiours en declinant, & le mal en croiſſant, que d'hereſie elles ſont venuës a infidelité. Et toutesfois ces Egliſes là ont eſté dreſſees par les Apoſtres, ont receu les Eſcritures Saincles, croyẽt le ſalut en Ieſus Chriſt (hors-mis celles qui ont adheré à Mahometh, qui ont perdu le nom d'Egliſes) ont la ſucceſſiõ de leurs Eueſques & Patriarches bien ſuiuie, ont la vocatiõ ordinaire en leur miniſtere, & tiennent beaucoup plus de pays que celles qui reconnoiſſent le Pape. Ie demande aux Prelats de l'Egliſe Romaine, ſi ces Egliſes la faillent és choſes qui cõcernẽt le ſalut, ou non. Ils diront qu'ils faillent au ſalut, par ce qu'elles reiettent les Images, par ce qu'elles n'adorent point le pain, par ce qu'elles communiquent ſouz les deux eſpeces, par ce que leurs Prebſtres ſe marient, par ce qu'elles ne ſçauent que c'eſt de Purgatoire, &c. Bref, par ce qu'elles ne faillent pas en pluſieurs notables articles comm'eux, mais ſur tout par ce qu'ils ne recõnoiſſent pas la domination de leur Pape, qui eſt, à les ouïr parler, le principal article qu'il faut croire, pour eſtre ſauué. Senſuit donq par leur confeſſion

propre, que l'Eglise Chrestienne & Catholique visible, n'a point eu vn priuilege par la vertuë de Christ, qui l'exempte de pouuoir faillir en ce qui concerne le salut, nonobstant toutes les promesses & alliances pretenduës que nous auons mentionnees cy deuât. Que s'ils ne faillent point au salut, s'ensuiura donq que l'Eglise Romaine y faut elle mesmes, laquelle de si long temps excommunie & retranche du salut, entant qu'en elle est, tant de peuples & de nations qui n'errent point au chemin de salut, & qui plus est, que iustement elle est excommunice par les susdictes Eglises, pour les damnables doctrines qu'ils condemnent en elle.

L'eglise Romaine a erré.

A cela ils nous respondent, que ces Eglises là n'auoyent pas tel priuilege que la Romaine, & que le siege de S. Pierre principal d'entre les Apostres à ceste prerogatiue qu'il ne peut errer. Sans entrer au fonds de ces belles pretentions, qui seront vuidees au chapitre ensuiuât, s'ensuiura donq, puis que les sieges ont tant de puissance, que Hierusalem, qui est appellee le siege de Dieu, ne pouuoit errer. Que l'Eglise de Christ aussi qui y a esté recueillie auroit ceste prerogatiue, veu que Christ, Chef de l'Eglise, y a presché & accomply le salut. Pareillement que l'Eglise d'Antioche l'auroit mieux que Rome, veu qu'elle a esté le premier siege de S. Pierre, & la premiere Eglise ou le nom de Chrestien a esté ouy. Or Hierusalem a crucifié

le

le Christ, & les Chrestiens de Palestine, & d'Antioche & pais circonuoisins, au jugement de l'Eglise Romaine, sont hors de la voye de salut. S'ensuit donq, que le siege de S. Pierre prétendu à Rome, ores qu'il luy soit accordé, ne la rend point exempte d'erreur. En aprés, sans toucher à ce que S. Pierre mesmes a failli & a esté repris par S. Paul, je demande si le siege de S. Pierre donne ceste prerogatiue au Pape, ou bien à l'Eglise Romaine. Si au Pape, Marcellin a sacrifié aux Idoles des Payés, Liberius a esté Arrien & Anastasius Acatien, D'auantage, ils prennent plaisir à abroger les Decrets chacun de son predecesseur, comme Nicolas de Iean vintedeuxiéme, Gregoire de Pelagius, & Innocétius de Gregoire, és choses qui selon eux-mesmes concernent la Foy. Sylueſtre second, Iean dixneufiéme, Gregoire septiesme, (tesmoings tous les Historiés de leurs temps) ont esté Magiciés, c'est à dire successeurs de Simon Magus, qui a esté aussi bien à Rome, & non de Simon Pierre, & disciples de Satan, & non de Christ. Iean vintetroisiéme a dogmatisé, qu'il n'y auoit point de vie aprés ceste-cy, dont le Cócile de Cóstance l'appelle Diable en chair, & plusieurs autres ont esté demis par les Conciles, en qualité, non d'heretiques seulement, mais d'Atheistes. Iean huictiéme aussi se trouua estre femme & putain se moquant & du siege & du Conclaue. Bref, ils disent que la

Hieron. in Catalogo illustr. virorum.
Damasus in Pontificali.
Platina in vitis Pontificum.
Marianus Scottus.
Volaterranus in Anthropol.
Gratianus in decreto.
Cardinalis Béno & Petrus. Premóstratensis in vitis.
Grego 7. & Sylu. 2. &c.
Concilium Cóstantiense Sess. 7.

Theodorus à Nieim. scriba Pontificis in libr. Nemus vnionis tract. 4. & 7. Cardinalis Cusanus lib. 2. ca. 17. de Concord. Catholica. Magister Ioan. Parisiensis Ordin. predicat. c. 23.

Vierge Marie dit à S. Brigide, que la plus-part des Papes sont en enfer, & le Cardinal de Ragûse du temps du grand Schisme, maintenoit que le Pape pouuoit errer en la Foy, & le Cardinal Cusan, qu'il pouuoit estre infidele: ce que la Faculté de Theologie de Paris à touſiours maintenu. S'ensuit donq, que le siege ne les exempte point d'erreur, d'heresie, ny d'infidelité, mais leur augmente leur condemnation. Si le priuilege est donné à l'Egliſe de Rome, je leur demande, s'ils ne dogmatiſent pas, que l'Egliſe est representee par vn Concile general? Sainct Auguſtin dit qu'vn Cõcile general est corrigé par l'autre, & correction preſuppoſe erreur. Gregoire Nazianzene au tẽps duquel il s'en tint pluſieurs, dit que l'Egliſe estoit jà ſi pleine d'ambition, que jamais n'en vit bien auenir. Gerſon & Panorme, qu'vn homme lay alleguant l'eſcriture doit estre preferé à tout vn Concile qui s'en deſuoye. En aprés, voilà le Concile de Nice 2. qui maintient les images contre le Concile de Conſtantinople, & celuy de Francford au meſme temps qui les met par terre. Voilà le Concile de Carthage troiſieme, & l'autre tenu à Carthage meſmes, ſouz l'Empereur Maurice, qui excõmunient & declarent Antechriſt, celuy qui ſe dira Eueſque vniuerſel, à la pourſuite de ſainct Gregoire meſmes, au lieu que celuy de Rome, peu de temps aprés, & de noſtre temps celuy

Aug. c. 3. & 16. de vnit. eccliſiæ.

meſmes

meſmes de Trente declarent l'Eueſque de Rome Eueſque vniuerſel, & excommunient tous ceux qui ne le tiennent pour tel. Les Conciles auſſi de Florence & de Baſle, rengent le Pape auec les autres Eueſques, & le mettent bien au deſouz de l'Egliſe, au lieu que ceux de Florence & de Trente le mettent bien au deſſus, & le declarent Dieu en terre. Et le Pape Pie ſecond, qui auoit adheré au Concile de Coſtance, a depuis declaré heretiques, tous ceux qui tiennent qu'on peut appeller du Pape au Cõcile, c'eſt à dire ces Conciles là qui ont eſté vniuerſels, & tous ceux qui les ſuiuent. S'enſuit donq, ou que la verité eſt double, ce qui n'eſt ny ſera jamais, ou que des Conciles contraires, l'vn a erré, & par conſequent que l'Egliſe peut errer. Item, ou le Pape eſt Antechriſt, ou l'Egliſe qui a declaré tel, celuy qui prendroit le tiltre d'Eueſque vniuerſel, a grandement erré. Item, ou croire le Pape Chef de l'Egliſe, n'eſt point neceſſaire à ſalut, ce que les Decretales approuuees de l'Egliſe Romaine baillẽt pour article de foy, & le Concile de Trente le confirme, ou les Conciles qui l'ont nié eſtre tel, ont erré au ſalut, c'eſt à dire le Concile de Nice premier vniuerſel, qui l'a eſgalé aux autres Patriarches, le Concile de Sardes, le Concile de Carthage & l'Egliſe vniuerſelle ſix cens ans durant. Bref, il faut que nos aduerſaires confeſſent, ou que leur Egliſe tient auiourd'huy

pour neceſſaire à ſalut ce qui eſt contraire à ſalut : ou que l'Egliſe ancienne, vn ſi long temps, ait ignoré ce qui eſtoit neceſſaire au ſalut, c'eſt à dire ſon ſalut propre, voire l'ait combatu en plain Cõcile. Dont ſenſuiura, que l'Egliſe vniuerſelle peut errer és Conciles vniuerſels, & la Romaine meſmes, nonobſtant le ſiege de S. Pierre pretendu, & dauantage, que la Romaine eſt cõtraire à l'ancienne, à laquelle nous deſirons auiourd'huy nous conformer. Que ſi & le Papé, & l'Egliſe Romaine ont erré és choſes du ſalut, ſ'enſuit donq que l'Egliſe Chreſtiẽne viſible peut errer, & qu'on en peut requerir la reformation. Mais à ceux qui ſçauent comme les Conciles de noſtre temps ont eſté tenuz, cõme auant que de les aſſembler les deciſions ſont concluës à Romé, cõme nonobſtant toutes diſputes & preuues qui ſe facent au contraire, elles paſſent par aurhorité ſpeciale, cõme le ſainct Eſprit ou pluſtoſt l'eſprit de ſatan y eſt apporté de Rome en vne layette, & puis qu'els ſont ceux qui y preſident, qui y diſputent, qui y concluent, n'ont pas grand beſoing qu'on leur prenue que telles aſſemblees peuuent errer ains au contraire deuroit on trouuer eſtrange, s'ls y pouuoyent rien conclure ſans errer.

Luc, 22. Or contre ces preuues ſi vrgentes, ils nous alleguent, que Ieſus Chriſt à prié que la foy de Pierre ne defaillíſt point, dont ils concluent

de

de plain saut, que l'Egliſe Romaine ne peut faillir. Premierement, la matiere eſt d'importance, car il eſt queſtion de grād nombre d'articles, pour leſquels, comme pour articles de foy, nous ſommes bruſlés de puis cinquante ans, qui n'ont autre fondement que ceſtui-cy. Il faut donq, que le fondement en ſoit ſolide & indubitable, ſi nous ne voulons faire outrage à celuy qui nous a enſeigné noſtre ſalut. Ioinct auſſi que tout le differend des Egliſes Grecques, & Orientales auec la Romaine depend de ce poinct, car ſi elle ne peut faillir, il s'enſuit que celles qui luy ſont contraires faillent grandemēt. Or ce ſont choſes bien eſlongnees l'vne de l'autre. [I'ay prié que ta foy ne faille point, encor que Satan te crible,] & la concluſion qu'on en tire, [l'Egliſe Papale ne peut faillir.] Secondement Ieſus Chriſt prie pour Pierre, & Pierre de puis ceſte priere, le renonce trois fois, ſe confiant trop en ſoy-meſme, au lieu de prier Dieu, en reconnoiſſant ſon infirmité: & de là auient auſſi que celuy qui s'eſtimoit plus que ſes compagnons, faut & trebuche plus lourdement qu'eux tous. L'egliſe Romaine donq en doit pluſtoſt tirer ceſte conſequence, qui eſt bien plus proche du texte. Que comme ſe confiant en ſoy-meſmes, il a renoncé Dieu & faict pis que tous les autres, ainſi a elle auſſi peu faire, quand elle s'eſt faict croire, qu'elle ne pouuoit faillir. Et pour-

tant s'ensuiuroit qu'a son imitation elle pleurast au chant du Coq, & reconnust ses fautes. Tiercemẽt, s'il s'ensuit, Christ à prié pour Pierre, ergô l'Eglise qui a esté fondee par luy ne peut faillir. S'ensuiura aussi que les Eglises qui ont esté fondees par les autres Apostres ne peuuent faillir. Car Iesus Christ, proche de sa
Iean 17.20. Croix prie ardemment pour ses Apostres, & pour tous ceux qui croiront en luy par leur parole, afin qu'ils soyent vn au Pere & en luy, c'est à dire inseparablement vniz auec luy. Or toutesfois l'Eglise Romaine les excommunie comme heretiques, & les tient retranchees du salut. S'ensuit donq, ou que la conclusion soit fausse, Iesus Christ a prié, Ergo elle ne peut faillir, ou qu'elle s'entende de l'Eglise inuisible, contre laquelle les portes d'enfer n'ont
Rom. 11. point depuissance. Quartemẽt, sainct Paul n'a point entendu ceste subtilité, quãd nous voyõs qu'il admonneste les Romains appellés d'entre les Gentils, de ne s'enorgueillir point contre les Iuifs, souz ombre qu'ils ont esté entés en leur place. Car, dit-il, [les branches naturelles ont esté rompuës par incredulité, & tu es de bout par foy, & s'il ne les a point espargnees, garde aussi qu'il ne t'espargne point.] c'est à dire, garde toy de tomber de la foy cõm'eux. S'entend donq qu'il ne les en sentoit pas hors de danger. Aussi ne faisoit le Clergé de Rome
Cypr lib. 2. epist. 17. escriuant à S. Cyprian, [Que la louange que S. Paul

S. Paul attribuë à l'Egliſe Romaine, que leur foy eſt diuulguee par tout le monde, leur ſera tournee à opprobre, s'ils ne perſeuerẽt à hefiter de ceſte foy.] Ny S. Hieroſme auſſi, quand il dit. [Que depuis que l'auarice eſt entree en l'Egliſe comme en l'Empire, la Loy eſt perie des Sacrificateurs, & la viſion des Prophetes.] Ny tous les Anciens quand ils prennent Rome pour la Babylone de l'Apocalypſe, & le ſiege de l'Antechriſt, comme nous verrons cy apres. Et pourtant ils feroyent beaucoup mieux de ſuiure leur gloſe ancienne ſur ce paſſage de S. Luc. [Comme en priant pour luy, dit-elle, ô Pierre, j'ay gardé que tu ne defailliſſes, auſſi conforte les pauures fideles infirmes par l'exẽple de ta penitence, afin qu'ils n'entrent point en deſeſpoir pour leurs fautes, mais qu'ils eſperent miſericorde, comme elle t'a eſté faicte.] Finalement outre toutes les ſuſdictes raiſons entre l'Antecedẽt, Chriſt a prié pour S. Pierre, & le conſequẽt, l'Egliſe de Rome ne peut faillir, il y a vne infinité de choſes entre-deux à prouuer, à ſçauoir. Que S. Pierre ait eſté Chef des Apoſtres & de l'Egliſe. Qu'il ait eſté à Rome. Qu'il y ait eſté Eueſque. Qu'il ait particulierement fondé ceſte Egliſe là. Qu'il ait eu ceſte prerogatiue par deſſus les autres de ne pouuoir errer. Qu'il l'ait laiſſee, ou peu laiſſer attachee à la chaire, ou pour les Papes, ou pour l'Egliſe Romaine. Leſquelles choſes ſe doi-

Hierony. in epiſt. ad Ruſticum.

Luc. 22. & ibi gloſſa.

uent prouuer euidemment, auant que de venir à vne telle conclusion. Venons donq à la nostre, suiuant noz premisses & nonobstant l'opposition de ce passage, concluons auec l'Escriture Saincte, & la pratique de tous les temps, ceste dispute. Nostre Seigneur Iesus Christ a laissé l'Escriture Saincte à l'Eglise comme vn compas à vn nauire, pour la conduire à salut. Regardant à ce compas elle ne peut faillir, car il luy mõstre tousiours son but, quelque vent qui la puisse agiter : n'y regardant point, elle ne peut qu'elle ne se desuoye, non plus que tous les Pilotes du monde ensemble, sans vn bon Compas, ne sçauroyẽt tenir leur cours vne seule heure. Aux Eglises qui suiuent sa parole, il leur à promis la presence de son Esprit. A celles qui n'en tiennent conte, il l'a soubstrait : reputant indignes de sa presence, ceux qui ne daignent escouter sa voix. De là est auenu que l'Eglise en toutes ses Periodes, & en tous lieux, à grandement failli & fouruoyé, mais celle plus que toutes les autres, qui a plus osé entreprendre sans la conduicte de la parole, & qui a plus presumé de sa suffisance, à sçauoir l'Eglise Romaine. Si elle n'a autres priuileges & promesses que l'Eglise vniuerselle visible, il ne faut douter qu'elle n'ait peu faillir, car nous auons veu comme par sa confession mesmes, elle à failli és choses de salut, en ses plus notables parties.

ties. Si elle à quelque priuilege ſpecial, comme celuy qu'elle allegue du ſiege de S. Pierre : encor ne l'exempt'il poinct d'erreur & ſy d'hereſie, comme nous auons prouué. Mais, afin qu'on voye combien eſt vain & nul le fondement, ſur quoy ils veulent baſtir vn article de ſi grand faix, s'enſuit que nous examinions les tiltres, en vertu deſquels elle pretend ce priuilege.

QVE LE PAPE, OV EVESQVE DE ROME, N'EST point Chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle, de droict diuin.

CHAP. VII.

QVAND nous demandons à nos aduerſaires ſurquoy ſont fondées leurs traditions qu'ils eſgalent aux articles de Foy, leſquelles n'ont aucune apparence de fondement en l'Eſcriture ſaincte : Ils nous reſpondent, que ce ſont ordonnances de l'Egliſe. Si là deſſus nous les leurs voulons debattre, alleguans que l'Egliſe ſe doit regler ſelon la volôté de Dieu compriſe en ſa Parole, à laquelle telles doctrines ne ſont point conformes, Ils repliquent que l'Egliſe ne peut faillir és choſes

de ſalut. Si nous leur prouuons derechef par le diſcours de tous les temps, qu'elle a ſouuent abandonné le pur ſeruice de Dieu pour ſuyure ſes propres inuentions, juſques à ſe polluer des plus abominables Idolatries : ils repliquẽt que l'Egliſe Romaine à ce priuilege particulier de ne pouuoir faillir, parce que c'eſt le ſiege de S. Pierre, chef des Apoſtres & de toute l'Egliſe. Et parce moyẽ toutes les cõtrouerſes preſques que nous auõs auec eux viẽnẽt à eſtre reduites à ceſte queſtion. Si l'Eueſque de Rome, ou le ſiege de Rome, car ils en font eux-meſmes en differẽt, eſt chef de l'Egliſe. En ceſte qualité le Pape s'eſt attribué la puiſſance de changer l'inſtitution de Chriſt és Sacremens, de changer ſelon les temps l'interpretation de l'Eſcriture ſaincte, de faire nouueaux articles de Foy, de deroger au vieux Teſtament, & aux Epiſtres de S. Paul, comme Vicaire de Chriſt & ſucceſſeur de S. Pierre. C'eſt donq, à leur iugemẽt, vn article treſ-important au ſalut, ſur lequel tãt d'autres articles neceſſaires au ſalut ſoyent fondez. En ceſte meſme qualité il s'eſt attribué iuriſdiction ſur les Egliſes d'Orient, & les à retranchees de la communion de l'Egliſe, & laiſſees en proye au Turq, parce qu'elles ne l'ont point voulu reconnoiſtre. Bref, il eſt paſſé ſi auant, que de ſe dire Roy des Roys, d'eſtablir les Empires à ſa poſte, de mettre les Royaumes en proye, de diſpenſer les ſubiects du ſerment

In Concil. Conſtãtiẽſi.

Deciſiones Rotæ.

ment faict à leur Prince. C'eſt donq vn article non ſeulement important au ſalut d'vn chacun Chreſtien en particulier, & de tous en general, pour l'vnion qui nous eſt tant recommandee, mais auſſi à la Police, à l'obeiſſance deuë aux Magiſtrats, & à toute la vie humaine. Or nous voyons que Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres nous ont laiſſé les articles de noſtre Foy, la doctrine des Sacremens, & l'obeiſſance deuë aux Superieurs, en termes fort exprés, & repetez en pluſieurs lieux. S'enſuit donq, que ceſt article par lequel nouueaux articles de Foy ſont eſtablis, les Sacremens changez, les Roys eſtablis & depoſez, le ciel & la terre aſſubiettis à la puiſſance d'vn ſeul homme, y doit eſtre bien clairement expoſé. Que s'il n'y eſt couché bien exprés, s'enſuit de deux choſes l'vne, ou que noſtre Seigneur & ſes Apoſtres ont pris plaiſir à nous le celer, pour mettre ciel & terre en confuſion, qui ſeroit vn blaſpheme trop execrable, ou qu'il doit eſtre du tout faux, & par conſequent, tout ce qui eſt baſty deſſus, r'enuerſé de fond en comble. Or j'adiure donq vn chacun autant qu'il ayme ſon ſalut, de bien conſiderer les preuues de ceſt article. Car ſi le fondement de la doctrine Papale, qui eſt ceſtuicy, n'a point de fondement en Chriſt, s'enſuit que le Pape à mis vn autre fondement en l'Egliſe que Chriſt, contre ce que dit l'Apoſtre: & par conſequent, qu'il n'eſt point de ceux qui 2. Cor. 3.

sur le fondement de Christ, ont basti, bois, foin & pierre, mais l'Antechrist mesmes, qui s'est estably, en la place de la pierre Angulaire, qui est l'Vnique fondement de l'Eglise.

Nous disons que Iesus Christ fils de Dieu est Chef de l'Eglise. Nos aduersaires dient que c'est S. Pierre en ses successeurs: ou bien le Pape, & l'Eglise de Rome, a cause du siege de S. Pierre. Or comme nous auons trouué le corps és Escritures, à sçauoir l'Eglise, aussi ne nous en faut-il point chercher le chef ailleurs. S. Paul dit, que Christ est le chef de l'Eglise, & l'Eglise l'accomplissemẽt de celuy qui accomplit tout en tous. Item, que Christ est chef de l'Eglise comme le mary de la femme, & le Sauueur de son corps. Item, [nous qui sommes plusieurs sommes vn corps en Christ, & chacũ sommes membres l'vn de l'autre.] Ces passages sont si clairs que nostre proposition ne se peut nier. Là dessus, ils nous aduouent, que Christ est chef de l'Eglise, mais ils dient qu'il luy faut vn chef, & lieu tenant general au gouuernement d'icelle, & que cestuy-là est S. Pierre en ses successeurs, qu'ils appellent pour distinction chef ministeriel de l'Eglise. C'est ce qu'il faut qu'ils nous prouuent par textes exprés, car nous le leur nions tout à plat.

Ephes. 1. 23. & 4. 16. & 5. 23.

Coloss. 1. 18

Rom. 12. 5.

Premieremẽt il ne nous faut point icy imaginer vn Royaume terriẽ. Car Iesus Christ nous a enseigné que son Royaume n'est point de ce monde

S. Augustin, sur ces paroles, 2

monde. Que ſi le ſien n'eſt point de ce monde, auſſi peu en eſt celuy, de quiconque entreprẽdra d'eſtre ſon Vice-Roy. Ceſte Lieutenance donq n'eſt point temporelle ny ſeculiere, & ne ſe peut eſtendre ſur les Empires de la terre, ny l'Eueſque de Rome en ceſte qualité, ſe dire Monarque du Temporel & du Spirituel. Mais comme le Royaume de Chriſt eſt ſpirituel, à ſçauoir, le gouuernement des ames de ſes fideles, leſquelles il paiſt de ſa Parole, & comme dit S. Paul, [Paix, iuſtice & joye par ſon S. Eſprit,] auſſi faut-il que l'adminiſtration de ſes ſeruiteurs ſoit ſpirituelle, à ſçauoir, le miniſtere de ſa Parole, duquel procedent les ſuſdicts effects. Moins encor deuõs nous imaginer vn Roy terrien. Car, Chriſt eſt le fils de Dieu eternel, qui emplit tout de ſa puiſſance, qui eſt preſent par la vertu de ſon Eſprit à toutes choſes, & eſt auec ceux qui conſentent en ſon Nom iuſques à la cõſummation du mõde. Il ne luy faut donq point de lieutenant, comme aux autres Princes, pour entretenir le cœur de ſon peuple: car ce ſont effects de ſon Eſprit donnant efficace à ſa Parole, que nul homme, quelque grand, & quelque ſainct qu'il ſemble, ne ſe peut attribuer. Que s'ils trouuent eſtrãge que noſtre Seigneur, par ſon Eſprit, entãt que Dieu, regiſſe ſon Egliſe, veu qu'il l'a promis: Qu'ils ne trouuent donq plus eſtrãge que nous nions ſa preſence corporelle & charnelle, en

Mon regne n'eſt point de ce mõde.
Le regne de Chriſt ſont les fideles qui croyent en luy. Rom. 14.

leur Messe, qu'il n'a point instituée.

En aprés, il n'est point icy question d'vn Royaume, qui puisse estre administré par vn seul Lieutenant. Mais de prescher l'Euangile par toute la terre, de reconcilier tous les peuples du mõde à Dieu par sa Parole: en vn mot, du ministere de l'Euangile, qui cõsiste en l'administration de la Parole & des Sacremens en tous lieux. Or est-il certain que nul homme ne le peut accomplir. Ains celuy seul qui est la Parole mesmes, & l'Vnique sacrifice, parce qu'auec son humanité, il à vne Diuinité & puissance infinie. Il ny à donq que luy qui puisse
1. Pier. 2. 25. estre Euesque des Euesques, Pasteur des Pasteurs, & Souuerain Sacrificateur, & nul ne peut estre chef ministeriel ny son lieutenant en
Hebr. 6. 20. & 7. 26. & 9. 11. ses offices. Mais bien vn chacũ Euesque & Pasteur en son troupeau, peut representer Christ, en exerçant sa charge sans reconnoistre vn Euesque de Rome par dessus soy, comme amplement fut disputé par le Cardinal Cusan au
Cardin. Cusanus. lib. 1. de concord. Cathol. c. 6. temps du Concile de Constance.

Ce qu'ils alleguẽt, que Moyse & Aaron ont esté chefs, l'vn de la Police & l'autre des Sacrifices, encor que Dieu cheminast au milieu de son peuple d'Israel, est mal tiré en consequẽce. Car outre ce qu'il y auoit vne institution de Dieu expresse en leurs personnes, & és successeurs d'Aaron pour le seruice Diuin, il y auoit ceste autre chose, que ce n'estoit qu'vn petit

païs,

païs, & en ce païs vne ſeule ville de Hieruſalem, & en ceſte ville là vn ſeul tẽple, ou on deuoit ſacrifier, tellement qu'vn gouuerneur & vn Sacrificateur ſouuerain y pouuoyent ſuffire, au lieu que tout le monde par la venuë du Meſſie eſt vn Tẽple, & tous peuples vn troupeau qu'il faut paiſtre de la parole de Dieu, ce que nul homme ne pouuoit preſumer. Non que je vueille nier qu'au cœur d'vn Pape n'y ait aſſés d'ambition pour conuoiter tout le monde, car ce ſeroit nier la verité de toutes les hiſtoires, mais bien veux-je dire, qu'il n'y a celuy d'eux qui ne fuſt preſt à quitter le diademe, s'il luy falloit inſtruire par la predication de la parole de Dieu, la moindre dioceſe. De ceſte allegation donq, ils ne concluent rien à leur proffit, s'ils ne veulẽt deuenir Iuifs, & r'enclorre le monde en vne ville, & aneantir le benefice de la mort de Ieſus Chriſt commun à tout le monde. Mais nous au contraire, en pourrons tirer ceſte conſequence en paſſant. Que puis qu'ainſi eſt que Moyſe eſtoit, comme ils diẽt, chef de la Police, & Aaron du ſeruice Diuin, le Pape ſe deuroit contenter de l'vn, ſans entreprendre encores l'autre, au preiudice de tous les Princes & Rois de la terre. Que s'ils repliquent, qu'ils ſont aſſés ſuffiſans pour exercer l'eſtat de Lieutenans generaux de Chriſt par tout le monde, ſans les en appeller à la pratique, qui ne ſe verroit jamais, je demande, ſi

c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, ou par le leur propre. Si par le leur, ceſt donq l'eſprit du Prince de ce monde, pour le conuoiter & non pour le conduire: & miſerable eſt l'Egliſe, qui ait a eſtre conduicte, par le vain eſprit de ces hommes, qui en penſent tant auoir. Que ſi c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, je les requiers, ou qu'ils accordent, que cet Eſprit, ſuyuant la promeſſe de Chriſt à ſes miniſtres, dõne efficace à la parole de vie prononcee par iceux, dont s'enſuit que chaque Eueſque & Paſteur en ſon miniſtere, tiẽt le lieu de Chriſt viſiblemẽt: ou qu'ils nous prouuẽt par textes conuenables, q̃ Chriſt à enclos la ſource de ſon Eſprit au cœur du Pape, tellemẽt que nul n'en peut eſtre participãt q̃ de par luy. En ſomme le Royaume de Chriſt giſt, en ce qu'il gouuerne les ſiens, donnant efficace à la predication de ſa parole, & a ſes Sacremens par la vertu de ſon Eſprit: & le miniſtere de ſon Euangile, giſt en l'adminiſtration de ceſte Parole là, & de ſes Sacremens. Or vn homme ne ſe peut vanter de donner & diſpẽſer le S. Eſprit, car il n'eſt que du Pere & du Fils: nul donq, ſinon Chriſt Dieu & homme ne peut eſtre Chef eſſentiel de l'Egliſe. Nul hõme auſſi ne peut preſcher la Parole & exercer le miniſtere par tout le mõde: nul donq, ne peut eſtre Chef miniſteriel de toute l'Egliſe. Mais bien vn chacun Miniſtre & Paſteur endroict ſoy, ſoubs le Paſteur des Paſteurs Ieſus

ſus Chriſt noſtre Seigneur.

Venons maintenant à ce que nos aduerſaires dient que S. Pierre a eſté chef miniſteriel de l'Egliſe. S'il l'a eſté, il faut qu'ils m'accordent, que ce a eſté par l'inſtitution de Chriſt: car contre, ou ſans ſon mandement, il n'euſt pas preſumé vne telle dignité. Si noſtre Seigneur auſſi l'a inſtitué en tel degré, & ſi neceſſaire, comme ils dient à l'Egliſe: ils m'accorderont que S. Pietre en a exercé l'office, car autrement c'euſt eſté mettre l'Egliſe en proie & en confuſion. Si donq Chriſt ne la point inſtitué, ny S. Pierre exercé, s'enſuyura qu'il n'aura point eſté chef miniſteriel de l'Egliſe.

Quant au premier poinct: Tout l'Euangile ne nous enſeigne qu'humilité, d'eſtre faicts enfans, d'eſtre pauures d'eſprit &c. Chriſt s'en propoſe pour exemple aux Apoſtres, & veut que les Apoſtres en ſoyent exemples à tout le monde. [Ie ſuis le Maiſtre dit-il, & toutesfois ie ſuis au milieu de vous pour ſeruir.] Item, ſur le different meu par deux fois entre les Apoſtres ſur la Primauté, Chriſt prononce ceſt arreſt. [Quiconque voudra eſtre le plus grand entre vous, ou le premier, ſoit le ſeruiteur de tous.] & il leur dit, [Apprenez de moy, non dit S. Auguſtin à faire miracles, ny à baſtir vn monde, mais que je ſuis doux & humble de cœur.] Quant à S. Pierre, il eſt amené à Chriſt par André ſon frere, à fin que par eſtre le pre-

Matth. 18 3. & ibi gloſſ. Marc. 20. 25. Lucæ 22. Vbi Chryſ. & Origen. Matth. 22. 25. Luc. 22. 25.

Matth. 20. Augu. ſerm. 10. de verbis Domini.

mier appellé, on ne luy attribuë la Primauté. Quãd ils sont enuoyez prescher, ils vont deux
Luc 22. 30. à deux, comme compagnons, ce qui exclut la superiorité. Quãd Christ leur promet, qu'ils
Matth. 19. 30. jugeront les douze lignees d'Israel, assis sur douze Thrones, il ne luy donne point vn lieu plus eminent pour presider. Quand l'Eglise
Apoc. 21. Triomphãte aussi nous est descrite par S. Iean, il est dit que la Cité auoit douze fondemens, & en iceux les noms des douze Apostres de l'Agneau, sans que Pierre y soit mis pour la pierre du coing. Bref, quand les Apostres re-
Iean 20. çoyuent le S. Esprit, la puissance de lier & des-
Matth. 28. lier, le commandement de prescher par tout le monde, & quand le S. Esprit mesmes des-
Actes 1. cend sur eux, c'est lors qu'ils sont tous ensemble, & sans aucune prerogatiue de l'vn plus que de l'autre. Iusques icy donq, és lieux principaux ou la Primauté se deuoit mõstrer, nous ne voyons aucune apparence de Primauté.

Contre ces passages nians & defendãs ouuertement la Primauté, ils nous alleguent ce que Iesus Christ dit à S. Pierre. *Tu es Petrus & super hanc Petram &c.* [Tu es Pierre, & sur
Tu es Pierre & sur ceste pierre &c. Matth. 16. ceste Pierre j'edifieray mon Eglise, & les portes d'enfer n'auront point de force à l'encontre d'elle.] Or de ce passage nos aduersaires tirent ceste proposition. L'Eglise est fondee sur S. Pierre. Nous en tirons vne autre, l'Eglise
1. Cor. 10. est fondee sur Christ, qui est la Pierre, & sur la con-

confeſſion de ſon Nom. Là leur eſt fondee, ſur ce qu'il eſt dit : [*Tu es Petrus*, ceſt à dire, Tu es Pierre,] la noſtre, ſur ce qu'il eſt dit, [*Super hanc Petram, & non ſuper te Petrum*, ceſt à dire, ſur ceſte Pierre,] & non [ſur toy Pierre.] Et de faict noſtre Seigneur à diſtingué clairement [*Petrum à Petrâ*,] ceſt à dire, Simon Pierre d'auec la Viue roche ſur laquelle eſt baſtie l'Egliſe, changeant de nom & de perſonne, ce que le texte nous mõſtre, qu'il n'euſt pas faict, s'il euſt deu eſtre entendu de Pierre & nõ de la cõfeſſion de Pierre. En aprés, je laiſſe au jugemẽt de tout Chreſtiẽ, qui eſt le plus cõforme à la Foy, & le plus ſalutaire à l'Egliſe, ou q̃ l'Egliſe ſoit fondee ſur Chriſt, ou qu'elle ſoit fondee ſur Pierre: ſur le fils de Dieu viuant que Pierre à conteſſé, ou ſur Pierre, qui à toſt aprés renié le fils du Dieu viuant : ſur celuy qui a vaincu Satan, ou ſur celuy que Chriſt au meſme Chapitre, appelle Satan luy meſmes : ſur celuy qui eſt appellé la maiſtreſſe pierre du coing, ou ſur celuy qui luy a eſté en ſcandale, ceſt à dire, en Pierre de trébuſchement. [Nul, dit S. Paul, ne peut mettre autre fondement, que celuy qui eſt mis, à ſçauoir Chriſt.] Item, [Vous eſtés, dit S. Pierre, comme pierres viues, edifiés ſur la maiſtreſſe pierre du coing en laquelle qui croira ne ſera point confus.] ceſt à dire, en la confeſſion de Chriſt, qu'il à appellee la Pierre & le fondement de ſon E-

Matth. 16. Marc 8. 33. 1. Cor. 3.

1. Pierre. 2.

gliſe. Il appert donq, que Chriſt en ce paſſage là, baſtit ſur ſoy-meſme & non ſur Simon Pierre, & ſur la confeſſion de Foy qu'a rendu Pierre, & nō pas ſur la foy de Pierre, qui n'a eſté que trop esbranlee: comme de faict là ou S. Iean recite ceſte hiſtoire, il s'arreſte ſur la confeſſion de Pierre. Mais à fin qu'ils n'abuſent point le peuple ſoubs ombre de l'antiquité, il nous faut voir, ce qu'ont enſeigné les anciens docteurs ſur ce paſſage.

Iean 6.

Chryſoſt. hom. 55. ſur S. Matth.

Chryſoſtome ſur S. Matthieu. Sur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur la Foy de ceſte confeſſion.] Item, [Il a mis nos pieds ſur la pierre, ceſt à dire, ſur la Foy, car la Foy en Chriſt à bō droict s'appelle vne pierre qui ne peut eſtre brizee, & pourtāt quand S. Pierre l'eut confeſſee, diſant, Tu es le Chriſt fils de Dieu viuant, Chriſt adiouſta, Tu es pierre, & ſur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur la Foy, que tu as confeſſee.] S. Ambroiſe, [Ieſus Chriſt à dit à Pierre, & ſur ceſte Pierre &c. ceſt à dire, ſur la confeſſion de la Foy Catholique, j'eſtabliray les fideles à la vie eternelle.]. [S. Auguſtin, Pierre a eſté fondé ſur la Pierre, à fin qu'il ſouffriſt mort en aymāt celuy que trois fois il auoit renié par crainte.] Item, [l'Egliſe eſt fondee ſur la Pierre, dont auſſi Pierre à ſon nom, car la pierre ne vient point de Pierre, mais bien Pierre de la pierre, comme Chreſtien de Chriſt, & non pas Chriſt de Chreſtien. Et pource que Pierre auoit dit, Tu

Idem. ſur le Pſal. 32.

Item, plus expreſſemēt encor au 21. Sermon de la Pentecoſte.

Ambroſ. in epiſt. ad Ephes. 2. cap.

Auguſt. cōt. Iudæos. Pagan. & Arria.

In Ioann. Tracta. 124.

In Ioann. Tract. 10.

Tu es le Christ &c. nostre Seigneur adiouste, Sur ceste Pierre, que tu as confessee, i'edifieray mon Eglise. Christ donc est la Pierre, sur laquelle mesmes a esté fondé & edifié S. Pierre. Car nul ne peut mettre autre fondement que celuy qui est mis, à sçauoir Christ. [Item, [Que veut dire, sur ceste Pierre i'edifieray mon Eglise? Sur ceste Foy. Sur ce qu'il a esté dit: Tu es Christ fils de Dieu viuant &c. Sur ceste pierre-là, dit-il, je fonderay mõ Eglise.] Item, [Sur ceste pierre, que tu as confessee, sur ceste pierre que tu as connuë, j'edifieray mon Eglise. I'edifieray mon Eglise sur moy, & non moy sur toy: mais toy sur moy. Les hommes qui vouloyent edifier sur les hommes, disoyẽt Ie suis de Cephas; c'est à dire, de Pierre, & de Paul, & d'Appollo, mais ceux qui ne vouloyẽt pas estre edifiés sur Pierre, ains sur la Pierre, disoyent, Ie suis de Christ.] C'est l'interpretation de S. Augustin repetee en quelques endroicts des liures de la Cité de Dieu, & par tout ou ceste matiere se traicte. August. de verb. Domini Serm. 20.

S. Hieroſme sur ce passage. [Par la pierre nous entendons Christ, que Pierre à confessé. Car si nous prenions Pierre pour vne pierre du fondement tous les Apostres le seroyent semblablement, selon ce que nous voyons en l'Apocalypse.] Et c'est l'opinion mesmes du Cardinal Cusan en son liure de la Concorde Catholique presenté au Concile de Constance, Hieronym. in Matthe. Cusanus Cardinal. lib. 1. c. 13.

qui la prouue par le droict canon meſmes, & la maintient contre le Pape.

Serm. 61. S. Bernard. [La Pierre eſt és cieux: En elle eſt la fermeté & ſeureté. Et de faict ou peut elle eſtre qu'en noſtre Sauueur? Le monde bruit. La chair me preſſe. Le monde m'aguette. Pour cela je ne tombe point car je ſuis fondé ſur la Pierre ferme.] Bref, qu'ils liſent leur gloſe commune [*Super hanc Petram*, Sur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur Chriſt en qui tu crois: & la gloſe qui eſt entrelignes, Tu es Pierre, mais de par moy qui ſuis la Pierre, & touſiours en telle ſorte, que je me reſerue la dignité de fondement de l'Egliſe.] Voilà donq, que par l'interpretation des Anciens, nul ne ſe peut achopper à ceſte Pierre. Que ſi nos aduerſaires repliquent qu'aucuns des Anciens l'ont interpreté comm'eux, & nommément S. Auguſtin en quelque endroict. Ie reſpons: Que ſi on lit les lieux, on trouuera que ç'a eſté pour la pluſpart en paſſant, & en traictant autre choſe. Et de faict S. Auguſtin en ſes liures de Retractations s'en retracte en ces mots. [Il m'eſt auenu de dire en quelque lieu, qu'en l'Apoſtre S. Pierre, l'Egliſe eſtoit edifiee comme en vne Pierre, mais le plus ſouuent ie l'ay expoſé de celuy que Pierre auoit confeſſé. Ie me ſuis abuſé ſur vn Hymne aſſés commun de S. Ambroiſe, ou il dit qu'au chant du coq, la pierre pleura. C'eſt vne façon de parler Poëtique &

Gloſſa cõm. & gloſſa interlinearis in Matth. 16 eod. verſu.

Augu. lib. 2. Retract.

pour-

pourtant Iesus Christ ne luy dit pas. Tu es *Petra*, mais Tu es *Petrus*, car la Pierre est Christ, que Simon auoit confessé.] De faict tant s'en-fault, qu'il tienne Pierre pour le fondement de l'Eglise, qu'en vn autre lieu il dit, Que Iaques, Pierre & Iean sembloyent estre les Colomnes de l'Eglise, mais qu'a la verité ils ne l'estoyent pas: Et S. Hieroſme, Que les Apoſtres ſont les Colomnes de l'Egliſe principalemẽt, Pierre, Iaques & Iean, mais que tous ceux qui par Foy ſur-monteñt le Diable, le peuuent eſtre ſemblablement. Ils recourẽt à leur diſtinction ordinaire. Que Chriſt eſt bien voirement le fondemẽt eſſentiel de l'Egliſe, mais que Pierre eſt le miniſteriel; c'eſt à dire, qu'il eſt ainſi appellé à cauſe de ſon Miniſtere. Nous demãdons en quel paſſage, ou de l'Eſcriture, ou des Anciens meſmes ils trouuent celà. Et puis nous auons deſ-jà prouué, qu'il n'y peut auoir de chef Miniſteriel qui eſt vne meſme choſe. Mais encor, qu'ils nous reſpondent, ſi S. Pierre à eu autre Miniſtere que l'Apoſtolat? S'il en à eu autre, qu'ils le prennent & qu'ils nous monſtrent en quoy il conſiſtoit? Sinon, s'enſuit donq, que tous les Apoſtres ont eſté fondemens Miniſteriels comme luy, & non fondez ſur luy, & toutes les Egliſes qu'ils ont fondees pareillement: comme S. Hieroſme dit ſur les Galates chapitre deuzieſme. Et de faict, S. Paul dit, que les Fideles ſont edifiez ſur le fon-

Auguſt. ad Galatas, c. 2

Hierony. ad Galat. c. 2.

Epheſ. 2.

Apocal. 21. Rom. 15. dement des Prophetes & des Apoſtres eſtant Chriſt la maiſtreſſe pierre du coing, & ſe glorifie d'auoir preſché l'Euangile en pluſieurs lieux ſans baſtir ſur le fondement d'autruy. S. Iean auſſi: Que la Cité de Dieu eſt poſee ſur douze fondemens eſquels ſont les noms des douze Apoſtres de l'Agneau. Dont s'enſuyura, que tous les Apoſtres ſont fondemens de l'Egliſe, autant l'vn que l'autre, & dauantage, que Sainct Paul aura baſti ſans fondemẽt, ne baſtiſſant pas ſur le miniſtere de Pierre, ou que Pierre ne ſera pas ce fondement là. Et aprés, nous leur demandons, ſi ce miniſtere conſiſte pas à edifier l'Egliſe par la predication de l'Euangile. Si ainſi eſt les Apoſtres, qui ont tous preſché le Salut en Chriſt en ont eſté maiſtres maſſons, & tous ceux en ſont maſſons, qui baſtiſſent ſur les fondemens qu'ils ont iettez ſur la Pierre viue. Que s'ils en ſont tous maiſtres maſſons, S. Pierre donq, n'eſt point le fondement, ne pouuant eſtre fondement & maiſtre maſſon tout enſemble.

Hierony. in epiſt. ad Titum. c. 1.

S'enſuit au meſme paſſage. [*Tibi dabo &c.* Ie te dõneray les Clefs du Royaume des cieux. Ce que tu lieras en terre, &c.] De ce texte nous tirons encores deux propoſitions cõtraires. La leur eſt, Chriſt donne icy les Clefs du Royaume des cieux à Pierre ſeul, & par conſequent à l'Eueſque de Rome & à ſes ſucceſſeurs.

La puiſſance des Clefs.

seurs. La nostre au contraire Christ les promet icy à tous au nom de Pierre, & les a donnees à tous ses Apostres, & aprés eux à tous ceux qui exercẽt legitimemẽt le ministere de son Euangile. Si nous sçauons que c'est que des Clefs, &, [lier & deslier,] il nous est aysé de juger laquelle de ces deux propositions est vraye. Iesus Christ prononce, Malheur sur les Docteurs de la Loy, par ce qu'ayãs retiré par deuers eux la Clef de science, ils n'entroyent point au Royaume des cieux, ains engardoyent, ceux qui y eussent volõtiers entré. Or ces Docteurs estoyent ceux qui auoyent la charge d'enseigner la Parole de Dieu. Ces clefs donq ne sont autre chose, que la charge d'annõcer le Royaume des Cieux, & en ouurir la porte par la predication de l'Euãgile. Quant à [lier & deslier] S. Iean l'explique par ces mots [retenir & remettre les pechés,] ce qui ne se faict qu'en annoçant la remission des pechés, desployee en Iesus Christ, à tous ceux qui croyent à la predication de l'Euangile. Les Clefs donq, c'est la charge d'annoncer la Parole. Lier & deslier, l'effect de ceste parole, qui tourne aux vns à salut, & en plus grande cõdemnation aux autres: Dont S. Paul appelle son ministere, ministere & parole de reconciliation, & ailleurs ministere de vengeance sur les desobeissans, qu'Isaye auoit appellé parauant [L'an de benevolence, & le jour de vengeance.] Or est-il qu'vn

Luc. 11. 52.

Matt. 18. 18. Iean. 20. 23.

2. Cor. 5. 18. Isaie. 61.

seul ne peut exercer ce ministere par tout ny enuers tous. S'ensuit donq, qu'vn homme seul ne peut auoir ces Clefs, ny ceste charge de lier & deslier, qui s'estend par la venuë de Christ en tous lieux. Ils demandent, pourquoy donq est il dit à Pierre. [Ie te donnery?] Iesus Christ leur auoit dit à tous [Qui pensés vous que je soye?] Et luy au nom de tous auoit respondu. [Tu es le Christ. &c.] Et pourtãt en son nom il promet à toute l'Eglise la puissance des Clefs, qu'il promet puis aprés à tous au chapitre 18. & la liure aprés sa resurrection à tous les Apostres egalemẽt & sans distinction, en ces mots. [Receuës le sainct Esprit. A tous ceux ausquels vous remettrés les pechés, ils leur seront remis &c.] Ce qui est donq promis icy en ces mots [je te donneray] & non, [je te donne,] qui denotent vn temps à venir, est lors accomply de faict vniuersellement à tous, comme en la personne de Pierre il estoit icy promis à tous. Bref si cõme dit sainct Gregoire, sainct Pierre n'a point esté Chef des Apostres jusques aprés sa repentance, en vain donq se rompent ils la teste sur ce passage, pretendans que par iceluy ceste puissance luy soit liuree. Et s'ils disent quelle luy est icy promise par les Clefs: par la liuraison des Clefs, lesquelles sont aprés sa repentance, donnees à tous, nous concluons qu'elles sont icy promises à tous. Ce que nous ne disons point pour oster rien à sainct Pierre,

Matth. 16. Matth. 18. Iean. 6. Iean. 20.

C. confider. dist. 50.

duquel

duquel la promptitude à confeſſer le Fils de Dieu, & le zele enuers noſtre Seigneur a eſté incomparable, mais pour deſcouurir l'impoſture du Pape & des ſiens, qui de la Clef de ſcience donnee à ſainct Pierre, ont faict vne Clef de puiſſance, & de la Predication de la Parole vne tyrannie ſur tous les Rois & peuples de la terre: & du Royaume des Cieux vne Monarchie temporelle, comme ainſi ſoit qu'il ny ait rien plus cõtraire à toute la doctrine que Chriſt à enſeignee à ſes Apoſtres. Les Anciens ne l'ont point entendu autrement que nous.

S. Cyprian. [Noſtre Seigneur en la perſonne d'vn hõme à donné les Clefs à tous, pour monſtrer l'vnité de tous. Les autres neantmoins eſtoyent bien ce que ſainct Pierre eſtoit, compagnons en egal honneur, & en egale puiſſance, mais il a voulu commencer par vn homme pour monſtrer que l'Egliſe eſt vne. [S. Hieroſme expliquant ce paſſage meſmes.] Les Eueſques & Prebſtres ignorans, dit-il, prennẽt occaſion d'icy, d'vſurper je ne ſçay quoy de Phariſaique, penſant auoir puiſſance de lier ou deſlier à leur fantaſie. Mais lier & deſlier ne doit eſtre autre choſe que de declarer par la parole de Dieu, la ſentence de Dieu. [Voila donq le Pape au lieu de Cephas, Caiphas par l'arreſt de ſainct Hieroſme Prebſtre de l'Egliſe de Rome. Et ailleurs.] Tous les autres Apoſtres ont ceſte meſme puiſſance judiciaire, car Ieſus

In libr. de ſimplicitat. prælatorũ.

Hierony. in Mattheum. cap. 16.

Hierony. in Matth. c. 16. Verſ. eod.

Christ aprés sa resurrection leur dit, receués le S. Esprit, de qui vous remettrés les pechés, ils seront remis au ciel &c. Toute l'Eglise la aussi en ses prebstres & Euesques, mais Pierre la reçoit specialement, afin que chacun entende, que qui se separe de l'vnité de la foy, ne peut estre absouz de ces pechés, ny entrer au Ciel.] Il dit de l'vnité de la foy, & non de l'vnité de Pierre ny de l'Euesque de Rome. Item. [Les prebstres & ministres de l'Euãgile ont ce mesme droict & office, qu'auoyent les prebstres de la Loy au faict des Lepreux. Ils remettent donq ou retiennent les pechés, selon qu'ils jugent & monstrent qu'ils sont remis ou retenuz de Dieu.] S. Augustin. [Le Seigneur appelle Clefs du Royaume des cieux, la sciẽce & vertu de discerner ceux qui sont dignes d'estre receuz, ou bien forclos du Royaume. Or combien que de prime face il semble qu'il ait donné ceste puissance à Pierre seul, si faut-il reconnoistre sans aucune doute, qu'il l'a donnee à tous les Apostres, comme il appert aprés sa resurrection quand il leur dit, ce que vous remettés en terre &c.] Item. [Il luy est dit, je te donneray les Clefs, comme si la puissance luy estoit donnee à luy seul: Mais comme il auoit respõdu pour tous, aussi il reçoit les clefs auec tous comme portant la personne de l'Vnité. Il est donq nommé seul pour tous, d'autant qu'il y a vnité entre tous.] Et pourtant la façon ordinaire

Aug. hom. in Ioan. 11. 50. & 124.

dinaire de parler de ſainct Auguſtin eſt, qu'en la perſonne de Pierre les clefs ſont promiſes à tous, & en la perſonne d'eux tous, à tous les miniſtres de l'Egliſe. Leon Eueſque de Rome, en vn temps que ceſte queſtion ſe diſputoit auec les Eueſques de Conſtantinople n'en a pas parlé autrement, encor qu'en ſes œuures il y ait aſſez de traces d'ambition. [Ceſte puiſſance des clefs, dit-il, eſt paſſee auſſi à tous autres Apoſtres, & transferee à tous Prelats de de l'Egliſe. Et ce qu'elle eſt recommandée particulierement à Pierre, c'eſt par ce que l'exemple de Pierre eſt propoſé à tous les Gouuerneurs de l'Egliſe. Par tout donq ou on juge ſelon l'equité de Pierre, le priuilege de Pierre s'y trouue, mais au contraire il n'a point de lieu là ou ne ſe trouue point l'equité de Pierre.] Iuſques icy donq nous ne trouuons point de clef de puiſſance, mais de ſcience ſeulement, à ſçauoir le miniſtere de l'Euangile, lequel eſtant commun à tous miniſtres, auſſi ſont les clefs, qui y ſont conionctes. C'eſt ce qui eſt repeté par Gratian au Decret, Que ſainct Pierre n'a point receu plus de puiſſance que les autres Apoſtres, & par les principaux Canoniſtes, aux Decretales meſmes, Que la puiſſance de lier & deſlier, en laquelle eſt fondee toute la iuriſdiction de l'Egliſe, procede immediatement de Chriſt, & non mediatement de ſainct Pierre ou ſes ſucceſſeurs : Ce que le Cardinal Cu-

Aug. ci. 12. libe. 1. de doct. chriſt. & par tout ailleurs.

Leon Eueſq. de Rome en vn Sermon ſur la Natiuité.

Gratian. in Decret. diſt. 21. in noua. 24. q. 1. loquitur.

Ioan. in c. 1. de renũciationibus. li. 6. de pœnis. diſtin. 1. Verbi cum ſimilibus.

Cardi. Cusa. lib. de concord. catho. 2. c. 13. fuisse imé.

ſan maintint auſſi au temps du Cõcile de Cõſtance contre ceux qui alleguoyent la clef de puiſſance pretenduë par le Pape. Mais paſſons encor plus outre. Ils tiennent que la puiſſance de lier & deſlier ſe pratique principalemẽt en leur ſacrement de penitence, quãd le prebſtre enioinct la ſatisfaction, & donne l'abſolution puis aprés à ceux qui y ont ſatisfaict. Ie leur demande, Si c'eſt Dieu à lors qui remet, ou le prebſtre qui donne l'abſolution? Ils diſent que c'eſt Dieu qui le remet, & le prebſtre qui par ſa parole le ſignifie, ce que prouue tres-bien le Maiſtre des Sentẽces par pluſieurs textes tirés des Anciens en ſon quatriéme liure, ſuiuant ce

Chryſoſto. lib. 20. Magiſter ſentẽt. li. 4. diſt. 18. c. 4. ex Ambroſ. Auguſtin. Chryſ. &c.

que dit Chryſoſtome qu'en ces choſes, ny hõme ny ange ny Archange ne peut rien. Et à la verité c'eſt vne maxime certaine de la religion Chreſtienne, cõme il dit là, Que nul n'oſte les pechés, que Ieſus Chriſt ſeul, qui eſt l'Agneau qui porte les pechés du monde. Que ſi Dieu eſt celuy qui lie & deſlie, & le prebſtre celuy

Magiſter Ioan. Pariſi. in libro de poteſtate Regia & Papali. ca. 23.

qui declare ceux qui ſont liés & deſliés, je demande qu'elle puiſſance peut plus reſter au Pape, qui ne faict ny l'vn ny l'autre? & s'il ne faut pas reuenir à la concluſion de Marſilius de Padouë, Que le Pape ne peut plus relaſcher ny de la peine ny de la coulpe que le plus ſimple prebſtre? Itẽ. Si Dieu exerce lors la puiſ-

Marſil. c. 6. li. 2. & c. 15. Magiſter. d. ead. c. 8.

ſance, comme dit S. Ambroiſe, & le prebſtre ſa ſcience en faiſant ſon office par la clef de diſcre-

discretion, Que restera-il au Pape, s'il ne veut entreprẽdre sur la puissance de Dieu, & qu'elle clef aussi, n'exerceant point l'office, sinon la clef d'indiscretion? Pour conclurre donq l'interpretation de ce passage de sainct Matthieu, selon la force des mots, la cõference des escritures, l'analogie de la foy, l'opinion des Anciens, & les Canons mesmes de l'Eglise Romaine. Iesus Christ, est la Pierre ou la Roche viue sur laquelle l'Eglise a esté fondee par le ministere des Apostres, qui n'en ont esté que maistres massons. A ceste Eglise, qui est vne, soubs le nom de Pierre qui à respondu pour tous, la puissance des clefs est promise, à sçauoir, pour ouurir la porte du Royaume des cieux à tous ceux qui obeissent à la predicatiõ de l'Euangile. Tous ceux qui exercent le ministere de l'Euangile, ont ces clefs, selon que s'estend leur ministere, & ceux qui ne l'exercent point, ne se les peuuent attribuer, dont s'ensuit, que tant s'en faut que le Pape les ait seul, ou tous autres de par luy, que le moindre prebstre faisant son deuoir en sa parroisse les a mieux que luy. Que si, par ce que ceste parole a esté adressee à Pierre, ils veulent restreindre ce passage à la personne de Pierre, je dis donq que c'est temerairement faict à eux, d'estendre à tous les Eueſques de Rome ce qui a esté dit à Pierre. Ou s'ilss'y veulent opiniastrer dauantage, qu'ils permettent donq, que ces mots Matth. 16.

[Va arriere de moy Satan, tu m'és en scandale,] qui suiuent aux versets suiuans, adressés à Pierre seul, s'entendent de luy & de ses pretenduz successeurs, dont s'ensuiura ce priuilege special, Que les successeurs de Pierre & nō autres peuuēt deuenir Diables, & l'Egliſe de Rome estre en la Chrestiēté Pierre de trebuschement par ce que pour ne penser qu'aux grandeurs du monde elle à laissé ce qui est de Dieu.

Pasce oues meas. Iean. 21.

Ils argumentent consequemment par vn autre passage. Iean 21, il est dit par trois fois à sainct Pierre. [M'aymes-tu? Paix donq mes ouailles.] Ergo il a esté Pasteur vniuersel de l'Egliſe. S'ils concluoyent, il luy est commandé de paistre, il a donq esté pasteur du trouppeau de Christ, la cōclusion seroit bōne. Mais, il a donq esté pasteur vniuersel, ou pasteur des pasteurs, il n'y a rien au texte dont il se puisse tirer. Paistre, dit leur gloſe propre sur ce mot, c'est enseigner, par parole & par exemple, & non presider sur tout le monde. Or à tous les Apostres il est dict, [enseignés, allez par tout le monde.] Item [Comme mon Pere m'a enuoyé, ainsi je vous enuoye.] A tous donq il est dit. [Paissés mes ouailles.] Sainct Paul dit en plusieurs lieux qu'il est Apostre des Gentils, & là dessus il adiouste. [Qui paist le trouppeau & n'en mange point du laict.] Il en estoit donq pasteur. Et toutesfois, nul n'a debatu que les autres ne le fussent comme luy. Il luy a esté dit

Gloſſa ordi. in verbo pasce.

Matth. 28. Iean 20.

par

par l'Esprit de Dieu, [Tu me seras tesmoing enuers tous hommes] qui est beaucoup plus general que [Paiz mes ouailles.] & toutesfois nul n'a conclu que les autres ne fussent que fouz tesmoings. Car aussi nostre Seigneur auoit dit vniuersellemet à tous, [Vous me serés tesmoings, jusques au bout de la terre.] Pourquoy donq disent-ils, ces mots sont ils adressés icy à Pierre seul? Par ce que Pierre seul l'auoit renoncé trois fois, par trois fois il luy demande s'il l'aime, & par ce que par triple renoncement il auoit perdu son Apostolat, par ce triple commandement Iesus Christ luy en renouuelle la Commission, afin que ses compagnons ne l'en estimassent moins Apostre. C'a donq esté plustost vne consolation d'infirmité qu'une marque de dignité. S. Augustin, qui est assés subtil n'a point trouué autre sens en ce passage, car voicy qu'il en dit sur sainct Iean, ou il l'explique exprés. [Au lieu dit-il, d'vn triple renoncement, voicy vne triple cõfession, afin que la langue ne serue moins à l'amour qu'a la crainte & qu'il ne semble que la mort instante luy ait plus tiré de paroles, que la vie presente, c'est à dire Christ. Que ce soit donq office d'amour de paistre le troupeau du Seigneur, puisque c'a esté office de crainte d'auoir nié le pasteur mesmes. Qu'est-ce donq, Si tu m'aimes, paiz mes ouailles? c'est à dire. Ne te paiz point toy-mesmes, mais mes

Act. 9. & 21.

Augusti. in Ioan tract. 123. ca. 21. Item Hilarius & Cyrillus au mesme lieu.

ouailles. Ne les paiz point pour toy, mais pour moy, non par cupidité de dominer, mais par charité de subuenir.] C'est l'exposition aussi de sainct Hilaire & de sainct Cyrille sur ce passage. Item. [Christ recommandoit à Pierre ses Agneaux, luy qui paissoit Pierre mesmes. Entendés donq freres auec obeissance, que vous estes ouailles de Christ, cõme nous tous auec crainte, oyons ceste parole, Paiz mes ouailles.] Sainct Augustin donq pense qu'elle est autãt dite à luy qui estoit Euesque de Bonne en Afrique, qu'a l'Euesque de Rome, suiuãt l'admonition de nostre Seigneur mesmes. [Ce que je dis à vn, je le dis à tous. [Sainct Cypriã. [Tous sont pasteurs, mais il n'y a qu'vn trouppeau, que tous les Apostres paissent d'vn vnanime cõsentemẽt. Item. [Il n'y a qu'vne Eueschié, dont chaque Euesque tient sa part *in solidum* & par indiuiz,] & cecy est repeté par Gratian en son Decret en mots exprés, q̃ quelques Scholastiques, & la Sorbonne mesmes a expliqué en ces termes. [Le Sacerdoce, ou ministere dst l'ame de l'Eglise, laquelle est toute au tout, & toute en chacune partie.] Bref il ne se trouuera point que plusieurs siecles aprés la mort du Seigneur ce passage ait esté allegué par l'Euesque de Rome, pour en vertu d'iceluy estre reconnu pasteur des pasteurs. Et s'ils en veulẽt croire leur Messe propre, voicy ce qu'ils y chantent tous les jours. [Vrayement il est di-

August. de verbis Domini serm. 62.

Marc. 13.

Cyprian. de vnitate eccles.

Gratian. in Decret. 7. q. 1. Nouatianus vers. Item Episcopatus. Magister Ioan. Parisiens. ca. 13. Cusanus li. 3. ca. 41.

in Missa.

gne

gne & juſte, equitable & ſalutaire, de te ſupplier en tout temps, ô paſteur eternel, que tu ne delaiſſes point ton trouppeau, ains le gardes par tes Saincts Apoſtres d'vne continuelle protection. Afin qu'il ait pour gouuerneurs & conducteurs, ceux que tu luy as eſtably pour vicaires de ton œuure & paſteurs.] Voila dõq tous les Apoſtres, par leur Meſſe meſmes, recteurs, paſteurs & vicaires immediatement de Chriſt, & jmmediatement eſtabliz de par luy. Que ſi en la cauſe de ſainct Pierre, ils ſe cõtentent d'auoir ſainct Pierre pour juge, [Ie prie les Anciens ou prebſtres qui ſont entre vous, moy leur compagnon en la prebſtriſe, dit-il, paiſſés le trouppeau de Chriſt qui vous eſt cõmis, non comme ayans Seigneurie ſur les heritages, ou clercs du Seigneur, mais comme exemples du trouppeau, & quand le principal paſteur apparoiſtra, vous receurés la couronne incorruptible de gloire.] Qui voudra ſophiſtiquer, cõm'eux, ſur ces mots, [Paiſſés le trouppeau,] conclurra que ſainct Pierre leur aura reſigné ſa charge. Mais nous ſuffit, que ſainct Pierre ne ſe dit point paſteur des paſteurs, mais les renuoye au principal paſteur, qui eſt Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Ce qu'aucuns obiectent ces mots, [Il ſe fera vne bergerie & vn paſteur,] r'apportant celà au Pape, eſt encores pis. Le fil du texte nous monſtre que Chriſt parle de la vocation des Gentils, dont

1. Petri. 5.

Iean. 10.

Gregorius & Theophi. Fiet vnum Ouile. &c. c'eſt à dire Il ſe fera vne ſeulle bergerie.

ſainct Gregoire dit en leur gloſe, [cecy eſt dit, par ce que Chriſt à conioinct le Iuif & le Gentil en ſa foy.] & Theophile, [par ce que toutes les brebis n'ont qu'vne marque à ſçauoir celle du bapteſme & vn paſteur, à ſçauoir le verbe diuin.]

Ecce duo gladij. Luc. 22. 35 c'eſt à dire voicy deux glaiues.

Mais voicy vn autre paſſage dõt ils n'ont oſé commencer à ſe preualoir que depuis qu'ils ont eu vn couſteau en la main pour en defendre l'interpretation. Ieſus Chriſt proche de ſa paſſion dit à ſes Apoſtres. [Quand je vous ay enuoyé ſans bouge, ſans malette &c. vous a-il fallu quelque choſe? Ils reſpondent, rien. Or maintenant qui a vne bourſe la prenne, & qui n'en a point vende ſa robbe, & achepte vn glaiue, Car je vous dy, qu'il faut que ce qui eſt eſcrit ſoit accomply. Il a eſté conté auec les iniques. Lors les Apoſtres dirent, Voicy deux glaiues icy, & il dit, c'eſt aſſés.] Il ny a celuy qui ne voye par le ſeul fil du texte, qu'il auertit ſes diſciples de l'entrepriſe faicte cõtre luy, pour laquelle toutesfois il ne faut point preparer d'armes charnelles. Cependant, voicy l'extrauagante concluſion que les Papes en tirent en leurs extrauagantes. Il eſt dit, Voicy deux glaiues. Ergo ſainct Pierre, c'eſt à dire le Pape & ſes ſucceſſeurs ſont chefs en tout le monde tant du Temporel que du Spirituel. C'eſt ceſte belle Decretale de Boniface 8. pour laquelle le Roy Philippes le Bel fut excommunié, qui com-

commence, *Vnam Sanctam Eccl:ſiam &c.* c'eſt à dire. Qu'il faut croire vne Saincte Egliſe vniuerſelle, & finit par ceſte concluſion, Nous declarons, diſons & determinõs, que pour obtenir ſalut il eſt neceſſaire à toute creature d'eſtre ſubiette au Pape de Rome. Or n'eſt-il point icy queſtion de ſainct Pierre, car il n'y eſt point nommé particulierem̃t, mais de tous. Il n'eſt point auſſi queſtion de dominer, mais d'eſtre perſecuté & Ieſus Chriſt meſme couppe broche à tout, quand il faict remettre l'eſpee de Pierre au fourreau. Et toutesfois ils ont eſté ſi impudens, que d'entreprendre à l'aduеu de ce paſſage, la juriſdiction ſur tout le monde, & les Princes & peuples ſi ignorans, & ſi idiots, que de ſe laiſſer fouller à leurs pieds. Ce ſeroit faire tort aux Anciens de les employer à refuter ce paſſage, auquel les vns par les deux glaiues entendent le vieux & nouueau Teſtam̃t, les autres, la bonne doctrine, & le bon exemple, comme faict auſſi leur gloſe meſmes. Mais je me rapporte à tout homme ſi ce n'eſt pas ſe moquer ouuertem̃t de Chriſt & de ſa Parole, & luy dire vn [*Aue Rex Iudæorum,*] à la Phariſienne, & ſi ces beaux glaiues là, meritent d'eſtre autrement refutés, que par le glaiue legitime de tous les Princes, qui ont le tiltre de Chreſtiẽs. Auſſi bien fondee eſt celle-cy, Dieu à faict deux luminaires, le Pape eſt le Soleil, & l'Empereur la Lune, Ergo le Pape, je ne ſçay

Vnam ſanctam. Extr. de Maioritate & obedientia.

Ambroſ. ſur S. Luc. & la gloſe ſur ce meſme lieu.

Extrauag. ead. & ibi glos. Magister Ioan. Paris. cap. 25. Isidorus sup. Genes. cap. 1. Matth. 11. & 23.

quant mille fois, est plus grand que l'Empereur, à quoy je ne veux opposer que leur Isidore, allegué par vn Sorboniste, qui entend par le Soleil le Royaume, & par la Lune le Sacerdoce. Item Iesus Christ commanda aux Diables d'entrer dedans les pourceaux. Ergo le Pape est Seigneur du Temple. Cestui-cy passe toute espece de blaspheme. Nostre Seigneur dit, [Toute puissance m'est donnee de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Le Pape dõq à commandement absolu sur le Ciel & sur la terre. Et toutesfois ce sont les allegations ordinaires de leurs Decretales.

Ils se sont encor aduisés en ces dernieres disputes de quelques autres passages aussi mal à propos, & aussi blasphematoires que ceux là. Il est escrit, disent noz Iesuites de ce temps, [Ie jugeray, dit le Seigneur, entre la brebis & la brebis, entre le belier & le bouc.] Ergo Sainct Pierre & ses successeurs sont juges de toute la terre. Sainct Augustin à faict vn liure tout entier sur ce chapitre d'Ezechiel, & ne s'est point aduisé de l'article de Foy qui estoit caché en ce verset. Mais argumentons de leurs paroles tout au rebours. Ezechiel dit que Dieu jugera entre la brebis & la brebis, &c. & le Pape dit que ce sera luy, & par ainsi se sied en la place de Dieu. S'ensuit donq, que le Pape est celuy que nous predit sainct Paul, qui se deuoit esleuer par dessus tout ce qui est renommé Dieu.

Ezech. 34. Augu. lib. de Pastoribus.

Item

Item. Sainct Pierre dit que le Bapteſme a eſté repreſenté par l'Arche, dont la cõcluſion s'enſuit, que cõme par l'Arche le genre humain fut ſauué & cõme r'engendré: ainſi ſont les Chreſtiens regenerez par le Bapteſme &c. Ils en argumentent tout au rebours. Le Bapteſme eſtoit figuré par l'Arche. Noé eſtoit Chef de ſes Fils en l'Arche. Ergo. Sainct Pierre & ſes ſucceſſeurs ſont chefs de l'Egliſe. Ie demande en quelle eſchole de Dialectique c'eſt argument pourra eſtre receu. Or auec leur congé, nous en conclurrons autrement. Iuſtin Martyr l'vn des plus Anciens docteurs de l'Egliſe, expliquant ce paſſage, dit que Noé a eſté figure de Chriſt, par ce qu'il a eſté le commencement d'vne autre generation regeneree par l'eau. Et le Pape dit, qu'il a eſté figure de luy. S'enſuit donq, ou que le Pape eſt Chriſt, ou ne le pouuant eſtre, qu'il eſt celuy qui deuoit enuahir ſa place en l'Egliſe, à ſçauoir l'Antechriſt. I'euſſes eu honte pour eux dalleguer ces paſſages, n'eſtoit que ceux qui n'ont point honte de defendre le Pape en ce temps, ſont encor ſi impudens, que de les alleguer & en faire de gros liures. Et a celà peut on voir cõme ils ſont deſtitués de textes exprés, quand ils ont recours à ceux-là.

Turria p. 50. 51. 52. 1. Pet. 3.

Turria. p. 26. &c.

Iuſtinus Martir in Tryph.

Or puiſque par l'Eſcriture Saincte, il n'appert point que noſtre Seigneur ait ordonné S. Pierre chef de l'Egliſe, ains tout le contraire.

S'enſuit que nous voyõs ſi ſainct Pierre depuis ſa mort a exercé ceſte charge, & ſi les autres Apoſtres l'a luy ont deferee. Il eſt enuoyé auec Iean en Samarie par les Apoſtres. Or celuy, entre les hommes qui enuoye eſt par deſſus l'enuoyé. Il eſt accuſé entre les freres d'auoir conuerſé auec les Gentils. C'eſtoit à tort, & toutesfois il s'en excuſe enuers eux. Il ne faiſoit donq pas tout ce que bon luy ſembloit, ſans en eſtre reſponſable a ſes freres. Au Concile de Hieruſalem, il propoſe ſon opinion pour le faict des Gentils deſquels la vocation luy auoit eſté reuelee, laquelle y conclut comme preſident, & les lettres ſont expediees au nom de toute l'Aſſemblee. C'eſtoit toutesfois le lieu ou ceſte preeminence deuoit paroiſtre. Bref, il ſe dit luy-meſmes compagnon des prebſtres de l'Egliſe, & les exhorte amiablement cõme egaux, & non par decrets, ny par mandats. &c. Si nous paſſons plus outre, ſainct Paul és deux premiers chapitres de l'Epiſtre aux Galates declare qu'il n'eſt point ſubiect à luy, que ſainct Pierre ne l'a point requis de luy, mais luy a ſeulement donné la main d'aſſociation pour trauailler en la vigne du Seigneur, qu'il l'a meſmes repris en face, & qu'il luy a reſiſté comme eſgal & compagnon. Et leur gloſe ordinaire dit ſur ce paſſage, [Les autres Apoſtres ſembloyent plus dignes que Paul, par ce qu'ils eſtoyent enuoyes par Ieſus Chriſt. Mais il eſt pluſtoſt,

Actes. 8.

Actes. 11.

Actes 15.

1. Pierre. 5.

Gala. 1. & 2.

Gloſſa ordi. ſecundum Auguſt.

pluſtoſt plus digne qu'eux, car il eſt enuoyé par Chriſt, de toutes pars immortel, au lieu qu'ils eſtoyent enuoyez par Chriſt, hõme lors mortel.] Item, [il n'a point appris de Pierre ny des autres, mais au cõtraire il a appris à Pierre, & eux ne luy ont rien conferé, mais bien luy a cõferé & profité à Pierre.] Item. [Le Seigneur Ieſus, dit S. Paul, qui eſt en nous tous en a conſtitué les vns Apoſtres, les autres Prophetes, les autres Docteurs, &c. pour le miniſtere de ſon Euãgile.] Item, [Nous ſommes vn corps & vn eſprit, ayãs vne meſme eſperãce de vocatiõ, vn Dieu, vne Foy, vn Bapteſme.] S'enſuyuoit qu'il adjouſtaſt en recommandation de ceſte vnité, vn chef miniſteriel de l'Egliſe, Pierre & ſes ſucceſſeurs au ſiege de Rome. Iuſques icy donq nous n'auons point d'apparence de Primauté. Voire, mais S. Pierre eſt ſouuent nommé le premier. Pauure fondement d'vn ſi mõſtrueux edifice. Et la Vierge Marie eſt nommee la derniere en quelques lieux, & S. Pierre meſmes aprés S. Iaques, par S. Paul. Mais, il a ſouuẽt parlé le premier, & à eſté doüé de grãds dons, & ſouuent par les Anciens eſt appellé le premier d'entre les Apoſtres. Et qui eſt celuy de nous qui nie l'excellence de S. Pierre, qui n'admire ſon zele incomparable, qui ne le colloque au plus eminent lieu de l'Egliſe? Et qui eſt celuy au contraire, qui plus le deshonore, que le Pape, qui couure ſes ordures & vilenies

Gloſſ. ordi. din ſecundũ Hieronymũ.

Hierony. in epiſt. ad Gal. c. 21.

Epheſ. 4.

Actes 1.

Galat. 1.

du mãteau de S. Pierre, & ſoubs ombre de ſon nom remplit tout le monde de tyrannie. Que S. Pierre ait eſté le premier d'entre les Apoſtres, ou pour l'aage, ou pour le zele, comme dit Marſilius de Padouë, ou pour l'abondance de grace, comme dit le Cardinal Cuſan, & S. Auguſtin deuant luy. Qu'il ait preſidé meſmes en leur aſſemblee, que s'enſuyura-il pour cela? En toutes compagnies il y à vne primauté d'ordre, mais elle n'emporte pas pourtant primauté de puiſſance, ny ſuperiorité reſpectiuement des vns ſur les autres. En l'Empire d'Allemaigne il y à ſept Electeurs, l'Archeueſque de Maience & le Comte Palatin ſont les premiers, l'vn entre les Eccleſiaſtiques, l'autre entre les Seculiers. Ergò ils ont puiſſance ſur leurs Coelecteurs, voire ſur les autres princes qui n'ont pas ce degré. C'eſt vne moquerie. Item, il n'y a aſſemblee bien ordõnee, ou quelqu'vn ne preſide pour propoſer les affaires, pour recueillir les voix, pour prononcer la ſentence ſelon icelles. Ceſtuy-la donq les eſtablira & depoſera tous à ſon plaiſir. Tout le monde ira au contraire. Item: Entre douze perſonnes S. Pierre à preſidé, par l'election des Apoſtres, ce qui toutesfois n'eſt pas, Qui conclurra, il eſt donq bon qu'en toutes compagnies, il y ait quelqu'vn qui preſide pour entretenir vn ordre, la cõcluſion ſera bõne. Mais, il faut donq, que le Pape, comme ſon ſucceſſeur, preſide ſur tout

Marſil. lib. 2. c. 16. Cardin. Cuſan. lib. 2. c. vlt. de Concord. Cathol. Aug. in Ioã. Serm. vlti. Hieron. cõtra Iouinia. lib. 1.

tout le monde. Ce ne ſeroit plus ordre, mais la confuſion du monde. Dauantage, comme treſ-bien il a eſté long temps à diſputé, contre le Pape, ſi S. Pierre ſelon le Decret d'Anaclet cité par Iſidore, a eſté eſleu preſidẽt par les Apoſtres : il ne s'enſuit pas que ſon ſucceſſeur le ſoit ſur les ſucceſſeurs des Apoſtres, s'il n'eſt eſleu par leurs ſucceſſeurs meſmes. Car S. Iean à peu auoir de meilleurs ſucceſſeurs que S. Pierre, que tous enſemble euſſent peu eſlire pour preſider. Et ce ſont dignitez perſonnelles, qui ne paſſent point de pere en fils, & ne ſont point attachees en vne chaire, mais depẽdent du commun conſentement de ceux qui les ont inſtituees, iuſques-là que le Cardinal Cuſan oſe bien dire, que ſi par le conſentemẽt de l'Egliſe Chreſtienne l'Eueſque de Treues eſtoit eſleu preſident de l'Egliſe, il y auroit beaucoup plus de droict que l'Eueſque de Rome, qui ne l'a que par tolerance, & que l'Eueſque de Rome ſeroit tenu de le reconnoiſtre pour tel, & luy rendre obeiſſance. Nous voyõs donq par les Eſcritures, Que S. Pierre n'a point eſté inſtitué chef de l'Egliſe par Ieſus Chriſt. Qu'il ne s'eſt point porté pour tel, & n'a point auſſi eſté reconnu en ceſte qualité par les Apoſtres, cõme auſſi nous ne trouuons point, qu'en aucun Concile, le Pape ait jamais allegué, (i'entends cinq cens ans aprés Ieſus Chriſt,) vn ſeul paſſage de l'Eſcriture, lors que la Primau-

22. Diſtinct. Sacroſ.

Marſil. Padua. lib. 2. c. 16. & 18.

Cardin. Cuſan. lib. 2. c. 13. & c. vlt.

Cardin. Guſan. lib. 2. c. 17. & 13.

té a eſté debatuë. Dont nous concluons auec toute l'antiquité, que le Pape, en qualité de ſucceſſeur de S. Pierre, ne ſe peut dire Chef miniſteriel de l'Egliſe: Qu'il eſt eſgal à tous autres Eueſques: Que la Primauté qu'il exerce n'eſt aucunement fondee en droict diuin: Et par conſequent, Que tous les articles qui ſont fondez deſſus, pour leſquels, comme neceſſaires à ſalut, les Papes ont mis en confuſion toute la Chreſtienté, n'ont aucun fondement en Ieſus Chriſt.

QVE LE PAPE, OV EVESQVE DE ROME, N'EST point Chef Miniſteriel de l'Egliſe vniuerſelle de droict humain: & comment il a vſurpé ce tiltre, & puiſſance.

CHAP. VIII.

MAIS puis qu'il eſt queſtion de la ſucceſſion de S. Pierre, ayans veu en quoy elle cõſiſte, voyons maintenant quels tiltres ils produiſent, pour eſtre receus en poſſeſſion. Ils alleguent pour tout que S. Pierre à eſté à Rome, & de la concluent tout d'vn ſault. Le Pape eſt donq chef de l'Egliſe. Nous pouuons nier, qu'il ait eſté à Rome, ce qu'ils ne peu-

Si S. Pierre a eſté à Rome & comment.

peuuent prouuer par l'Eſcriture ſaincte : dont chacun peut voir, quel eſt le fondement d'vn ſi peſant edifice. Au contraire nous y trouuons de grandes conjectures qu'il n'y ait point eſté, deſquelles nous ne ſommes point les premiers rechercheurs, mais des plus grands perſonnages en pluſieurs ſiecles deuant nous. Entre la mort du Seigneur & la mort de Neron il y a trente-ſept ans. Par l'Eſcriture ſaincte il appert, que Pierre a eſté en Hieruſalem vingt ans aprés. De là il vint en Antioche, ou Gregoire dit qu'il fut ſept ans, & Euſebe vingt-&-cinq. Qui croira Euſebe, il ne peut auoir eſté martyriſé ſoubs Neron, quoy que luy meſmes en die, car entre la paſſion de Chriſt & la mort de Neró il n'y a que trente ſept ans, & à ſon conte, il en faudroit au moins quarante & ſix. Si nous croyons Gregoire, il ne reſte que dix ans pendans leſquels Pierre puiſſe auoir eſté à Rome. Or depuis que Pierre & Paul ſe furent veuz en Hieruſalē, S. Paul eſcrit aux Romains vne longue Epiſtre, dont il ſe fuſt abſtenu s'il y euſt eſté lors. Il ſaluë auſſi vne infinité de perſonnes, ſans faire mention de luy. En aprés de Rome il à eſcrit pluſieurs Epiſtres, en chacune deſquelles, on rencontrera quelques endroicts qui requeroyent, qu'ils fiſt mention de luy. En quelque lieu il ſe plaint q̄ tous l'ont abandōné eſtāt captif pour l'Euāgile. Et la 2. Epiſtre à Timothee eſt eſcrite de l'annee meſmes, ou à peu

Marſil. Padunn. lib. 2. c. 16.

Gala. 1. & 2.

Philip. 1. 20 2. Tim. 4. 16.

prés, que S. Paul fut decapité par le commandement de Neron. En somme, ou S. Pierre a esté à Rome deuant S. Paul, ou depuis. Si deuant, (comme dit la Legẽde, que S. Paul y arriua aprés,) & qu'eux deux ensemble eurẽt tãt de combats contre Simon Magus, d'ou vient que S. Paul ne le saluë point en l'Epistre aux Romains? d'ou vient qu'il n'en faict point mẽtion és autres? mais qui plus est, d'ou vient, & comment se peut accorder ce que dit S. Luc és Actes: Que les Iuifs disoyent à S. Paul, qu'ils n'auoyent rien entendu de luy, & le prioyent de leur declarer son opinion de ceste secte, à laquelle chacun contrediſoit? Sera-il croyable à aucun que S. Pierre, qui l'auoit preuenu, qui estoit ministre de la Circuncision, n'en euſt riẽ enseigné? Item, d'ou vient que S. Paul qui recite bien quand ils se sont rencontrez ailleurs, comme en Antioche, ne parle point de ceste rencontre en la plus fameuse ville du monde?

Chap. dernier de Act.

1. Cor. 3. Gal. 2.

Que si S. Pierre y est venu depuis S. Paul, outre ce que c'est grãd merueille qu'il ne s'en trouue aucune mention, fausse est donq la Legẽde, sur-quoy est fondee la papauté: & comme elle est fausse en vn poinct, aussi le peut-elle estre en l'autre. En aprés la Legende dit qu'il furent decapitez tous deux ensemble, & le Canon dit, en mesme an, en mesme iour, en mesme heure. Eusebe dit, que l'vn fut decapité, & l'autre crucifié, & Linus, qui à d'escrit la

Linus in passione beati Pauli.

la paſsion de S. Paul, celuy di-ie, qu'ils tiennẽt auoir eſté ſucceſſeur de S. Pierre, n'y fait aucune mention de la paſsion de S. Pierre. L'vn dit que Linus a eſté ſon ſucceſſeur, l'autre que ç'a eſté Clemens. Bref, ils ne ſont d'accord, ny du temps de ſa venuë, ny du temps de ſa mort, ny du genre de mort, ny du ſucceſſeur, ny de choſe quelconque. Et ſont ce pendant ſi impudẽs, que de vouloir reduire toute la fermeté de la Foy Chreſtienne, à la foy d'vne Legende. Or, contre toutes ces preuues, ils ne peuuent alleguer de l'Eſcriture, qu'vn paſſage dont ils ont honte, à ſçauoir, ce qui eſt en la fin de la premiere Epiſtre de S. Pierre, [l'Egliſe qui eſt en Babylone vous ſaluë.] Ie ne veux pas nier qu'Euſebe, & Beda, & S. Hierome n'ayent interpreté la date de ceſte Epiſtre de Rome, mais bien accepte-je volontiers qu'ils confeſſent, qu'ils ne peuuent authoriſer le ſiege de Rome en l'Eſcriture, qu'en reconnoiſſant, qu'elle eſt appellee Babylone, par leur pretendu fondateur meſmes. Que s'ils m'alleguent que ceſt vne opinion receuë & commune, que S. Pierre a eſté à Rome, outre les diuerſitez que nous auons notees cy deſſus, ie reſpons, qu'il n'eſt pas queſtion d'vne opinion, mais d'vn article de foy, ſur-quoy on en veut baſtir pluſieurs. Que S. Hieroſme preſtre de Rome explicant ce paſſage: Voicy ie vous enuoye des Prophetes, des Sages & des Scribes &c. allegue pour

Euſeb. lib. 2.

Hieron. in Matth. lib. 4. c. 23.

exemple S. Eſtienne lapidé & S. Pierre crucifié par les Iuifs : bref, que le Papat eſt donq fondé ſur opinion, & non ſur vne Foy certaine & indubitable.

Mais accordant à l'opinion qu'il y ait eſté, (car je ne debats que pour mõſtrer l'incertitude, de ce qu'ils pretendent le plus certain,) Ie demande ſi ce a eſté en qualité d'Eueſque, ou en qualité d'Apoſtre. Si comme Eueſque ou Preſtre, (car lors nous ſçauons que ce n'eſtoit qu'vn,) ils eſtoyent attachés chacun à ſa ville, & à ſon Egliſe, comme il appert és Actes, & en l'Epiſtre à Tite, & pourtant l'Eueſque de Rome ne peut rien pretendre ſur les autres, car nul ne transfere que le droict qu'il à. En aprés, Que ne choiſiſſent-ils pluſtoſt S. Paul pour Eueſque, veu qu'il appert par l'Eſcriture ſaincte, qu'il y a preſché vn long temps? Dauantage, Que reſpondront-ils à l'Eueſque d'Antioche, qui y eſt plus clairement fondé que l'Eueſque de Rome, à ſçauoir, en texte d'Eſcriture exprés? Car d'alleguer ceſte belle reuelation du ſiege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, qui ſe lit au Decret de Gratian, ils s'en mocqueront comme d'vn ſonge. Et que reſpondront-ils à S. Grégoire meſmes, qui dit que les Eueſques d'Alexandrie & d'Antioche ſont ſucceſſeurs de S. Pierre comme celuy de Rome, & aſſis en la chaire de Pierre? Si comme Apoſtre, nous ſçauons que la charge d'Apoſtre n'eſtoit

Actes 14. Tite 1.

Actes 10.

22. q. 1. Rogamus.

Grego. in Regiſtro. 991. ad Euloguum Alexandr.

point

point lieé à vne ville, ny à vne prouince, ny à vne nation, mais eſtenduë par tout le monde: & ſi on la veut aucunement borner, ceſt par l'eſprit de Dieu, qui à voüé l'Apoſtolat de Pierre aux Iuifs, & de Paul aux Gentils, enuoyant l'vn aux Gentils, dit S. Hieroſme, & colloquãt l'autre par vne ſinguliere prouidence en Iudee. S'enſuyura donq qu'auec meſme droict, tous les lieux ou Pierre a preſché auront la Primauté, ceſt à dire qu'il y aura infinies Primautez, & par conſequent pas vne. Item, que la ſucceſſion de Rome deura pluſtoſt eſtre priſe de Paul, que de Pierre, car Rome eſt des Gentils. Item, que tous les paſſages adreſſez à S. Pierre ſont mal alleguez par eux, d'autant que la ſucceſſion n'eſt pas tiree de luy. Il y a plus, car le Cardinal Cuſan leur maintient que tous Eueſques ſont indifferemment de S. Pierre, dont s'enſuit qu'ils ont tous le priuilege de ſon ſiege, & que comme l'vn à peu errer, auſſi peut l'autre. S'ils dient que S. Pierre ait fondé l'Egliſe de Rome, il eſt faux, car long temps auparauant ce qu'ils dient, S. Paul leur eſcriuoit, que la renommee de leur Foy eſtoit eſpanduë par tout le monde. Que ſi c'eſt pour ce ſeul reſpect qu'il y eſt mort, ie dis qu'auſſi eſt S. Paul, lequel par exprés cõmandement de Dieu y eſtoit allé. Ie dis, que S. Hieroſme eſcrit qu'il a eſté crucifié en Iudee: bref ie dis, que l'Apoſtre S. Iean, qui a veſcu plus que tous les Apoſtres, & trente

Galat. 2.

Hierony. in epiſt. ad Galatas c. 2.

Cardin. Cuſan lib. 2. de cõcord. catholic. 13.

Marſil. Padua. lib. 2. c. 17.

Roma. 16.

Hierony. in Matth. lib. 4. c. 23.

ans pour le moins aprés S. Pierre ſelon leur conte, & qui à eſcrit tout le dernier, dit bien que Chriſt predit à Pierre que par ſa mort il le deuoit glorifier, mais il ne faict point mention du lieu ou s'en deuoit glorifier le Pape, qui n'eſtoit pas certes à celer, pour le biẽ & ſalut de tout le monde, ſi de ceſte Primauté dependoit l'eſtat de l'Egliſe. Mais ie demande derechef, qui ſe veut porter pour heritier de S. Pierre, ou l'Egliſe Romaine, ou le Pape? Si l'Egliſe Romaine, comme il ſemble que le Pape Calixte luy cede, il n'eſt donq plus queſtion d'vn Pape, n'y d'vn ſeul homme, n'y d'vne ſucceſſion perſonnelle? Car l'Egliſe eſt vn corps, & vn corps ne meurt point que ſucceſſiuement en ſes parties, & à qui ne meurt point, il ne faut point de ſucceſſeur. Si ceſt le Pape, il ne faut donq plus que l'Egliſe de Rome ſe die chef de l'Egliſe, ny qu'elle die plus, comme la Sorbonne. [La chaire de Pierre eſt pour l'Egliſe, & non l'Egliſe pour la chaire de Pierre,] car elle n'eſt qu'vne partie de la ſucceſſion. Et ſi cela auient, je demande que ſera deuenuë l'Egliſe, & le miniſtere d'icelle, quand le chef en aura eſté Heretique & Atheiſte, quand il y aura vn ſchiſme de trente ou quarante ans ſans Pape, cõme ſouuent il s'eſt veu, quand Ieanne ſera en la place de Pierre &c. Mais auant qu'ils nous reſpondent, il faut qu'ils vuydent ce differend entr'eux, & s'il plaiſt à Dieu, auãt qu'ils

Canon. Non dicet. diſt. 22.

Magiſter Ioan. Pariſienſis. lib. de Poteſt. Regia & Papali.

Literæ Academiæ Pariſienſis. apud Theod. à Nicen. tract. 6. c. 15.

Concilium Gallicanum anno domi. 1407. & 1408.

eu

en ſoyent d'accord, la ſucceſſion pretenduë ſe ruinera.

Or, encor que nous les puiſſiõs rejetter tout en vn mot, n'eſtans fondez en vn ſeul mot de droict diuin, ſi eſt-il bon de voir de temps en temps, comme ils ſont fondez de droict humain & poſitif.

Ils tiennẽt que S. Pierre a eſté crucifié ſoubs Neron, l'an de noſtre Seigneur ſoixãte & neuf, & que Clement luy ſucceda. Les autres dient Linus. S. Iean donques, voire S. Iaques meſmes: Si nous croyons les liures ſuppoſés à Clement, auroyent obey, à Clement, comme chef de l'Egliſe. Car, il ſuccedoit, comme ils dient, à l'authorité de Pierre, & ne deuoit pas moins auoir d'authorité que les Papes d'aujourd'huy, qui diſpenſent des Epiſtres de S. Paul. Grand cas que l'Egliſe Primitiue, quand elle dreſſa le Canon des liures qui deuoyent auoir authorité en l'Egliſe, y inſera bien ceux de Iaques & de Iean, & ne ſe ſouuint point des liures de Clement heritier principal du S. Eſprit, en vertu de la chaire de S. Pierre. Grand cas encor que ce Clement ait tenu ſi peu de conte d'vne ſucceſſiõ ſi neceſſaire à l'Egliſe, veu qu'en l'Epiſtre qu'il eſcrit à Iaques Eueſque de Hieruſalem, il l'appelle frere du Seigneur, Eueſque des Eueſques, & gouuerneur de l'Egliſe de Hieruſalem, & de toutes les autres qui ſont par tout le mõde. Mais, grand cas encor, qu'il s'en

Clemens epiſt. 3.

trouue de si impudens, en la lumiere des bonnes lettres qui luit auiourd'huy, que de fonder la Papauté sur ces beaux liures de Clement, esquels, tant ils ont esté mal habiles faussaires, Clement escrit à S. Iaques, aprés la mort de S. Pierre, & luy enseigne l'institution de nostre Seigneur, cõme ainsi soit que l'Escriture tesmoigne, que long temps auparauãt S. Iaques auoit esté martyrizé en Hierusalem. & qu'ores qu'il eust vescu, c'estoit à luy à enseigner telles choses à Clement, & non à les apprendre de luy. Et ceste toutesfois vn des plus notables autheurs qu'ils nous puissent alleguer. Passons plus outre.

Nous tenons le Symbole des Apostres dés l'origine de l'Eglise Chrestienne. Nous y trouuons bien l'Eglise Catholique. Mais ceste article de Foy du Pape Boniface 8. n'y est point, Que pour estre sauué il faut reconnoistre le Pape pour souuerain Seigneur.

Cypr. de simplicit. prælator.

Idem in Sententijs Episcoporum.

Idem lib. 1. epist. 5.

S. Cyprian dit, [Il n'y a qu'vn Eueschè en tout, duquel vn chacun Eueſque tient sa part en indiuis.] Item, [Que nul de son temps ne s'est dict ne faict Eueſque des Eueſques, ny à assubjetty ses compagnons par tyrannie à son obeissance.] Item, se plaignant que les prophanes, & schismatiques se retiroyent par deuers l'Eueſque de Rome, il dit, [qu'il n'y auoit que quelques gens perdus & deſesperez qui le fissent, se faisans accroire que les Eueſques d'Afri-

7. q. 1. Nouatianus. vers. item Episcop. in Decreto.

d'Afrique euſſent moins de puiſſance, que l'Eueſque de Rome.] Et de faict, il n'appelle Stephanus & Cornelius Eueſques de Rome, que freres & compagnons, & traicte bien rudement Stephanus en pluſieurs endroicts. Bref, peu aprés ſa mort l'Egliſe Aphricaine decreta au Concile de Carthage, que nul ne fuſt nommé Prince des Preſtres, ou premier Eueſque, mais ſeulement (ſelon la dignité des villes) Eueſque du premier ſiege. Irenee reprend bien vifuement Victor Eueſque de Rome, qui par vne impudente ambition auoit excommunié les Egliſes d'Aſie pour le different de la Paſque. [Les Preſtres, dit-il, qui ont tenu la Preſtriſe de l'Egliſe, à laquelle tu preſides maintenant, Anicetus, Pius, Hyginus &c. n'en ont pas faict comme toy, ny ceux auſſi qui eſtoyent auec eux.] Tertullian qui d'ailleurs defere beaucoup à S. Pierre, ſe moque de l'Eueſque de Rome, & de ſon ambition, qui ſe monſtroit deſlors, & encor qu'il face vn long narré des louanges de l'Egliſe de Rome en quelque lieu, ſi ne touche il prés ne loing, a celle qui ſeroit la principale, à ſçauoir, ſi elle eſtoit, le ſiege infallible du S. Eſprit, par la ſucceſſion de S. Pierre. Or, ce ſont-là toutesfois les premiers de toute l'antiquité, & au temps deſquels l'Egliſe de Chriſt à flory plus que jamais.

Concilium Aphr. can. primæ ſedis.

Iren. ex Euſeb. lib. 5. c. 26. & ep. 24.

Tertull. de præſcrip. haret.

Au temps de Conſtantin, comme l'Egliſe eut plus de liberté, auſſi y eut-il plus d'ambi-

tion, & commencement les Eueſques à penſer aux Mitres, qui ne penſoyẽt auparauãt qu'aux Martyres. Le Concile de Nice tant celebre, fut lors cõuoqué par l'Empereur Conſtãtin, pour decider le faict d'Arrius. Les deputez de l'Eueſque de Rome y eſtoyent, mais aſſis ſeulement au quatrieſme lieu. Meſmes vn Decret y fut faict, par lequel ſont attribuez à chaque Patriarche certains limites, eſquels le Canon leur donne pareille authorité, que l'Eueſque de Rome ſouloit auoir ſur les Egliſes prochaines de ſa ville. Ils ont taſché en infinies façons de corrompre les Canons de ce Concile, comme les hiſtoires nous teſmoignẽt. Mais le Cardinal Cuſan alleguant ce Synode, reconnoiſt la verité en ces mots. [Par là voyons nous, dit-il, combien le Pape à acquis de noſtre temps d'authorité, outre les ſacrees conſtitutions anciennes, & tout par la continuation & couſtume d'vne obeiſſance ſubjectionnelle.] Cependant Iules ne s'y oppoſa point, & ſes Legats n'alleguerent point aux Peres du Concile leur [*Tibi dabo,*] ny [*Paſce oues meas,*] car ils n'y auoyent pas encor tant eſtudié, mais acquieſcerent à l'ordonnance du Concile, qui depuis fut confermee par les Conciles d'Antioche & de Conſtantinople. C'eſt enuiron ce temps qu'ils veulent ſuppoſer la Donation de Conſtantin au Pape Sylueſtre, refutee partant de gens doctes, il y a long temps, & qu'il n'y a

Can. 6. Nicen. Synodi.

Euſeb. liu. 10. ch. 6.

Cardin. Cuſan. lib. 2. de Concord. Cathol. c. 13

Cõci. d'Antioch. c. 23.

Concile de Conſtã. c. 2.

plus

plus que les ignorans qui croyent. Mais s'ils croyent l'Original qui eſt gardé au Vatican, en la Bibliotheque du Pape, en lettres d'or; Qu'ils croyent auſſi ces mots, que l'Eſcriuain à adjouſté à la fin: [*Quam fabulam longi temporis mendacia finxit,*] en ces propres mots de mauuais Latin, ceſt à dire, C'eſt vne Fable, que la menterie ancienne à forgee. Ou s'ils en veulent croyre la Legende du Pape Sylueſtre, qu'ils croyent auſſi, ce qu'elle dit, que lors fut ouye vne voix du Ciel, diſant, [*Hodie effuſum eſt venenum in Eccleſiam.*] ceſt à dire, aujourd'huy eſt reſpandu le poiſon au milieu de l'Egliſe.

Extraict du Vaticain.

Legenda B. Sylueſtri.

Au premier & au ſecond Concile d'Epheſe, Cyrillus, & Dioſcorus Patriarches d'Alexandrie preſiderent, encor que l'Eueſque de Rome y euſt ſes deputez. Et ne faict rié de dire, que le Secód n'eſtoit pas legitime. Car cela ne ſe connut que par l'yſſuë, mais ſuffit qu'au commencemẽt, & lors qu'on penſoit qu'il fuſt bien legitime, & que comme en tel, les ceremonies s'y obſeruoyẽt, Leon Eueſque de Rome, ny ſes deputez ne debatirent point le premier lieu, parce qu'ils ne s'y ſentoyent pas bien fondez. Au Concile de Chalcedoine conuoqué par l'Empereur Martian, Leon Eueſque de Rome preſida, là ou il eſt nomin é Archeueſque comme les autres. Mais l'Hiſtoire dit, qu'il requit l'Empereur & l'Imperatrice d'y preſider, à cauſe qu'au ſecód Concile d'Ephe-

Leo Pap. epiſt. 45.

Leo Papa in Epiſtolis.

Socra. histo. Eccles. lib. 7. cap. 10.

se, Dioscorus Patriarche d'Alexandrie abusant de son authorité, auoit approuué l'heresie d'Eutychés, dont il estoit question. Or, ce qu'il le demande de grace, monstre assés qu'il ne luy est pas deu, & si ceste fois se deuoit tirer en consequence, aussi deuroit ce que Cyrille presida au premier d'Epheſe, pour tous les Eueſques d'Alexandrie. Et de faict, au cinquieſme Concile de Constantinople son successeur ne contesta point, quand Menas Patriarche du lieu y presida. Au Concile d'Aquilee, Oecumenique, S. Ambroise Eueſque de Milan presida, & ne s'y fait aucune memiõ de l'Eueſque de Rome, encor que ce fust en Italie. Mais voicy la question definie, parties ouyes, par arrest d'vn Concile. L'Eueſque de Rome entreprenoit beaucoup en tiltre de Patriarche sur les Eglises d'Afrique, & les schismatiques d'Afrique passoyent volõtiers vers luy, pour y trouuer support, dont le Concile Mileuitain, ou S. Augustin estoit, auec vn bõ nombre de Peres, prononça pour excommuniez tous ceux qui appelleroyẽt outre-Mer. L'Eueſque de Rome s'en sentant greué, enuoya au Cõcile de Carthage 6. ou estoit aussi S. Augustin, pour auoir droit sur ce faict, lequel fut si lõg temps debatu, que Zosimus, Boniface & Celestin Eueſques de Rome, pẽdant ce Cõcile succederent l'vn à l'autre. Aurelius Archeueſque de Carthage, nõobstant que leurs Legats y fussent, y presida, &

Leo in epist. Poposce rã. & Multa mihi in omnib. ad Martianum August.

1. Volum. Concilio in Cõcilio Mileuitano. & Cõcil. Carthagin. 6.

fut

fut finalement l'arreſt prononcé en ceſte ſorte. [Que l'Eueſque de Rome n'euſt à receuoir ceux qui ſeroyent excommuniés par les Eueſques d'Afrique, ny receuoir les appellations de ceux qui par eux auroyent eſté condemnés, & que tous ceux qui appelleroyent à luy feuſſent tenus pour excommuniés.] Les raiſons de ce Concile contenuës au chap. 105. és lettres du Synode à Celeſtin Eueſque de Rome, ſont celles-cy, Qu'il n'y a nul Cõcile qui l'ait ainſi deceme. Au contraire que le Concile de Nice commet le Clergé, & les Eueſques de chaque Prouince au Metropolitain. Qu'a vne chacune Prouince, la grace du ſainct Eſprit ne defaudra point pour diſcerner l'equité des cauſes. Que chacun pouuoit appeller au Concile Prouincial, s'il ſe ſentoit greué, & qu'il eſtoit plus croiable que Dieu inſpiraſt vne grande aſſemblee de prebſtres en vn Cõcile, que nõ pas vn homme ſeul. Et par ce que l'Eueſque de Rome requeroit d'enuoyer ſes Legats ſur les lieux, pour connoiſtre des faicts, reſpondirent, qu'il ne ſe trouuoit aucun Synode qui l'euſt ordonné, & qu'auſſi il ne ſe feroit point. En ce Concile où ils eurent temps de ſonger toutes leurs defenſes, vous ne trouuerés point que la Primauté ſoit fondee en droict diuin: moins encor, ce qu'ils appellent Plenitude de puiſſance. Et de faict, pour en decider on n'enuoye point fueilleter les Eſcritures, eſquelles

Cap. 105. Concilij Cartha. 6.

sainct Augustin qui estoit là present, l'eust bien seu trouuer, si elle y eust esté, mais bien les quatre originaux du Concile de Nice, qui estoyẽt gardés, au quatre sieges Patriarchaux. Cependant Gratian Compilateur de leur decret a esté si sottement malicieux, que recitant ce Canõ du Cõcile de Carthage. [Qu'on n'appellast point outre mer,] il adiouste. [Fors qu'a l'Eueſque de Rome,] comme ainsi soit que le Canon a esté faict exprés contre luy, toutes ses raisons ouyes & debatuës au contraire. Et de ce passage on peut estimer combiẽ on doit attribuer d'authorité à leurs Canons, cités auec telle fidelité. Au Concile de Carthage tenu souz l'Empereur Maurice enuiron l'an 600. La matiere de la Primauté fut aussi amplemẽt debatuë, par ce que Iean Eueſque de Cõſtantinople, fauorisé de l'Empereur Maurice, en vertu de la ville de Constantinople, s'appelloit Eueſque des Eueſques, & Eueſque vniuerſel. Et Maurice le soustenoit, pour r'abaisser l'ancienne Rome, par ce que l'Empire estoit transferé en Orient, & l'Italie comme laissee en proye aux peuples Septentrionaux. Qu'on lise tous les Canons de ce Concile là, ils prononcent Anatheme, non sur l'Eueſque de Cõſtantinople, mais sur tous ceux vniuerſellemẽt, qui prendront le tiltre d'Eueſque vniuerſel.

Can. Placuit 2. q. c. 4.

Cõcil. Carthagin. 7.

Tous les docteurs anciens qui ont veſcu au temps des ces Conciles, meſmes les Latins qui

qui deferoyent beaucoup à l'Eueſché de Rome, comme leur plus proche Patriarchat, nous teſmoignent le meſmes. Athanaſe, encor qu'il fuſt biẽ tenu au ſiege Romain, qui l'auoit receu en ſon exil. [Tous les Apoſtres ont eſté eſgaux en honneur & en puiſſance.] dit-il, S. Hieroſme prebſtre Romain. [S'il eſt queſtion de l'authorité de tout le mõde, le mõde eſt plus grãd qu'vne ville. Pourquoy aſſubiettis-tu l'ordre de l'Egliſe à peu de gens? D'ou vient ceſte preſomption? Par tout ou il y a Eueſque, ſoit à Rome, ſoit à Agobio, ſoit à Conſtantinople, ou à Rhege, il eſt d'vne meſme dignité & d'vne meſme prebſtriſe. Les richeſſes, ou la pauureté ne le font, ny ſuperieur, ny inferieur.] Item. Il y a, dit-il, en chacune Egliſe vn Eueſque, vn Archidiacre, vn Archiprebſtre, & tout l'ordre de l'Egliſe conſiſte en ces gouuerneurs. Il s'enſuiuoit puis qu'il eſtoit queſtion de l'vnité, qu'il adiouſtaſt vn Eueſque par deſſus les autres Eueſques. [Il n'en parle point.] ſainct Auguſtin a eſcrit vne Hiſtoire, qui vuide ceſte matiere tout net. Donat des Caſes-noires duquel les Donatiſtes ont le nom, auoit griefuement accuſé Cecilien Archeueſque de Carthage. Conſtantin l'Empereur, commet ceſte cauſe qui eſtoit ſimplement Eccleſiaſtique à Miltiadés Eueſque de Rome, & à quelques autres Eueſques d'Italie, Gaule & Heſpagne. Si c'eſtoit ſa iuriſdiction ordinaire, il n'y falloit

Athanaſ. en l'epiſt. ad liberũ epiſc. Roman.

Hierony. in epiſt. ad Euagriũ, repetitur in decreto Gratiani. Hierony. ad Nepotianũ.

Augu. epiſt. 162. in Breuiculo collationis cõtra Donatiſtas & paſſim.

point de commission d'Empereur, & c'estoit à luy a choisir ses assesseurs, & nõ à les receuoir. Mais voicy plus. Donat estant condemné en appella pardeuant l'Empereur, lequel renuoye l'appellation à l'Archeuesque d'Arles, pour approuuer ou improuuer la sentẽce de l'Euesque de Rome. Ie demande en ce faict icy qui en vaut vn million, ou est la Primauté, ou est, la jurisdiction sans appel, ou est la connoissance de toutes appellations, & ceste plenitude de puissance d'ont ils parlent tant? Et toutesfois cest ce Constantin, duquel ils se vantent tant, & qui a leur conte, s'est despouillé de son Empire pour les en vestir. Chrysostome dit. [Quiconque d'entre les Euesques desirera la Primauté en terre, trouuera confusion au Ciel, & celuy qui affectera d'estre le premier, ne sera point mis au nombre des seruiteurs de Christ.] Gregoire le Grand, Euesque de Rome, lors que l'Euesque de Constantinople s'attribuoit Primauté, ne dit point qu'il faict tort à sainct Pierre; ou qu'il retient & vsurpe le droict des Euesques de Rome, Mais bien il proteste, que c'est vn tiltre prophane, plein de sacrilege, & preambule de l'Antechrist, Que cest dire auec Lucifer, je seray au dessus des nuës, & m'esgaleray au Dieu souuerain. Que nul de ses predecesseurs ne la entrepris par dessus ses freres & compagnons. Que s'il y en auoit vn, cestuy la tombant, toute l'Eglise trebucheroit auec luy

Homil. 43. sur S. Matt. cap. 23.

Grego. Magnus lib. 4. epist. 76. 78. 80. 85. Lib. 6. epist. 188. & 194.

Can. Nullus ex epist. Pelagij Papæ. dist. 99.

luy. Que ce seroit destruire toute la Chrestiété: & aprés plusieurs tels propos prononce ceste parole vniuerselle. [Quicõque s'appelle Euesque vniuersel, ou appete d'estre ainsi nommé, est precurseur de l'Antechrist, d'autant qu'il se prefere par orgueil à tous.] Quant est de luy, il le refuse tout à plat, & prie Eulogius Euesque d'Alexandrie de ne luy attribuer point ce nom orgueilleux. Reconnoist que les Euesques d'Alexãdrie & Antioche, sont assis en la chaire de Pierre, comme ceux de Rome. Bref, Que Pierre, Paul, André, Iean &c. Sont tous chefs particuliers du peuple qu'ils gouuernent, mais tous membres souz vn chef, qui est Christ, encor qu'ils tiennẽt Pierre pour le premier d'entre-eux. Ie prie les lecteurs de s'esbatre à lire sur ceste matiere les epistres de S. Gregoire, & ils y trouueront la condemnation de ceste primauté plus expresse encor q̃ je ne dis. En somme les Empereurs ont conuoqué les Conciles generaux, & les Patriarches & Metropolitains les Nationaux & Prouinciaux. Les Patriarches ont presidé chacun au siege de son patriarchat, & non l'Euesque de Rome ny ses deputez és Conciles vniuersels. Les patriarches ou Archeuesques n'ont point esté querir leurs manteaux à Rome, mais ont esté canoniquement esleuz sur les lieux. L'eueſque de Rome (comme il appert par les epistres mesmes de Gregoire le Grand) quand il a esté esleu

Epist. ad Eulogium. lib. 7. 30. in registro.

Greg. Anastasio lib. 1. epist. 25. & lib. 6. epist. 169.

leur a exhibé ſa confeſſion de foy par vne epiſtre ſynodale comm'eux a luy. Chacun d'eux à eu la cenſure Eccleſiaſtique ſur les ſiens, & & nul n'a appellé d'eux, ny meſmes des Eueſques d'outre-mer, qui n'auoyent point de patriarche, au ſiege de Rome. Ie demãde donq, par quelle marque ils nous peuuent monſtrer la primauté en l'Egliſe ancienne, meſmes de droict humain & poſitif? Et toutesfois nous voicy paruenuz de temps en temps & de Concile en Concile, juſques en l'an 600. & plus, de noſtre Seigneur, auquel tẽps Phocas tua l'Empereur Maurice ſon maiſtre, & enuahit l'Empire, & pour acquerir la bonne grace des Romains, aprés vn ſi malheureux parricide, gaigna Boniface 3. leur Eueſque, en le declarant chef de l'Egliſe, & Eueſque des Eueſques, cõtre ce que Ggregoire ſon predeceſſeur auoit ſi ardemment combattu. Si l'Egliſe a eſté ſi long-temps ſans chef, que faiſoyent donq les membres? Si Ieſus Chriſt l'eſtoit lors, pourquoy moins maintenant? Item d'ou vient que lors que l'Eueſque de Rome n'eſtoit point reconnu pour tel, elle eſtoit en telle vigueur, & que depuis elle ſoit touſiours allee en declinant? Item eſt-il notable que toute l'Egliſe Ancienne ait ignoré ceſte doctrine ſi ſalutaire, cachee en l'Eſcriture Saincte, & que Boniface troiſiéme aït eſté le premier qui l'ait trouuee? Que ces priuileges ſi neceſſaires ayent eſté cachés

chés six cens ans durant, aux plus heureux siecles, & aux plus cler-voyans personnages qui ayét jmais esté? Que tant d'Empereurs Chrestiens n'en ayent tenu conte, & qu'vn Phocas meurtrier execrable, ait esté le premier pour les authoriser? Mais cõme la Papauté deuoit naistre des ruines de Rome, & la seconde beste de la charongne de la premiere, aussi estoit-il Fatal que la Primauté de l'Eueſque de Rome, comme celle du premier Roy, fust fondee & bastie sur vn Parricide.

Contre ces decrets de Conciles vniuersels, ils n'ont point de honte de nous alleguer ces beaux liures de Clemens dont nous auons cy deuant parlé. Ceste ridicule epistre d'Anaclete, Que Cephas est autant à dire que Chef de l'Egliſe, ceste Authentique reuelatiõ du Pape Marcel, du siege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, & tels autres fatraz du decret, dont les leurs mesmes se moquent. Aussi quelques epistres du Pape Leon, qui s'en faisoit croire tant qu'il pouuoit en l'Egliſe Latine. Mais nous sçauons que nul n'est juge en sa cause propre, & si comme dit Gerson & Panorme, vn lay se peut opposer auec l'Escriture Saincte, à tout vn Concile qui s'en deuoye, à plus forte raison se peut opposer toute l'Egliſe primitiue, auec tous les Conciles six cens ans durant, à la tyrannie d'vn homme seul, qui n'allegue que sa propre ambition, & toute l'Escriture Saincte,

Distin. 22. c. Sacrosã. 12. q. 1. c. rogamus.

Cardin. Cus. lib. 2. c. vlt.

auſſi aux epiſtres decretales de quelques Papes, ſuppoſees encor pour la pluſpart ſouz le nom des Anciens.

Ambition des Eueſq. de Rom.

Ie ne veux pas nier toutesfois, que de bonne heure les Eueſques de Rome n'ayent taſché d'eſtablir à Rome vne Monarchie du ſpirituel, à l'exmple de la temporelle, qui leur en faiſoit enuie. Car l'Egliſe de Dieu commençea par Abel, dit S. Auguſtin, & Babylone par Cain, & auſſi ne faut-il point douter que biẽ-toſt aprés les fondemens de l'Egliſe Chreſtienne, Satan n'ait jetté les fondemens de l'Antechriſt. Des le temps de ſainct Paul le myſtere d'iniquité cõmençoit, quãd l'vn ſe diſoit d'Apollos, & l'autre de Paul, & l'autre de Cephas. Victor Eueſque de Rome entreprit bien d'excommunier toute l'Aſie pour vne feſte de Paſques, mais il en fut viuement repris par Irenee. Stephanus auſſi de receuoir les Schiſmatiques d'Afrique, cõtre la ſentence des Egliſe d'outre-mer, mais Cyprian l'appelle orgueilleux & ignorant, & le Concile d'Afrique tenu enuiron le meſme temps s'y oppoſe. Iules au temps de Conſtantin commençoit à eſtablir ſon Empire, mais le Concile de Nice luy limita ſa puiſſance, le reduiſant au modelle des autres. Meſmes au Concile de Carthage ſixiéme, auquel aſſiſta ſainct Auguſtin, trois Eueſques de Rome l'vn aprés l'autre furent bien ſi impudens, que de falſifier le decret du Concile de Nice, produiſans

1. Cor. 1. 2. Theſſ. 2.

Euſeb. lib. 5. cap. 20. Irenæus. ep. 24. Cypria. lib. 4. epiſt. 6.

Cõcil. Carthagin. 6. c. 5. 4. 101. 105.

sans au lieu, les articles du Concile de Sardes, corrompuz encor & falsifiez, pretendans que de toutes parts on peust appeller à l'Euesque de Rome. Mais les Peres du Concile sceurent bien dire qu'il ne falloit pas adiouster foy à ses productions, & s'enuoyerent aux originaux, & ceux veuz prononcerent tout le contraire. Leon premier receut Eutyches condamné par Flauian Euesque de Constantinople, & le maintint vn temps contre luy, dont son heresie print pied, qui pouuoit estre esteinte du premier coup. Mais nul n'approuua ceste vsurpation. Bref, des le temps de Chrysostome l'ambition estoit deiá si grande entr'eux, qu'il se plaint, que pour obtenir la primauté, les Euesques de Rome ont reply les Temples de sang, & pollu la Cene du Seigneur de meurtres, jusques à en ruiner les villes toutes entieres. Et qui voudra voir les guerres Ciuiles, car ils les nomment ainsi, qui furent à Rome entre Damasus & Vrsicius, au temps de sainct Hieroslme, à qui d'eux seroit Euesque, & depuis entre Laurentius & Symmacus, les pourra lire dedans Ruffin, Amian Marcellin, & leur liure Pontifical mesmes. Mais quoy qu'il en soit, toutes les contentios faictes par les Euesques de Rome, en l'ancienne Eglise, voire jusques au temps du parricide Phocas pour la Primaute, sont autant d'argumens, voire d'arrests prononcez de siecle en siecle contr'eux, d'autant qu'ils ont tout-

Ruffinus lib. 2. cap. 10. hist. eccles. Amianus Marcellinus. Liber Pontificalis.

iours perdu leur cauſe, quelque inſtance qu'ils ayent faicte, & quelques diligens qu'ils ayent eſté à la plaider.

Rome à eu le premier lieu & comment.

Ils m'obiecteront que pour le moins l'Eueſque de Rome à tenu le premier lieu entre les Patriarches. Ie l'accorde, mais je nie que ce fuſt pour commander aux autres. Et de faict, il eſt dit par exprés qu'il ne ſe dira point Eueſque vniuerſel, mais ſeulemẽt Eueſque du premier ſiege. Ie dis dauantage, que ce n'a point eſté en qualité de ſucceſſeur de ſainct Pierre, & moins en vertu des paſſages allegués de l'Eſcriture Saincte. Mais par ce qu'il falloit és ſeances vn premier & vn ſecond lieu ſelon l'ordre humain, je dis que cela eſtoit ordonné, en conſideration du rang que tenoit la ville de Rome par deſſus les autres. Si par l'Eſcriture, ce ſeroit vn grand cas, que ſix cens ans durant, ces myſteres là euſſent eſté cachés à l'Egliſe. Si pour le reſpect du fondateur, pourquoy pluſtoſt qu'Antioche & Alexandrie ſelon ſainct Gregoire, ou que toutes autres Eueſchés, ſelon Cuſan, qui dit que tous Eueſques ſont ſucceſſeurs de ſainct Pierre, pareils en dignité eſſentielle, quoy que differens en adminiſtration, comme les Eueſques d'Eſpagne meſme, ont diſputé au dernier Concile de Trente? Dauantage que Hieruſalem n'eſt elle la premiere, & non la quatrieme, veu que le Salut du monde y a preſidé? Ou pourquoy Antioche, dont

C. Primæ ſedis & ca. nullus. d. 99.

Gregor. in regiſtro. 91. epiſtola ad Alexand. epiſcopum. Cuſanus li. 1. c. 6. & 13.

dont sainct Pierre a esté Euesque, est elle postposee à Alexandrie, qui n'allegue que la succession de sainct Marc son disciple? Bref, que leur à faict sainct Iean le disciple bien-aymé du Seigneur, qui a si long-temps presché en Epheſe, laquelle toutesfois n'est point entre les Patriarchales? Ou quel nouueau Apostre a fondé Constantinople, trois cens ans aprés la mort du Seigneur, pour luy attribuer le second siege? Mais il n'y a celuy qui ait vn peu de jugement, qui ne remarque assés que toute la preeminence des sieges est procedee du reng que tenoyent les villes, lors de l'establissement de la religion Chrestienne.

Rome estoit lors le siege de l'Empire, & la splendeur du monde: les lettres y fleurissoyent: C'estoit l'abord de tous les peuples de la terre: & pourtant, quand les Euesques estoyent ensemble, on deferoit par honnesteté le premier lieu à l'Euesque de Rome. Semblablement, nous lisons és Histoires, qu'Alexandrie & Antioche estoyent aprés Rome les plus celebres, & selon le degré que tenoyẽt les gouuerneurs, aussi l'ont tenu les Euesques. Quant à Hierusalem ce a esté tant pour l'origine de la vraye religiõ, qu'aussi qu'elle ne tenoit pas petit lieu: car Pline la nõme Chef de tout l'Orient: mais encores sa place luy a elle esté mal gardee, depuis qu'elle eut perdu sa premiere splendeur. Depuis Constantinople vint a estre bastie qui

Socrat. hist. Tripart. lib. 9 ca. 13. 22. Distinct. c. Constantinopolis. Au. haniq. 131.

fut appellée la seconde Rome. Et lors aussi nous voyons que le Concile de Constantinople où estoyent 600. Eueſques luy donne le second lieu, ce qu'il n'eust pas faict, s'il eust eu esgard au degré du fondateur, & nõ au degré de la ville, en vertu de la quelle aussi, ceste dignité luy est confermee par l'Empereur Iustinian. Aquilee en Italie estoit appellee seconde Rome. Aussi y a il eu vn Patriarchat estably. Rauenne mesmes vn long-temps s'est tenuë non subiette à Rome, & a eu ses Cardinaux à part: & comme Veniſe a commẽcé a s'agrandir, elle a eu le patriarchat de Grado pour elle. Bref, qui regardera de païs en païs l'erectiõ des Patriachats & Archeueſchés, ny trouuera autre conſideration que celle là. C'eſt ce que dit le Pape Lucinus, allegué par Gratian. [Qu'on a premierement conſtitué les Primautés de l'Egliſe, ſelon l'ordre de la police temporelle.] Item le Pape Clement meſmes. [Que là où eſtoyent les principaux prebſtres des Payens, là ont eſté eſtablis les Primautés des Chreſtiens] ce qui eſt repeté en meſmes mots par Pierre Lombard au quatriéme liure des ſentences. Le Concile de Chalcedoine, auquel nonobſtant les inſtances du Pape Leon premier, le ſecond ſiege fut ratifié à la ville de Conſtantinople, vſe de ces mots. [Les Peres ont à bon droict accordé le priuilege du premier ſiege à l'ancienne Rome, à cauſe de l'Em-

Distinct. 80. In decreto. Dist. 21. ca. Decretis.

Lombard. lib. 4 dist. 24.

Concilium Chalcedon. ca. 1. & 12.

pire

pire de ceſte Cité là, & nous auſſi meuz de meſme conſideration, accordons le ſecond à la nouuelle Rome.] Et en la douziéme action du meſme Concile, la diſpute entre l'Eueſque de Nice, & l'Eueſque de Baſianopolis eſtfondee ſur la dignité des villes: Et pour couppper tous tels differends ce Canon y eſt paſſé. [Que celles villes ſeulement ſeront tenuës pour Metropolitaines, auſquelles les Rois & Princes auront faict ceſt honneur par leurs ſtatuts.] Et le Concile de Thurin y a adiouſté. [Que ſi la ſuperiorité terrienne eſtoit tranſportee d'vne ville à l'autre, le droict d'Archeueſché ſeroit tranſporté tout enſemble.] Bref, quand le ſiege de l'Empire eſt transferé à la nouuelle Rome, c'eſt à dire à Conſtantinople, nous voyons que l'Eueſque du lieu s'attribuë incontinent la Primauté, dont il la retiẽt encores tant qu'il peut: & quand meſmes le Parricide Phocas declara l'Eueſque de Rome chef de toutes les Egliſes, Platine dit exprés, que ce fut en conſideration de ce que Rome eſtoit l'Ancien ſiege de l'Empire, dont Conſtantinople n'eſtoit que Colonie, ce que les autres diſent, *propter principalitatem vrbis*, pour la principauté de la ville. Voilà donq, que la Primauté pretenduë de Rome ne procede point, ou d'ordonnance de Chriſt, ou de Priuilege de Pierre, mais de Romulus & de ſes ſucceſſeurs, qui y ont baſty l'Empire, non, *inquam*, *à Petra, neq; à Petro*,

Cõcil. Taurinenſe. c. 3.

Platina in vita Boniſ. 3.

93. & 95. distin. ostiēsis in summa de Maiorit. & obediēt. & gloss. in ca. nouo. & 2. q. 7. puto. Cardinal. Cusanus. lib. 2. c. 13.

sed à saxo Tarpeio, nō di-je, de la Pierre, ny de Pierre, mais de la roche de Tarpeius sur laquelle estoit bastie Rome, ce que leurs Canonistes mesmes confessent, quand la verité leur donne la gehenne, [*Quod omnis Maioritas & minoritas, etiam Papatus est de iure positiuo.* C'est à dire, que tous les degrez de petis, & de grands, mesmes la Papauté sont de droict positif, & d'ordonnance humaine.] Ie sçay bien qu'ils ont vn decret d'Innocentius *Papa*, qui dit, qu'il n'est pas necessaire de chāger la preeminence Ecclesiastique selon la Ciuile, mais c'est en vn temps que le bon hōme craignoit, que l'Empire n'attirast tout l'hōneur en Oriēt, & ne s'auisoit pas de l'expedient qu'ont bien sceu trouuer ses successeurs, de bastir leur grādeur des ruines de l'Empire d'Occident. Et puis le decret d'vn homme n'est pas à preferer à tant de Cōciles, veu mesmes comme aucuns d'eux disent que les decretales n'ont pas authorité, par la volonté du Pape purement potestatiue, c'est à dire absoluë, mais entant seulement qu'elles sont conformes aux Canons des Conciles. Que s'ils m'alleguent que les constitutions & polices de l'Eglise Romaine, ont esté receuës par plusieurs autres Eglises, je ne leur respondray que ce qui a esté respondu par la Faculté de Theologie de Paris il y a trois cens ans, lors des differens de noz Rois auec le Pape, & par Marsilius de Padouë enuiron

Card. Cusa. lib. 2. c. 14.

enuiron le meſme temps, le Pape faiſant la guerre aux Empereurs d'Allemaigne, qui dõnoit hardieſſe à la verité de parler librement, à ſçauoir. Qu'au commencement on s'eſt peu regler ſelon elle, par ce que les lettres y floriſſoyent, ne plus ne moins que l'vniuerſité d'Orleans ou d'Angers, ſe conforme ſouuent à celle de Paris, comme auſſi les Romains empunterent bien leurs loix des douze Tables des Grecs, mais qu'en vertu de celà, les Grecs euſſent eſté mal fondés, de ſe pretendre ſuperieurs des Romains, & que pareillement les Romaniſtes le ſeroyent, ſi par là ils ſe pretendoyent ſuperieurs des autres Eueſques.

Articu. Sorbonæ Parilien. cõtra Papam Bonifac. 8.

Marſil. Patauinus in lib. defensor Pacis 2. par. cap. 18.

Quant au nom de Pape, qui luy eſt attribué, ceux qui ont leu ſçauent qu'il a eſté commun, non ſeulement à tous Eueſques, mais meſmes juſques aux prebſtres, en toute l'Egliſe ancienne. Qui s'en voudra eſclarcir liſe les Epiſtres de ſainct Cyprian, de S. Denis d'Alexandrie, de ſainct Auguſtin, de ſainct Hieroſme, de Sidonius Apollinaris, de ſainct Gregoire meſmes, & les Actes des Cõciles, qu'on en trouuera tout pleins. Et de faict les Grecs appellent auiourd'huy leurs prebſtres [Papous,] & les Allemans [Pfaff,] que ceux qui entendent la langue deriuent de ce nom [Papa,] qui ſelon Suidas, ſignifie pere en la langue des Siciliens. Quãt au nom de Pontife, Irenee appelle ſainct Iean Souuerain Põtife, & Athanaſe tous Eueſ-

Epiſt. Cypr. Dionyſi. Alexan. Hier. Aug. Greg. Lidonij Apoll. Acta Cõciliorum.

Suidas in dict. Papas. Athanaſ. in prima orat. cõtra Arianos.

Ruffin lib. 2. cap. 28.

ques Pontifes, & Ruffin Athanase, grand Pontife, & qui lira les Anciens, ne trouuera rien plus frequent que cela. Que s'ils alleguent leurs Cardinaux, ils n'en trouueront vn seul mot en l'Eglise Ancienne, sinon en ceste signification, que prebstre Cardinal est à dire vn Eueſque, ou bien le Curé d'une des paroisses de l'Euesché, comme à la verité tous sont auiourd'huy curés ou diacres, de quelque paroisse de Rome. Et de faict aux Conciles ils estoyent assis tous les derniers, comme nommément au Concile de Carthage 6. & au Cõcile de Gregoire. Quoy qu'il en soit, Innocent 4. enuiron l'an 1244. leur donna le priuilege du chapeau rouge, de la robbe d'escarlate, & d'aller à cheual, & l'an 1470. Paul 2. le confirma, & Clemens 5. est passé si auant en ses Clementines, que de les faire marcher deuant tous les Princes de la terre. Ces inuctiõs donq ne se trouuent point en la vigueur de l'Egliſe, mais depuis qu'elle a esté assubiettie à l'ambition d'vn seul.

Gregor. epist. 15. & 77. & 79. lib. 1. & lib. 2. epist. 6. 25 & c. Gregor. in Regist. li. 4.

Accroissement du Pape. Curo Martini. Platin. in vita Bonif. 3.

Nous auõs donq trouué le Pape de Rome declaré chef de l'Egliſe peu apres l'an 600. non par la tradition de Christ, ou de ses Apostres, mais par la trahyson de Phocas, non par vn Concile de l'Egliſe, mais par la coniuratiõ d'vn seruiteur contre son maistre, lequel pour se recõcilier auec le peuple Romain, orna son Eueſque du Tiltre, que Gregoire son predeceſſeur

C

ceſſeur auoit laiſſé pour l'Antechriſt, & iceluy reciproquement le proclama pour Empereur, au lieu de Maurice qu'il auoit tué. Ceſte belle ordonnance de Phocas fut confermée par vn petit Cõciliabule que Boniface fit tenir à Rome, ou n'aſſiſtoyent que des Latins, qui ne demandoyent pas mieux. Et depuis par vn autre tenu en Afrique l'an 642. lors que les Arabes la tourmentoyent d'incurſions, dont ils commencerent à inſcrire les lettres du Pape Theodore, [Au Sainct Pere des Peres, & ſouuerain Prince des Prelats &c.] & de degré en degré nous voyons par les Hiſtoires, ce meſtre croiſtre iuſques au haut ſommet, d'ou il faut qu'il tombe. Les Empereurs de Grece, qui eſtoyent lors comme bannis de l'Italie, pour maintenir les Italiens en obeiſſance, leur laiſſoyẽt le maniement de leurs affaires, en telle ſorte toutesfois, qu'ils eſtoyent tenus de faire confermer leur election par l'Empereur, & datter leur reſcrits, ſelon l'Indiction & l'an de leur Empire. Mais à meſure que les Empereurs s'affoibliſſoyent en Orient par les entrepriſes des Perſes, le Pape s'eſtabliſſoit en Occident, tellement qu'enuiron l'an 680. le Pape Benoiſt ſecond, ſe fit exempter de toute iuriſdictiõ Imperiale, par l'Empereur Conſtantin quatrieſme, dit le Barbu. Enuiron ce meſme temps commencerent de grands debats en l'Egliſe Grecque & Latine touchant les Images, dont la ſuperſti-

Sigebertus in Chronic.

Sigon lib. 2. de regno Ital.

Guicciardinus in Conciones.

tion croiſſoit auec l'ignorance. Les Grecs furent d'auis de les abbatre. Le Pape, en deſpit d'eux les maintint. Ce different auança de beaucoup ſa grandeur, car ſoubs ceſte ombre il excõmunia Leon Iſaurique, appellé Chaſſe-Image, & fit defenſe aux peuples d'Italie ſur peine d'excommunication, de luy payer aucun impoſt, c'eſt à dire, chaſſa l'Empereur de Cõſtantinople, & ſe mit en toute liberté de ce coſté là. Et de faict lors ceſſerent les Exarches, qui auoyent duré cent ſoixante ans, leſquels eſtoyent comme Lieutenans de l'Empereur en vne partie d'Italie. Les Empereurs de Conſtantinople chaſſés, les Lombards vouloyent empieter le regne d'Italie. Le Pape les redoutoit plus que ceux qu'il auoit chaſſés, d'autant qu'ils luy eſtoyent plus proches voyſins. Lors gouuernoit en France la race de Martel deſireuſe de paruenir. Le Pape donq, ſe mit en la protection des François contre les Lombards, & Pepin fils de Martel, paſſa en Italie auec les forces de France, qui les veinquit. L'iſſuë fut, que le Pape Zacharie en recompenſe, diſpenſa les François du ſermẽt faict à leur prince naturel Chilperic, qui ſe laiſſoit gouuerner aux Martels, plus ruſez que luy, & couronna Pepin Maire du Palais Roy de France, defendant ſur peine d'excommunication aux Princes & peuples de France, d'en eſlire autre que de la race de Pepin. Reciproquement Pepin luy

donna l'Exarchat de Rauenne & Pétapole qui contiennent 29. villes, s'en reſeruant ſeulement la ſouueraineté, & le pouuoir d'eſlire les Papes, leſquels droicts luy furent depuis relaſchez par Loïs fils de Charle-Magne, encor que quelques Empereurs les ont pratiqués depuis, comme les Hiſtoires en ſont pleines. Et parainſi le voilà chef du ſpirituel, pour auoir maintenu le meurtrier de ſon maiſtre, & ſeigneur temporel, pour auoir couronné vn ſubject en la place de ſon Roy naturel: & ce commencement de temporalité par les differends des maiſons d'Anjou & d'Arragon en Italie, & puis des Empereurs d'Allemagne & des Rois de France, eſt paruenu juſques ou nous le voyons, en ces derniers temps.

C. Adrian. d. 63. & c. Ego Ludouicus eod.

C'eſt depuis ce temps que la clef de ſciẽce, que Chriſt auoit promiſe à S. Pierre a eſté conuertie en clef de puiſſance, & la cenſure Eccleſiaſtique employée à excommunier tous les Princes, peuples & Royaumes, qui ne leur ont voulu obeir, iuſques à les expoſer en proïe, & à les retrancher du ſalut, ſans exception de quelcõques perſonnes. C'eſt de ce temps, que ſont venuës ces belles interpretations. [Toute puiſſance eſt donnee à Chriſt de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Ergo le Pape commande abſoluëment à l'vn & à l'autre. Item, [Dieu transfere les Royaumes de nation en nation.] Ergò le Pape à puiſſance d'eſtablir,

Extrauag. de Maiorit. & obedient. 2.c.

& deposer qui bon luy semble, dont aussi les Rois & Empereurs à l'enuy ont commencé à luy basser les pieds, presens & par lettres, & à luy tenir l'estrief. C'est de ce temps aussi, que le Pape Boniface 8. à faict passer en article de Foy. Que le Pape est souuerain du Temporel & du Spirituel, se presentant au Iubilé vne clef en vne main, & vne espee en l'autre. Que le Pape Clement cinquiesme son successeur non content de commander aux Rois & Empereurs, à entrepris par vne Bulle expresse de cõmander aux Anges, qu'ils eussent à executer ses volontez. Bref on à conclu & decidé à la Rote, c'est à dire, au Parlement de Papes à Rome. Que Dieu tenoit pour bien faict tout ce que faisoit le Pape. Que sa volonté estoit la regle de toute droicture & de toute Iustice. Qu'il pouuoit faire en ce monde absoluëment tout ce que Dieu faisoit, veu qu'il est tout & sur toutes choses. Que s'il change d'aduis il faict presumer que Dieu en change. Que quand il enuoyeroit ses freres à milliers en enfer, nul ne l'en peut reprendre. Que sa puissance s'estend au ciel, en terre, & iusques en enfer. Qu'on ne peut appeller de luy à Dieu. Qu'il peut ordonner contre les Epistres de S. Paul, comme plus grand que S. Paul, & contre le vieux Testament, comme plus grãd que tous les autheurs d'iceluy. On est encores passé plus outre, car on à disputé s'il pouuoit disposer au contraire

Lib. 7. Decretal. de senten. & re iudicata.

Extrau. Vnã Catho. Eccles.

Clemens 5. in Clem. Pastoralis.

Idẽ in Rescripto. Ce r'escrit est gardé à Viẽne en Dauphiné. & in Extrau. ead.

Decisiones Rotæ. Baldus. Franciscus de Ripa. Philippus Decius Hostiensis. Carolus de Ruiuo. Ioannes de Anania &c. Dist. 10. ca. Si Papa.

de l'Euangile. S'il n'auoit point plus de puiſſance encor, que S. Pierre. S'il eſtoit homme ſimplement, ou quaſi Dieu. Bref, le Diable a paſſé ſi auant en ce myſtere d'iniquité, qu'on diſputoit és eſcholes, peu auãt que Luther vint & depuis encor: Si le Pape ne participoit pas les deux Natures, à ſçauoir, Diuine & Humaine auec Ieſus Chriſt. Et que pourroit dire le Diable dauãtage, s'il venoit en chair pour deſtruire l'Egliſe? Et toutesfois les peuples adorent encor ce monſtre, & les Princes y applaudiſſent, & ruinent leurs Royaumes à ſon appetit, & ſacrifient encor tous les iours leurs pauures ſubjects en ſacrifice de bon odeur à ſes pieds. Qui l'euſt creu, ſi l'Eſprit de Dieu ne l'euſt predit, & qui le croira aprés nous, quãd ce meſme Eſprit l'aura deſconfit? Mais ce qui eſt plus eſmerueillable, lors que la puiſſance de l'Eueſque Romain eſtoit tolerable, jamais il n'a oſé alleguer aux Conciles, & en la face de l'Egliſe ancienne, vn ſeul texte d'Eſcriture pour la fonder. Et maintenant qu'elle eſt tant outre-bord, qu'elle foulle la terre aux pieds, qu'elle menace le Ciel, qu'elle s'eſleue entant qu'elle peut au deſſus de Dieu meſmes, ils ſont ſi impudens, & ſi effrontez, (mais telle faut-il que ſoit la paillarde) que d'alleguer le ſiege de S. Pierre, & la parole de Dieu, & les clefs qui luy ſont promiſes, comme s'il n'y auoit plus d'yeux au monde pour lire, ny de ſens aux ho-

Eraſmus ſur le premier chap. de la premiere à Timothee.

mes pour iuger. Qu'ils ne fondent donq point leur tyrannie sur ce [*Tibi dabo,*] de Iesus Christ à S. Pierre, car entre le Royaume de Christ & la tyrannie du Pape, il n'y a aucune conuenance. Mais bien, s'ils veulent estre fondez en texte d'Escriture, qu'ils alleguent le *Tibi dabo*, de Satan à Iesus Christ. [Ie te donneray, dit-il, tous ces Royaumes que tu vois, si tu me veux adorer.] C'est pour auoir adoré le Diable, qu'ils les ont, & non pour autre tiltre qu'ils puissent alleguer.

Or je pense, que maintenant auec la licence de tous les Lecteurs, je puis conclurre par les preuues contenuës en ces deux chapitres, ce qui s'ensuit: Que le Chef Essentiel de l'Eglise vniuerselle est Iesus Christ nostre Seigneur. Que soubs iceluy tous les Apostres ont esté esgaux en dignité & puissance. Que depuis iceux les Eueſques sont esgaux entr'eux, & chacun d'iceux en son Ministere tient la place de Iesus Christ. Que nul ne peut estre chef ministeriel de l'Eglise. Que le Pape de Rome ne peut pretendre ce tiltre, ny par droict Diuin, ny par droict humain. Que la preseance qu'il à euë a esté à cause de la dignité de la ville, mais que tout le surplus, est de par Satan, & par vsurpation. Dont s'ensuit, Qu'en qualité de chef ministeriel de l'Eglise, il ne peut pretendre d'estre moins subiect à erreur que les autres Eueſques & Patriarches, ny l'Eglise Latine,

moins,

moins, que les Grecques & autres Orientales. Et parainſi nous reuenons, nonobſtant leur exception, à noſtre precedente concluſiõ. Que les articles fondez ſur l'authorité du Pape & de l'Egliſe Romaine ſont ruinez, & toutes leurs traditions & inuentions ſubjettes à l'examen de l'Eſcriture ſaincte, comme les doctrines de toutes les autres Egliſes.

QVE LE PAPE, SOY DISANT CHEF, ET NE L'EſTANT POINT, eſt l'Antechriſt en l'Egliſe: & que l'Antechriſt ne pouuoit y eſtre receu auec autre doctrine.

CHAP. IX.

LE Pape n'eſtant point chef de l'Egliſe, comme il ſe dit, & n'ayant nuls tiltres pour prouuer ceſte Lieutenãce generale, qu'il exerce ſi inſolemment, nous diſons que ceſt la peſte au corps, le tyran en la Republique, & l'Antechriſt en l'Egliſe. Pour le prouuer ie n'entreray point en l'explicatiõ particuliere des predictiõs qui en ſont en Daniel, en l'Epiſtre aux Theſſaloniciens, & en l'Apocalypſe, leſquelles jadis ont eſté obſcures, & maintenant ſont claires. Car auſſi pluſieurs

Daniel. 2. Theſſ. 2. Apocalyp.

doctes personnages, non de nostre temps seulement, mais trois cens ans y a, en ont faict liures exprés, au milieu de l'ignorance du monde, & de la cruauté du Pape. Mais ie dis, quād il ne nous seroit point depeinct, comme il est es passages susdicts, que la doctrine seule du Pape, nous doit faire connoistre que c'est l'Antechrist, dont l'Eglise estoit menacee, n'y en pouuant auoir en la Chrestienté, vne plus pernicieuse aux Chrestiens, que celle qu'il y a introduicte.

Premierement, pour oster toute ambiguité, l'Escriture nous parle de plusieurs Antechrists, car vn chacun heretique qui oppugne la Verité de Christ est Antechrist endroict soy. Mais elle nous parle d'vn entre les autres, qui aura son siege en l'Eglise de Dieu, & qui tiendra la place de Dieu, qu'Origene dit, deuoir estre le plus grand Antechrist entre les Antechrists. C'est celuy duquel nous auons à parler maintenant.

Origen. Homil. 30. sur S. Matthieu.

Secondement, quand l'Escriture parle de l'Antechrist, elle dit que ce sera vne Apostasie ou Reuolte. Item, que ce mystere d'iniquité se commençoit des le temps de S. Paul, & ne seroit ruiné, que par l'auenement de Iesus Christ. Item, qu'il doit bastir sa grandeur de la ruine de l'Empire Romain, & rēdre l'ame à la Beste periē, c'est à dire, à cest Empire, comme tous les anciens l'ont interpreté, & nommement

2. Thess 2.

Apocal. 13. 15. & 16. 17.

S. Au-

S. Auguſtin au vingtieſme liure de la Cité de Dieu: & Chryſoſtome ſur le paſſage ou S. Paul traicte ceſte matiere. Et nous ſçauons que l'Empire Romain s'eſt ruiné petit à petit, & piece à piece. S'enſuit donq que l'Antechriſt n'eſt point vn homme ſeul, qui deuſt venir tout à coup, mais vn Eſtat, vn Siege, vne Succeſſion d'hommes, vn Empire eſleué contre Ieſus Chriſt: comme nous voyons, que ſoubs le nom de certaines beſtes, l'Eſcriture deſigne les Empires. Et c'eſt auſſi l'interpretation de S. Auguſtin ſur ce paſſage là.

Aug. lib. 20. de ciui. Dei. c. 19. Chryſoſto. in Epiſt. ad Theſſalon. Hom. 2.

Tiercement ceſt Antechriſt eſt appellé faux prophete, proferant blaſphemes cõtre le Souuerain. Son Empire conſiſte donq en fauſſe doctrine, & non en armes. Il eſt appellé Femme & paillarde. Il y entrera & paruiẽdra donq, par douces voyes, par ruſes, & par flateries, deceuant les hommes par ſon fard, & les attirant à ſa pailliardiſe ſpirituelle, qui eſt l'Idolatrie. Il eſt appellé auſſi fils de perdition, comme Iudas. Auſſi n'aſſaillira-il point l'Egliſe par force ouuerte, mais la trahyra auec le baiſer, & n'y entrera point par bréche, ou par eſchelle forcee, mais en contrefaiſant les clefs, & par emblee. Et de faict les Empires qui conſiſtent en forces & en armes, ſont figurez en l'Eſcriture ſoubs le nom de Loups, Lyons, Ours, & autres beſtes rauiſſantes, au lieu qu'en ceſtui-cy, vous n'aués que femmes, paillardiſes, couppes,

breuuages, enchantemens, ceſt à dire, ruſes, impoſtures, & fineſſes: dont les Scholaſtiques meſmes ont conclu, que ceſt Antechriſt principal qui eſt icy deſigné, ne peut eſtre Mahumeth, ny l'Empire des Tures.

Quartement, il eſt appellé proprement Antechriſt, & non Anti-Thee, ceſt à dire, cõtraire à Chriſt Mediateur, & non ſimplemẽt à Dieu. Il ſera donq particulierement contraire à Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Et toute la doctrine de Chriſt, giſt en l'office de Mediateur, & au benefice de ſa mort & paſſiõ. Ce ſera donq ceſte doctrine là, que principalement il taſchera d'abolir. Il eſt dit toutesfois, Qu'il ſera aſſis en l'Egliſe de Dieu, y eſtãt reconnu comme Dieu. Or eſt il certain, que s'il diſoit qu'il fuſt le Chriſt, ou s'il preſchoit directement contre Chriſt, l'Egliſe ne l'endureroit pas au milieu d'elle, & ne l'y laiſſeroit pas regner. Il eſt dit pareillement, Qu'il aura deux cornes ſemblables à l'Agneau, parlãt toutesfois comme le Dragon, ceſt à dire, qu'il contre-fera la doctrine & la Saincteté de Chriſt, encor qu'il ne parle qu'impietez, comme Satan. S'enſuit donq pour accorder ces marques enſemble, qu'il faut que l'Antechriſt dont il eſt queſtion, parle en apparence de Chriſt, mais en effect contre Chriſt, & l'honore en paroles, rauiſſant, entant qu'il pourra, ſon hõneur pardeuers luy, & que celuy eſt vrayement l'Antechriſt dont

Apoc. 13. 11. Matth. 7. 15 2. Corinth. 11. 14.

eſt

eſt queſtion, qui ſoubs ombre de Chriſt renuerſe ſa doctrine, & ſe met en la place de Chriſt. S. Auguſtin traittant ceſte matiere, ne l'a point autrement entendu. [Ne regardons point, dit-il, à la langue, mais au faict: l'Antechriſt eſt menteur, qui faict profeſſion de Chriſt, & le nie en effect.] Et peu aprés. [Comment, dis-tu, que je le nie en effect? Parce, dit-il, que le Chriſt eſt venu en chair, afin qu'il mouruſt pour nous.] Chryſoſtome dit, Qu'il le faut connoiſtre à la doctrine, & non aux tiltres, ny aux miracles, ny aux mots de Saincteté. S. Hilaire, Que l'Antechriſt ſera contraire à Chriſt ſoubs l'opinion d'vne faincte pieté. Et en vn autre lieu. [Fols, qui eſtes eſmeus & eſpris d'amour enuers les parois, & enuers les toicts des Temples. Doutés vous que ce ne ſoit vn iour le ſiege de l'Antechriſt?] Il nous faut donq maintenant conſiderer qui eſt celuy ſeãt en l'Egliſe, qui plus parle de Chriſt, & moins en tient de conte, qui plus l'honore de traiſtres baiſers, & plus blaſpheme contre ſa venuë, qui en la chaire de Chriſt, eſt plus contraire à Chriſt. Car ceſtuy-là eſt vrayement l'Antechriſt.

Auguſt. in Epiſt. Ioan. tract. 3. & 6.

Chryſoſto. In Matth. Hom. 49.

Hilar. ad Auxentium.

Commençons par la perſonne du Pape. Chriſt à declaré que ſon Royaume n'eſtoit point de ce monde, à fuy quand on l'a voulu faire Roy, à rendu obeiſſance iuſques aux moindres magiſtrats, à commandé à tous les

La doctrine du Pape, doctrine de l'Antechriſt

siens de faire le mſmes à ſon exemple. Au contraire le Pape e dit Roy de toute la terre, diſpoſe de tous le Empires, foulle aux pieds les Empereurs, bruſle au feu & condemne à l'enfer, tous ceux qui ne le veulent reconnoiſtre pour tel. Et tout celà parce que Chriſt a dit, [Toute puiſſance m'eſt donnee de par le Pere, tant au Ciel qu'en la terre.] Ie demande à vn chacun, qu'elle ſimilitude il y a entre les deux, & ſi c'eſt pis, en alleguant Ieſus Chriſt, ſe moquer de Ieſus Chriſt meſmes? En apres, Chriſt Dieu, & Fils Eternel de Dieu, s'eſt daigné abaiſſer au deſſoubs des Anges, & au deſſoubs des hommes meſmes, pour operer le ſalut du monde, & vn homme au contraire s'eſleue par deſſus les Rois, & par deſſus les Anges, & par deſſus les Cieux des Cieux: faict diſputer qu'il n'eſt pas ſimplement homme, ains participant de la nature Diuine auec Chriſt, & qu'il a la ſource de l'Eſprit de Chriſt en luy. Bref, au lieu que Chriſt s'eſt ſubmis au Ciel, à la terre, & aux Enfers, ceſtui-cy commande aux Rois, aux Anges, & aux Diables. Et tout celà, ſoubs ombre de la clef de la Parole, que Chriſt à baillee a ſes Miniſtres. Ie demande Dieu s'eſtant faict hõme pour le ſalut du monde, qui peut eſtre ceſt hõme qui ſe faict Dieu, ſinon le fils de perdition, venu pour la perdition du monde?

Mais il nous faut voir, comme il à aneanty

entant

entant qu'il a peu la venuë du Messie, la croix de Christ, & le salut que nous auons par icelle. Nous sentons en nous-mesmes, que l'homme ne faict perpetuellement qu'offencer Dieu, & nous est autant possible de nostre nature de nous en garder, cõme d'arrester nostre pouls, ou le souffle de nostre poulmon. Ces offences aussi sont infinies, estans commises contre celuy qui est infiny, & meritent vne peine infinie, à laquelle tous les hommes du monde ensemble ne peuuent satisfaire. Il falloit donq que le fils de Dieu descendist du Ciel en personne, pour satisfaire par son merite infiny, à nos infinis demerites, & ne pouuoit vn seul homme esperer la misericorde du Pere, si sa iustice n'eust esté executee sur son propre Fils. C'est ce que toute l'Escriture saincte nous enseigne. Que Christ a esté enuoyé pour le salut du monde. Qu'il en est le seul & vnique Sauueur. Qu'il est occis des le commencement du monde pour le salut de ceux qui croyent en luy &c. Et c'est en quoy gist tout le benefice de la venuë de Christ, & tout le threſor de l'Eglise. Or voicy toutesfois comme ce bon gouuerneur de l'Eglise là dispensé. Premierement il à enseuely l'Escriture saincte en oubly, en defendant la lecture au peuple, ne luy laissant que des Rosaires, des Legendes des Saincts &c. c'est à dire, à estaint entant qu'il a peu la Lumiere, afin que ses illusions eussent plus

d'efficace parmy les tenebres. Et nous en auons veu bruſler puremẽt & ſimplement pour l'auoir leuë. En aprés, au lieu que la Loy eſtoit donnee pour conuaincre le peché en l'homme, & l'Euangile pour en enſeigner le remede en Chriſt, les docteurs du Pape ont enſeigné, Que l'homme pris en ſa nature propre, pouuoit aymer Dieu ſur toutes choſes. Qu'il luy eſtoit poſſible d'accomplir la Loy. Et que premierement l'homme auoit eſté ſauué par l'obſeruatiõ de la loy naturelle, puis par l'accompliſſement de la Moſaïque, & que maintenant les Chreſtiens l'eſtoyent par l'obſeruation de l'Euangile. Si ainſi eſt, que deuindra ce que dit S. Paul, Que la Loy engẽdre peché: Qu'elle eſt ſuruenuë pour multiplier les tranſgreſſions &c? Item, qu'aura l'Euangile par deſſus la Loy, Chriſt par deſſus les ombres, & pourquoy ſa venuë aura elle chãgé la Loy en Grace? Or pour deſtourner les gens du Medecin, il n'y a pas plus court moyen, que de leur perſuader qu'ils ſont ſains, ou s'ils ſentent aucunement leur mal, que ſans Medecin ils ſe peuuent guarir d'eux-meſmes. C'eſt d'ou ſont venuës ces belles propoſitiõs Phariſaïques, Que tout acte de Charité abſoluëment meritoit la vie eternelle. Que l'homme peut faire ſon ſalut de ſoy-meſmes en ce monde: & ces belles diſtinctions, *de congruo*, & *de condigno*, qui deſtruiſent totalement la venuë du Meſſie. Et

Galat. 3.19. Rom. 3.20. & 5.20. & 7.7.

Fr. Aſotus in Catholicæ fidei aſſertione.

eſtoit

eſtoit-on paſſé ſi auant, Que les plus deuots acheptoyẽt les Merites des Moines & des Cõuents, qu'ils appellent œuures de Supererogation, ceſt à dire, ce que les Moines auoyent de trop pour meriter Paradis: tellement, Que l'homme n'eſtoit pas ſeulement ſalut à ſoy-meſme, mais, pouuoit achepter ſon ſalut és œuures d'autruy.

Or nonobſtant tout cela, le peché eſt tellement engraué en l'homme, qu'aux plus ſtupides il ſe faict ſentir, & pourtant la pluſpart cerchoyent encor le Medecin: & ne ſe pouuoyent encor contenter de celà. Mais voicy vn autre ruſe de l'Antechriſt, pour abolir la venuë du Meſſie. Au lieu de les adreſſer à Chriſt l'vnique Medecin des pecheurs, il les à adreſſez aux hommes, & petit à petit à ſi bien faict, qu'ils ſe ſont tous adreſſez a luy-meſmes. Ieſus Chriſt dit à tous, inuoquez moy. Il tend les bras à vn chacun. Il vient au deuant de nous par ſa miſericorde. Il nous attire à ſoy comme par force. Au lieu de le nous monſtrer, le Pape, nous à addreſſez à la Vierge Marie, & aux Saincts, & à leurs Merites, comme ainſi ſoit, qu'eux tous enſemble en leur vie ne pouuoyẽt meriter que la mort, ny aprés la mort eſperer que l'Enfer, ſans la mort de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. A ceſte fin ils ont eſté ſi eshontez en ce regne de tenebres, que de corrompre la premiere promeſſe que Dieu fit à nos Peres

Genes. 3. du Christ à venir, qui briseroit la teste du Serpent, la transferant à la Vierge Marie. Item, ont attribué & transferé à elle mesmes, tout ce qui est dit du Pere & du Fils, au Psaultier de Dauid. *In te Domina speraui. Miserere mei Domina: Dixit Dominus Domina mea, Sede mater mea, à dextris meis &c.* tellement que ces blasphemes, qu'ils appelloyent Heures Nostre-Dame, estoyent la principale deuotiõ des plus deuots. Or quand la Vierge Marie est mise en la place de Christ, ie demande ce qui luy reste plus? Et si pour l'auoir enfanté elle à accomply le Salut de ceux qui l'inuoquent, quel besoin il estoit, qu'il s'exposast à la mort pour nous? De ceste mesme source sont procedez les quatorze Saincts, qu'il falloit inuoquer en sa necessité, les Patrons de chaque profession, les medecins de chaque maladie, qu'il falloit honorer par vœux, par pelerinages, par offrãdes, & leurs images d'encensemens, de tableaux, de toutes especes d'adorations, tellement que l'Eglise Romaine a-

Ierem. 2 11. uoit des dieux, non cõme l'Eglise Iudaïque, selon le nombre de ses Cités, mais presques selõ le nombre de ses citoyens, dont le Salut du monde estoit partagé entre tant de personnes, que le monde n'en sçauoit plus de gré au Salut Vnique, à celuy, di-je, qui par sa mort nous à acquis la vie, Iesus Christ nostre Seigneur. Pour remede des pechés, qui sont les maladies

de

de l'ame, nous auions les merites des Saincts, tãt morts que viuans, dont vne partie, comme dit ſainct Auguſtin, eſt en enfer, ou eſtoit en danger d'y eſtre. Pour remede des dangers du corps, maladies, pertes, feux, naufrages, coups, playes, priſons, nous auions des Saincts preſidens de chaque eſpece comme les Payens. Vn ſeul poinct reſtoit à noſtre Seigneur, Qu'au bout des oraiſons, il eſtoit nommé par couſtume & ſans y penſer, comme par ſtile de notaire. Que dirons nous plus de l'abominable impieté que le Papat auoit introduit entre les Chreſtiens? Il nous a trouué vn ſainct François comme vn Chriſt nouueau, duquel on a dogmatiſé, & par preſches, & par hures imprimés auec leur priuilege, Qu'il pouuoit ſauuer de la mort eternelle par ſes merites, tous les hommes qui viuroyent depuis luy, juſques à la fin du mõde. Que prendre l'habit de ſainct Frçois auoit meſme vertu, qu'eſtre veſtu de Chriſt par le Bapteſme. Que mourir ou eſtre enſepuely en ſon habit, deliuroit des peines de Purgatoire. Bref, comparant Ieſus Chriſt auec luy, ils le faiſoyent en toutes choſes beaucoup inferieur. Et afin que les femmes n'euſſent moins de priuilege que les Hommes, Ils ont dogmatiſé, que la vierge Marie par le merite de ſa virginité, pouuoit ſauuer toutes les femmes qui eſperoyent en elle, & que ſaincte Claire, eſtoit venuë au meſme temps que ſainct Fran-

Floſculi beati Franciſci.
Les conformités ſainct Francois.
La vigne S. Francois.
Thom. lib. 4 diſtin. 4. artic. 3.
Bernardinnus in roſario.
Floſculi beati Franciſci.

çois, pour sauuer toutes celles qui l'inuoqueroyent jusques à la fin du monde. Et quelle eust esté la fin de ces blasphemes, si on ne s'y fust opposé? Pensons nous qu'il fust encor mention de Christ en nostre temps? Or je ne conte point de fables. Les liures qu'on a cóposés depuis quatre ou cinq cens ans sont pleins de telle doctrine, qu'ils n'oseroyent encores desauoüer. Ceſtoyent les leçons des escholes, & des plus notables chaires, lors que Luther commençea à reueler l'Antechriſt. Et voicy encor la forme de l'absolution des Penitétiers, [La Passion de Christ, & les merites de la benoiste vierge Marie, de sainct Pierre, de sainct Paul, & des autres Saincts & Saincte de Paradis, te soyent en remission de tes pechés,] en laquelle les Cordeliers coupplét inseparablement Sainct François auec Iesus Christ. Voilà comme les Papes contre la parole de Dieu, & la doctrine vniforme de tous les Anciens, ont enseigné au peuple, la remission de ses pechés en vn seul Iesus Christ, & iceluy crucifié, laquelle toutesfois est si suffisante pour nostre salut, que sainct Paul dit, qu'il ne sçait, ny veut sçauoir autre chose.

Mais comme le Pape & ses suppostz eurent destourné le peuple de Christ à la vierge Marie, & de la vierge aux Apostres, & des Apostres aux vieux Saincts, & des vieux aux nouueaux qu'il canonisoit à sa fantasie, & puis à

leurs

leurs Temples, oratoires, ſepulchres, chaſſes, reliques, & images, finalement, il l'a tant faict forvoier, q̃ petit à petit il l'a amené à ſoy-meſmes, & par ſucceſſion de temps s'eſt mis totalement en la place de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Le ſang de Ieſus Chriſt eſpãdu en l'Arbre de la croix, eſt la ſatisfaction pour les pechés de tous ceux qui croyent en luy. C'eſt le but vnique de tout le vieux & nouueau Teſtament. Or le Pape, contempteur de toute religion, à faict accroire au monde qu'il eſtoit threſorier de ceſte rançon payee pour nos pechés. Que pour en eſtre participant il s'en falloit adreſſer à luy. Qu'il diſtribuoit ce benefice à qui bon luy ſembloit. Et de là chacun a commencé à achepter le ſalut de luy, que le ſeul ſang de Chriſt nous auoit aquis, & qu'autre choſe ne pouuoit acquerir. Si vous auiés faict tous les crimes du monde, vous auiés recours aux indulgences & pardons du Pape. Tous forfaicts, juſques aux parricides, inceſtes, Sodomies, eſtoyent taxés à vne ſomme d'argent, moyennãt laquelle le Pape vous en donnoit pleniere remiſſion. Ceſte Douane eſtoit baillee à ferme au plus offrant, & le liure des taxes en faict foy, qui eſt imprimé par leur cõſentement, auant que la lumiere de l'Euangile fuſt r'allumee en ces derniers ſiecles. Ces indulgences ſe vendoyent premierement aux perſonnes, & puis aux familles, & puis aux villes.

Et puis on les a venduës aux republiques, & aux royaumes entiers, ſans acception de perſonnes, juſques à 40000. ans de vray pardon. La doctrine de Chriſt eſtoit. Qui croira en moy, aura remiſſió des pechés. Celle du Pape, Qui me baillera de l'argent, il n'y a point d'enfer pour luy. S'il auoit vn ennemy, il l'enuoyoit en enfer pieds & poings liés, voire les Royaumes & nations toutes entieres. Si on deſiroit paradis, il commandoit aux Anges de vous y porter, & tous voz parens & amis, comme il appert par la Bulle de Clemẽt 5. pour les Cheualiers de S. Ieã de Hieruſalem. Si on craignoit le purgatoire, euſt on faict toutes les meſchancetés du monde, euſt on violé la vierge Marie, comme diſoyent les preſcheurs d'indulgences d'Allemãgne, des qu'on auoit jetté l'argent au baſſin, les ames en eſtoyent affranchies. On en eſtoit venu juſques là, & les liures des docteurs du Pape en font foy, Qu'on diſputoit aux eſcholes que le Pape auoit la puiſſance d'abolir & eſteindre le purgatoire. Voire plus, Que le Pape eſtoit bien plus clement que Ieſus Chriſt, veu qu'on ne liſoit point en l'eſcriture, qu'il euſt deliuré perſonne des peines de purgatoire, au lieu que le Pape par ſa miſericorde, en deliuroit tous les jours vne infinité. Ceux qui luy adherent encores, s'ils liſent cecy s'en eſmerueilleront, & à peine le croiront-ils, par ce que depuis qu'on a reuelé l'Antechriſt

Bulla Clement. 3. quę extat Viennæ.

Tekelius indugentiarius in libello.

Eraſmus. in epiſt. ad Timoth. ca. 1.

au

au mõde, il a taſché de cacher ſes cornes. Mais les doctes l'ont leu & le peuuent lire, & les plus vieux l'ont veu, & les liures encor en ſont en vſage, ou chacun le peut voir. Voire mais dira on, au milieu de la Papauté on a touſiours creu au vray Dieu, on a auſſi enſeigné que Ieſus Chriſt eſt Dieu, Fils eternel de Dieu, & la doctrine de la Trinité y a touſiours eſté en ſon entier, &c. Hé que ſert, je vous prie, au pecheur de connoiſtre qu'il y a vn Dieu juſte juge, ſinon pour apprehender touſiours vn enfer? Et que luy ſert que Chriſt Fils de Dieu, ſoit venu au monde pour conuaincre le monde, s'il ne ſçait tout enſemble que par ſa mort il a rachepté de mort eternelle ceux qui croyent en luy, & qu'il à vaincu le Diable, & abolÿ l'enfer pour luy? L'vnique but de la venuë de Chriſt, c'eſt l'office de mediateur entre la juſtice de Dieu, & les pechés des hommes. Qui rauit à ſoy, ou transfere ailleurs l'effect de ceſte mediation, abolit la venuë de Chriſt. Or je demande qui eſt celuy là, ſinon celuy qui couronné te triple couronne, adoré des Princes & des Rois, ouure le Ciel, ferme l'enfer, chauffe & eſteint le purgatoire ſelõ que bon luy ſemble? Paſſons outre. Ieſus Chriſt nous auoit laiſſé deux ſacremens, pour marques des ſiens. Le Pape à voulu auoir ſes ſacremens & marques à part, & en plus grand nombre. Et afin que les ſiens fuſſent en plus grãde eſtime que ceux

de Christ, il les a prophanés en toutes sortes. Nous tenons le Bapteſme comme vne entree en l'Alliance de Dieu. Il l'a transferé aux cloches par moquerie, & enueloppé d'infinies ſuperſtitions. Mais qui plus eſt, pour s'eſleuer au deſſus de Christ, il a enſeigné par ſes docteurs, Que la meſme grace qui deſcend ſur celuy qui eſt baptizé, deſcend auſſi ſur celuy qui prend l'habit de moine. Que ceſt habit luy donne pleine remiſſion de peine & de coulpe, de tous ſes pechés precedens, qui eſt bien plus que du peché originel, & que toutes & quantesfois qu'il luy vient vn inſtinct de continuer touſiours en ceſt habit, ce luy eſt cõme vn nouueau Bapteſme. Quant à la Cene, qui eſt la communion du corps & du ſang de Chriſt, il en a oſté la moytié au peuple, contre l'expreſſe inſtitution de Chriſt, & l'vſage continué mille ans en l'Egliſe: a dogmatizé qu'il pouuoit chãger & abolir les ſacremẽs de Chriſt, & en inſtituer de nouueaux, & nous a conuerty la ſaincte Cene de noſtre Seigneur en vne idolatrie ſi abominable, qu'entre les Payens jamais n'en fut veuë de ſemblable. Aprés nouueaux mediateurs, nouueau Chriſt, nouueaux ſacremẽts, que reſtoit-il plus, qu'vn nouuel Euangile? Or enuiron l'an 1192. ils cõpoſerent vn nouueau Euangile, ſouz le nom d'vn Carme nommé Cyrille, par lequel ils enſeignoyent, Que Dieu le Pere auoit regné ſouz la Loy, & le Fils ſouz la

Thom. lib. 4. diſtin. 4. articul. 3. Bernard. in Roſario.

Euangelium Cyrilly anno. 1192.

la Grace, mais que par la venuë des quatre ordres Mendians, le ſainct Eſprit commençoit à regner, & regneroit juſques à la fin du monde, & que ceux ſeulemẽt qui croiroyent à ce nouuel Euangile ſeroyent ſauuez. Et ſans la reſiſtence des Vaudois, & de quelques gens de bien, que Dieu ſuſcita alors, par ſon infinie miſericorde, il ne fuſt plus mention de Chriſt au monde. Ie laiſſe mille autres fauſſes doctrines, qu'on peut lire ailleurs, me contentant d'auoir monſtré, que le Pape a deſtourné les Chreſtiens de Chriſt en tout ce qu'il a peu, & aboly le fruict de ſa venuë, qui eſt le propre & peculier office de l'Antechriſt. Or ſi l'Egliſe Chreſtienne n'eſt conioincte à Chriſt, que par ſon office de mediateur, comme le corps au Chef, par la gorge, que pouuoit plus faire l'Antechriſt que de prendre l'Egliſe à la gorge pour l'eſtrangler? Quãt aux Iuifs, & aux Turcs, dont les vns pour auoir eſté ſi long-temps ſans Prophetes, & les autres pour la ridicule doctrine de leur Alcoran, euſſent peu ſe conuertir au vray Chriſt, ils ont veu vne telle impieté aux Papes & en leurs Courts: vn tel meſpris de religion à leur ſuitte, & vne ſi enragee idolatrie entre les Chreſtiens, que les vns & les autres, auſquels rien n'eſt plus expreſſément defendu que l'idolatrie, en ont eu la religion Chreſtiẽne en abomination, & s'en ſont les vns opiniaſtrés au Iudaiſme, les autres perſuadés que

toute religion n'eſtoit qu'vn inſtrument de police. Ie demande pour concluſion, que nous attendons de pis de l'Antechriſt, que de rendre Chriſt inutile aux Chreſtiens, & abominable aux Iuifs, & aux Payens? Attendrons-nous qu'il preſche l'Atheiſme aux Temples? Voire-mais ceux qui ne voyent que le Soleil & la Lune, & l'ordre de toutes choſes, luy cracheroyent au viſage? Quoy donq? Qu'il preſche les Dieux des Romains? Et quelle difference faiſons nous entre l'doration de Caſtor & Pollux, & celle de ſaincte Katherine, & de ſainct Nicolas, puiſque l'vne & l'autre nous faict oublier noſtre ſalut? Et puis, qui l'euſt laiſſé preſcher au Temple, duquel il falloit qu'il priſt poſſeſſion? S'enſuit donq que le Pape, & non autre eſt l'Antechriſt, lequel ſouz le nom de Chriſt, a deſrobé la place de Chriſt.

Auguſt. de Ciuit. Dei lib. 18 c. 2. Hierouy ad Marcellam in præfati lib. de ſanct. ſpiritu. Card Cuſanus. lib. 2. c. vltim.

Adiouſtés maintenant à ſa doctrine, qui en eſt la marque eſſentielle, les circonſtances des perſonnes, ſimoniaques, Magiciẽs, Atheiſtes, paillards & Sodomites: du lieu ou deuoit ſeoir l'Antechriſt, à ſçauoir la ville aux ſept montagnes deſignee en l'Apocalypſe: du temps de 666. qui retombe proprement au temps que le Pape s'eſt faict recõnoiſtre Eueſque vniuerſel, exempt de toute ſuiection d'autruy, & il ne peut plus reſter aucune doubte, que ce ne ſoit celuy là.

Que ſi on demãde encor des teſmoignages

des

des Anciens de temps en temps, nous auons premierement celuy-là, que toute la doctrine de l'Ancienne Egliſe eſt formellement contraire à la doctrine des Papes, que nous auons mentionnee cy-deſſus, ſans qu'ils ſen puiſſent appuyer en aucune façon. Et quant aux marques, encores qu'ils parlent de loing, ſi en approchent-ils ſi prés, que celles qu'ils nous baillent pour le connoiſtre ne ſe peuuent entendre que de ceſtui-cy. Le Pape l'Antechriſt ſelon les anciens.

Sainct Irenee qui eſt le plus ancien docteur de l'Egliſe, diſciple de Polycarpe, & Polycarpe de ſainct Iean qui a eſcrit l'Apocalypſe, diſputant de l'Antechriſt, n'a viſé qu'a la ville de Rome & a l'Egliſe Romaine. Car nommément il dit, que l'Egliſe Latine ſera ſon ſiege, & le prouue ſelon l'opinion de ſes deuanciers, par le nombre de 666. mentioné en l'Apocalypſe, qui ſe retrouue en ces mots, [λατεινος & ἡ λατεινη ἐκκλησια,] c'eſt à dire Latin, & Egliſe Latine. Ce que je n'allegue point pour cabaliſer ſur les lettres, mais pour monſtrer que deslors ils voyoyent naiſtre à Rome le monſtre, que par la grace de Dieu nous voyons auiourd'huy decliner. Sainct Chryſoſtome ſur l'epiſtre aux Theſſaloniciens. [Vers la declinaiſon, dit-il, de l'Empire Romain, l'Antechriſt viendra, & non ſans cauſe. Car tant que ceſt Empire ſera redouté, nul ne luy ſera ayſément aſſubietty. Mais iceluy eſtant deſtruict il enua- Ireneeus lib. 5. Apocaly. 13. Chryſoſt. in epiſto. ad Theſſ hom. 2.

hira la principauté vacante de l'Empire, & tirera à soy, entant qu'en luy sera l'Empire de Dieu & des hommes. Car comme les Royaumes qui ont esté auant l'Empire Romain, ont esté destruicts, ainsi sera le Royaume des Romains par l'Antechrist, & luy par Christ, & puis il n'aura plus de puissance.] Le mesme enseigne, qu'il viendra souz ombre de saincteté, & de miracles, de superstitions & faincte pieté. Or je me rapporte à tous ceux qui ont leu les Histoires, si le Pape n'est pas né, accreu & paruenu par la ruine de l'Empire Romain, & si ç'a asté par autre voye que de simulee religion. Sainct Hilaire. [Donnés vous garde, dit-il, de l'Antechrist. C'est vne vilenie que vous soyés ainsi forcenés enuers les parois. Vous vous abusés, en reuerant pour Eglise de Dieu les beaux edifices. Car cest là que l'Antechrist aura son siege.] Il ne le faut donq point, comme aucuns, cercher entre les Barbares, mais au plus eminent lieu de l'Eglise visible. Sainct Hieroſme prebstre escriuant à Marcella. [Ceste Babylone, dit-il, & ceste paillarde vestuë de poupre, qui nous est depeinte en l'Apocalypse, ne nous peut signifier autre chose que Rome,] & il repete le mesmes en la vie de sainct Marc: & le Cardinal Cusan adiouste, Que Beda, & tous les Anciés interpretes l'ont exposé ainsi. Sainct Augustin. [Babylone est vne premiere Rome, & Rome vne secunde Baby-

Hom. 49 sur le 24. de S. Matth.

Hilarius ad Auxentium.

Hieronym. in præfatione lib. de sanct. spiritu.

Cusan. li. 2. de Cõcord. cathol. ca. vltim.

August. lib. 18. de Ciuit. Dei. cap. 2. & lib. 20. cap. 19.

Babylone.] Item. Explicãt le paſſage de ſainct Paul en la ſeconde aux Theſſaloniciẽs. [l'Antechriſt viendra vers le definement de l'Enpire Romain, & ne ſera point vn Prince, ou vn homme ſeul, mais vne multitude d'hommes appartenans à luy, qui ſera appellee auecluy, Antechriſt, & ſerra au Temple de Dieu, comme ſi luy & les ſiens eſtoyent la meſme Egliſe de Dieu.] Et en vn autre lieu. [Il renouuellera l'idolatrie, il diſſipera la doctrine de l'Euangile, il ſe ſeruira à ceſte fin de Magiciens, & de Deuins & enchanteurs &c.] Or chacun ſçait les faux miracles, dont il a abuſé le peuple, pour le deſtourner de Chriſt. Et qui voudra voir combien de Papes ſont paruenuz au Papat par Magie, c'eſt à dire creez de par le Diable, & non plus ſucceſſeurs de Simon Pierre, mais de Simon Magicien, liſe ce qu'en ont eſcrit leurs Hiſtoriographes meſmes, le Cardinal Bennon, Pierre Moine de Prémonſtré, Volaterran, Sabellicus & Platine, que je laiſſe volontiers pour ne faire horreur aux lecteurs. Sainct Gregoire Eueſque de Rome, comme il en eſtoit plus proche, auſſi en parle-il plus clairement que les precedens. [Ne ſemble-il pas bien, dit-il, que ce ſoit vne choſe friuole que l'Antechriſt ſe die eſtre Dieu? Or je vous dis confidemmẽt que quiconque ſe dit Eueſque, ou prebſtre vniuerſel, & veut eſtre ainſi appellé, eſt le vray auant-coureur de l'Ante-

Idem lib. de Antichriſt.

Es vies de Gregoir. 7. Ioan. 19. & Sylueſt. 2. &c.

Greg. li. 16. epiſt. 30 ad Mauriti. Imperat.

Item. epiſt. 78. lib. 4. & epiſt. 83. &c.

christ.] En autres lieux il dit, que c'eſt Lucifer qui s'eſleue au deſſus des Anges, & ſe veut aſſeoir à la dextre de Dieu. Que ceſt ruiner toute l'Egliſe &c. Or diſoit-il celà plus franchement, par ce que c'eſtoit lors l'Eueſque de Conſtantinople, qui s'attribuoit ce tiltre. Mais voilà que peu aprés ſa mort, ſa prediction vniuerſelle eſt accomplie, en la perſonne de Boniface troiſiéme ſon ſucceſſeur, lequel pour accomplir ce que nous en auoit predit l'Eſprit de Dieu par les Apoſtres, faict tant par ſes menees, qu'il obtient ce tiltre de Phocas I Empereur, meurtrier de Maurice & de ſes enfans, & les Papes ſuiuans y ont baſty touſiours depuis. A ceſte ouuerte apoſtaſie s'oppoſerẽt lors toutes les Egliſes de Grece, de Dace, & de l'Illyric, juſques à accuſer le Pape Symmachus deuant Theodoric Roy des Goths, de ce qu'il ſe vãtoit de ne ſtre ſubiect à la reprehẽſion d'aucun. L'Heſpagne & l'Angleterre furent auſſi long-temps ſans vouloir receuoir les Legats de Rome, vn Claude Eueſque de Thurin, du temps de Charles-Magne eſcriuit doctement, cõtre la Primauté du Pape, & cõtre ſa doctrine, meſmes enuirõ le regne de Huë Capet fut tenu vn Concile à Rheims, qui luy denie toute obeiſſance, & le declare Antechriſt. Mais finalement comme il eſtoit né des luxures & mauuaiſes humeurs de l'Egliſe, il s'eſt ſi bien ſceu nourrir des factions, inimitiés & diuiſions de la

Concilium Rhemenſe ſub Capeto.

de la Chreſtienté, que l'vn en deſpit de l'autre, l'ont laiſſé venir au deſſus de tout.

Que ſi nous liſons ce qu'enuiron l'an 1140. eſcrit ſainct Bernard de l'eſtat de l'Egliſe de ſon temps, tant en ſes epiſtres, qu'en ſes liures des conſiderations au Pape Eugene, ce ne ſont que lamentations de la ruine de l'Egliſe, ſemblables à celles de Ieremie, de l'Egliſe ſouz la captiuité de Babylone, ou fouldres contre la tyrannie de l'Antechriſt qui ſe manifeſtoit en ſon temps. Il dit, que la Court du Pape, eſt vn parc de Diables. Qu'ils vſurpent vne puiſſance illicite & inſupportable. Qu'il n'y a plus apparence de ſucceſſion de ſainct Pierre. Que les Eueſques de ſon temps ſont les marchans enrichiz des richeſſes de la paillarde. Qu'au lieu de garder l'eſpouſe de Chriſt, ils la vendẽt, ils la monopolent, ils la proſtituent. Et puis, aprés auoir dit ſur le Pſeaume 91, que l'Antechriſt aura ſon ſiege du coſté de Midy, il adiouſte. [Que differe donq plus l'Eſtat de noſtre Egliſe, de ceſt eſtat peſtilentieux qui chemine en tenebres? Que differe il plus de ce ſiege de l'Antechriſt? Ceſt donq, dit-il, veritablement l'eſtat de l'Antechriſt.] Il a faict trois Satyres exprés contre le Pape & la Court de Rome: & qui voudroit alleguer tout ce qu'il a eſcrit a ce propos, il y faudroit inſerer ſes liures tout entiers. Or depuis l'apoſtaſie ouuerte de la papauté, l'Egliſe Romaine n'a point pro-

Bernard. ſur le Cantiq. des Cantiq. ſerm. 33. & 77.

En toutes les epiſtres á Henry Eueſq. de Sés.

Item ſur le Pſeaum 91.

duict vn ſi excellent perſonnage que celuy-la.

Frãcois Petrarque en ſes epiſtres. epiſt. 5. 14. 17. 18. 19. &c.

François Petrarque Archidiacre de Parme, & Chanoine de Padouë, viuoit enuiron l'an 1350. que nous pouuons appeller en toute eſpece de doctrine, la lumiere de ſon aage. Or je ne veux point dire, comme il deſchiffre la Court de Rome en ſes ſonnets, ſouz le nom de Babylone, l'appellant la paillarde, l'eſchole d'erreur & le temple d'Hereſie. Car quelques vns pourroyent dire, qu'il eſt beaucoup permis à la poëſie: Mais je prie les lecteurs de lire ſes epiſtres Latines qui ſont pleines de grauité, de zele & de doctrine. Il dit là en termes exprés, qu'au Pape & aux ſiens il n'y a ny Foy, ny pieté, ny verité. Que la chaire du Pape, eſt la chaire de menſonge. Que ceſt vne reuolte de gens, qui ſouz la banniere de Chriſt, rebellent à Chriſt, & combattent pour Satan. Qu'ils tiennent l'Euangile pour fables, & les promeſſes de la vie à venir pour ſonges. Il compare le Pape à Iudas, qui trahit Ieſus Chriſt par vn baiſer, ſon Clergé aux Iuifs, qui luy diſent. *Aue Rex Iudæorum.* Ses Prelats aux Phariſiens, qui le veſtent de pourpre par moquerie, & puis le crucifient au mont de Caluaire. Et puis, dit-il, [Nie maintenant que tu ne ſoyes celle, que ce ſainct Euãgeliſte vid en Eſprit aſſiſe ſur grandes eauës. Tu és & non autre ceſte Babylon, mere des paillardiſes de la terre. Tu és enyuree du ſang des Martyrs de Ieſus. Tu és celle, qui

as

as enyuré tous les Rois de la terre de ton poiſon. Si tu le nies, monſtre nous en vne autre, à qui cela conuienne. Sinon, atten donq ſur ta teſte, ce que l'Euangeliſte adiouſte aprés. Elle eſt cheute Babylon la grande, & eſt faicte habitation des Diables &c. Mais que dis-je. Atten le. Ains tu lés des-jà. Car de combien le Fils de perdition eſt il meilleur que le Diable? Tu és vrayement vng Royaume de Diables, qui ſouz face humaine regnent au milieu de toy.] Et en vn autre lieu. [Qu'il ne te prenne jamais enuie, mõ amy, de retourner à ces Princes de tenebres. Et de faict, Que veux tu voir en la Court de Rome? Chriſt en exil? l'Antechriſt regnant en ſa place? Beelzebub juge? Les Loups desbridés? les agneaux aux Ceps. Ah Dieu, qui deliurera le monde de ceſte oppreſſion? Qui recueillira les brebis? Qui conuaincra les meſchans paſteurs? Iamais ny aura-il borne, ne fin à ceſte desbordee meſchanceté?] Or quand il y en auoit qui oſoyent crier ſi haut, il ne faut point douter, qu'il n'y en euſt beaucoup qui gemiſſoyent en leurs cœurs. Bref les plus grands Eſprits que le monde ait produict, és plus ignorans ſiecles, & au plus eſpés des tenebres, ont apperceu celà, les vns clairement, les autres comme au trauers de la Nuee, ſi ce n'eſt aucuns, que la ſplendeur & l'ambition a emportés. Tant, que l'abomination eſtant venuë à ſon comble, Dieu a ſuſcité

Iean Hus, Hieroſme de Prague, Wiclef, Luther, & autres qui l'ont publié ſi haut, que tout le monde la entendu. Que voulons nous plus? Auec licence des bons Peres du Concile nagueres tenu à Trente, nous pouuons faire ce Syllogiſme.

Quiconque veut eſtre appellé Eueſque vniuerſel, eſt le precurſeur de l'Antechriſt, le pere des Fils d'orgueil, & vn vray Lucifer, dit ſainct Gregoire Pape, & docteur principal de l'Egliſe Romaine.

Or Boniface troiſiéme ſon ſucceſſeur prit ce tiltre, ceux qui l'ont ſuiuy l'ont continué & accreu de plus en plus, Et le Concile de Trente excommunie tous ceux qui ne veulent reconnoiſtre le Pape pour Eueſque vniuerſel &c.

Ergo le Pape eſt l'Antechriſt, & tous ceux par le Concile de Trente excommuniés, qui ne le reconnoiſſent pour Antechriſt.

Voire mais, dira le clergé Romain, Si le Pape eſtoit l'Antechriſt dót l'Egliſe eſtoit menacee, nous qui ſommes l'Egliſe l'euſſions connu. Au contraire, je vous dis, Que ſi vous l'euſſiez connu pour Antechriſt, ce n'euſt pas eſté l'Antechriſt. C'eſt ce que diſoyẽt les Phariſiens, quand le Chriſt vint. Si ceſtui-cy eſtoit le Chriſt, Qui le deuroit mieux connoiſtre que nous? Nous auons l'Egliſe. Nous auons les Eſcritures. Nous en ſommes les interpretes. Nous ſommes les yeux du peuple. Il ne nous

peut

peut eſchapper de le connoiſtre. Ce pendant le Concile de Hieruſalem condamna & crucifia le Meſſie pour impoſteur, & les grãds Rabbi, auec vn nombre infiny de peuple, ſuyuirent peu aprés ce miſerable Barcozba en ruine & perditiõ, & le reconnurẽt pour le vray Meſſie. [Afin, dit noſtre Seigneur, que la Parole d'Iſaie le Prophete fuſt accomplie, Seigneur, qui à creu à noſtre Parole, & à qui a eſté reuelé ton bras? Ils ont des yeux, mais pour ne voir point. Ils ont des oreilles mais pour n'entẽdre point. Le Seigneur à aueuglé leurs yeux & endurcy leur cœur &c.] Or je vous dis, Que le meſme vous eſt auenu, à vous qui vous vantez du nom de l'Egliſe, en la connoiſſance de l'Antechriſt. Il eſt venu auec tous les Signes & Prodiges, que l'Eſprit de Dieu nous a remarquez, au meſme lieu, en meſme tẽps, par meſme voye, en meſme habit. Il n'y a rien qui ne luy conuienne, ny qui puiſſe cõuenir à autre qu'a luy. Ce pendant l'Egliſe, ceſt à dire, le clergé Romain là receu pour ſon eſpoux. Le Concile de Trente là declaré Dieu en terre, excommuniant tous ceux qui ne luy voudroyent adherer: & les Princes de la terre, luy ont preſté leurs bras, pour perſecuter & meurtrir, ceux qui l'ont voulu reueler au mõde. Et pourquoy? Parce qu'il falloit que ceſte Parole de Dieu, par la bouche de ſes Apoſtres fuſt accomplie. [Il ſera aſſis au temple de Dieu, ſe monſtrant

Iſaie 53.10. Iſaie 6.9. Iean 12.40.

2. Theſſ. 2.

Apocal. 14. & 18.

ſoy-meſmes qu'il eſt Dieu. Il enyurera tous les Rois de la terre. Il abuſera tout le monde, parce que n'ayans point aymé la verité, Dieu leur enuoye efficace d'abuſion, à fin qu'ils croyent à menſonge.] Ainſi le Concile de Hieruſalem condamna le Chriſt, & le Concile de Trente à approuué l'Antechriſt. Le Clergé crucifia le Salut, & le Clergé à adoré la perdition. Les grands docteurs de la Loy y furent aueugles, parce que Chriſt leur annonça vn Royaume ſpirituel, au lieu du temporel qu'ils attẽdoyẽt. Et les Prelats de l'Egliſe Romaine ont pris plaiſir à ſe creuer les yeux, parce que l'Antechriſt leur a apporté le Royaume temporel, auquel ils pretendoyent. Mais nonobſtant la mort, & la croix, & les coniurations de tout le monde, le Royaume ſpirituel de Chriſt fut victorieux de tous les Royaumes de la terre. Et nonobſtant le Royaume temporel de l'Antechriſt, & ſes adorations, & les complots de tous les Rois & Princes de ce monde, qui le veulent appuyer, ſi faut-il qu'il ſoit deſtruict, par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & qu'il trebuſche & periſſe.

Que ſont deuenus nos Peres.

On demande la deſſus, Que ſont donq deuenus nos Peres, depuis ſi lõg temps que ceſte tyrannie de l'Antechriſt eſt en l'Egliſe? Aux Rabbi qui font ceſte queſtion, ie leur demande ce qu'ils en ont faict, eux, di-je, qui auoyent leurs ames en garde, & qui en auoyent pris la charge,

charge, & qui en ont bien ſceu amaſſer de grands biens, & baſtir de belles maiſons? Ie leur demande auſſi reciproquement. Que ſont deuenus ces pauures gens de toutes les Egliſes Orientales, qui ſont beaucoup plus grandes que les Latines, que le Pape par ſes excommunicatiõs enuoye en Enfer par millions, depuis ſix ou ſept cens ans en ça? Bref, je les puis renuoyer à ce que dit noſtre Seigneur, que, quand le Fils de l'homme viendra pour deſtruire l'Antechriſt par l'Eſprit de ſa bouche, ce ſera le temps de Noé, ou de Loth à Sodome, qu'il n'y auoit plus ny Foy, ny Charité au mõde. Mais à ce pauure peuple qui a eſté abuſé par l'Antechriſt & ſes ſuppoſts, je reſpons d'vne autre ſorte.

Premierement, Que ceſte fauſſe doctrine de l'Antechriſt, n'eſt pas venuë tout à coup, mais s'eſt accreuë petit à petit, tant qu'elle ſoit venuë à ſon comble, tellement qu'elle n'a pas eſté ſi mortelle en ſon commencement, que vers ſa force. Mais qu'au plus fort & au plus eſpaiz, Dieu en à touſiours reſerué beaucoup en tout païs, qui ont gemy ſoubs ſa tyrannie. Et meſmes, quelques vns qui ont crié auſſi haut qu'ils ont peu par leurs eſcrits, comme nous l'auons monſtré cy deſſus. Et de faict, il y a vingt & cinq ans, qu'on euſt dit qu'il n'y en euſt comme point eũ en France, qui connuſſent l'Antechriſt & ſa doctrine. Et toutesfois à

la premiere liberté qui fut donnee les villes s'en trouuerent toutes pleines.

Secondement, comme nos aduerſaires font difference entre l'Egliſe & le peuple, rauiſſans aux ſeuls Prelats le nom d'Egliſe, qui doit eſtre commun à tous Chreſtiens. Auſſi faiſons nous bien difference entre le peuple adherant à l'Egliſe Romaine, & la faction de l'Antechriſt: entre ceux qui viuent ſoubs la Papauté, & les ſuppoſts du Pape: entre les Enchanteurs, & les enſorcelez: entre les Phariſiẽs que Chriſt appelle engeance de viperes, & ceſte pauure femme malade qu'il appelle meſmes fille d'Abraham. Nous diſons qu'en ce pauure peuple, qui a eſté abuſé vn ſi long temps ſoubs les tenebres de l'Antechriſt, eſtoit vne partie du corps de l'Egliſe viſible. Mais que le Pape & ſes ſuppoſts en ſont la peſte, qui les ſuffoque tant qu'elle peut. Nous diſons que c'eſtoit l'Egliſe de Chriſt, mais que l'Antechriſt la tenoit à la gorge, afin que le Salut & la Vie qui decoule de Chriſt, ne s'eſpandiſt ſur elle. Que c'eſtoit vn trouppeau de Chriſt, mais gouuerné partie par des Mercenaires, & partie par des Loups. Au peuple donq, nous conſiderons les membres de l'Egliſe vniuerſelle, mais aux rongnes & infections qui le couurent nous remarquõs le venin de la Papauté, & en ſes boutons, les adulteres que l'Egliſe Romaine à cõmis auec l'Antechriſt. Bref, nous diſons, que

le

le peuple eſtoit de la republique Chreſtienne, mais le Pape auec ſa faction vn *Catilina dominant* pour l'embraſer, lequel Ciceron appelle tresbien peſte, & non partie de la Republique. Et de faict comme du mauuais regime, & de la ſuperfluité n'aiſt au corps humain vne Apoſtume, qui n'eſt pas toutesfois le corps, ny partie du corps, mais la maladie, & bien ſouuent la mort du corps. Ainſi dit Saluſte, que, *ex luxu Reipub.* eſtoit né *Catilina*, & ainſi, diſons nous, Que les delices, ſuperfluitez, & oyſifuetez de l'Egliſe Romaine, eſt né l'Antechriſt en icelle, lequel n'eſt pas toutesfois n'y l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la maladie, & la peſte de l'Egliſe, laquelle auroit tellement infecté tout le corps, qu'il n'y paroiſſoit plus rien de ſain ny d'entier, & en euſt eſté la mort totale, ſi Dieu par ſa miſericorde, ne le nous euſt deſcouuert.

Tiercement, nous diſons que ceſt empoiſonneur auec ſes complices, à jetté dedans la ſource de vie, ceſt à dire, en la doctrine du ſalut en Ieſus Chriſt, tout le poiſon dont il s'eſt peu aduiſer, & qu'il à infecté de ſon venin, toutes les plus exquiſes viandes que Dieu auoit dõnees, pour la nourriture de ſon peuple. Mais que Dieu à faict la grace à aucuns de s'en abſtenir, à aucuns de le vomir à temps, à autres de le deſmeſler d'auec la viande, à quelques vns de le ſurmonter par vne bonté de comple-

xion, tellemẽt que pluſieurs en ſont touſiours eſchappez, nonobſtant ſa mal-heureuſe intention. Pour exemple nous ſçauons que la pluſpart du peuple, à ignoré ces meſchantes doctrines que les Scholaſtiques ont laiſſé par eſcrit, ceſt à dire, les principaux blaſphemes de la Papauté. Item, que la pluſpart n'a jamais creu pouuoir meriter la vie eternelle par ſes œuures, quoy qu'on leur preſchaſt. Item, encor, que par couſtume & ignorãce, ils s'adreſſaſſent aux Saincts & aux Images, & frequentaſſent les Meſſes, & les Pelerinages: Toutesfois, aux combats de la mort, ils s'attachoyẽt touſiours principallement, à la croix de Ieſus Chriſt, & tous les Cordeliers preſchans à leurs aureilles, l'habit & les fleſtriſſeures de S. François, ne la leur pouuoyent arracher. Nous en auons vn exemple en S. Bernard meſmes, & en auons veu de noſtre temps pluſieurs. S. Bernard ſe ſent en quelques lieux de la contagion du temps, comme il eſtoit mal-aiſé autremẽt. Mais voicy ſon refuge quand il eſt tenté du Diable, ſur ſes derniers jours. [Ie le confeſſe, dit-il, que ie n'en ſuis pas digne. Ie le ſçay, que ie ne puis pas par mes propres merites obtenir le Royaume des cieux. Mais mon Seigneur, l'obtiẽt de double droict, par l'heritage du Pere, & par le merite de ſa paſſion. Or il ſe contente de l'vn, & me donne l'autre. Et quand ie me l'attribuë par la donation qu'il m'en faict,

In Vita Bernardi. lib. 1. c. 12. & lib. 3. c. 2. en l'epiſt. qu'il eſcriuit auãt ſa mort à Arnould Abbé de Bonneual. Idem Serm. 61. in Cantica.

ie

ie ne puis eſtre confus:] Et en vn autre lieu. [Mon merite, ceſt la miſericorde du Seigneur. Ie ne ſuis point pauure de merites, parce qu'il eſt riche en ſes miſericordes. I'ay grandement peché, mais ie me reſouuiendray des playes du Seigneur.] Parainſi, nous nous aſſeurons par la miſericorde de Dieu, qu'vne bonne partie à retenu le fondement, dont parle l'Apoſtre, en Ieſus Chriſt, encor que l'Antechriſt l'euſt eſbranlé, & comme renuerſé en eux, en tout ce qu'il auoit peu. 1. Cor. 3.

Finalement, nous diſons auec S. Cyprian, Que ſi mes predeceſſeurs ou par ignorance, ou par ſimplicité, (retenans toutesfois le fondement,) n'ont point gardé & tenu, ce que noſtre Seigneur leur auoit enſeigné par ſon exemple & authorité, comme il n'eſt que trop certain. Que la clemence du Seigneur leur peut auoir faict pardon. Mais comme ce bon Docteur adjouſte. Que nous ne pouuons eſperer le meſmes eſtans admonneſtez auiourd'huy, & inſtruits par luy. Mais ceſte matiere ſera pour le chapitre ſuyuant. Cypr. lib. 2. Epiſt. 3.

QV'VN CHACVN EST TENV DE SE SEPARER DE LA communion de l'Antechriſt, & que les Romaniſtes ſont Schiſmatiques, & non ceux qui s'en ſeparent.

CHAP. X.

LES choſes eſtant telles que nous les auons prouuees, il ne ſeroit ja grand beſoin de rendre raiſon de ce que nous nous ſommes retirez de la communion du Pape, & des faux ſeruices qu'il a introduicts en l'Egliſe. Car puis qu'il eſt l'Antechriſt dont l'Egliſe eſtoit menacee, & ſa Synagogue ceſte Babylone d'Idolatrie, dont nous auons commandemẽt exprés de ſortir, ſi nous ne voulons eſtre participans de ſes pechez & de ſes plaies, & boire le calice de l'ire de Dieu qui luy eſt preparé, nous ſerions accuſables d'vn crime trop deteſtable, ſi nous en vſions autrement. Et de faict, s'il fut licite aux vrais citoyens de Rome, la ville eſtant en la puiſſance des Gaulois, de ſe retirer en la petite ville de Vejes, par deuers Camille, & ſi tous les anciens ont iugé, Que lors la Republique eſtoit à Vejes, encor que les murailles fuſſent debout à Rome, à plus forte raiſon nous deuons nous retirer du temple,

Fugite Idola. 1. Iean. chap. dern.

Apocal. 14. 9. & 18. 3.

temple, que l'Antechrist à enuahy & prophané en tant de sortes, ne l'en pouuans chasser du premier coup, tant qu'ayans recueilly les vrais seruiteurs & champiõs de Christ de dessoubs sa patte, nous soyons par sa grace assés forts pour l'en dechasser, & pour y remettre le vray seruice de Dieu. Que si celuy est tenu pour traistre & criminel de leze Maiesté, qui suit l'armee & l'enseigne d'vn Vice-Roy, ou Lieutenant general reuolté contre son Prince, à plus forte raison sommes nous traistres à l'hõneur de nostre Dieu, & à celuy qui nous a daigné sauuer par son propre sang, si nous combattons contre luy souz l'Antechrist, qui à enuahy sa place, & adherons aucunement à son party, veu mesmes que c'est à faux tiltre & à fausses enseignes qu'il vsurpe ce tiltre de lieutenant general, n'estant rien en la Chrestienté plus que les moindres Euesques. Or toutesfois pour satisfaire à tous les doutes, qui pourroyẽt naistre en ceste matiere, je suis content de la deduire plus au long.

Quand Dieu nous a eu faict la grace de connoistre la fausse commission du Pape, en vertu de laquelle, il s'est faict chef de l'Eglise, & que par l'examen tant de sa doctrine, que des marques qu'il deuoit auoir, nous auons conneu euidemment que c'estoit l'Antechrist, & non autre, ceux qui estoyent appellez à preschet la Verité l'ont preschee en l'Eglise, ceux qui a-

uoyent charge d'enſeigner l'ont declaré & publié par liures, & pluſieurs, à qui Dieu en donna le zele & le courage, l'ont proteſté haut & clair iuſques au milieu des feux. On l'a remonſtré aux peuples, & aux Republiques, on là crié aux aureilles des Princes, on s'eſt ſubmis à le verifier par l'impieté de ſa doctrine en vn Concile libre. Au Concile, au lieu de diſputer par les Eſcritures, on a refuſé les Eſcritures, au lieu d'eſcouter leurs viues raiſons ſelon la Foy, on les a bruſlez tout vifs contre la Foy. Et afin que iamais n'euſſent occaſion d'eſperer vn Concile libre, & que ſoubs aucuns ſauf-cõduicts, ils ny oſaſſent venir, on y à paſſé vn article, [Qu'il ne faut point tenir la Foy aux heretiques.] Depuis comme nonobſtant celà nous ayons touſiours requis vn Concile libre, on nous à condamnez ſans nous appeller. On nous à reſpondu pour tout, Que c'eſtoient matieres vuidees de long temps, dont il ne falloit plus parler. On nous à retranchez de l'Egliſe Romaine, & là deſſus à t'on procedé contre nous par feux, par glaiues, par guerres, & par maſſacres. Finalement, voyans qu'on ne vouloit point donner lieu à noſtre parole, qu'on ne nous vouloit point dõner audience en vn Concile, qu'on nous excommunioit & chaſſoit de l'Egliſe Romaine, enſuyuans l'exemple des Apoſtres, quand ils furent excommuniez de la Synagogue Iudaïque, pour auoir preſché le

Au Concile de Conſtance.

Chriſt,

Christ, nous auons commencé à nous assembler pour seruir Dieu ensemble, premieremẽt en cachettes, & puis plus librement: & ne pouuans, ny communiquer aux Idolatries introduictes par l'Antechrist, ny le chasser du premier coup de son siege, pour la force des Rois de la terre qui le soustient, nous nous sommes efforcez de deliurer de sa seruitude, tous ceux qui nous ont voulu prester l'aureille. Ie demãde, ou en la chose mesmes, ou en la maniere d'y proceder, ce que nos aduersaires peuuent reprendre en ce faict? S'ils regardent la chose, nous ne nous separons point pour choses legeres, mais pour Idolatrie manifeste, pour l'aneantissement de la croix de Christ, pour la perditiõ qui regne au lieu du Salut. Bref, nous nous sommes soubstraicts de ce Prince de cõfusion, qui s'est reuolté cõtre nostre Seigneur. Et nous nous r'apportõs à leur iugement mesmes, s'ils n'estiment pas estre licite de se separer de la communion de l'Antechrist, occupãt la chaire de Iesus Christ. Car si chacun y conniue, qui le descouurira? & si chacun luy adhere, qui le chassera? & si tout le monde se taist, ou est cest Esprit de la bouche du Seigneur qui le doit destruire? Que s'ils nient qu'il soit l'Antechrist, nous nous soubs-mettons à le prouuer, & n'est donq plus question de nostre separation, mais de nostre doctrine. S'ils nous veulent reprendre en la maniere de pro-

ceder, en nous condamnant ils condamnent les Apoſtres, leſquels ayans couru tout Iſrael, & encouru mille dangers pour faire receuoir le Chriſt en ſa maiſon propre, & au milieu du Temple, finalement s'en voyans forclos par force ouuerte, & par excommunications, le receueillirent és maiſons priuees, & le preſcherét és petites aſſemblees, tant que finalement ils luy ſubjuguerent tout le monde. Or nonobſtant cela ils crient que nous auons rompu la communion de l'Egliſe. Que nous auõs dreſſé autel contre autel. Que nous ſommes Schiſmatiques &c. qui ſont les cris des Phariſiens contre les Apoſtres. Vous violez le Temple, & l'autel & la Loy &c. Et la deſſus les Rois & les peuples s'arment de toutes parts contre nous. C'eſt donq à quoy il nous faut preſentement reſpondre.

La communion de l'Egliſe.

Premierement la communion de l'Egliſe ne giſt point en vne vnion locale, ny la ſeparatiõ en remuément de place: car il y en a beaucoup dehors ſelon le lieu, qui ſelon la charité ſont dedans, & beaucoup dedans le lieu, qui ſelon la Foy ſont dehors: mais la vraye communion Chreſtienne, giſt en l'vnion de Foy, & en l'vnion de Charité, que S. Auguſtin appelle contiguité, ou pluſtoſt continuité de cœurs & de doctrines: & la vraye ſeparation, en la diuerſité, ou cõtrarieté de ces choſes meſmes. Quant à l'vnion de Foy, elle conſiſte en la doctrine celeſte

celeſte qui nous eſt compriſe aux vieux & nouueau Teſtament, tendante vniquement à ce point de nous faire ſentir noſtre peché, & nous en monſtrer le remede en vn ſeul Ieſus Chriſt crucifié. Or ceſt celle-là pour laquelle, à l'exemple de tous les anciens ſeruiteurs de Dieu, nous patiſſons & mourons, & pour l'auoir retiree de deſſoubs l'Antechriſt qui la foulloit aux pieds, nous en ſommes perſecutez, excommuniez & maſſacrez. Nous ſommes dõq vnis en Foy auec les Patriarches, Prophetes, Apoſtres, Martyrs, Docteurs anciens, & generalemẽt auec toute l'Egliſe qui a eſté deuant la Loy, ſoubs la Loy, & ſoubs la Grace, meſmes, ſoubs la tyrannie de l'Antechriſt. S'ils le nient, nous nous ſoubs-mettrons à le prouuer: Il n'eſt donq plus queſtion de cauiller la ſeparation, qui n'eſt qu'vn eſchappatoire, mais de viſiter la doctrine: s'ils le confeſſent, en niant que nous ſoyons vnis auec eux, ils confeſſent dõq, qu'ils ne ſont pas vnis auec les anciẽs, & pourtant ne doyuent-ils trouuer eſtrange, ſi nous renonçons à la communion de la Papauté.

Quant à la communion de Charité, qui giſt à compatir aux maux les vns des autres, & à ne condamner pas legerement autruy. Nous tenons pour vrais membres de Chriſt, tous ceux qui adorent vn ſeul Dieu en Eſprit & Verité, & eſperent leur ſalut en vn ſeul Ieſus Chriſt fils de Dieu, venu en chair & crucifié pour les pe-

chez du monde, qui eſt le fondement de ſalut à tous hõmes. Nous deſirons toute vnion auec eux, en quelques païs & regions qu'ils ſoyent, & quelques corruptions qui puiſſent eſtre au reſte au milieu d'eux, non ſeulemẽt és mœurs, mais auſſi en quelques poincts de la doctrine, deplorans la ſeruitude corporelle qu'ils endurent, & prians le Pere de Lumiere, qu'il luy plaiſe les illuminer de plus en plus par ſon S. Eſprit. Au contraire chacun ſçait que le Conſiſtoire du Pape excommunie depuis ſix cens ans toutes les Egliſes d'Orient, pour ce ſeulement, qu'ils ne veulent pas s'aſſubjettir à l'Eueſque de Rome, qui eſt vn article qui ne concerne que ſon ambition, & que le Pape les a laiſſé enuahir au Turq, en deſpit de ce qu'ils ont pluſtoſt enduré toute extremité, que de le reconnoiſtre chef de l'Egliſe. Et quant à l'vnion de Charité enuers ceux qui adherent encores au Pape, nul n'a rien plus cher que ſa propre vie, & nous l'auons expoſée aux feux, & aux eaux, & aux glaiues pour leur reueler la verité, & prions Dieu tous les jours, qu'il les vueille illuminer par ſon Eſprit. Au contraire le Conſiſtoire Romain nous pourſuit par tous moyens à mort, & depuis ſoixante ans & plus, que tant de peuples ſouſpirent continuellemẽt aprés vn Concile libre, il n'a pas eu tant de Charité ſeulemẽt, que de le nous accorder ou General ou National, pour nous deliurer de

l'er-

l'erreur ou il pretend que nous ſommes, reſpõdant pour tous à tant de Princes qui l'ont iugé neceſſaire, Que ce ſont matieres decidees, qui ne doyuent plus reuenir en diſpute. C'eſt vne reſponce friuole en toutes ſortes, comme nous auons monſtré parcy-deuant. Mais je demande, qui eſt le Parlement, meſmes entre les Payens, ſi barbare & ſi eſlongné d'humanité, qui pour accorder deux perſonnes ſeulement, refuſaſt de remanier vn procez, dont y auroit eu arreſt donné par le paſſé? C'eſt donq au Conſiſtoire Romain, ou vne doute de ſa doctrine trop manifeſte, ou vn defaut de Charité par trop enorme, en vn cas qui importe le ſalut de la moitié de la Chreſtienté. Bref, nous ſommes vnis en la doctrine de la Bible auec tous Chreſtiens, mais nous rejettons les peſtilentes gloſes & traditions du Pape. Nous auons voulu fraternellement communiquer la Verité à nos freres, au dãger de noſtre vie au milieu de leurs temples, & le Pape au cõtraire au lieu de nous eſcouter, craignant d'eſtre deſcouuert nous a excommuniez, chaſſez, & exterminez. C'eſt donq le Pape & les ſiens, qui rompẽt la communiõ de l'Egliſe vniuerſelle, & non nous, qui pour la retenir nous ſommes ſubmis à toute raiſon & à tous dangers.

Secondement, ce qu'ils alleguent d'autel contre autel, ſi nous conſiderons la nature de l'Egliſe Chreſtienne, n'eſt aucunement à pro- Autel contre autel.

Exod. 29.

pos. Anciennement ſoubs la Loy, il n'y auoit qu'vn Temple, & vn Autel, hors leſquels il eſtoit defendu de ſacrifier, dont nous voyons encor, que les Iuifs qui ſont eſpars par le monde ne ſacrifient point. Et pourtant ceux qui dreſſoyent autels en Dan, & en Bethel, ores meſmes qu'ils n'y euſſent ſacrifié qu'au vray Dieu, & ſelon les ſacrifices ordõnez en la Loy, eſtoyent coulpables de mort, parce qu'ils violoyent l'ordonnãce de Dieu expreſſe, qui veut obeiſſance, & non ſacrifice: & qu'ils ſe retiroyent de l'vnion de tous les peuples en Ieſus Chriſt à venir, figuree en vne ville de Hieruſalem, en vn Temple, & en vn Autel. C'eſt pourquoy nous ne liſons point que les Prophetes ayent eſtably l'ordre du ſeruice de Dieu ailleurs, encor que le Temple de Hieruſalem fuſt pollu d'Idolatrie, mais bien qu'ils preſchoyent ouuertement cõtre ceux qui la maintenoyent, ſans toutesfois ſacrifier ailleurs. Mais par la venuë de Ieſus Chriſt, comme nous auõs ſouuẽt dit, c'eſt toute autre choſe. Tout le mõde eſt Hieruſalem, & le Temple, & l'Autel du Seigneur. Nous n'adreſſons plus nos prieres vers Orient, mais de quelque coſté que nous nous tournions à Dieu, nous rencontrõs touſiours Ieſus Chriſt. Quãd donq les Apoſtres ne peuuent eſtre receuz en Hieruſalem preſchans le Chriſt au temple, ils le preſchẽt par les maiſons, & quand encor ils en ſont chaſſez, ils ſe-

couẽt

couënt la poudre de leurs pieds & võt ailleurs. Quãd auſſi ils ſont auertiz par l'eſprit de Dieu, de la vengeance diuine ſur la ville qui a crucifié le Chriſt, ils ne font point difficulté, dit Euſebe, d'en retirer l'aſſemblee, c'eſt à dire la vraye Hieruſalem, & les vrais enfans d'Abraham, & de les recueillir en la petite ville de Pella delà le Iordain. Si donq les Temples de Conſtantinople ſont conuertiz en moſquees de Mahumeth, les Chreſtiens peuuent ſeruir Dieu & luy ſacrifier ſacrifices de louanges à Peta. Et ſi l'Antechriſt eſt aſſis en l'Egliſe Romaine au milieu de ſes Temples, nous pouuõs ſeruir Chriſt aux paruis, & ſi nous ne pouuons preſcher cõtre luy, ſouz la vouſte du Temple, nous le ferons ſouz la vouſte du Ciel qui eſt egalement le Temple du Seigneur. C'eſt pourquoy nous eſtant par les Rois & Princes defendu, ſur peine de rebellió, de preſcher aux Temples contre l'Idolatrie qui s'y commet, & d'autre part nous eſtant par exprés commandé de par Dieu, de fuir les idoles, & de publier la verité, nous auons recueilly les vrais fideles la ou nous auõs peu, pour ſeruir Dieu enſemble, ſelon ſa parole, & auons retiré Hieruſalem en la ville de Pella à l'exemple des Apoſtres, & ſelon la liberté que Ieſus Chriſt a dõneé à l'Egliſe vniuerſelle. Mais en nous ſeparant de Rome, nous ſommes demeurés en la Hieruſalem celeſte fondee ſur la doctrine des Apoſtres de

Euſebe en l'Hiſtoire Eccle. liu. 3. chap. 5.

laquelle elle s'eſtoit ſeparee, & n'auons point baſty vn autel contre l'autel du Seigneur, (Car Rome n'eſt point le Siege peculier de l'autel du Seigneur) mais biẽ vn autel de Chriſt, cõtre l'autel de l'Antechriſt, vn Temple de Pierres viues, fondé ſur la maiſtreſſe pierre du coing, contre les Temples des ſtatuës baſties ſur la pierre de ſcandale qui eſt l'Antechriſt. Il y a donq vne notable difference entre Hieruſalem & Rome: Et par conſequent autre choſe eſt ſe ſeparer de la faction de Rome, & autre ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, dont à peine merite elle le nom de membre. Hieruſalem eſtoit le Temple du Seigneur, auiourd'huy ceſt tout le monde, au regard duquel Rome n'eſt rien. A Hieruſalem eſtoit promis le Fils de Dieu, à Rome le Fils de perdition. Et de ce Temple peculier de Dieu ſe retirerent les Apoſtres, par ce qu'il reiettoit le ſalut, voire, pour ne perir en ſa ruine, tranſporterent les Chreſtiens ailleurs. De la cõmunication donq des ſeruices de l'Egliſe Romaine, qui adore & maintient la perdition, nous eſtions tenuz de nous retirer, ſi nous ne vouliõs attirer ſur nous la vengenance horrible de Dieu qui eſt preparee à tous ceux qui y demeurent.

Apoc. 13 & 18.

Autre choſe ſe diſtraire de la Papauté, & autre de l'Egliſe.

Tiercement, autre choſe eſt ſe diſtraire de la Papauté, & autre s'eſlongner de la pauure Egliſe qui eſt de tenuë en tyrannie ſouz elle. Ne plus ne moins qu'autre cas eſt fuir la ville

&

& autre, fuir la peſte qui eſt en la ville. Et autre cas ſe diſtraire de la republique, autre ſe ſouſtraire de la puiſſance du tyran qui l'a vſurpee. Ceux qui fuient la peſte, ſont preſts à rentrer en la ville quand elle en eſt hors, & ceux qui fuyent la tyrannie preſts à ſe reioindre aux citoyẽs tyrannisés, ſoudain qu'elle en ſera bannie. Qui plus eſt, ils ſont dedans la ville & dedans la republique en cœur & en eſprit, compatiſſans auec leurs Combourgeois & Concitoyens, deplorans leur ſeruitude, & pourchaſſans leur deliurance par tous les moyens dont ils ſe peuuent auiſer, au lieu que les tyrans qui tiennent la ville, & qui y ſemblent eſtre bien auant ſont forclos de toute communauté, non de la republique ſeulement, mais comme dit Ciceron, du genre humain. Ainſi en eſtoit Thraſybule eſtant retiré à Phyle, pendant que les trente tyrans deſchiroyent la republique d'Athenes. Ainſi Camille à Vejes, pendant que les Gaulois deguaſtoyent la ville de Rome. Ainſi Athanaſe & quelque peu de gens de bien auec luy à Rome, pendant que les Ariens fauoriſés de l'Empereur Conſtantius, rauageoyent & jnfectoyent ſon Egliſe d'Alexandrie. Et ainſi en ſommes nous auiourd'huy à l'endroict de la pauure Egliſe de Frãce, d'Italie & autres, que l'Antechriſt tient à la gorge, pour leur faire abandõner leur ſalut. Que l'Antechriſt & ſes ſuppoſt s'en aillent auec tout ce

qu'ils ont apporté d'infection en l'Egliſe, & nous ſommes tout preſts de nous r'approcher d'eux, de nous reioindre d'auſſi pres que jamais, & de courir auec eux aux Temples, nous conioüir en Dieu de leur deliurance. Que le loup ſorte de leur bergerie, & nous voilà tous preſts d'y rentrer. En attendant nous prions Dieu qu'il le chaſſe, qu'il les retire de deſſouz ſa patte, qu'il leur face miſericorde, & faiſons tous noz efforts nous-meſmes pour les en deliurer. Bref, nous ſommes vnis auec eux en la doctrine, s'ils veulent auoir eſgard à l'ancienne doctrine de l'Egliſe de Rome: mais nous condamnons celle du Pape, dont il oppreſſe leurs conſciences. Auſſi ſommes nous en vraye charité. Car quelle charité y a il au mõde plus grande que de quitter le monde pour quelqu'vn? Mais nous renonçons au tyran qui eſtrangle leurs ames, & puis que Dieu par ſa grace en a deliuré les noſtres, nous luy denonçons la guerre pour l'amour d'eux, de tout noſtre cœur.

Tertullian. au liure de preſcript. Hæretico.

Ces choſes bien conſiderees il nous eſt bien ayſé de diſtinguer, qui ſont les Schiſmatiques, c'eſt à dire les Autheurs de la ſeparation qui s'eſt faicte de noſtre temps és Egliſes Occidentales, ou noz ennemis ou nous.

Le Pape Schiſmatique par le droict Canon.

Le Canon dit, que le Schiſme ne ſe doit point conſiderer au nombre, ny au lieu, mais en la cauſe, & que celuy eſt Schiſmatique, qui

24.q.1.non afferamus. & q.3.& ibi gloſſa & doctores.

eſt

eſt cauſe du Schiſme, & non celuy qui cõmence la ſeparation, tout ainſi que celuy qui denie le droict eſt cauſe du procés, & non celuy qui premier l'intẽte. Or nous auons requis le Pape & les Prelats, de reformer l'Egliſe ſelõ les eſcritures & la forme ancienne, deſirãs de demeurer vniz auec noz freres, & au lieu de nous l'accorder, ils nous ont excommuniés ſans nous auoir ouïs. Les Prelats donq de l'Egliſe Romaine ſont les Schiſmatiques, & non nous qui ne demandons encor que la reformation pour nous reünir.

Item. Le Canon dit que la cauſe eſſentielle de tout Schiſme eſt faute de charité. Or de noſtre part nous auons expoſé noz vies à la mort pour retirer noz freres d'abuz: & les Prelats de Rome au contraire pour nous retirer de celuy, ou ils nous diſent eſtre, quelque inſtance que nous ayons peu faire, ne nous ont jamais accordé vn Concile libre. Ains quand ils nous ont appellés à leurs aſſemblees, c'a eſté pour nous bruſler, & nõ pour nous eſclairer, & tous leurs Conciles ont eſté des coniurations pour nous tuer, & non des conſultations pour nous guarir. En eux donq eſt le defaut de charité, & par conſequent la cauſe du Schiſme.

Aug. aduerſus Creſcõ. Grammat. & donatiſt. paſſim.

Item le droict Canon nous enſeigne, c'eſt à dire le Pape meſmes. Que le Pape qui laiſſe vieillir en l'Egliſe vn different concernant le ſalut, eſt zelateur de diuiſion & Hereſie. Que

Doctores Bononiẽſes in Concilio de Schiſmate Bened. 13. & Greg. 12.

s'il eſt requis d'y apporter remede par vn Cõcile & qu'il ne le face, d'Apoſtolique qu'il eſtoit, il ſe rend Apoſtatique & Schiſmatique. Que comme de tel les Cardinaux, Prelats, prebſtres, peuples & prouinces, ſe doiuent ſouſtraire, par ce qu'en tant qu'en luy eſt, il laiſſe croiſtre le peuple & les enfans qui naiſſent en deux Chefs & en deux Egliſes. Que tous ceux qui y conniuent, principalement ayans charge & vocation d'y reſiſter, participent en ſon crime, & ſont Schiſmatiques comme luy, nonobſtant tous ſermens, hommages & obligations qu'ils auroyent enuers luy. Et de faict par le conſeil de la Faculté de Theologie de Paris, ſuiuãt les ſuſdictes regles, le Roy Charles ſixiéme ſe declara, luy, ſon Royaume & tous ſes ſuiects, diſtraicts de la Cõmunion du Pape Iean vingt & deuxiéme, & depuis encor par le conſeil d'icelle meſme, ſe retrãchà de l'obeiſſance de Benoiſt 13. & de Gregoire 12. admonneſtant & requerant tous Princes de faire le ſemblable, [par ce, dit-il en ſa proteſtation, qu'ils entretenoyẽt les diuiſions en l'Egliſe par leurs chiquaneries, ne ſe voulans pas ſoumettre à la voye ordinaire d'vn Concile libre, & à la deciſion de l'Egliſe.] Or il y a huict vingt ans que ce different commençà en l'Egliſe, & depuis ſoixante ans ou enuiron s'eſt eſpãdu par toute l'Europe. Les Princes & peuples ont requis vn Concile libre, & touſiours ores par vn moyen-

Item apud Theodor. à Nié lib. 3. Cuſanus de Concord. Catho. lib. 14. ca. 2.

24. q. 1. non afferamus. & c. 3. inter Schiſma.

7. q 1. Nouatianus cum gloſ. & ca. ſeq. 24. q. 1. in ſumma. & ca. dicimus in gloſ. 2.

Anno. 1407. 15. q. 6. nos Sanctorum. & can iuratos iuncta declaratione Innocẽtij de doctrina veritatis.

19. Diſtinct Anaſtaſius & ca. nulli. 79. diſt. c. ſi quis pecuniam. 2. q. 7. Sacerdos & ibi gloſ.

Literæ Academ. Pariſienſis apud Theodo. à Niẽ. tracta. 6. c. 14. 15. & li. 3. c. 34.

Item in lib. Nemꝰ vnionis c. 7.

&

& ores par vn autre les Papes sen sont eschappés. Cependant, ils employẽt toutes voyes de faict, ordinaires & extraordinaires pour auoir le bout de nous. Eux donq & leurs suppostz, quand il n'y seroit point question du salut de la Chrestienté, comme il est, par leurs Canons propres sont Schismatiques, & ceux qui y cõniuẽt fauteurs de Schismes, & ceux qui se sont souſtraicts de leur obeissance, (ores que les Papes fussent Chefs de l'Eglise & non Antechristz,) biẽ fondés en droict, exempts de tout souspeçon de Schisme, & incoulpables de tous les maux & desordres qui par le Schisme sont auenuz à la Chrestienté. Que si au contraire, cõme nous le tenons, le Pape est l'Antechrist, & la doctrine Papale contraire au salut en Iesus Christ, & tout le seruice qui se faict en toutes les Egliſes qui le reconnoissent, qu'ils appellẽt Egliſe Romaine, pollu d'idolatrie. Il ne faut plus disputer, si on faict bien de s'en retirer ou non, mais bien cõclurre tout de plein pied, Que nous sommes traistres à Dieu qui nous a creés, à Christ qui nous a sauuez & recreés, à l'Egliſe qui nous a esleués, bref à noz freres & à nous-meſmes, si nous ne protestons contre ses blasphemes, si nous ne nous d'istraions de son obeissance, si nous ne renonçons à sa communion, bref, si nous ne faisons tous noz efforts pour le faire cõnoistre à vn chacun, & pour deliurer le monde de sa tyrannie.

Chronica Gaguini & Girard. in Carolo 6.

Là dessus ils nous obiectent. Que Moyse pour l'idolatrie du veau d'or, commise au milieu du peuple d'Israël, ne s'en separa pas. Ie l'accorde. Mais ils deuoyent adiouster, que Moyse tãça Aaron, & chastia le peuple, & brisa le veau d'or en poudre, & le jettà en l'eau. Exod. 33. Il n'eut dõq que faire de fuir l'idolatrie, par ce qu'il la pouuoit chasser. Or nous ne voulõs pas estre plus scrupuleux que Moyse. Qu'ils nous laissent briser leurs idoles, & jetter l'idolatrie hors de leur Eglise, & nous ne demãdons pas mieux que d'y demeurer. Ils nous reprochent de rechef que Iesus Christ hantoit au Temple, nonobstant la marchãdise qui s'y faisoit. Il y a bien grande difference entre ceste marchãdise là, & l'idolatrie qui a lieu auiourd'huy en l'Eglise Romaine. Mais encor, qu'ils nous souffrent comme les Iuifs à nostre Seigneur, de chasser les marchãs de la paillarde, qui trafiquẽt les ames par leurs simonies, hors de l'Eglise: & nous sommes tout prests d'y frequenter. Ierem. 19. En fin, ils nous reprochent que Ieremie a presché en Topheth, ou se commettoit vne abominable idolatrie. Ils deuoyẽt adiouster ce que le texte dit expres, Qu'il y preschoit contre l'idolatrie. Amos. 5. Item, Qu'Amos a prophetizé en Bethel, au sanctuaire d'Amasias. Qu'ils adioustent donq que c'estoit en luy signifiant l'horrible vengeance que Dieu luy preparoit sur la teste. 1. Rois. 13. Item, Que l'homme de Dieu prophetiza

phetiza bien en Bethel du temps de Hieroboam. Ils deuoyẽt aussi adiouster, que c'estoit en luy signifiant, que ses sacrificateurs seroyẽt vn jour sacrifiés sur son autel mesmes, & que quand le Roy le pria d'entrer chés luy, il l'en refusa tout à plat, par ce qu'il ne tenoit conte de son admonition. Mais nous leur dirons bien plus. Qu'ils nous laissent seulement prescher en leur Temples au milieu de leurs idoles, & sans les toucher, au seul son de la parole de Dieu nous les ferons trebuscher. Qu'ils nous laissent asseoir l'Arche de Dieu, & sa saincte alliãce au milieu de leurs Temples, & ils trouueront à peu de temps de la, tous leurs Dagons en pieces. 1. Samuel. 5. Nous ne refusons donq pas d'y entrer pour y prescher, car c'est ce que nous desirons de tout nostre cœur, pour faire connoistre la verité à vn chacun. Mais nous ne pouuons y entrer pour nous taire. Car malheur à celuy qui oit blasphemer son Dieu sans proteſter, & à qui voit tromper son frere sans le r'adresser. A l'exemple de Ieremie, & d'Amos, & de l'homme de Dieu, nous proteſterons contre l'idolatrie deuant les Rois, deuant les peuples, en la face mesmes de toutes leurs abominations, & nous l'auons faict, & auons seellé noz protestations de nostre propre sang. Mais à l'exemple d'iceux-mesmes, nous ne sacrifierons point sur l'autel que le Roy Achas à faict bastir sur le patron de l'Autel de Damas, encor

que le souuerain sacrificateur Vrie y conniue. Aussi peu adorerons nous en Dan & en Bethel, car ils ne l'ont jamais faict. Nous ne communiquerons, di-je, aucunement aux sacrileges & impietés introduictes par l'Antechrist: Car c'est impieté que de le faire, & trahison enuers Dieu que de s'en taire, & stupidité à tous de ne s'en enquerir, & aueuglement inexcusable, en la lumiere qui luit auiourd'huy par tout, de communiquer à ces œuures de tenebres.

Pourquoy nous receuons le baptesme de l'Eglise Romaine.

Ils nous obiectent dauantage. Si vous tenés le Pape pour l'Antechrist, & nos seruices pour idolatrie, comment donq receués vous nostre Baptesme, ou si vous le tenés pour bon, comment ne comuniqués vous à nostre Eglise? Premierement Dieu a eu tant de pitié de son Eglise, qu'il n'a point permis que l'Antechrist changeast rien au Baptesme de Christ, en ce qui est de l'essence, encor qu'il l'ait enueloppé de plusieurs superstitions, tout ainsi qu'il ne permit point, que la Circoncision qui estoit la marque de l'Alliance, fust abolie entre les Samaritains, ny en Iuda, quelque idolatrie qui s'y cõmist. Nous disons donq que l'Eglise Romaine enfante encor des enfans à Dieu par le Baptesme, mais que par ses idolatries elle les nourrit aprés & esleue au Diable, tout ainsi qu'Ezechiel dit. Que Hierusalem & Samarie engendroyẽt des enfans à Dieu, comme vne femme adultere à son mary, tant que le diuorce soit

Ezech. 16.

faict,

faict, mais que par après elles les sacrifioyent à Moloch, c'est à dire aux faux Dieux.

Secondement nous disons auec sainct Augustin, que ce n'est pas l'heretique qui baptise, quand le Baptesme est demeuré en son entier, mais Christ par la main de l'Heretique, en quoy nous ensuiuons la pratique de l'Eglise primitiue, & l'arrest du Concile de Nicee premier. Que ceux qui auroyent esté baptizés par les Heretiques renonçans à leur heresie ne seroyent point rebaptizés, sinon ceux qui auroyent esté baptizés par les Samosateniens, qui ne retenoyent point les paroles essentielles du baptesme, lesquels on ne rebaptisoit pas à proprement parler, par ce que sans icelles ils ne pouuoyent auoir esté baptizés. Or par la grace de Dieu nous auons esté baptisés au nom de Christ, & non au nom de l'Antechrist, ou de ses Idoles.

Aug. de baptism. contra Donatistas.

Concil. Nicenum.

Tiercement le Baptesme nous introduict des nostre enfance en la maison de Dieu, mais il ne suffit pas d'estre receuz en sa famille, si nous ne le seruons selon les commandemens. Car alors nous nous priuons du benefice receu par le Baptesme, lequel comme dit sainct Augustin, nous tourne en plus grãde cõdemnation. Ce nous est donq comme vn droict de naturalité en vne republique, qui nous oblige à faire deuoir de bons Citoyens, & d'ennemis simples que nous serions, nous rend traistres

& parricides, ſi nous ſeruons au tyran qui l'a enuahie, & ſi nous portons les armes contre les loix d'icelle. Car encor que nous ſoyons nés ſouz la tyrannie, ſi ſommes nous nés pour la republique, & enroollez au regiſtre des Citoyens, & non en la liſte des eſclaues du tyran, encor meſmes que le tyran, ou ſes officiers en tinſſent le regiſtre. Or au Citoyen qui eſt né ſouz la tyrannie, qui a ſerui au tyran, & qui puis aprés connoiſſant ſa faute, ſe retire vers les deffenſeurs de la liberté publique, il ne faut point de nouuelles lettres de naturalité, encor que par ſes faicts precedens il s'en ſoit rendu indigne. Auſſi diſons nous qu'a celuy qui eſt lié ſouz la Papauté, qui à ſouſtenu l'Antechriſt, qui a adheré à ſa faction, & à tout autre heretique qui a combattu contre Chriſt, il ne faut point de ſecond Bapteſme quand il renient à ſon deuoir. Car encor qu'il euſt renoncé à Chriſt, Chriſt n'a pas renoncé au droict qu'il a ſur luy, & ſon Bapteſme eſt ſi peu effacé, que d'ennemy ſimple qu'il euſt eſté ſans le Bapteſme, il a eſté traiſtre, & crimineux de leſe Maieſté. Et pourtant, il ne luy faut qu'vne abolition de ſon crime & non vn renouuellement de ſon Bapteſme.

Quartement. Voire-mais, il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & quand vous vous ſeparés de nous, vous vous ſeparés donq de l'Egliſe. Reſpõce. Il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & nous

ne nions

ne nions pas auſſi que l'Egliſe Romaine ne ſoit Egliſe, car meſmes en ce que nous tenons que l'Antechriſt y dõmine, nous tenons conſequemment que ceſt Egliſe, d'autant qu'il ne peut eſtre affis qu'en l'Egliſe. Mais autre choſe eſt ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine polluë par l'Antechriſt, & autre choſe de ſe retirer de la communion de l'Egliſe vniuerſelle, comme nous auons declaré cy deſſus. En aprés nous ne nous retirons pas du Temple, mais de l'idolatrie qui ſe commet au Temple, ny de la republique, mais de la tyrannie qui l'opprime, ny de la ville, mais de la peſte qui l'infecte, ny de la communion du peuple, auquel nous deſirons tout heur & tout ſalut, mais de la cõſpiration de l'Antechriſt & de ſes ſuppoſts. Nous ne renonçons donq pas à leur Bapteſme, mais nous le ratifiõs. Par iceluy nous ſommes obligés à ſeruir à Dieu, & à renõcer au Diable, & ſuiuant iceluy nous cerchons de le ſeruir ſelon ſa parole, & renonçons aux idoles. Par ces lettres de naturalité, nous ſommes obligés à maintenir les loix anciennes de la republique Chreſtienne, qui eſt l'Egliſe, & ſuiuant icelles nous remettons en auant la loy de Dieu ſon vnique legiſlateur, & voulons deliurer l'Egliſe de toutes les nouuelles impoſitions que l'Antechriſt a miſes ſur les conſciences. Par le Bapteſme nous auons faict ſerment à Chriſt, & de Chriſt le Pape veut deſtourner noſtre

seruice à ſes idoles & à ſoy-meſmes. Nous ſeruions donq Chriſt contre l'Antechriſt, & l'Egliſe contre ſa coniuration, car c'eſt pour cela que par la grace de Dieu nous auons eſté baptiſés en l'Egliſe, quelque tyranniſee & renuerſee quelle fuſt.

Mais les miniſtres de celuy que pretendez eſtre l'Antechriſt, vous ont baptiſés. Ils m'ont jetté l'eau ſur la teſte, mais Chriſt ſeul m'a baptiſé. Le tyran ou les officiers qu'il aura eſtabliz à ſa poſte, m'auront faict leuer la main, & preſter le ſerment. Mais ils me l'ont faict faire à la republique, & non au tyran, au nom de Chriſt, & non au nom de l'Antechriſt. La forme du ſerment eſt demeuree entiere, encor que l'eſtat ſoit changé. Pour donq ſuiure la teneur de mon ſerment, je me retireray en l'armee des vrays Citoyens, je cercheray la pure Egliſe la ou elle ſera retiree, & renonceray à la communion de l'Antechriſt, qui ſouz ombre de mon ſerment, me faict violer mon ſerment.

Pour conclurre ce poinct. Il nous eſt dit, [Preſchés la verité.] Nous l'auons faict, mais on nous a excommuniés. Il nous eſt dit conſequemment, [Fuyés les idoles,] [& ſortés de Babylone.] Nous l'auons faict. Mais lors encor, que l'opiniaſtreté des hommes contre la verité nous en a forcés. Finalement à l'exemple des Apoſtres, eſtans forclos des Temples par le magiſtrat nous auons recueilly les fide-

1. Iean. chap. dernier. Apocal. 14.

les

les par les maisons, & redressé la vraye Hierusalem à Pella. Si on regarde le faict en soy il ne se peut calomnier, car nous sommes fondés en textes exprez. Que si on dit, cas qu'il se deust faire, que ce n'estoit pas à noz ministres à le faire. Il n'est donq plus question que de leur vocation, qui sera pour le chapitre suiuant.

QVE LES MINISTRES DES EGLISES REFORMEES ont legitime vocation pour redresser l'Eglise.

CHAP. XI.

PAR ce que noz aduersaires ne peuuent nier la corruption qui est entree en l'Eglise, n'y la tyrannie de l'Antechrist & autres dependantes d'icelle, dont nous pretendons l'affranchir par la parole de Dieu, pour n'entrer au fonds du procés que le plustard qu'ils peuuent, ils nous vsent d'vn traict de chiquanerie, & nous demandent qui elle est la vocation de noz ministres pour reformer l'Eglise, & pour prescher en icelle. C'est ce que disoit Sedecias le faux Prophete à Michee. 1. Rois. 22. 24.

[Par ou s'en seroit allé de moy l'Esprit du Sei-

gneur pour parler à toy ?] Et les Phariſiens à Ieſus Chriſt. [Tu es Fils d'vn Charpentier, & qui t'a enuoyé ?] auſquels nous pourrions reſpondre en vn mot auec Ieſus Chriſt. [Les paroles que nous annonçons rendẽt teſmoignage de nous.] Ils nous reprochent auſſi leur longue ſucceſſion, qu'ils ſont enfans d'Abraham, heritiers de ſainct Pierre &c. A quoy Ieſus Chriſt reſpond pour nous, [Vous eſtes ſemence d'Abraham, mais le Pere dont vous eſtes yſſuz ceſt le Diable,] & ſainct Paul. Ne vous abuſez point freres, car l'Antechriſt ſera aſſis & adoré au Temple de Dieu. Mais par ce que depuis nagueres ils ont faict des volumes entiers ſur-ce ſeul poinct, il eſt beſoing de le traicter plus amplement.

Iean.8. 2.Theſſ.2.

Quand le feu ſe prend en vne ville, ou que l'ennemy eſchelle de nuict, ſi le moindre bourgeois en donne l'alarme, voire vn eſtranger, pendant que les ſentinelles ſont endormies, on ne demande point en quel tiltre il le faict, & moins encor l'en met on en iuſtice. Mais bien on court à l'eau & aux murailles, on veut voir que c'eſt, & chacun ſçait gré à celuy qui en a aduerty. Quand, au contraire nous deſcouurons l'Antechriſt aſſis en l'Egliſe, que nous nous ſub-mettons à le conuaincre deuãt la face d'vn Concile, & en ſa preſence propre, au lieu de nous ouïr, d'examiner nos raiſons, d'aller voir les Eſcritures ou il eſt ſi viuement

depein ct

depeinct, on nous demande nos qualitez, & quel tiltre nous auons pour en auertir, voire, on nous met à mort, pis que si nous auions trahy la Republique. Si les Gouuerneurs des places en vsoyent ainsi, quand on leur donne des auertissemens, qui est la place qui ne fust bien-tost és mains de l'ennemy? & qui est le Prince, qui ne les tint pour traistres, & qui ne jugeast qu'ils s'entendroyent auec ses ennemis? Il n'est point icy question de nos qualitez, mais des qualitez de l'Antechrist, & de sa doctrine. Il y và du deuoir de ceux que nous auertissons. Il y và du salut de tous & de nous-mesmes. Si l'aduertissement est vray, c'est le salut de l'Eglise. S'il est faux, c'est le nostre, il est donq question d'examiner les circóstances de l'aduertissement, & non les qualitez des aduertisseurs. En la coniuration de Catilina, le Senat presta l'aureille à vne femme vile, contre les plus grands. Quand les Gaulois voulurent surprendre de nuict le Capitole de Rome, les sentinelles ne disoyent mot, les Chiens estoyent muets. Il n'y eut que les oysons qui crierent, & toutesfois chacun y accourut, & en tint conte, & sans leur cry, c'estoit ville qui depuis à conquis tout le monde estoit perduë. Quand donq nous serions les plus vils & contemptibles de l'Eglise, nous meritons d'estre ouys, mesmes puis-que nous ne demandons point de parler à l'aureille, comme les calom-

niateurs, mais en la face de l'Egliſe, & aux aureilles de celuy meſmes que nous accuſons, nõ de par nous, mais de par Dieu meſmes. Quant à redreſſer l'Egliſe apres la diſſipation qu'en a faict le Pape & les ſiens, nous ſçauons qu'il faut qu'il y ait vne legitime vocation, mais auſſi maintenons nous, y eſtre mieux fondez, que ceux qui n'ont autre vanterie que la leur, encor que les grands tiltres & les honneurs du monde ſoyent par deuers eux.

La vocatiõ des premiers reformateurs de l'Egliſe en noſtre tẽps.

Si donq nos aduerſaires nous demandent qu'elle eſtoit la vocation de nos premiers miniſtres, qui ont reformé l'Egliſe en ces derniers temps, nous reſpondons que c'eſtoit la meſme vocation & ſucceſſiõ que celle dont ils ſe vantent, mais que de la vocation dont ils abuſent, les noſtres ont voulu biẽ vſer, & à la vaine ſucceſſion dont ils ſe parent, ont adiouſté la ſucceſſion de vraye doctrine qu'ils auoyent corrompuë, ſans laquelle toute ſucceſſiõ n'eſt que continuation d'abus. Wiclef, Iean Huz, Luther, Zuingle, Oecolampade, Bucer, & autres de l'eſchole deſquels les Miniſtres qui ont recueilly les Egliſes de deſſoubs l'Antechriſt ſont ſortis, eſtoyent Preſtres & docteurs en Theologie. Comme Preſtres & Paſteurs ils auoyent charge d'annoncer la Verité au peuple, & de luy communiquer les Sacremens ſelon l'inſtitution du Seigneur. Cõme docteurs, ils eſtoyẽt appellez à expoſer la Theologie en leurs leçõs

& en leurs liures, & obligez par le ſerment ordinaire de toutes Vniuerſitez, de declarer à l'Egliſe la verité, de conuaincre toutes doctrines repugnãtes à la parole de Dieu, & de les chaſſer ſelon leur pouuoir. Or de leur temps ils ont trouué la parole de Dieu cachee au peuple. L'honneur deu à vn ſeul Dieu deſtourné aux hõmes & aux ſtatues. Le ſang de Chriſt foullé aux pieds. Le Sacrement de la Cene partie cõuerty en Idolatrie, & partie deſnié au pauure peuple. Bref, toute l'Eſcriture ſaincte prophanee & empoiſonnee de gloſes Papales. Et quand ils l'ont remõſtré aux Eueſques & Metropolicains ſelon l'ordre de l'Egliſe, ils n'en ont tenu conte, ils ont eſté les premiers à les perſecuter, parce qu'ils eſtoyent eux-meſmes partie de la maladie de l'Egliſe. Ie demande donq, ſi leur vocation ne leur commandoit pas de paſſer outre, à ſçauoir, d'annoncer la verité au peuple, & de luy adminiſtrer les Sacremens purement. Et s'ils en euſſent autrement faict, s'ils n'euſſent pas eſté deſerteurs de leur vocation. Contempteurs du ſerment faict à Dieu, & abuſeurs du peuple. Tous deux donq, ie dis, & nos aduerſaires, & nos premiers Miniſtres auoyent vne meſme vocatiõ ordinaire. Mais en ceci eſt la difference, que les noſtres l'ont ſuyuie, les autres l'ont abandonnee, les noſtres ont faict le deu de leur charge, les autres l'ont ſecoüee. Les noſtres ont mené leurs

Ezech.34. ouailles sur les mõtagnes d'Israël aux bonnes pastures. Les autres les ont deuorees, ou laissees en proye aux bestes des champs, ou menees aux maraiz, ou elles se sont pourries. Vn Magistrat sera appellé à l'administratiõ d'vne Republique, ou il trouuera les bonnes loix corrompuës, par la negligence ou malice de ceux qui l'ont precedé, le parquet plein d'iniustice, les offices subjects à menees, à brigues, à corruptions. Il voudra reformer tout celà, & le ramener à la censure des loix. Qui luy demandera là dessus, en quelle qualité il le pretendra faire, se monstrera il pas ridicule? Car aussi il suit pied à pied sa vocation. Il n'a pas faict serment de maintenir les abus, mais bien de maintenir les loix, & de cercher en tout & par tout le bien & salut de la Republique. Que si au contraire il conniuoit au mal, il feroit directement contre sa vocation. Or ainsi en ont faict nos premiers Ministres, requerans premierement la reformation, & puis y mettant eux-mesmes la main, selon leur deuoir. Et si nous pouuions demãder aux Apostres qui sont leurs vrais successeurs? Ils ne nous diroyent pas, ceux qui ont triple couronne, ou tel manteau, ou telle mitre. Mais ceux qui annoncent la parole de Dieu à nostre exemple. Car aussi Matth.12. auroyent-ils appris du vray Maistre, que Celuy qui faict la volonté de Dieu son Pere est sa mere, & sa sœur, & son frere. A la predication

de

de ces premiers là, les Paſteurs des Egliſes ſe ſont eſueillez en Boheme, en Allemagne, en Angleterre, en Eſcoſſe, en Dannemarck, en Suëde, & depuis pluſieurs en France, en Eſpagne, & en Italie meſmes, & ſe ſont mis à paſtre à leur deuoir. Quelques Royaumes tout entiers conſequemment ſe ſont reformez. Les Eueſques meſmes qui y preſchoyent le menſonge, y ont preſché la verité au meſme Temple, & en la meſme chaire. A ceux-là pour la pluſpart, ſi nos aduerſaires demandent la ſucceſſion elle eſt de leur coſté, car d'Eueſque en Eueſque ils ſuccedent aux premiers qui y ont annoncé l'Euangile. Si la vocation, c'eſt auſſi la leur meſmes, car ils eſtoyẽt appellez a eſtre Eueſques & Paſteurs, & ils en font l'office qu'ils auoyent delaiſſé. La difference donq, comme nous auons dit, eſt en ce ſeul poinct. Qu'ils paiſſoyent le peuple de Siliqués, & ils le paiſſent de la Paſture de vie. Ils ſouilloyent leurs trouppeaux aux fanges de l'Antechriſt, & ils les lauent au ſang de Ieſus Chriſt. Voilà donq, quant à la vocation de nos premiers Miniſtres, laquelle à tout ce qui peut eſtre de bon en la vocation pretenduë par nos aduerſaires, & ce poinct par deſſus, Que les noſtres l'exercent legitiment, & les autres la detiennent en iniuſtice. Et quand bien aucuns en vn eſtat ſi corrompu de l'Egliſe, comme nous l'auons veu de noſtre temps, ſans attendre leur

vocation ou approbatiõ de ceux qui soubs tiltre de Pasteurs opprimoyent le trouppeau du Seigneur, auroyẽt esté appellez par les Eglises, ausquelles ils ont voüé leur Ministere. Cela ne doit non plus estre trouué estrange, qu'en vne Republique libre, ou le peuple sans attendre le consentement, ny les voix de ceux qui le tyrannisent, auroit esleu selon les loix de bons & legitimes Magistrats.

La vocatiõ de ceux qui sont venus aprés.

Quant à la vocation des Ministres qui ont esté enuoyez par ces premiers là, & depuis iusques à nous, nous y auons obserué l'exemple des Apostres, & les Canons de la Primitiue Eglise. S'il est question de leurs personnes, on y a examiné soingneusement la doctrine & les mœurs. C'est la regle de S. Paul, [Que l'Euesque soit propre à enseigner & irreprehẽsible.] Si des personnes qui ont faict cest examen, ce n'a point esté vn tout seul, mais plusieurs Ministres, Euesques & Anciens appellez deuëment à ceste charge, cest à dire, le Presbytere, comme l'appelle S. Paul, ou comme S. Cypriã, le Senat Ecclesiastique. Pendant cest examen, dont depend l'Election, l'Eglise a esté en prieres & en ieusnes, cõme nous lisons en la creation des Prestres és Actes. Estans trouuez capables on les à annoncez au peuple, afin que si quelqu'vn auoit à parler cõtre leur Electiõ, il se retirast par deuers l'assemblee, comme nous lisons auoir esté pratiqué en l'Eglise ancienne

1. Timo. 3. 2.

Tite 1. 9.

1. Timo. 5. & Tite 1.

Actes 14. 23

Lampridius in Alexandro.

cienne par le teſmoignage meſmes des Payẽs. Finalement par le conſentement de tout le peuple, on leur a dõné l'impoſition des mains, les authoriſant de preſcher, qui eſt la ſeule ceremonie dont les Apoſtres vſoyẽt, à l'imitatiõ de l'Egliſe Iudaïque, aprés laquelle ils ont commencé à adminiſtrer la Parole & les Sacremens en l'Egliſe. C'eſt ce que dient les Canons anciens, Que le Miniſtre de l'Egliſe ſoit ordonné par l'Election du clergé, & par le cõſentement du peuple: Que l'Eueſque ne ſoit point eſleu ſans vn nombre d'Eueſques &c. à la requeſté du clergé, ceſt à dire, des Anciens, & auec l'atteſtation du peuple. Item, Que ceux qui ſont venus à l'Epiſcopat par argent ou par faueur, ne ſoyent point tenus pour Eueſques, & n'ayent aucun droict d'ordonner les autres. Or nous nous rapportons à l'Egliſe Romaine meſmes, leſquels ſont plus canoniquement eſleus, & ſi ces Canons ne ſont pas du tout cõtemnez au milieu d'elle, il y a plus de huict cẽs ans? S'il eſt queſtion des Eueſques, ou ordonnans, ou ordonnez, ils y viennent par la faueur de la court du Prince, ou par les chiquaneries de la court de Rome, ou par argent contant. Et y en a qui ſont Eueſques pour les ſeruices de leurs predeceſſeurs, auant qu'ils fuſſent nez, lors qu'il eſtoit incertain, ſi ce ſeroit maſle ou femelle. La choſe parle, & chacun la voit, & en ſçait autant que i'en puis dire. Si de l'exa-

Actes 13. 6.

In Concil. Laodic. c. 12.
In Concil. Pariſ. c. 8.

Rabanus in gloſſ. ſexto. cap. Actũ. Can. nullus & c. in ordin. diſt. 61. c. Sacrorum diſt. 63.

Leo Papa epiſt. 87. & 90.

men qui s'y faict, en cela peut on iuger, quel il peut estre, quand on voit vne bonne partie des Euesques de l'Eglise Romaine qui ne sçauent si leur Messe est en Grec ou en Latin : & leur vie est si connuë, (ie ne taxe point quelque petit nombre qui se gouuerne mieux,) que les Gardinaux esleuz du temps du Pape Paul 3. pour la reformation, cõfessent en leur articles, Que pour leurs vies & desbordemens, le nom de Christ est blasphemé en toutes gens. Si du consentement du peuple que sainct Cyprian requiert tant, & que nous voyons si bien pratiqué en la personne d'Eradius successeur de sainct Augustin, ils presentent les Euesques au peuple, non pour les approuuer, mais pour les adorer, pour vne façon de faire, & non tout à bon escient. Que si nous venons aux simples prebstres, les Euesques ignorans en ont encores crée de plus ignorans, & les vicieux de pires qu'eux, tellement que le temps dont se plaint le Prophete a duré long-temps en l'Eglise, qu'il consacroit sa main qui vouloit. Nos ministres d'auiourd'huy donq ont la mesme succession que leurs Euesques. Car jusques aux premiers qui ont reformé les Eglises on ne la leur peut oster, & à icelle ont adiousté de plus, la succession interrompuë de la vraye doctrine. Mais leur vocation est bien meilleure & plus canonique: Car outre ce qu'ils sont ordonnez, par ceux que l'Eglise Romaine auoit ordon-

Article propre sentez par les Cardin. Reformateurs, à Paul. 3.

Cypr. lib. 1. epist. 3.

Augu. epist. 110.

Euseb. lib 6. c. 29 de electione Fabriam

Theodoret. lib. 1. c. 9.

nez,

nez, ils le ſont, ſelon l'exemple des Apoſtres, & les Canons anciens, que l'Antechriſt & ſes ſuppoſts ont totalement renuerſez, au lieu, qu'examinant l'election des Eueſques de l'Egliſe Romaine, a peine s'en trouuera-il quelqu'vn qui puiſſe eſtre appellé Eueſque.

Contre ce que deſſus ils ne peuuent rien alleguer, ſinon, que ces premiers reformateurs de l'Egliſe, Iean Huz, Luther, Zuingle, Oecolampade, & autres, deſquels les noſtres ſont deſcendus, n'eſtoyent pas Eueſques, mais ſeulement Preſtres & Docteurs. A cela nous reſpondons, Que Preſtre & Eueſque en la Primitiue Egliſe n'eſtoit qu'vn, & que s'ils different aujourd'huy en tiltres, & en mitres, qu'en la dignité eſſentielle, ils ne different aucunemẽt. Eueſque & Preſtre n'eſt qu'vn.

S. Paul dit à Tite. [Ie t'ay laiſſé en Candie afin que tu y ordonnes des Preſtres ou Anciens par les villes.] Et puis luy voulant monſtrer, comment il s'y doit gouuerner il adiouſte: [Car il faut que l'Eueſque ſoit irreprehenſible &c.] Tite 1.

Item, Il eſt dit és Actes qu'il enuoya querir les Preſtres ou Anciens d'Epheſe. Or voicy la remonſtrance, qu'il leur faict. [Prenez garde à vous, & à tout le trouppeau auquel le S. Eſprit vous a mis Eueſques.] Actes 20. 17. & 18.

En l'epiſtre aux Philippiens, il ſaluë les Diacres & les Eueſques de la ville, ceſt à dire, les Anciens. Aux Philip.

S. Pierre auſſi exhortant les Preſtres, [Paiſſez, dit-il, le trouppeau qui vous eſt commis, ayant l'œil deſſus 1. Perre 5. Grecè. ἐπισκοποῦντες.

comme Eueſques &c. [Et de faict, là ou Sainct Paul nomme tous les degrez de l'Egliſe, il ne faict aucune mention des Eueſques, mais ſeulement de Paſteurs & de Docteurs, & aux Preſtres il eſt dit, Paiſſez, enſeignez, & faictes deuoir d'Eueſques. Il eſt donq tout apparent, que Preſtres & Eueſques n'eſtoyent qu'vn. Et auſſi Irenee n'appelle les Eueſques de Rome, Anicetus, Pius & Hyginus, que Preſtres. C'eſt ce que dit S. Hieroſme en vne Epiſtre traictant ceſte matiere. [Entre nos anciens Preſtre & Eueſque eſtoit tout vn, mais l'vn eſt nom d'aage, l'autre d'office ou dignité, comme l'Apoſtre nous monſtre clairement.] Et en vn autre lieu. [Auant qu'on diſt, Ie ſuis de Cephas, & moy d'Apollo, toutes choſes eſtoyẽt gouuernees en l'Egliſe par le commun aduis des Preſtres ou Anciens. Depuis pour euiter les Schiſmes on a aduiſé qu'il y en euſt vn eſleu par deſſus les autres. Mais comme d'vne part les Preſtres luy ſont ſubiects, qu'il ſe ſouuienne auſſi de l'autre, que ce qu'il eſt plus grand que les Preſtres, n'eſt que par couſtume, & non par l'ordonnance du Seigneur.] S. Ambroiſe expliquant le quatrieſme des Epheſiens, ou il eſt amplement traicté des degrez de l'Egliſe. [Les Eueſques, dit-il, s'appelloyent premierement Preſtres, dont l'vn ſuccedoit à l'autre &c.] & ſur Timothee, [Eueſque n'eſt autre choſe que premier Preſtre.] Sainct Gregoire

Epheſ. 4.

Irenæus ex Euſeb. lib. 5. c. 26. & epiſ. 24.

Hierony. in epiſt. ad Euandrum.

In 1. cap. ad Titũ. Fuſiſſimè.

Ambroſius. In 4. ad Epheſ.

Idem. In 1. ad Timo. 3.

en

en ſes Epiſtres appelle les Eueſques Preſtres Cardinaux, ceſt à dire, premiers, & l'Empereur Iuſtinian en ſes loix Oeconomes, Reuerends, parce qu'en la dignité eſſentielle ils ne different rien des Preſtres, mais ſeulement en ce qu'ils tiennẽt le premier lieu en l'adminiſtration du ſeruice diuin, ceſt à dire, en l'ordre & en la ceremonie. Gratian en ſon Decret dit nommémẽt, Que la Superiorité de l'Eueſque, & la diſtribution des Dicœceſes eſt de droict humain, & non de l'inſtitution des Apoſtres. Pierre Lombard le repete en meſmes mots. Maiſtre Iean de Paris docteur de Sorbonne, de l'ordre des Iacopins, en ſon liure de la puiſſance Royale & Papale, que toute la Faculté de Theologie approuua de ce temps là, paſſe plus outre. Car quant à la dignite eſſentielle du Miniſtere, qu'il appelle puiſſance d'Hierarchiſer le peuple, il maintient que les Preſtres ſont egaux aux Papes meſmes, & le prouue parce, qu'en leurs ordres on vſe de meſmes mots, qu'és ordres des Eueſques & Apoſtres. Receuez le S. Eſprit &c. Ce que vous lierez en terre ſera lié au Ciel &c. Bref le Cardinal Cuſan meſmes maintient, que le Papat, l'Epiſcopat, & toutes autres maioritez & minoritez de l'Egliſe, ceſt à dire, degrez de plus grand & de plus petit, ne ſont point inſtituez de Dieu, mais des hommes. Que tous Preſtres ſelon l'ordonnance du Seigneur ſont egaux,

Gregor. lib. 1. epiſt. 15. 77. 79. Et lib. 2. epi. 6. 25. &c.

Diſtinct 93. & 95. olim.

Petrus Lõb. lib. 4. ſenté. diſt. 24.

Magiſter Ioan. Pariſ. c. 3. lib. de Poteſt. Regia & Papali.

Cardin. Cuſan. lib. 2. c. 13. de Concord. Catholi.

Oſtienſis in ſumma de major. & obed & gloſ. in c. 9. & 2. q. 7. puto.

Que par les hommes il en a eſté ainſi ordonné pour le mieux, à ſçauoir, pour euiter diuiſion. Mais que quand ce mieux ſe conuertit en pis, & que ce qu'on a ordonné pour amener les hommes à Dieu, tẽd à les deſtourner de Dieu, que lors la cauſe ceſſante, ceſſent auſſi tous droicts poſitifs, & peut-on reuenir à la premiere inſtitution. Et voilà pourquoy, dit-il, en temps de neceſſité, quand le Pape excommunie mal a propos, le moindre Preſtre peut abſouldre qui que ce ſoit, de ſon excommunication.] Voilà donq que, ce que l'Eueſque eſt par deſſus le Preſtre, n'eſt que de droict humain & pour l'ordre, lequel n'eſt plus ordre quand il eſt cauſe de deſordre.

Que les Preſtres ont puiſſance de de donner l'impoſitiõ des mains. 1. Timo. 4.

Conſequemment, nous diſons que ces Preſtres, ont puiſſance de donner l'impoſition des mains, & d'ordõner des Paſteurs. Qu'ils l'euſſent au temps des Apoſtres, il eſt trop clair. [Ne neglige point, dit Sainct Paul à Timothee, le don qui eſt en toy, lequel t'eſt donné pour prophetiſer auec l'impoſition des mains du presbytere,] ceſt à dire, de l'aſſemblee des Preſtres ou Anciens. En aprés, Timothee en ordonne luy-meſmes, & puis qu'Eueſque & Preſtre eſtoit lors tout vn, ſi par l'Eſcriture les Eueſques s'attribuẽt ceſte puiſſance, auſſi peuuent les Preſtres, ou s'ils le denient aux Preſtres, ils s'en priuent eux-meſmes. De faict, anciennement ceſt argument eſtoit commun

Magiſt. ſenten. lib. 4. diſt. 25.

en

en l'Egliſe. Il peut baptiſer, il peut adminiſtrer le corps du Seigneur. Ergo, il peut impoſer les mains. Item, Quand on ordonnoit vn Preſtre, l'Eueſque tenant la main ſur ſa teſte, tous les autres Preſtres y approchoyent leurs mains enſemblément, & les tenoyent ſur la teſte de celuy qu'on ordonnoit, comme il appert en pluſieurs lieux du Decret de Gratiã, qui eſtoit pour garder leur droict de conferer les ordres, & pour monſtrer, encor que l'Eueſque euſt la charge de ceſte action, que toutesfois c'eſtoit de par eux & non de par luy-meſmes. Quelques vns des leurs auſſi, ont diſputé ceſte meſme propoſition, trois cens ans paſſez. Que ſi l'ambition des Eueſques, & la negligence des Preſtres a cõfondu toutes choſes, & aboly l'ordre de l'Egliſe, c'eſt à nous de la ramener en ce que nous pouuons. Et ſi l'Eueſque, de compagnon qu'il eſtoit, eſt deuenu tyran des Preſtres, ceſt aux vrais Preſtres, a exercer le deuoir qu'il à laiſſé. Et ſi la Primauté de l'Eueſque introduicte par les hommes, à mené les hommes à perdition, (nous n'improuuons point ceſt ordre, quand il eſt bien obſerué,) par l'egalité des Preſtres inſtituez de Dieu, il les faut ramener à Salut. En ſomme les premiers Eueſques de l'Egliſe Chreſtienne n'eſtoyent que Preſtres, & nos premiers Miniſtres eſtoyent Preſtres: & les Preſtres par l'inſtitutiõ des Apoſtres auoyent puiſſance d'im-

Can Preſbyter. di. 23. apud Gratianum.

Marſil. Patauinus. li. 2. c. 17.

ſer les mains, ſuyuant laquelle, auſſi ont faict les noſtres. Nos miniſtres donq, ordonnez par eux, ſont bien ordonnez, & leur vocation ne peut eſtre calumniee en aucune ſorte. Que ſi on les penſe contemptibles, au prix des Prelats de l'Egliſe Romaine: Cayphe eſtoit reueré du monde, au lieu que Cephas n'auoit or ny argent. Paul perſecuteur eſtoit en grand credit, & Paul Apoſtre gaignoit ſa vie de ſes mains. Ainſi à accouſtumé Dieu de confondre les grandes choſes du monde, par celles qui ſemblent petites. Et pluſieurs des noſtres ſuyuent la pauureté de Chriſt, qui pouuoyent eſtre honorez, & l'eſtoyent meſmes entre les ſuppoſts de l'Antechriſt. Il n'eſt donq point à propos de nous demander des miracles pour approuuer noſtre vocation. S'il nous en faut, auſſi leur en faut-il, car c'eſt l'ordinaire. Que ſi en vertu de leur vocation ils ont entrepris de preſcher nouuelle doctrine, qu'ils nous ſouffrẽt en vertu d'icelle meſmes, remettre ſus l'ancienne. Et s'ils dient, que c'eſt la noſtre qui eſt nouuelle, & non la leur, il n'eſt donq plus queſtion de la vocation, mais de la doctrine, & pourtant faut-il paſſer tous ces fauxbourgs, & venir tout droict à la conference des deux.

Ce pendant, ce furent ces belles chiquaneries là, qui empeſcherent le fruict du Colloque de Poiſſi, dont toute la France attendoit vn

bien

bien ſingulier, & ceſt ſur-quoy encor les Ieſuïtes d'aujourd'huy fondent leur principale defenſe. Quand on leur dit, monſtrez moy le Purgatoire, & la Tranſſubſtantiation, & l'Inuocation des Saincts, ou choſe qui en approche és Eſcritures. Ils nous diſent, faictes Miracles. Ainſi diſoit Satan à Ieſus Chriſt. [Si tu és fils de Dieu, jette toy du Pinacle en bas &c.] auſſi preſt à ſe conuertir à luy, s'il l'euſt faict, comme quand il n'en fit rien. Mais noſtre Seigneur, qui pouuoit faire plus grandes choſes, ne le rembarra que par les Eſcritures. Ainſi luy demãdoyent les Phariſiens des ſignes, encor qu'il en fiſt aſſez & de merueilleux. Mais, s'il chaſſoit les Diables, c'eſtoit, diſoyent-ils, de par les Diables. S'il les faiſoit en terre, il les demandoyent au Ciel, & ſi le Ciel meſmes parloit pour authoriſer ſa Vocation, ils diſoyent que c'eſtoit tonnerre. Ainſi luy diſoyẽt-ils en la Croix, [Si tu es fils de Dieu, qu'il t'ayde &c.] & quand il fut ſorty du Sepulchre, au trauers des groſſes gardes, ils dirent, qu'on l'auoit deſrobé. Bref, ainſi nous en demandent-ils maintenant, tout preſts à dire ſi nous en faiſions, que nous ſeriõs ces Antechriſts, qui doiuent ſeduire le monde par ſignes & miracles, & que pourtant ne nous faudroit-il pas croire. Mais comme les Phariſiens lors que Chriſt ſouffroit à la Croix, au lieu de luy demander des Miracles, euſſent beaucoup mieux faict de

Miracles.

Iean. 12.

Isaïe 53. mediter sur ce passage d'Isaïe, [Il est naüré pour nos forfaicts, il est blessé pour nos iniquitez, & par sa playe nous auons guarison.] Aussi feroyent beaucoup mieux nos Maistres, desplucher és Escritures les vraies marques de l'Antechrist, & de mediter ce grand Miracle, que Dieu faict en nostre temps sans Miracles, aboliſſant par le seul Esprit de sa bouche, & par la balieure du monde, ce Monstre horrible, qui depuis si long temps se faict adorer au monde.

Quand la loy fut publiee par Moyse, nous lisons qu'il s'y fist des miracles. Quand il est questiõ aussi de juger entre Dieu & Baal, Dieu faict miracles par Elie. Mais quand Iosias Roy, & Helcias sacrificateur remettent sus le liure de la loy, qui auoit esté enseuely par la negligẽce ou malice des docteurs, & qu'ils chassent les idoles, qu'on auoit introduictes au Temple de Dieu. Quand Esdras scribe & sacrificateur releue le seruice de Dieu, aprés la captiuité de Babylone, nous ne lisons point qu'ils fissent miracles. La raison est toute euidente, Moyse publioit vne loy nouuelle au peuple, & Elie auoit affaire à gens qui auoyent ouuertement renoncé à la loy. Au contraire Iosias, Helcias, & Esdras detenoyent seulement la loy, & selon icelle reformoyent l'Egliſe, & auoyent affaire a gens qui la croyoyent, & se pouuoyent conuaincre par icelle. Voire à gens qui estoyẽt en-

enſeignés par la loy, de croire la loy contre tous miracles. Pareillement, quand Chriſt a apporté l'Euangile, il a faict des miracles. Mais nous ne trouuons point, quand quelque paſteur de l'Egliſe, à requis la reformation de quelques abuz és Conciles, que d'entree on luy ait demandé qu'il fiſt miracles. A ſainct Bernard, qui crie ſi haut contre la corruption de ſon temps, & qui ſouſpire tant aprés la reformation de l'Egliſe, on ne luy en demande point. Or nous ne demandons que la reformation, mais de pluſieurs choſes, ſelon que la deformation eſt entree par vn long-temps en toutes choſes. Bref, ce nous ſeroit vn grand miracle, qu'vn Ange nous apportaſt du Ciel vn nouuel Euangile. Et toutesfois l'Euãgile nous defend ſur peine de damnation de le croire: Ce ne ſommes nous donq point qui deuons faire miracles, car nous ne preſchons que le ſalut en vn Ieſus Chriſt, confirmé par les miracles de Chriſt & de ſes Apoſtres. Mais c'eſt à l'Antechriſt à en faire, qui annonce le ſalut és œuures de l'homme, és merites des Moines, & en ſes indulgences, qui nous apporte vn nouueau Chriſt, & vn nouuel Euangile, que le Diable a confermé au monde par ſignes, & prodiges, & miracles de menſonge, dont tous les oratoires, & toutes les chappelles ſe vantoyent il n'y a pas long-temps, & que Chriſt renaiſſant à faict eſuanouir en moins de rien

Deuter. 13.

Galat. 1.

par tout, comme il fit les oracles des Demons, quand il naſquit au monde. Ie demande en leur cõſcience, ſi nous eſtions venuz auec miracles, ſi noz aduerſaires croiroyent noſtre doctrine que maintenant ils condamnent ſi hardiement au feu? S'ils diſent que non, ils abuſent donq le peuple quand ils nous en demandent, comme ſi ſans cela noſtre doctrine ne deuoit eſtre receuë, & comme s'ils eſtoyent preſts moyennant iceux de l'approuuer. S'ils diſent qu'ouy. Il ne faut donq plus s'eſmerueiller, ſi contre Chriſt ils ont receu l'Antechriſt, quand le Diable l'a authoriſé par ſes miracles.

2. Theſſ. 2. Comme ainſi ſoit que tous Chreſtiens eſtoyẽt auertiz par l'Eſprit de Dieu, qu'il en ſeroit de bien eſtranges & prodigieux, auſquels toutesfois ils ne ſe deuoyent arreſter: & au contraire que Chriſt le deuoit deſtruire par l'Eſprit de ſa bouche, c'eſt à dire par la ſeule predication de ſa parole, à laquelle ſon Eſprit donneroit efficace.

Que ſi encor ils s'opiniaſtrent ſur les miracles, vn petit Moine au ſeul ſon de la parole de Dieu, a eſcroullé en vn moment tous les fondemens de ceſt Empire Babylonique, qui ſembloit cimenté contre toutes les iniures du temps. Et en quel temps? Lors que le Pape commandoit comme vn Dieu à toute la terre, qu'il eſtoit adoré des Rois, & ſeruy des Empereurs, qu'il oſtoit & donnoit les Empires à ſon plaiſir,

plaisir, que s'enquerir de ses faicts, estoit, comme ils disoyent, toucher la Saincte montagne, & ouurir la bouche contre le Ciel. Celuy à la voix de qui ont tremblé autresfois en leurs thrones noz plus puissans Rois, à la voix d'vn homme selon les hommes contemptible, à tremblé en son Throne, & encor ne s'en peut rasseurer. Auec l'aide de peu de compagnons, & de mesme qualité, il a souz-straict la plus grande partie de la Chrestienté de dessouz sa puissance. Il a deliuré de ce Diable qui les possedoit, non les hommes, ny les villes, mais les Royaumes tout entiers. Il a ouuert les yeux par la Parole de Dieu à mille millions de personnes aueugles de naissance. Et par ce que la seule Parole de Dieu preschee par ses seruiteurs, à faict ces merueilles là, vous niés que Dieu ait faict miracles. Ains plustost c'est le miracle des miracles, que ce grand miracle se face sans miracles. Nous auons veu de nostre tẽps, plusieurs Bethulies, & des Sennacheribs & des Herodes, & des Diocletians. Nous auõs veu des Geans froissés contre la Pierre. Nous n'en tenõs conte, par ce que nous l'auons veu, & noz successeurs l'admireront. Et qui eust dit, je vous prie, aprés le vingt & quatriéme d'Aouſt. 1572. que jamais il eust deu estre mẽtion de nous en France? Nous estions cõme morts & ensepulliz. On auoit roullé mainte pierre sur nous, pour nous accabler. De toutes

parts on estoit en armes autour de noz tombeaux. Dieu au trauers de tous ces empeschemens, nous à remis en vie pour le louër: & pour rendre toute la terre confuse en ses desseings, il a voulu que les aduersaires mesmes de nostre religion, ayent reculé la pierre, & nous ayent tendu la main pour nous tirer du sepulchre. Que si, comme les Pharisiens, ils demandent encor vn signe au Ciel, lors que les massacres continuoyent par toute la France, commençà à paroistre au Ciel ceste nouuelle estoille, dont depuis la Creation du monde, semblable ne s'est veuë qu'a la naissance de nostre Seigneur Iesus Christ. Tout le monde l'a remarquee trois ans durãt. Tous les Astrologues l'on admiree, & en sont encor rauiz. Les Sages de ce monde qui croyoyent toutes choses eternelles, ont commẽcé par là à adorer vn Createur. Et que pensons nous quelle nous signifie, sinon la Renaissance de Iesus Christ en terre, par la predication de la Parole? Mais nous n'en voyons, dirés vous, encores rien. Au contraire voz affaires reculent au lieu de s'auãcer. Et l'Estoille qui fut suiuie des Sages, fut trente ans sans monstrer son effect, & quand ceste effect s'accomplit, ce fut en la chair d'vn homme dont les hõmes ne tenoyent conte, & en l'ignominie d'vne Croix, qui sembloit auoir enfermé toute la diuinité souz vn Tombeau. Cependant aprés que le Diable eut jetté son

feu

feu contre les Apoſtres & Diſciples de Chriſt, qu'il eut ſuſcité cõtr'eux infinies perſecutions, il fallut en fin qu'il ſe rẽdiſt, & que toute la terre reconnuſt ſon Seigneur. Face donq toute la terre ce qu'elle voudra. La Parole de Dieu dure eternellement. Il faut que l'Antechriſt periſſe, qu'il ſoit deſconfit par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & aboly par la clarté de ſon aduenement. Tous les Rois, & toute la terre ne peuuent rien contre ceſt arreſt-là. Mais je ſupplie le tout puiſſant, qu'il luy plaiſe jnſpirer aux cœurs des Rois & des peuples, vn vray deſir de connoiſtre la verité, & de cercher leur ſalut, vn vray zele de reunir la Chreſtienté ſouz l'obeiſſance de Chriſt, vne vraye affection de regner & de viure en luy, comme ils regnent & viuent de par luy, afin que les Rois eſtans bien obeïs de leurs peuples, & les peuples bien commandés de leurs Rois, nous puiſſions voir en noſtre aage, vn ſeul Ieſus Chriſt, reconnu des peuples & des Rois, Roy des Rois & Seigneur des Seigneurs, & en ſon Egliſe, ſeul Mediateur, Sauueur, & legiſlateur.

Amen.

CONCLVSIONS.

L'Egliſe ſe conſidere viſible, ou inuiſible.

L'Egliſe inuiſible eſt la compagnie de ceux que Dieu a eſleuz à vie eternelle, en tous tẽps, & en tous lieux.

L'Egliſe viſible eſt la compagnie de ceux, qui ſont appellés à icelle meſmes, & ſe conſidere ſelon certains temps, & certains lieux.

Il n'y a toutesfois qu'vne Egliſe, mais conſideree diuerſement. En la viſible comme le grain auec la paille, en l'inuiſible comme le grain battu & repurgé.

Ceſte Egliſe viſible a eſté premierement ſans la loy, puis ſouz la loy attachee a certain lieu, & famille. Maintenant par la grace, elle eſt par tout eſpanduë, ſans qu'vn ſeul lieu ait priuilege plus que l'autre, dont elle s'appelle Catholique, c'eſt à dire vniuerſelle.

L'Egliſe Catholique comprend ſouz ſoy toutes aſſemblées de Chreſtiens, en toutes regions, que nous appellons Egliſes, comme les parties de la mer, mer: diſtinguees toutesfois par leurs noms, cõme de Grece, d'Afrique &c.

Des parties de l'Egliſe comme de membres d'vn meſme corps, meſmes maintenant qu'elle eſt vniuerſelle, les vnes ſont pures, les autres

imeures,

impures, & des impures, les vnes plus, les autres moins.

Les pures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu eſt purement preſchée & les ſacremens deuëment adminiſtrés, encor qu'au regard de Dieu il n'y a rien de pur. Les vns les appellent Orthodoxes, les autres, mais improprement, Catholiques.

Les impures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu & ſes ſacremens ſont mal adminiſtrés, quelques autres exterieures marques qu'ils puiſſent pretendre.

Et par ce que toute la doctrine de Chriſt eſt Foy & Charité, celles qui ſont impures en la doctrine de la Foy, nous les appellons heretiques, celles qui ſe departent de l'vnion, ce qui auient par defaut de charité, Shiſmatiques.

Il y en a qui ſont l'vn & l'autre, comme la Romaine & celles qui luy adherent auiourd'huy, car elles maintiennent pluſieurs hereſies damnables, & perſecutent & excommunient, ceux qui les deſirent redreſſer. Toutesfois tant que la profeſſion de Chriſt y reſte aucunemẽt, encor qu'elle n'y tienne plus qu'a vn filet, nous ne luy denions point le nom d'Egliſe, comme non appellons l'homme homme quelque malade, & inſenſé qu'il ſoit.

Pour diſcerner les Egliſes pures d'auec les impures, Dieu nous a baillé ſa parole contenuë en ſes eſcritures, laquelle eſt parfaicte, &

claire à ſalut, car elle a pour autheur le tres-parfaict & le pere de lumiere.

C'eſt dõq par icelle, qu'on doit terminer les differẽs de ce temps, & reformer l'Egliſe, cõme vne Repub. ſelon les loix, aboliſſant ce que Dieu nous y defend, tenant pour defendu, en ce qui concerne ſon ſeruice, ce qu'il n'ordonne point, redreſſant ce qu'il à commandé, & interpretant és choſes controuerſes, ſa volonté par ſoy-meſmes.

Les Egliſes qui la ſuyuent ne peuuent errer, car ceſt le chemin de ſalut, & la ſuiuant, Dieu les guide auſſi par ſon Eſprit qui les eſclaire, lequel y eſt inſeparablement conioinct.

Au contraire, les Egliſes qui s'en deſtournent, peuuent errer, meſmes au ſalut, parce qu'elles ſe deſtournent du chemin de Salut. Elles ne ſe peuuent auſſi vanter de l'Eſprit, car Dieu ne le depart qu'a ſes brebis, & ne tient pour ſes brebis, que ceux qui oyent ſa voix.

Pourtant l'Egliſe, ſuyuãt la fantaſie humaine, & non la Loy diuine à grandement erré en toutes ſes periodes, juſques à crucifier les Fils de Dieu, c'eſt à dire ſon ſalut propre, comme en noſtre temps nous diſons que l'Egliſe Romaine adore le Fils de perdition, c'eſt à dire l'Antechriſt.

L'Egliſe eſt vn Corps, & Chriſt Fils de Dieu en eſt le Chef, donnant efficace au miniſtere de ſon Euangile par ſon Eſprit, & par iceluy meſmes

meſmes aſſiſtant à ceux qui l'inuoquẽt vrayement. Ceſt en quoy giſt l'adminiſtration du Chef de l'Egliſe.

Quant à Chef minſterel, nul homme ne le peut eſtre. Car l'Egliſe par la venuë de Chriſt eſt eſpanduë par tout le monde, & nul ne peut exercer ce miniſtere par tout. Mais biẽ vn chacun paſteur repreſente Chriſt en ſa charge.

De faict noſtre Seigneur auant que monter au Ciel n'en a point ordõné, & nul de ſes Apoſtres ne l'a exercé, & toute l'Egliſe primitiue n'en a point reconnu.

Pourtant, ſuiuant la Parole de Dieu & l'opinion d'icelle Egliſe, nous tenons que le ſiege Papal, qui ſouz ce faux tiltre tyranniſe tout le monde eſt l'Antechriſt, ce que ſans autres preuues & circonſtances ſe peut verifier par ſa ſeule doctrine.

Toutesfois que ce ſiege Papal aſſis en vne partie de l'Egliſe, neſt point l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la peſte au Corps de l'Egliſe, qui a corrompu & infecté tout ce qu'il a peu, & l'euſt ſuffoquee ſans la miſericorde de Dieu.

Nous nous retirons donq de la Papauté, & non de l'Egliſe, des Idoles & non du Temple, de la tyrannie & non de la republique, de la peſte & non de la ville, preſts à nous reunir entierement, quand l'Antechriſt & le mal qu'il y a apporté ſera dechaſſé.

En attendant nous redreſſons le miniſtere de la Parole de Dieu, & ſon ſeruice au plus prés que nous pouuons de ſon inſtitution, à l'exemple des Apoſtres excõmuniés de Hieruſalem. Ce qui n'eſt point toutesfois baſtir autel cõtre autel, car par la venuë de Chriſt toute la terre eſt l'autel du Seigneur.

Noz miniſtres qui ont commencé ceſt œuure, ont eu vocation telle que noz aduerſaires pretendent, car ils eſtoyẽt preſtres & docteurs, ordonnés comme eux & de par eux, & n'ont faict que ſuiure leur vocation, au lieu que les autres l'auoyent abandonnee.

Ceux qui les ont ſuiuiz depuis, l'ont trop meilleure que noz aduerſaires, car outre ce qu'ils ſont ordonnés par ces premiers là qui auoyent puiſſance de ce faire, ils ſont ordonnés ſelon la pratique des Apoſtres & les Canons anciens, qui ſont negligez en l'Egliſe Romaine.

Dauantage, outre ceſte vocation ordinaire, les merueilles extraordinaires que Dieu a faict en ces derniers temps par leur miniſtere, & en faueur diceluy, peuuẽt aſſés teſmoigner qu'ils ſont l'œuure de Dieu, & non des hommes.

QVATRAIN

FIN.

OVATRAIN SVR LE TRAICTE' DE MONSIEVR DV PLESSIS.

HIdeux monſtre Antechriſt naur'é de mille dards,
Tu reguaris ta playe en l'ombre de l'Egliſe,
Du Pleſsis te rauit tes vnguens & tes fards,
Meurs donc, mort de l'Egliſe, & plus ne te deguiſe.

Par R. L. M.

SONNET SVR LE TRAICTE' DE L'EGLISE, COMPOSE' PAR MONSIEVR DV PLESSIS.

SAtan ayant braqué ſes canons foudroyans,
Pour cuider demolir le rempar de l'Egliſe,
Sur le point qu'il penſoit de ſa belle entrepriſe
Brauement r'emporter les palmiers verdoyans,
Voicy Chriſt qui auance vn ſeul de ſes croyans,
Qui d'vne ardeur cœleſte ayant ſon ame eſpriſe,
Force en ſon fort Satan, & luy faict laſcher priſe,
Le renuoyant au fonds des enfers aboyans.
Triomphe du Pleſsis de ta belle victoire,
Le labeur eſt a toy, mais à Chriſt eſt la gloire,
Qui te rend admirable a la poſterité.
Doux de Mornay courage, & ne tourne en arriere,
Pouſſe touſiours auant en la meſme carriere,
L'Antechriſt ne peut rien contre la verité.

Par M. L. S.

Fautes suruenues en l'impression de ce traicté de l'Eglise.

SOus la marque de l'imprimeur, au texte allegué du 18. Apoc. liſez ſes pour les. Aux ſommaires, ſommaire. 6 liſez concernét pour cõcluét. pag. 7. lig. 14 liſez mais qui ſdupce. pag. 24 lig. 2. liſez auoit auſſi choiſy pag. 28. lig. 8. en mõtãt, liſez emporré pour empeſché pag. 40. en la marge, liſez Barthole pour Zach. pag. 44 lig. 16. liſez ſe vouloit au lieu de ſouloit. pag. 73 li. 2. en mõtant, liſez liures pour lettres. pa. 87. li. 7. en mõtãt liſez vos pour nos. 93. 98 li. 6. de la ſectiõ en deſcẽdãt, liſez vous pour nous. pag. 127. lig. 13. liſez pour toy au lieu de luy. pag. 135. lig. 8. liſez pourroit pour pouuoit. pag. 143 lig. 8. en montant, liſez qu'ils le prouuent pour le prennent pag. 150. lig. 9. liſez qui remet le peché. pag. 158. lig. 7 liſez temporel pour temple. pag. 174 lig. 11. liſez commencerent pour commencement. pag. 181. lig. 15. liſez encor qu'il tienne pour qu'ils tiennent. pag. 185. lig. 5. liſez leurs pour ſes. pag. 196. lig. 12. liſez faut pour faict.